



Rapport de gestion de la Ville de Sion

2019

Table des matières

INTRODUCTION _____ 3

AUTORITÉS POLITIQUES _____ 4

Conseil municipal _____ 4

Conseil général _____ 4

Nécrologie _____ 4

ADMINISTRATION GÉNÉRALE _____ 5

Chancellerie _____ 5

Archives municipales _____ 5

Informatique _____ 7

Communication _____ 7

FINANCES _____ 10

Contributions _____ 10

Agence communale AVS _____ 11

ECONOMIE ET TOURISME _____ 12

Aéroport _____ 12

Economie Locale _____ 14

Tourisme _____ 17

Eau et énergie _____ 18

EDUCATION ET CULTURE _____ 22

EDUCATION _____ 22

Généralités _____ 22

Administration _____ 22

CULTURE _____ 34

CMA - Cercle des manifestations culturelles _____ 37

Fondation Sion Violon Musique _____ 38

Interface _____ 40

Guinness Irish Festival _____ 41

Festival International de l'orgue ancien _____ 41

Ferme-Asile _____ 42

Fondation Fellini _____ 43

FSL-Fédération des sociétés locales _____ 44

AFFAIRES SOCIALES _____ 46

Prévoyance et assurances sociales _____ 46

Commission communales de formation professionnelle _____ 47

Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte

de Sion et région _____ 47

Service officiel de la curatelle de Sion et région _____ 48

Intégration _____ 49

Association sédunoise des lieux d'accueil de l'enfance _____ 51

Centre medico-social _____ 53

SÉCURITÉ PUBLIQUE _____ 55

Police municipale _____ 55

Centre de secours et d'urgence (CSU) _____ 58

Centre de secours et d'incendie (CSI) _____ 58

Protection civile _____ 59

Contrôle des habitants et bureau des étrangers _____ 59

TRAVAUX PUBLICS ET ENVIRONNEMENT _____ 62

Réalisations _____ 62

Voirie _____ 63

Agriculture et gérances des domaines _____ 64

Cadastre _____ 64

Protection de l'environnement _____ 65

Parking _____ 68

UTO - Usine de traitement des ordures _____ 68

BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS _____ 71

Administration _____ 71

Section bâtiments _____ 72

Section enquêtes _____ 75

Centre funéraire et cimetières _____ 75

URBANISME ET MOBILITÉ _____ 76

Urbanisme _____ 76

Mobilité _____ 78

Parcs et jardins _____ 80

ARS - Agglo Valais Central _____ 83

SPORTS, JEUNESSE ET LOISIRS _____ 85

Sports _____ 85

Secteur jeunesse et loisirs _____ 91

RLC _____ 96

2019 – LE DÉVELOPPEMENT SÉDUNOIS SOUS LE SIGNE DU VIVRE ENSEMBLE

L'année 2019 est marquée par un renforcement du dialogue avec la population. Organisées à 6 reprises dans les cafés des différents quartiers et villages de Sion, les rencontres citoyennes ont permis au conseil municipal de discuter très librement avec les habitants, sans ordre du jour. Ces rencontres sont gratuites, ouvertes à toutes et tous sans inscription et permettent de recenser les préoccupations mais aussi de faire émerger de nouvelles propositions. Le suivi est assuré auprès des différents services de la Ville.

Pour la deuxième année consécutive, un brunch du Nouvel An a été organisé à l'attention des présidentes et présidents des associations sédunoises. Quelques-uns des projets de développement de la Ville ont été présentés à cette occasion. Ce brunch est également l'occasion de remercier les associations pour leur travail sur le terrain. En automne, l'exercice a été reconduit auprès des patrons et entrepreneurs sédunois, avec une présentation de la nouvelle marque territoriale IMPULSION, ainsi que les résultats de l'étude sur le renforcement de l'attractivité commerciale du centre-ville. Toutes ces rencontres ont connu un très gros succès et témoignent de l'importance des relations de proximité entre les autorités et tous les acteurs de la vie sédunoise.

Les démarches collaboratives et participatives qui se généralisent au sein de l'administration municipale font désormais l'objet d'un recensement systématique. Mis sur pied en 2018, le Laboratoire du vivre ensemble a dressé un premier inventaire de plus de 80 mesures et projets qui répondent aux critères fixés (approches interservices, intergénérationnelles, démarches collaboratives et participatives, etc.).

En matière de développement, une étape importante a été franchie pour le projet Ronquoz 21. Lancé en début d'année, le concours d'urbanisme a permis de choisir une vision directrice pour le futur aménagement des 60 hectares situés au sud des voies CFF. Le projet retenu est celui proposé par le groupement Herzog & de Meuron et Michel Desvigne Paysagiste. Il s'articule autour d'un cordon boisé et d'une chaîne de parcs qui permet de ramener de la nature en ville. Un de ses points forts est sa possible réalisation par étapes, quartier après quartier. Autre grand projet qui avance : la liaison plaine-montagne. Le dossier a été déposé auprès de l'Office fédéral des transports. Le feu vert de Berne, attendu pour début 2020, ouvrira la voie à la mise à l'enquête du projet.

Au chapitre des infrastructures, le parking des Roches-Brunes a été inauguré à mi-novembre. Il offre 300 nouvelles places de parc collectives à proximité directe du centre-ville. De nouveaux moyens de paiement ont été mis en place à cette occasion, afin de faciliter la vie des usagers. 2019 est également marqué par plusieurs chantiers importants, notamment le chauffage à distance, réalisé par ESR, et le réaménagement de l'avenue du Midi qui sera achevé à l'automne 2020. Ce dernier s'inscrit résolument dans la stratégie d'embellissement de la Ville, entamée au début des années 2000 et qui est également marquée cette année par la fermeture du Grand-Pont. Cette mesure a été introduite le 1er octobre, pour une durée probatoire de 9 mois. Elle fait partie de recommandations émises dans l'étude sur le renforcement de l'attractivité économique du centre-ville.

Sur le plan politique, suite aux élections fédérales de l'automne où il a été élu au Conseil national, le conseiller municipal M. Christophe Clivaz (Les Verts) a annoncé sa démission pour le 31 décembre. Il sera remplacé dès le 1^{er} janvier 2020 par Mme Marylène Volpi Fournier.

Autorités politiques



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni 23 fois en 2019

CONSEIL GÉNÉRAL

Le conseil général s'est réuni à 7 reprises en 2019.

Décisions prises en assemblées plénières

Le 19 février 2019

Il accepte la motion relative au « Règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie » ;
Il accepte le postulat « Création d'un musée d'archéologie sur la commune de Sion » ;
Il refuse la motion « En vue de l'établissement d'un règlement des parcs et jardins de la commune de Sion » ;
Il accepte le postulat « Pour une égalité des chances en matière informatique dans les classes primaires et secondaires sédunoises » ;
Il accepte des crédits supplémentaires liés.

Le 16 avril 2019

Il accepte le message du conseil municipal concernant la « Prolongation de la zone réservée à Platta d'en Haut » ;
Il prend connaissance de la réponse du conseil municipal au postulat « Pour l'engagement de 16 apprentis supplémentaires sur le site aéroportuaire de Sion » ;
Il prend connaissance de la réponse du conseil municipal au postulat sur le « Harcèlement de rue » ;
Il accepte des crédits supplémentaires liés.

Le 18 juin 2019

Il approuve les comptes 2018 de la Municipalité de Sion ;
Il accepte le crédit d'engagement « Pour la réfection des infrastructures techniques, ludiques et aquatiques de la piscine de plein air de la Blancherie » ;
Il prend connaissance de la réponse du conseil municipal au postulat « Installation de boîtes à mégot dans les quartiers les plus fréquentés de la Ville de Sion ».

Le 1er octobre 2019

Il accepte le message du Conseil municipal concernant « L'adoption des statuts de l'Association de communes de la Police Régionale des Villes du Centre (PRVC) » ;
Il accepte des crédits supplémentaires liés ;
Il accepte le postulat « Réaménagement des cours de récréation du centre-ville » ;

*Il accepte le postulat « Pour renforcer et compléter le plan des itinéraires des chemins de randonnée pédestre de la commune de Sion » ;
Il accepte le postulat « Pour de vraies pistes cyclables à Sion » ;
Il refuse la motion « Réglementation concernant l'installation d'antennes sur le territoire de la Ville de Sion ».*

Le 5 novembre 2019

Il accepte le message du conseil municipal concernant le « Projet de révision du plan directeur communal – PdCom » ;
Il accepte la révision du règlement du Conseil Général (RCG).

Le 16 décembre 2019

Il accepte le message du conseil municipal concernant la « Modification partielle PAZ/RCCZ Chauffage à distance (CAD), périmètre d'obligation de raccordement » ;
Il accepte le message du conseil municipal concernant la « modification partielle PAZ/RCCZ, extension Campus EPFL : ALPOLE » ;
Il accepte le message du conseil municipal concernant « L'adoption des statuts de l'Association (de droit public) Agglo Valais Central ».

Le 17 décembre 2019

Il accepte le projet de budget 2020 de la Municipalité de Sion.

Nominations complémentaires

Le conseil municipal a proclamé élus conseillers généraux :

En séance du 7 mars 2019, Madame Caterina Jacquod (PLR), en remplacement de M. Marco Marquis (PLR), démissionnaire ;

En séance du 19 juin 2019, Madame Delphine Pannatier Kessler (PLR), en remplacement de M. Xavier Mittaz (PLR), démissionnaire ;

En séance du 26 septembre 2019, M. Mahamed Abdi (PS), en remplacement de M. Jean-Pierre Bodrito (PS), démissionnaire ;

En séance du 10 octobre 2020, Madame Julie Michel (Les Verts), en remplacement de Madame Karine Darbellay (les Verts), démissionnaire.



Vue partielle de Sion

NÉCROLOGIE

En 2019, le conseil municipal a déploré

- le décès de Monsieur Bernard de Torrenté né en 1919, conseiller municipal de 1961 à 1964 ;
- le décès de Mme Anne-Christine Bagnoud-Esseillier née en 1951, conseillère municipale de 1993 à 2004 et vice-présidente de Sion ;
- le décès de Monsieur Pierre Mermoud né en 1936, conseiller municipal de 1985 à 1 le décès de Monsieur Gérard Gillioz né en 1944, président de l'ancienne commune de de Salins de 2005 à 2008.

Administration générale

CHANCELLERIE

VOTATIONS

L'assemblée primaire a été convoquée à 2 reprises pour des votations :

Le 10 février 2019

- Elle a refusé l'initiative fédérale populaire du 21 octobre 2016 « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) ».

Le 10 juin 2018

- Elle a accepté la loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) ;
- Elle a accepté l'arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen).
- Elle a accepté la révision partielle de la Constitution cantonale (art. 44, 52 et 85a).

ELECTIONS

L'assemblée primaire a également :

- élu les 8 membres valaisans du conseil national le 20 octobre 2020 ;
- élu les 2 membres valaisans du conseil aux états le 3 novembre 2020.

Réceptions officielles

Le vendredi 10 mai 2019, la Ville de Sion a eu l'honneur d'accueillir le Président du Grand Conseil, M. Gilles Martin. La Chancellerie et les services de la Ville ont participé à l'organisation de la réception officielle.

OCCUPATION DE LA PLANTA EN 2019

Manifestations	Début	fin	Nbre jours
Carnaval de Sion	11.02	08.02	27
Fête foraine	11.03	02.04	23
World Food Festival	05.04	07.04	3
Germes de Pâques	12.04	23.04	12
Collecte déchets spéciaux	30.04	30.04	1
Les Amis du Passé 37ème brocante	02.05	04.05	3
Associations & Offices Challenges	03.05	03.05	1
Urban Training	07.05	07.05	1
Réception Gilles Martin	10.05	10.05	1
Anonymous for the voiceless	18.05	18.05	1
Grève pour le climat	24.05	24.05	1
100ème anniversaire Garage Hediger	08.06	08.06	1
Collectif Femmes Valais	13.06	14.06	2
Association locale des Témoins de Jéhovah	21.06	21.06	1
Cours de français pour allophones	01.07	07.08	38
Fête nationale	01.08	01.08	1

Grand Raid BCVS	23.08	23.08	1
SOS méditerranée, antenne Valais	30.08	30.08	1
Touche pas à mon enfant	31.08	31.08	1
Marchands marché Vieille-Ville	13.09	13.09	1
Manif AVCLO	15.09	15.09	1
Journée Urgence Climatique	15.09	17.09	3
Jeunes climat Valais	20.09	20.09	1
Marathon des Saveurs	19.09	19.09	1
Rassemblement peuple Kurde	26.09	26.09	1
Torch Tour JOJ 2020	16.11	16.11	1
Remise de l'étendard	04.12	04.12	1
Pépinière Castella	06.12	25.12	20
Fraternité Sacerdotale Saint Pie X	07.12	07.12	1
51ème course Titzé	14.12	14.12	1
Clôture du cours de Bonnets Rouges	30.12	30.12	1
TOTAL			153



Jour de printemps à Sion

ARCHIVES MUNICIPALES

Missions

La mission des Archives de la Ville de Sion est de constituer, préserver, communiquer et diffuser le patrimoine administratif, culturel et historique sédunois.

Personnel

La section des Archives est composée d'une responsable (100%) et accueille plusieurs auxiliaires/stagiaires durant l'année. En 2019, quatre auxiliaires/stagiaires se sont succédées pour des périodes allant de 2 semaines à 5 mois, pour un taux d'occupation allant de 50 à 100%. En outre, Mlle Mélanie Joris a achevé avec succès son apprentissage d'employée de commerce auprès des Archives municipales.

Les Archives ont également accueilli durant 5 mois une participante du projet BNF de l'Université de Berne visant à une réinsertion dans le monde du travail.

Archives administratives

Enregistrement, tri, classement et inventarisation de versements d'archives administratives effectués par les services municipaux. Gestion électronique des inventaires et des instruments de recherche. La révision générale des instruments de gestion (bases de données) des dossiers archivés et des articles de la presse locale suit son cours.

Depuis janvier 2019, 6 versements de documents sont arrivés aux Archives. Les opérations de pré-archivage et d'archivage définitif ont été réalisées dans le respect du cycle de vie des documents.

Un travail en collaboration avec le bureau des enquêtes a été réalisé pour la mise à jour de la base de données des dossiers de construction, travail qui se poursuivra dans les années à venir, afin de garantir la cohérence entre l'activité de la section et les dossiers archivés.

Un nouveau local pour les archives intermédiaires du juge de commune a été aménagé à la place Ambuel. Les archives, se trouvant précédemment dans un local provisoire, ont pu y être déménagé grâce à l'aide de la PCI.

Archives privées et collections

7 dons d'archives privées ont été enregistrés dans le courant de l'année 2019.

Plusieurs fonds privés ont pu être traités, archivés et décrits selon la norme internationale de description ISAD(G), notamment un fonds du Festival de l'orgue ancien.

Durant l'été, le fonds d'affiches a pu être catalogué afin de faciliter la recherche et la consultation. Elles ont pu également être reconditionnées de façon adéquate.

Photographies et audiovisuel

Le photographe, Claude Coeudevez a poursuivi l'enquête photographique sur le thème général « La vie à Sion en 2019 ». Les Archives ont ainsi pu acquérir 89 photographies révélant une perception très intéressante et variée de la vie locale. En complément, les Archives ont acquis au cours de l'année quelques photographies de José Fanguero (49), qui a pu suivre divers événements qui se sont déroulés à Sion, ainsi que notamment, un reportage complet sur la grève des femmes du 14 juin 2019.

Ont également été acquises les photographies illustrant les numéros 11 (José Fanguero, photographe) et 12 (Thierry Sermier, photographe) du magazine de la Ville « Sion 21 ».

Diverses acquisitions sont venues compléter les collections photographiques, notamment les dons de photographies de chantiers en ville de Monsieur Allet.

Numérisation

L'attribution annuelle d'un mandat extérieur de numérisation a porté sur cinq registres des procès-verbaux du Conseil municipal.

Par ailleurs, la numérisation d'un fonds de photographies diverses se poursuit.

Reconditionnement, restauration et stockage

Dans le courant de l'année 2019, un registre de l'ancien cadastre de Sion ainsi que trois livres anciens de notre bibliothèque ont pu être restaurés.

Comme de coutume, les Archives ont fait l'acquisition de matériel de stockage spécifique à la conservation à long terme de la documentation à archiver.

Une étude de l'état sanitaire des documents menée par Mme Maité Shazar, conservatrice-restauratrice a montré que le local de stockage dans les sous-sols du bâtiment Supersaxo ne donnait pas les garanties suffisantes pour une conservation à long terme des documents. Un nombre très important des pièces comportaient des dégradations produites par la prolifération des moisissures à différents niveaux de développement. Une importante campagne de nettoyage, décontamination, reconditionnement et déménagement a donc été entreprise en mai 2019 avec l'aide de la PBC et a permis de mettre le fonds « hors de danger ». Au total, 1'082 registres de différents formats, 144 boîtes de documents et 24 cartables ont été traités. De plus, 482 boîtes de cartes et plans ont été décontaminées (elles feront l'objet d'une deuxième campagne de reconditionnement et déménagement). Hormis les

plans, tous les documents se trouvent aujourd'hui dans nos dépôts principaux, plus adéquats, et dans un état de propreté convenable ; ce qui diminue radicalement les risques pour le fonds.



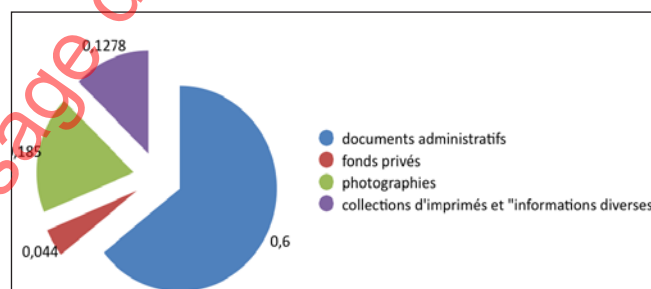
© José Fanguero, 2019

Recherches et consultations

232 recherches par ou pour l'administration communale ou des particuliers, soit:

42,7% administration 57,3 % particuliers

Types de documents concernés par les recherches :



La section a procédé à 35 prêts administratifs, dont 85% par le service des bâtiments et constructions.

Notre salle de lecture a permis 105 consultations de dossiers d'archives par nos usagers durant l'année.

Publications, animations et médiation culturelle

Les collaborations au magazine de la Ville « Sion 21 » se poursuivent (recherches photographiques, coordination avec le photographe, rédaction rubrique « Sion surprenant », relecture).

Au printemps, une présentation du métier d'archiviste suivie d'une visite aux Archives a été organisée pour les apprentis de la Ville, leur permettant d'appréhender les diverses missions de la section, de visiter les dépôts et de voir certains documents d'archives in situ.

En janvier 2019, la plateforme web de mise en valeur des archives et du patrimoine sédunois, www.flash-sion.ch, a été mise en ligne. Piloté par les Archives de la Ville, le projet FLASH est le fruit d'une collaboration avec la section culture, l'Office du tourisme de Sion, Sedunum Nostrum et la Bourgeoisie de Sion. En décloisonnant les sujets, le site permet de créer des liens entre passé et présent et aborde le patrimoine sédunois sous toutes ses formes. Les « premières sédunoises » ont inauguré symboliquement la plateforme. Le lancement du projet s'est accompagné d'une exposition à la Grenette-galerie de la Ville de Sion, qui s'est tenue du 25 janvier au 17 mars 2019. Ce projet web se poursuivra d'année en année, avec la volonté de présenter une nouvelle thématique chaque mois de janvier.



Dans ce cadre, les Archives ont été invitées le 10 avril 2019 à présenter ce projet innovant lors du carnotzet scientifique « Technologies et patrimoine : l'histoire 2.0 » organisé par l'association Neurhone, à la librairie La Liseuse.

La Radio Télévision Suisse, pour l'émission Couleurs locales, a pris contact avec les Archives pour la réalisation d'un reportage sur les remparts de Sion. L'archiviste s'est prêtée au jeu, en compagnie d'une guide de l'Office du tourisme (29.04.2019 – « Quand Sion a offert un lifting à sa vieille ville, les remparts qui l'entouraient ont repris vie »).

Contactées par le service de l'urbanisme, les sections Archives et culture ont débuté une réflexion en marge du concours d'urbanisme concernant le quartier des Ronquoz. Sabine Zaalene, artiste, a été mandatée pour la réalisation de vidéos-témoignages sur les habitants/utilisateurs du quartier, en pleine mutation. L'année s'est achevée par l'exposition Ronquoz-les-Lisières (vidéos, archives et objets représentatifs de l'histoire des Ronquoz), parallèlement à l'exposition Ronquoz21 présentant les projets du concours d'urbanisme (Route des Ronquos 17, ancien bâtiment Michel Stores, du 14 décembre 2019 au 18 janvier 2020).

INFORMATIQUE

Le réseau informatique de la Ville comprend plus de 330 postes de travail répartis sur 38 sites distincts.

Logiciels:

- Site internet : une nouvelle version du site internet a été mise en ligne le 18 décembre avec une refonte totale de la navigation (orientée besoins citoyens) et l'intégration de la nouvelle charte graphique de la Ville. La refonte se poursuivra en 2020 dans le but d'améliorer et augmenter les prestations en ligne pour le guichet virtuel et les interactions avec les citoyens.
- Renouvellement de la majeure partie des applications communales : la Ville a débuté les premières migrations :
 - Vers Abacus Salaires : les salaires de janvier 2020 de la Ville, de la PRVC et de l'UTO seront gérés et payés via la nouvelle application. La préparation, les paramétrages, les tests et la formation ont été réalisés sur une majeure partie de l'année 2019, à la satisfaction des collaborateurs.
 - Vers Abacus Finances : la Ville de Sion est pilote dans le projet d'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2). Le budget 2021 de la Ville de Sion sera basé sur ce nouveau modèle. Par conséquent, la migration vers Abacus Finances a été anticipée et de nombreux travaux préparatoires ont été réalisés en 2019.
 - Vers Epsipol (logiciel amendes) : dans le cadre de la fusion des polices municipales de Sierre et Sion, les premières actions ont été entreprises pour une mise en place rapide de cette nouvelle application qui devrait être à disposition peu après la fusion effective et le démarrage de l'activité de la PRVC.
- Gestion électronique des documents : les travaux préparatoires

se sont poursuivis tout au long de l'année :

- Réalisation d'un cahier des charges détaillé.
- Constitution d'un groupe de travail étendu incluant des utilisateurs des différents services de la Ville, les Archives de l'Etat du Valais, CIGES SA et OIKEN (ESR et Sierre-Energie).
- Lancement d'un appel d'offre public en juin comprenant :
 - Une analyse des offres durant l'été
 - Des démonstrations des fournisseurs entre fin août et début septembre
 - Deux POCS (Preuve de concept) réalisés entre octobre et novembre avec une première sélection de fournisseurs potentiels
 - Un rapport final émis en décembre ; le Conseil municipal devrait prendre la décision en janvier 2020. La réalisation pour couvrir l'ensemble des besoins des services de l'administration devrait se dérouler sur 4 ans.
 - Poursuite des analyses et mises en place en lien avec les plans de classement en accompagnement des services pilotes joints par la Chancellerie.

Infrastructure:

- Le réseau a poursuivi son extension et sa modernisation en ajoutant les sites des centres scolaires de Champsec, Vissigen et de Châteauneuf avec également le contrôle d'accès pour Vissigen.
- Le réseau de la Ville s'est étendu également jusqu'à Sierre pour y raccorder les locaux de la Police régionale des villes du centre (PRVC). En lien avec cette extension, les postes informatiques et la téléphonie du site de Sierre ont été adaptés aux standards de la Ville.

Sécurité:

- Politique de sécurité : les cours de sensibilisation à la sécurité informatique sont organisés chaque deux mois dans le cadre de CIGES pour tous les nouveaux collaborateurs.

La solution d'e-learning choisie en 2018 a été déployée pour Savièse, commune pilote, à la grande satisfaction des utilisateurs. Cette solution permet de se maintenir à jour avec les menaces et les risques, en suivant individuellement des modules de formation en ligne.

COMMUNICATION

Introduction

L'année 2019 est marquée par le lancement de plusieurs nouveaux projets qui visent renforcer la proximité entre la Ville et ses habitants : le brunch des associations sédunoises, en début d'année, les rencontres citoyennes organisées tous les deux mois dans les quartiers et villages de Sion, ou encore l'appel à projets « Les jeunes changent le monde », démarche ciblant la jeunesse sédunoise, en marge des manifestations pour le climat. A noter également un important travail pour la refonte du site internet, en collaboration avec le Groupe Internet, la création d'une nouvelle identité visuelle pour la Ville de Sion et la création de l'identité visuelle de la Police régionale des villes du centre.

Médias

16 conférences de presse ont été organisées et 72 communiqués de presse diffusés. Dans les sujets qui ont particulièrement intéressés les médias, on peut citer la liaison plaine-montagne, le projet urbanistique Ronquoz 21, ainsi que le projet de démocratie participative Demoscan, mené en partenariat avec l'Université de Genève et qui a trouvé un écho médiatique dans tout le pays. La presse régionale s'est, elle, particulièrement intéressée aux questions de mobilité, ainsi qu'à la fermeture du Grand-Pont. A cet important travail de communication directe s'ajoute les nombreuses sollicitations des médias. La Ville de Sion est de plus en plus régulièrement intégrée dans les enquêtes sur des phénomènes qui touchent la Suisse romande. La chargée de communication enregistre les demandes et coordonne les

réponses en collaboration avec les services de la Ville.



Conférence de presse Ronquoz 21 – le 12 décembre 2019

Baptisée « Rencontre de la Treille », une rencontre informelle avec les rédacteurs en chef des médias régionaux ainsi que des journalistes régulièrement en charge de l'actualité sédunoise a été organisée début juillet, pour la deuxième année consécutive. L'objectif est de sensibiliser les médias aux problématiques de la Ville et d'échanger avec eux « off the record ».

Communication interne

L'ensemble du personnel de la Ville reçoit désormais directement tous les communiqués de presse, en même temps que les médias, le conseil municipal et le conseil général. Cette mesure a pour objectif de mieux faire circuler l'information au sein de l'administration et de renforcer le sentiment d'appartenance des collaborateurs. Une présentation des grands projets de la Ville est organisée à la salle du conseil, lors des journées d'accueil des nouveaux employés et des apprentis de la Ville. D'entente avec le service des ressources humaines, un communiqué de presse interne est systématiquement diffusé pour les employés et les apprentis qui terminent avec succès une formation certifiante. L'objectif est de saluer les efforts de formation entrepris et inciter d'autres personnes à se lancer dans une formation. En 2019, 10 communiqués internes ont été diffusés. Une annonce dans le supplément Formation du Nouvelliste, paru en août, a permis de mettre en valeur les apprentis et stagiaires MPE qui ont terminé avec succès leur formation.



Réception des apprentis et stagiaires MPE 2020-2021 à l'Hôtel de Ville
17 octobre 2019

Conseil général

Plusieurs rencontres ont été organisées avec la présidente du conseil général ainsi que le bureau réduit afin de voir comment améliorer la visibilité du conseil général et attirer davantage de citoyens lors des plenums. En plus de l'ordre du jour, envoyé aux médias et publié sur le site internet de la Ville, un banner annonce la date des plenums quelques jours à l'avance et rappelle que ceux-ci sont publics et ouverts à tous. Un communiqué a été envoyé à deux reprises pour attirer l'attention de la presse. La présentation du conseil général a été revue dans le nouveau site de la Ville. Désormais, les objets sont classés par dates et les documents regroupés par plenum.

Sion 21 et pages CommunicaSion

Deux numéros du magazine Sion 21 ont été publiés. Le numéro paru en mai a permis de mettre en lumière le service des sports, de la jeunesse et des loisirs, le réaménagement de l'avenue du Midi, la liaison plaine-montagne et les archives municipales. Trois pages ont également été consacrées à la présentation du bilan du conseil municipal à mi-législature. Le numéro du mois de novembre a consacré son dossier au service des bâtiments et constructions. Ont également pu être présentés la nouvelle marque territoriale, la fusion des polices municipales de Sion et Sierre, les différentes mesures de mobilité douce récemment adoptées et les premiers résultats des rencontres citoyennes instaurées au début de l'année.

Une double page consacrée aux événements de l'été a été publiée début juin dans le Nouvelliste. En novembre, une page CommunicaSion a permis de présenter les différents parkings de la Ville.



Numéros 11 et 12 de Sion 21



Numéros 11 et 12 de Sion 21

Rencontres avec la population

A l'initiative du président, un nouveau type de rencontres directes avec la population a été mis sur pied. Le principe de ces « rencontres citoyennes » est de permettre un dialogue direct avec les habitants à la table d'un bistrot, et cela sans ordre du jour ni message prédéfini. Six rencontres ont été organisées dans les différents quartiers et villages de Sion (Uvrier, vieille ville, Château-neuf, Vissigen-Champsec, St-Guérin, et Bramois). Elles ont attiré en

moyenne une cinquantaine de personnes et ont permis de faire remonter les problèmes du quotidien et les attentes des habitants d'un quartier. Les remarques, questions et suggestions émises ont été transmises aux différents services de l'administration. Une synthèse de ces rencontres est publiée sur le site internet de la Ville.



Café le Furet – 12 juin 2019



Pizzeria du Pont-du-Rhône – sept. 2019



Café le Rallye, St-Guérin – 17 octobre 2019

Dans le quartier d'Aproz-Sion, une rencontre a été organisée le 16 octobre pour informer la population de l'évolution du dossier de la place de tir de Pra-Bardy. Etaient présents Philippe Varone, président de Sion, Francis Dumas, président de Nendaz, Bruno Locher, chef Territoire et Environnement au secrétariat général du DDPS et président du groupe de travail ad hoc était présent. Ce dernier était accompagné par les représentants de l'entreprise mandatée pour mesurer le bruit sur la place de tir de Pra-Bardy. Environ 150 personnes y ont participé.

Dans le quartier d'Aproz-Sion, une rencontre a été organisée le 16 octobre pour informer la population de l'évolution du dossier de la place de tir de Pra-Bardy. Etaient présents Philippe Varone, président de Sion, Francis Dumas, président de Nendaz, Bruno Locher, chef Territoire et Environnement au secrétariat général du DDPS et président du groupe de travail ad hoc était présent. Ce dernier était accompagné par les représentants de l'entreprise mandatée pour mesurer le bruit sur la place de tir de Pra-Bardy. Environ 150 personnes y ont participé.

Inaugurations publiques

Plusieurs inaugurations ont été organisées pour présenter à la population les nouveaux aménagements publics réalisés. En juin, un goûter a été organisé au jardin de la Blancherie pour les enfants de l'école primaire voisine, ainsi qu'un vernissage public pour l'ensemble des habitants du quartier. En décembre, les habitants ont été conviés à partager un apéritif devant le restaurant Il Pulcinella pour l'inauguration des nouveaux aménagements de la rue de la Cotzette.



Inauguration du jardin de la Blancherie – juin 2019

Evénement public

Après des premières discussions menées en automne 2018, la RTS a confirmé en janvier sa décision d'organiser l'édition 2019 de Cœur à Cœur. Du 14 au 20 décembre, la RTS a diffusé un programme radio 24h/24 depuis le Cube Cœur à Cœur, installé sur la place du Midi. Cette opération a offert une visibilité inédite pour la ville de Sion et suscité un important engouement populaire à Sion et dans l'ensemble de la Suisse romande. Malgré le souhait des producteurs et de la Ville de Sion de reconduire l'opération à Sion en 2020, la direction de la RTS a décidé en principe de la délocaliser dans une autre ville romande.



Les 4 présidents de Sion chantent devant le cube de Cœur à Cœur – 17 décembre 2019

Comptes 2019

Les charges financières s'élèvent à Fr. 212,41 mios, inférieure de Fr. 1,65 mio aux comptes 2018, et les revenus financiers à Fr. 236,56 mios (- Fr. 1,15 mio). La marge d'autofinancement s'élève donc à Fr. 24,15 mios (+ Fr. 0,50 mio).

Le total des charges, amortissements inclus, s'élevant à Fr. 235,65 mios et celui des revenus à Fr. 236,56 mios, le compte de fonctionnement affiche un excédent de revenus de Fr. 0,91 mio, supérieur de Fr. 0,60 mio au bénéfice de l'exercice 2018.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à Fr. 30,02 mios (- Fr. 3,38 mios) et les recettes d'investissement à Fr. 5,13 mios (+ Fr. 0,87 mio). Les investissements nets s'élèvent donc à Fr. 24,89 mios, inférieurs de Fr. 4,25 mios aux comptes 2018.

La marge d'autofinancement permet de financer 97,0% des investissements. Le solde, soit Fr. 0,74 mio, correspond à une insuffisance de financement. Fin 2019, l'endettement net cumulé de la Ville de Sion s'élève à Fr. 81,67 mios.

Grâce à un excédent de revenus du compte de fonctionnement (+ Fr. 0,91 mio), la fortune brute évolue de manière positive et se monte à Fr. 164,04 mios au 31 décembre 2019.

Indicateurs financiers	2018	2019	Moyenne
Degré d'autofinancement	81,2 %	97,0 %	88,5 %
Capacité d'autofinancement	10,3 %	10,6 %	10,5 %
Taux des amortissements ordinaires	10,0 %	10,5 %	10,3 %
Taux global des amortissements	11,1 %	11,3 %	11,2 %
Endettement net par habitant	Fr. 2'320.-	Fr. 2'353.-	Fr. 2'337.-
Taux du volume de la dette brute	123,8 %	127,8 %	125,8 %

Investissements bruts en milliers de francs	2018	2019
Administration générale & Finances	155	291
Economie, Innovation & Tourisme	2'120	1'366
Eduction & Culture	3'808	4'432
Affaires sociales	1'900	2'210
Sécurité publique	905	265
Travaux publics & Environnement	14'692	12'257
Bâtiments & Constructions	1'538	3'034
Urbanisme & Mobilité	4'709	2'994
Sport, jeunesse & loisirs	3'578	3'167
Total	33'405	30'016

BUDGET 2020 ET PLANIFICATION FINANCIERE 2021-2024

Le budget 2020, prévoit une marge d'autofinancement de Fr. 22,34 mios permettant de financer à hauteur de 88,1% les investissements nets budgétisés à Fr. 25,36 mios.

La planification financière 2021-2024 prévoit une marge d'autofinancement qui se situe en moyenne à Fr. 17,50 mios par an, ce qui permet de couvrir environ 70% des Fr. 25,00 mios d'investissements nets annuels inscrits au plan financier pour ces quatre prochaines années.

Plan de législature 2018-2021

A présent, le Conseil municipal définit sa stratégie d'investissement dans le cadre du plan de législature. Ce dernier remplace la liste des priorités d'études et d'investissements précédemment établie par l'exécutif communal.

CONTRIBUTIONS

Les recettes fiscales 2019 s'élèvent à Fr. 121,90 mios, inférieures de Fr. 1,76 mio aux comptes 2018.

L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques, dont le total s'élève à

Fr. 80,24 mios, est inférieur de Fr. 1,26 mio aux comptes 2018.

L'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales s'élève à Fr. 25,00 mios, inférieur de Fr. 1,58 mio aux comptes 2018.

Le total de l'impôt foncier ainsi que des impôts sur les gains immobiliers et prestations en capital, sur les successions et donations et sur les mutations d'immeubles représente Fr. 13,52 mios, supérieurs de Fr. 1,12 mio aux comptes 2018. L'impôt du culte s'élève à Fr. 2,87 mios.

Le cahier des statistiques de la commune (chiffre 8.3) permet de suivre l'évolution du produit de l'impôt communal.

AGENCE COMMUNALE AVS

Affiliation

Durant l'année 2019, l'agence communale a transmis plus de 700 déclarations à la caisse de compensation du canton du Valais. Sur la base des dernières statistiques fournies par la CCCVs, le fichier des affiliés pour notre commune s'établit, au 31 décembre, comme suit :

	2018	2019
• affiliés en qualité d'indépendants	1372	1423
• affiliés en qualité d'employeurs	3236	3594
• affiliés en qualité de personnes non-actives	2067	2235
• affiliés à différentes caisses professionnelles	2219	2309

Cotisations

Les décomptes employeurs retournés à l'agence communale ont été contrôlés et expédiés à la caisse de compensation du canton du Valais dans les délais.

Rentes

a) Les rentes ordinaires versées durant l'année 2019 par la CCCVs aux bénéficiaires de notre commune se présentent ainsi :

	2018	2019
Rentes AVS et survivants	100'661'769.-	103'742'586.-
Rentes AI	24'147'860.-	23'829'287.-
Rentes impotents	4'845'588.-	4'763'233.-

b) Le montant des prestations complémentaires s'élève à Fr. 16'522'751.- (Fr. 15'647'731.- en 2018). La participation de la commune de Sion pour ses bénéficiaires (environ 1'523 dossiers contre 1'455 en 2018) se chiffre à Fr. 2'656'362.- (Fr. 2'515'685.- en 2018).

Dans le cadre de la révision périodique obligatoire, 434 cas de bénéficiaires ont été contrôlés par notre agence communale AVS durant l'année 2019.

Le cours de formation pour les nouveaux agents locaux AVS a été suivi le 28 mars 2019 par notre agent.

Toutes les informations générales sur la caisse de compensation du canton du Valais ainsi que sur le rôle et les tâches des agents locaux AVS ont été transmises lors de cette journée.

Durant l'année 2019, l'agence communale AVS de Sion a fait l'objet d'un contrôle général. Celui-ci a été effectué par un réviseur de la caisse de compensation du canton du Valais en date du 20 décembre 2019.

Le contrôle a démontré que l'agence communale était tenue en parfaite conformité des dispositions légales et des directives de la caisse de compensation du canton du Valais.

AÉROPORT



+1.0%
vs. 2018

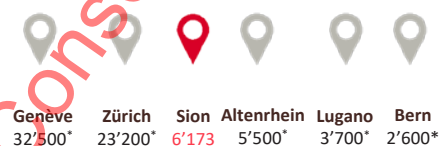
6'173
Mouvements
d'aviation
d'affaires

Connection la plus
éloignée depuis Sion
Toluca, Mexique

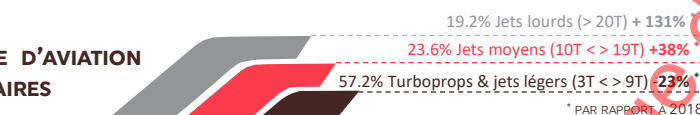
Création de valeur
CHF 76 MIO

TOP AÉROPORTS D'AFFAIRES

NBR DE MOUVEMENTS D'AVIATION D'AFFAIRES
* ESTIMÉ

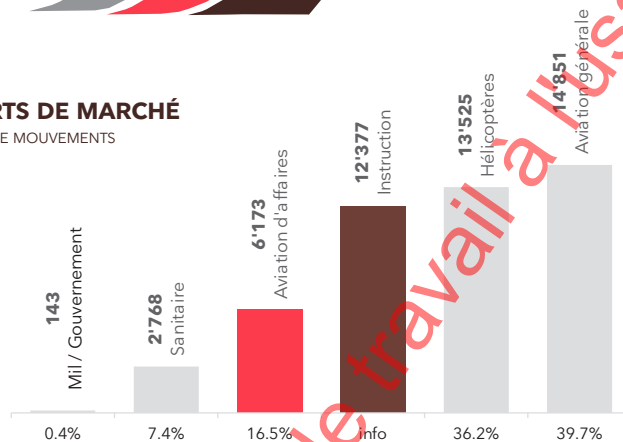


FLOTTE D'AVIATION D'AFFAIRES



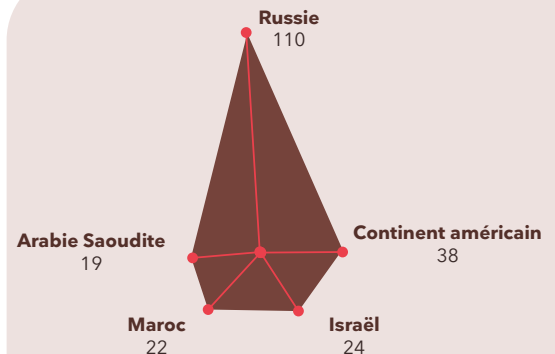
PARTS DE MARCHÉ

NBR DE MOUVEMENTS



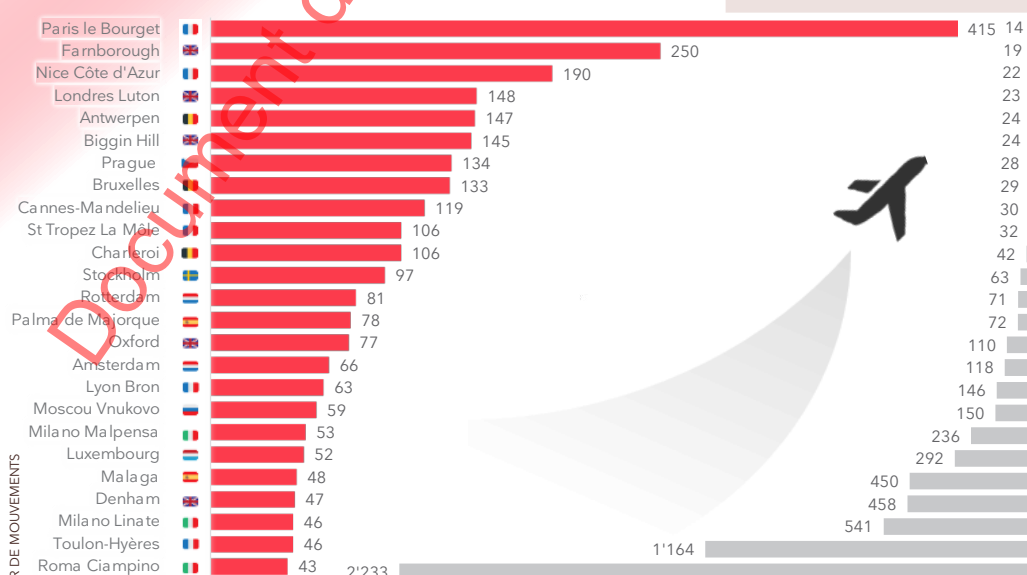
TOP 5 DES MARCHÉS HORS EUROPE CENTRALE (DE ET VERS SION)

NBR DE MOUVEMENTS D'AVIATION D'AFFAIRES



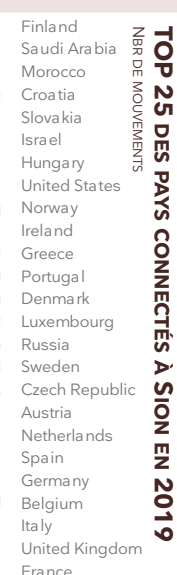
TOP 25 DES AÉROPORTS CONNECTÉS À SION EN 2019

NBR DE MOUVEMENTS



TOP 25 DES PAYS CONNECTÉS À SION EN 2019

NBR DE MOUVEMENTS



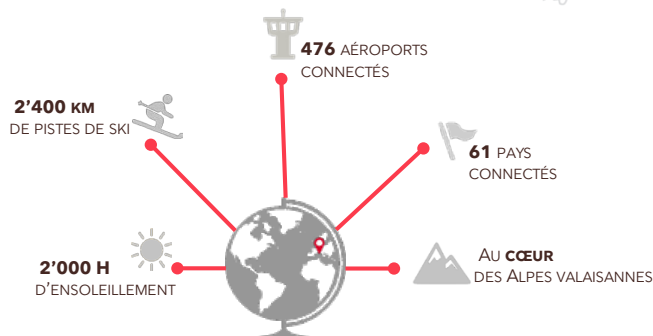
2'000M DE LONGUEUR DE PISTE

070° / 250° GEO. MAG

482M ALTITUDE DE L'AÉROPORT

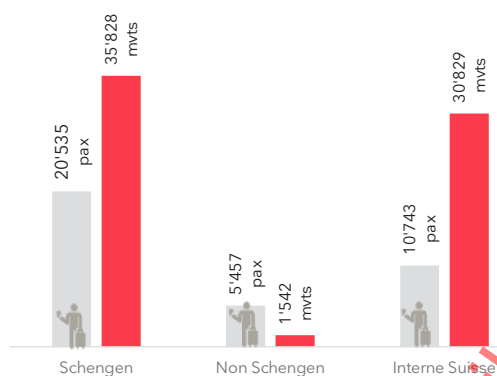
34'600 HABITANTS

34'850 M2
SION EST LA CAPITALE DU VALAIS



MARCHÉ PAR ZONE D'IMMIGRATION

NBR DE MOUVEMENTS ET PASSAGERS



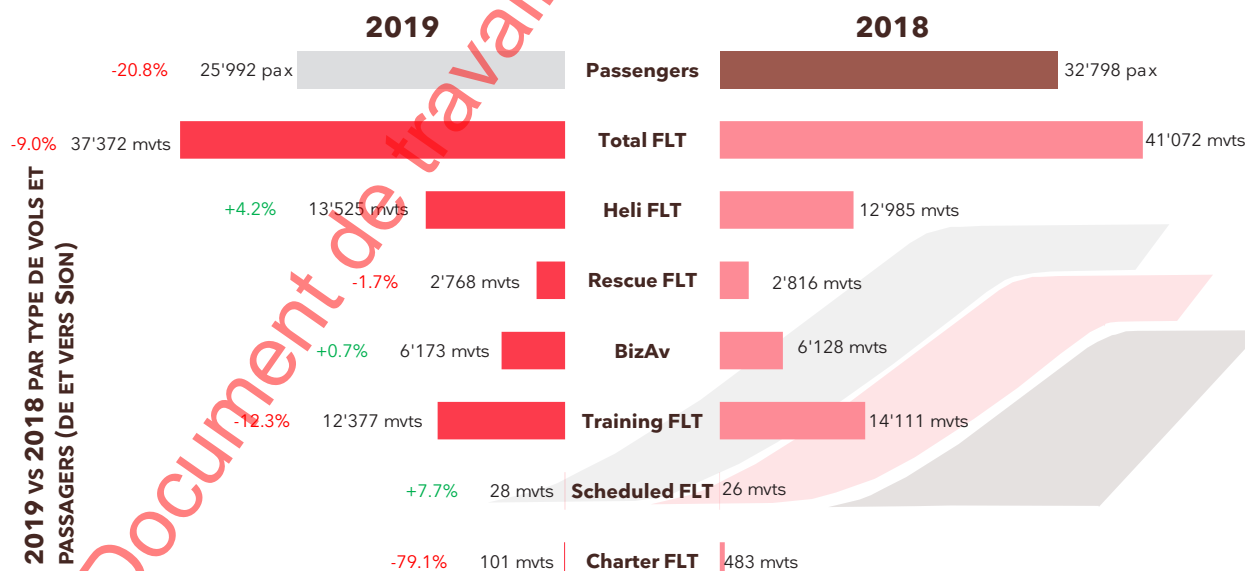
MARCHÉ PAR TYPE DE VOLS (DE ET VERS SION)

NBR DE MOUVEMENTS



2'782'703 LITRES DE JET-A1 VENDUS

171'441 LITRES D'AVGAS 100LL VENDUS



L'aéroport de Sion a connu une année 2019 en demi-teinte.

La suppression de la langue française dans la radiotéléphonie a entraîné une baisse des vols dans l'aviation légère en général.

L'arrêt provisoire de la ligne sur Palma de Majorque ainsi que l'arrêt des vols Air-Glacier a fait chuter le nombre de passagers. Toutefois, nous nous réjouissons de la reprise des vols sur Majorque en 2020 avec 2 vols par semaine et des vols sur Calvi en Corse qui seront repris par VT Vacances dès le printemps.

Il en est tout autre pour l'aviation d'affaire qui a bondi de plus de 10%, plaçant l'aéroport de Sion en 3ème position derrière Genève et Zurich dans cette catégorie de vol. Toute une économie du luxe se développe autour de cette activité, laissant des retombées économiques intéressantes pour toute la région.

ECONOMIE LOCALE

Missions

La promotion économique a pour missions de maintenir et développer un tissu économique cohérent en accompagnant les nouvelles entreprises et soutenant les existantes, de soutenir la politique touristique et de valoriser les compétences sédunoises pour rendre la ville attractive.

Depuis 2018, elle s'occupe aussi de la gestion des terrains appartenant à la Ville afin d'assurer un soutien aux entreprises arrivant ou nécessitant une relocation sur le territoire communal.

Personnel

La promotion économique est composée du délégué économique et aux affaires foncières (100%) et d'une collaboratrice administrative (100%).

Afin de travailler de concert avec la chancellerie, les bureaux de la promotion économique ont été relocalisés à l'Hôtel de Ville.

Activités de la promotion économique

Les activités de la promotion économique consistent à la gestion administrative et financière de la section, à donner un support au tissu économique local (endogène), et à être le relais sédunois du développement économique cantonal (exogène).

Les activités 2019 ont porté principalement sur :

- l'accompagnement à la création, l'implantation, le développement et la relocation d'entreprises ;
- la participation au développement territorial ;
- la mise en réseau et la communication à travers notamment l'organisation d'apéritifs économiques et d'événements spécifiques tels que les « entreprises portes ouvertes » ;



- la recherche de locaux commerciaux et terrains disponibles ;
- la participation à l'organisation de manifestations dynamisant la Ville de Sion (sion fête du goût, marché de Noël, germes de Pâques, cœur à cœur...) ;
- la coordination avec les services du développement économique & Innovation cantonal ;
- la collaboration avec les associations professionnelles sédunoises ;
- en collaboration avec les services communaux concernés, le maintien d'une base de données des entreprises actives sur le territoire communal ;
- maintenir le lien entre l'économie et le politique par l'organisation de visites régulières d'entreprises sédunoises.
- la gestion des affaires foncières ;
- la participation à des groupes de travail/commissions et aux séances de coordination internes :

- o Groupe de travail - Commerçants
- o Commission ad hoc Energypolis et autres groupes de travail y relatif
- o Comité et CA de PhytoArk

- o Comité Directeur d'Espace Création
- o Attractivité économique de la Ville
- o Comité Sion terroir urbain
- o Groupe de travail terrains
- o Groupe de travail Ronquoz 21
- o Séance interservices – Urbanisme
- o Groupe de travail sur le règlement des terrasses



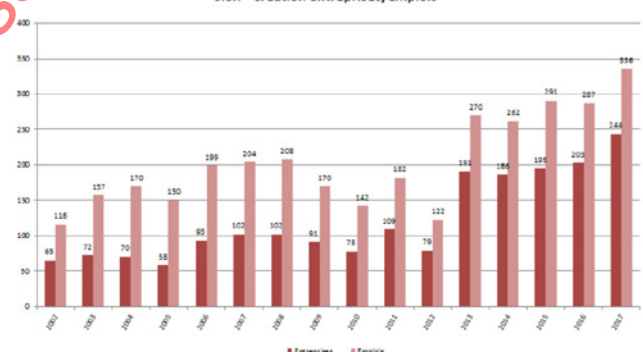
Groupe de travail - Commerçants:

Le Groupe de travail, présidé par le Vice-Président de la Ville est composé d'un représentant de la société des Arts et des Métiers de Sion, d'un représentant de Sion Commerces et Services, d'un représentant des Hôteliers de Sion, de trois directeurs de grandes surfaces localisées à Sion et du délégué économique (secrétaire).

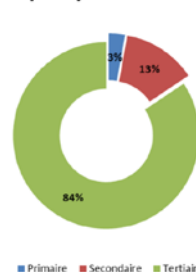
Statistiques des entreprises sédunoises:

La promotion économique, sur la base des données de l'OF5 et de la FOSC, effectue des statistiques, portant sur les mouvements des entreprises (création, liquidation, radiation, transfert etc...)

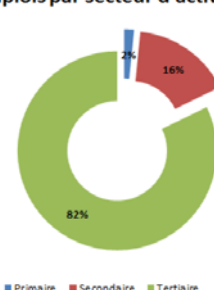
Sion - Création entreprises/emplois



% Entreprise par secteur d'activité



% Emplois par secteur d'activité



Résultats de l'étude du centre-ville commercial de Sion :

Suite à l'étude menée par le Pr. Nicolas Babey, doyen de l'IMVT (Institut du management des villes et du territoire) le conseil municipal a arrêté les axes suivants pour améliorer l'attractivité et le développement commercial du centre-ville:



Recommandations Rapport	QUI	QUAND
1. « Market Place »	Commerçants	Moyen terme
2. Base de données client et carte de fidélité	Commerçants, commune municipale et commune bourgeoise	Moyen terme
3. Création d'une association ad hoc	Commerçants et commune municipale	Court terme
4. Plan d'affectation	Commune	Moyen terme
5. Adaptation des horaires d'ouverture	Communes, canton et syndicats	Moyen à long terme
6. Fusion espaces commerces et espaces restauration	Commune, canton et syndicats	Moyen à long terme
7. Piétonnisation	Commune	Court à moyen terme
8. Campagnes de sensibilisation	Commune et réseau de villes	Court terme

Suivi et inventaire des biens commerciaux / terrains :

La promotion économique joue aussi le rôle d'intermédiaire entre les personnes étant en recherche d'un bien commercial et les agences et privés possédant des biens disponibles. Elle effectue un inventaire régulier des biens libres sur la commune et met en relation les parties.

Le suivi des projets

Energypolis

La signature de la convention d'implantation du pôle EPFL Valais-Wallis en décembre 2012 a posé les bases du projet Campus Valais Wallis, baptisé Campus Energypolis. Ce dernier réunira, à la rue de l'Industrie, d'ici septembre 2020 l'EPFL, la HES-SO Valais Wallis et la Fondation The Ark.



Le Campus Energypolis permettra au Valais de disposer d'une chaîne de valeurs complète de l'innovation en réunissant sous une même bannière la formation, la recherche fondamentale, la recherche appliquée, la mise en réseau des compétences économiques et celles des instituts de recherche.



Cette présence, ainsi que la création du futur quartier de l'innovation, offrira des opportunités d'implantation de start-up et d'entreprises actives dans les domaines concernés ainsi que de nouveaux débouchés professionnels pour des Valaisans hautement qualifiés.

La Ville de Sion, à travers sa participation tant financière que logistique, est un partenaire important du projet.



Sans prendre en compte l'exposition Scientastic, qui a drainé plus de 5000 personnes, l'EPFL Valais Wallis a organisé en 2018 63 visites, événements et conférences suivis par près de 2200 personnes auxquels s'ajoutent les événements organisés directement par les laboratoires.

En 2019 le nombre de personnes employées par l'antenne EPFL Valais/Wallis est passé de 80 à près de 250, 54% domiciliés sur la commune de Sion et 17% dans d'autres communes valaisannes.

La deuxième étape du projet Campus Energypolis, comprenant, à la rue de l'Industrie 19, 21 et 23, la construction de bâtiments dédiés à l'EPFL (650m²), la Haute Ecole d'Ingénierie (HEI) de la HES-SO Valais Wallis (17'543m²) et à la Fondation The Ark (2'000m²) a débuté début 2016. La première volée d'étudiants investira ces nouveaux locaux en septembre 2020.

En addition aux deux étapes précitées, en décembre 2017 un avenant à la convention de 2012 a été signé par les parties. Ce dernier prévoit d'emmener à Sion d'ici 2020 cinq à six chaires supplémentaires aux onze initialement prévues. Courant 2017, le centre d'impression des Ronquoz a été acquis afin d'y implanter cette nouvelle phase du projet et environ 200 postes de travail supplémentaires y verront le jour. Le permis de construire est déposé.

En parallèle, le concours pour le Campus santé a été remporté par le projet Zenithale et le début des travaux est prévu au printemps 2021.

L'engagement considérable de tous les partenaires et acteurs, dont la Ville de Sion, s'avère un gage de réussite dans la réalisation de ce projet.

La promotion économique assure, pour la Ville de Sion, la coordination de la réalisation des projets, son intégration au développement de la Ville ainsi que le positionnement du tissu économique sédunois et des partenaires dans le projet.

L'engagement considérable de tous les partenaires et acteurs, dont la Ville de Sion, s'avère un gage de réussite dans la réalisation de ce projet.

La promotion économique assure, pour la Ville de Sion, la coordination de la réalisation des projets, son intégration au développement de la Ville ainsi que le positionnement du tissu économique sédunois et des partenaires dans le projet.

Cour de Gare

La Ville de Sion cherche à favoriser la réalisation d'aménagements de qualité dans ses différents quartiers. Ici, à Cour de Gare, en partenariat avec le nouvel investisseur global et le Comptoir Immobilier SA, un projet urbain (comprenant des logements, des bureaux, des commerces, un hôtel, une salle de concert/congrès) sera réalisée. Ce quartier sera directement relié à energypolis par une liaison piétonne et cycliste traversant les voies ferrées.

Pour la réalisation de la salle de concert et congrès, un crédit d'engagement de 24,8 millions a été décidé par le Conseil général.



Espace Création



La Ville de Sion a lancé en 2010, avec le soutien de la Banque Cantonale du Valais, l'Espace Création, un laboratoire offrant des lieux adéquats pour le mûrissement d'une idée jusqu'à son assise commerciale.

En 2017, au vu des demandes grandissantes de jeunes sociétés désirant rejoindre cet espace, le conseil municipal a décidé, par la rénovation de l'aile sud de la rue de la Dixence 10, d'augmenter les surfaces mises à disposition.

Le bâtiment est divisé en différents espaces :

- L'espace émergence, qui met à disposition des bureaux, en open space, dédiés aux personnes ayant une idée d'entreprise mais devant encore la faire mûrir.
- L'espace développement, contenant des bureaux individuels dévolus aux entreprises ayant encore besoin de prendre une assise commerciale suffisante pour assurer leur pérennité et la création de nouveaux emplois.
- L'espace hébergement qui accueille des entreprises déjà pérenne mais qui nécessite d'une infrastructure commune.
- L'espace co-working qui met à disposition des places de travail pour une journée ou plus par semaine.
- L'espace Fablab, un lieu ouvert au public où est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.
- L'espace de créativité composé de 4 salles de réunions et conférences pouvant être louées par les entreprises et associations sédunoises.

La gestion quotidienne de l'Espace Création est assurée par l'association Inartis.

La promotion économique est présente dans le comité stratégique et assure la coordination entre l'Espace C et la Ville de Sion. En particulier, elle collabore avec le coordinateur de l'Espace C pour la valorisation des projets hébergés et leur intégration dans le tissu économique sédunois.

Redéfinition des zones d'activités

La promotion économique en collaboration avec le service de l'Urbanisme travaille sur une stratégie de développement économique cohérente et intégrée. La stratégie économique entend mieux utiliser les atouts de la ville et son évolution, en structurant la localisation des activités, sans pour autant adopter une planification rigide. Elle présuppose de rationaliser les zones d'activités, d'augmenter leur qualité, de définir une politique foncière active, d'améliorer la communication et de mettre à disposition des outils adaptés.



Lancement de la marque territoriale

IMPULSION

Afin de fédérer une communauté partageant une même vision de Sion, une même envie de promouvoir la Ville et une même ambition de travailler ensemble dans le but d'initier de nouvelles dynamiques territoriales, la Ville a lancé en 2019 la marque territoriale

Cette marque est ouverte tant aux entreprises qu'aux particuliers partageant les valeurs de Sion.

Plus d'informations disponibles sur : www.marque-sion.ch

Sion terroir urbain

La Ville de Sion soutient la mise en valeur du goût, de la gastronomie et de son terroir. Dans ce sens, elle a chargé son service de la promotion économique et l'Office du Tourisme d'encourager et valoriser les différentes initiatives promouvant ces aspects.

En 2019 les actions se sont portées sur le soutien aux manifestations telles que le Jardin des Vins, le Palp Festival, Sion Fête du Goût, maire aux fourneaux, le Grand-Marché de Pâques ou encore la buvette de l'Entre-Deux sur la place Maurice Zermatten, ainsi qu'au soutien d'actions promotionnelles menées afin de soutenir les activités labélisées Sion Terroir Urbain.



TOURISME

Office du Tourisme (OT) / Société de Développement (SD) de Sion

Office du Tourisme (OT) / Société de Développement (SD) de Sion

L'organisme officiel du tourisme sédunois se réunit deux fois l'an en assemblée générale pour présenter et soumettre à ses membres et aux autorités ses objectifs, ses budgets, ses activités et ses comptes. Durant l'année, son Comité et Comité directeur définissent la stratégie qui est ensuite appliquée par l'Office du Tourisme de Sion.

La SD et son OT sont composés de personnes qui incarnent le tourisme sédunois et contribuent, par leur travail et leur engagement, à son développement. Il s'agit notamment de :

Le comité Directeur	nom / prénom	fonction	
Président	Bitschnau Christian	Municipalité	Vice-pdt Ville Sion
Vice-Président	Rampone François	Hôtellerie et parahôtellerie	Pdt Hôteliers de Sion
Membres	D'Andrés Aurélien	Associations culturelles	Dir Hie Ecole de Musique
	Vouillamoz Raphaël	Commerçants	Pdt Commerçants de Sion
	Dumoulin Frédéric	Associations du terroir	Pdt Encaveurs de Sion
Le comité Membres			
	Bornet Gilles	Assoc. Arts et Métiers	
	Klinger Bettina	Tenanciers de camping	
	Chou Jacqueline	Cafetiers – restaurateurs	
	Lamon Sébastien	Féd. Sociétés Locales	
	Deppier Laure	Bourgeoisie de Sion	
	Schmid Carole	Municipalité	

Les collaborateurs de l'OT

(7 personnes, pour un équivalent plein temps de 540%)

Sélection des principaux dossiers 2019 :

Logo Office du Tourisme : l'OT a changé de logo, tout comme Sion Commerces et Services et l'Association des Hôteliers de Sion qui se sont inspirés de celui de l'Association des Encaveurs de Sion. Les Arts et Métiers de Sion et les Cafetiers restaurateurs en feront de même.

Brochure générale : l'OT a totalement repensé le graphisme et le format de sa brochure générale qui est imprimée à 20'000 exemplaires. Distribuée au guichet de l'OT, sur des présentoirs placés dans les commerces de la ville et par des partenaires touristique valaisans, elle est un outil important de communication.

Accueil : L'Association des Encaveurs de Sion, l'Association des Hôteliers de Sion et l'OT ont cofinancé la réalisation de 2'000 bouteilles de Fendant, décorées aux couleurs de Sion et qui seront remises aux clients des hôtels de la capitale.

Sion & Wine Tour : Le succès continue pour ce produit de l'OT lancé en 2017 en collaboration avec l'Association des Encaveurs de Sion. De 34 départs en 2017 (soit 99 personnes), la fréquentation a passé à 99 départs en 2018 (soit 594 personnes) et à 162 départs en 2019 (soit 1084 personnes).

En plus de ce succès commercial, le Sion & Wine Tour a reçu le 1er Prix « Catégorie Découverte et Innovation » dans le cadre du Prix Suisse de l'oenotourisme. Et, plus récemment, à Bordeaux, le résultat du concours Best of Wine Tourism public choice Award a déterminé le podium suivant :

- Winner : The Wine House Hotel – Quinta da Pacheca (Porto)
- Runner-Up : Bodegas Murua (Bilbao)
- 2nd Runner-Up : Sion & Wine Tour.

Le Sion & Wine Tour s'est ainsi classé 3ème sur 65 dossiers internationaux !

Sion'dégriffé : Il s'agit d'une action commune entre Sion, Commerces et Services (SCS) et l'OT pour dynamiser le shopping au centre-ville et faire découvrir la ville. L'offre comprend un bon d'achat et la Balade découverte et gourmande. Cette collaboration est soutenue par les hôteliers de Sion qui accordent un rabais de 20% aux détenteurs du pass « Sion'dégriffé ».

Couvent des capucins : Depuis 2017, des visites guidées sont organisées au Couvent des capucins, propriété de la Bourgeoisie de Sion, pour le plus grand plaisir de la clientèle locale et des amateurs d'architecture. L'OT va développer la communication autour de cette offre unique (cet édifice est classé aux biens d'importance nationale).

Marathon des Saveurs : Le 19 octobre 2019 a eu lieu le 1er Marathon des Saveurs entre Sion et Salgesch, avec 365 participants (80% hors canton dont 70% suisse-allemandique). 5 postes gourmands étaient répartis sur le parcours dont 1 à Sion qui proposait des vins et mets du terroir comme le Fendant, la Dôle et le plat valaisan. Ceux-ci furent très appréciés par les coureurs. Les organisateurs espèrent accueillir 600 personnes en 2020 et 1'000 en 2021 !

Communication : Afin de promouvoir au mieux Sion et son offre touristique, l'OT cherche à développer les canaux de communication notamment par :

- Des publiereportages dans le Journal de Sion, le Nouvelliste... et hors canton
- Une présence sur le terrain comme par exemple au Marché de Noël à Sion ou chez un autocariste à Genève (Vos Voyages)
- L'utilisation des réseaux sociaux
- Le marketing digital

L'OT travaille également sur un projet original :

Le Petit Peuple de Sion

Un dessinateur, M. François Maret, a imaginé « le Petit Peuple ». Ce sont des créatures mystérieuses et souvent invisibles qui habitent la ville depuis des temps immémoriaux et connaissent les secrets de son passé. Le Petit Peuple est constitué de différentes tribus qui ont chacune leur mode de fonctionnement. L'Ambassadeur du Petit Peuple auprès des humains est Malisco, gardien des clés de la vieille ville et membre de la tribu des Toup partout.

Volonté de la SD : créer un produit touristique fort, 4 saisons, destiné aux familles

Un projet : Mme Marie-France Hendrikx, de la société Anadeo and Co, a été mandaté pour monter un concept dont les objectifs sont :

- Faire découvrir les recoins insolites de la vieille ville
 - o création de la première offre de l'Office du Tourisme faisant appel aux nouvelles technologies. Le Petit Peuple de Sion est appelé à être le produit phare visant le **public familial de 5 à 105 ans**
- Faire une pause - prendre le temps de regarder et d'écouter les beautés qui nous entourent - accepter de laisser place à notre imaginaire et retrouver l'état d'esprit de notre enfance.
- Entrer dans un monde magique grâce à un guide pas comme les autres qui ouvre les portes d'un univers fantastique.
- Goûter à la « dolce vita » sédunoise - flâner dans les rues de la vieille ville et apprivoiser les secrets du Petit Peuple de Sion et de ses tribus cachées pour découvrir des aspects insolites du patrimoine architectural et historique.

L'OT est ouvert 6 jours sur 7 et 7 jours sur 7 en été. Son personnel vous accueille volontiers à la Planta pour plus d'informations.

Le site www.siontourisme.ch et les pages Facebook et Instagram Sion Tourisme valorisent également les beautés de la capitale du Valais.

EAU ET ENERGIE

Généralités

La Ville de Sion a confié par mandat, à l'Energie de Sion-Région SA (esr) l'exploitation et la maintenance des réseaux d'eau et de gaz naturel, la gestion des ressources énergétiques de la Ville ainsi que la gérance d'immeubles. Les décisions relatives à ce mandat restent de la compétence communale.

Portefeuille électrique

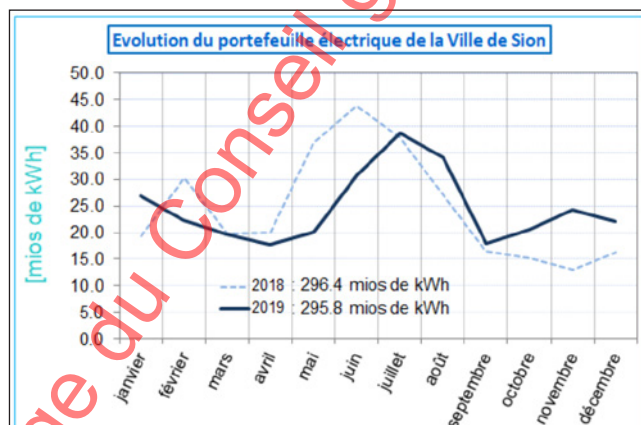
La Ville de Sion possède des participations dans des sociétés de production d'énergie électrique, à savoir : Electricité de la Lienne SA (ELSA), Lizerne et Morge SA (LMSA), Leteygeon SA, Forces Motrices de Mattmark SA (KWM), AKEB-Bugey (nucléaire français), Forces Motrices de la Borgne SA (FMdB) et Première Dixence.

La production peut fluctuer fortement sur les mois et les années. En 2019, la production se situait légèrement en dessous de 296 millions de kWh (295.8). Elle est légèrement en baisse par rapport à celle de 2018 qui était de 296.4 millions. La part hivernale était de 39% en 2018 et de 46.% en 2019 . »

ENERGIE DE LA VILLE DE SION EN MILLIONS KWH	ETE	HIVER	ANNEE
ENERGIE 65 kV			
Energie de Bugey	27.4	39.4	66.8
Energie de Mattmark	46.0	39.9	85.9
Energie de Lienne	26.4	38.3	64.7
Energie de Lizerne et Morge	48.1	12.0	60.1
Energie de restitution de Lizerne	0.0	0.0	0.0
Energie EOS, 1ère Dixence	0.7	1.9	2.6
Energie de «Bramois Energie»	0.2	0.1	0.3
Energie de Bramois (FMdB)	0.7	0.2	0.9
	149.5	131.8	281.3
ENERGIE 16 kV			
Leteygeon, Beulet et Sionne	8.9	3.4	12.3
Energie RPC (Combette, Purgatoire I & II)	0.6	0.5	1.1
	9.5	3.9	13.4

ENERGIE 400 V

Couplage chaleur- force ESR	0.0	0.1	0.1
Couplage chaleur- force STEP	0.3	0.6	0.9
Solaire	0.1	0.0	0.1
	0.4	0.7	1.1
TOTAL	159.4	136.4	295.8



Eau potable

Promotion de l'eau potable

Six ans après la sortie de sa première carafe d'eau, la Ville de Sion poursuit son opération autour de cette ressource précieuse qu'est l'eau potable en regroupant ses nombreuses actions de sensibilisation sous la marque « L'eau de Sion » pour un impact encore plus fort.

La nouvelle marque

L'eau de Sion était connue sous cette appellation mais ne bénéficiait pas d'une identité propre. Dans la ligne de la nouvelle marque territoriale de Sion, elle s'affranchit et se dote d'un univers visuel tout en fraîcheur. La nouvelle signature « L'impulsion naturelle » marque ici la volonté de renforcer le message d'une consommation responsable de l'eau dans le cadre d'un développement durable au quotidien.

« L'eau de Sion » a maintenant sa page Facebook et son site dédié : eaudesion.ch. Ces nouveaux supports de communication ont pour objectifs de renforcer la valorisation des différents messages et de créer une proximité plus grande, mettant ainsi en valeur les actions de promotion de l'eau réalisées tout au long de l'année.

Les carafes

La première carafe, sortie en 2013, a été redessinée. La nouvelle version se veut plus colorée et plus fraîche. Elle est habillée du nouveau logo « L'eau de Sion » ainsi que de la lettre « S » qui symbolise la marque territoriale sédunoise « Impulsion ».

Ces carafes, offertes aux cafetiers-restaurateurs, continuent d'être plébiscitées par ces derniers. Cette promotion sera renforcée en 2020.



La Ville de Sion a proposé, comme chaque année, une édition annuelle limitée. Pour cette sixième édition spéciale, la Ville de Sion a choisi l'édhéa, école de design et haute école d'art du Valais, pour donner vie à sa carafe. Ce design a été sélectionné parmi une trentaine de projets proposés par deux classes de la première année en graphisme. Le jury a relevé l'excellent travail des étudiants de l'édhéa. Le thème imposé était « impulsion » et c'est le projet de Camille Graf, 18 ans, qui a été sélectionné pour l'habiller. Le jury a été séduit par l'originalité de son travail qui met en évidence le rôle de l'eau en ville : « Mon travail fait référence aux différents états de l'eau et intègre divers symboles de Sion et du Valais » explique Camille.



Journée de l'eau

La quatrième édition de la Journée de l'eau, organisée le 18 août 2019 au domaine des Iles sur le thème « l'eau et le bien-être » a attiré plus de 2000 personnes. Une exposition didactique, ainsi qu'une chasse au trésor géante, ont été mises sur pied pour sensibiliser les participants au rôle joué par l'eau dans la santé. L'objectif de promotion de l'eau de Sion que vise cette manifestation a une nouvelle fois été pleinement atteint.





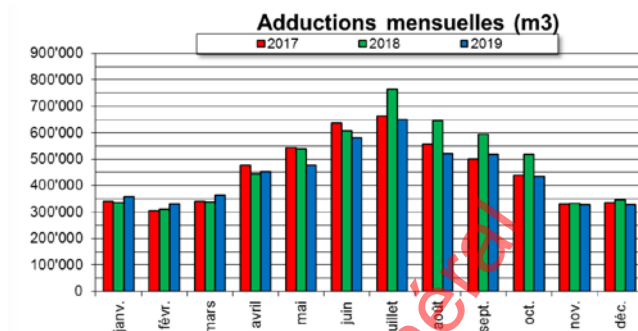
Autres actions autour de l'eau

En 2019, la Ville de Sion a poursuivi son soutien en Bolivie au programme de l'association Solidarité'eau de Caritas visant à créer des infrastructures et à informer les populations pour un approvisionnement en eau potable.

La pose de fontaines dans les cours d'écoles de la commune a également été étendue et a été accueillie avec enthousiasme par les établissements scolaires.

Production

La production d'eau potable de la Ville de Sion est présentée dans le graphique suivant:



La répartition entre eaux de source et eaux souterraines reflète les conditions météorologiques. Au final, l'adduction d'eau se présente de la façon suivante:

Adduction en m ³	2017	2018	2018	Variation (2019-2018)
Eaux de sources	2'709'102	3'856'956	3'856'956	4.16%
Eaux souterraines	2'859'133	2'156'450	2'156'450	-36.57%
Total	5'568'235	6'013'406	6'013'406	-10.45%

En 2019, le pompage de la nappe phréatique représente 25.40% de l'apport total, contre 35.86% en 2017.

Échanges avec les communes avoisinantes

Les échanges d'eau potable avec les communes avoisinantes sont désormais bien établis et permettent à chaque commune de valoriser au mieux ses ressources hydrologiques.

En 2019, les volumes totaux achetés aux communes d'Arbaz, Vex, Conthey, Grimisuat, Mont-Noble et Savièse se montent à 2199423 m3 (contre 1'554'419 m3 en 2018) et 63067 m3 ont été vendus à la commune de St-Léonard (contre 183'934 m3 en 2018).

Turbinage de l'eau potable

La Ville de Sion possède 4 installations de turbinage de l'eau potable situées rive droite de la Sionne qui injectent leur production dans le réseau électrique de l'esr.

En 2019, ces installations ont produit 1.313 GWh d'électricité:

Production en kWh	2017	2018	2019
Sionne	220'956	305'636	230'708
Combette	384'636	556'719	466'035
Purgatoire	379'332	558'687	459'447
Purgatoire Savièse	212'910	181'314	157'602
Total	1'197'834	1'197'834	1'313'792

Réseau

Lors de l'année 2019, 52 fuites d'eau ont été recensées et réparées sur le réseau principal et sur les branchements privés (contre 75 en 2018).

En 2019, 6'802 m de conduites principales en PE ont été posées (10'284 m en 2018). Les principales conduites posées sont les suivantes:

Sion - Remplacement conduite Fonte par Pe Ø 200
 Sion - Remplacement conduite Fonte par Pe Ø 200
 Salins - Construction nouveau réseau Pe Ø 160
 Salins - Remplacement conduite Fonte par Pe Ø 160
 Arbaz - Construction Adduction Eau Pe Ø 160
 Sion - Remplacement conduite Fonte par Pe Ø 200
 Sion - Remplacement conduite fonte par Pe Ø200,
 Sion - Remplacement conduite fonte par Pe Ø160,
 Sion - Remplacement conduite fonte par Pe Ø200,
 Sion - Remplacement conduite fonte par Pe Ø200,
 Salins - Remplacement conduite fonte par Pe Ø110,
 Bramois - Remplacement conduite Fonte par Pe Ø 160

Le réseau principal d'eau potable atteint désormais une longueur totale de 222km.

Il se compose :

- à 54.5 % de conduites en PE
- à 3.3 % de conduites en acier
- à 41.2 % de conduites en fonte
- à 1.0 % de conduites de matière indéterminée

Branchements

En 2019, 51 nouveaux branchements privés d'eau potable ont été installés.

Qualité de l'eau

La qualité de l'eau potable distribuée à Sion est globalement excellente. Les contrôles de la qualité de l'eau potable distribuée à Sion sont réalisés conformément aux lois et directives en vigueur. Ils suivent un programme annuel qui a été validé par nos autorités.

En 2019, tous les contrôles prévus ont été réalisés et le Laboratoire cantonal a procédé à :

- 285 analyses bactériologiques
- 100 analyses chimiques.

A l'exception de quelques rares anomalies (corrigées par un second prélèvement) toutes les analyses réalisées montrent des résultats conformes aux exigences légales.

Exploitation thermique de la nappe phréatique

L'Energie de Sion-Région SA, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Sion, a instruit les demandes d'exploitation thermique de la nappe phréatique de la commune pour les pompes à chaleur. Ainsi, en 2019, 5 dossiers ont été analysés avec à la clé une concession d'utilisation de la nappe.

Eclairage public

La Ville de Sion ainsi que les communes actionnaires confient leurs travaux d'éclairage public (installation et entretien) à esr inside SA. Lors des nouvelles constructions, des rénovations de l'éclairage ou de l'entretien du réseau, l'emploi généralisé de sources lumineuses LED permet de notables économies d'énergie. En effet, l'ancienne technologie à vapeur de mercure installée sur des luminaires éclairant à 360° a fait place à des éclairages LED dirigés uniquement sur la chaussée avec, à la clef, des économies d'énergie par point lumineux pouvant aller jusqu'à un facteur de 8 et une lumière beaucoup moins intrusive, de plus il y a un abaissement de l'éclairage en milieu de nuit. Le design ainsi que la qualité de la lumière des nouveaux candélabres correspond au cahier des charges du plan lumière de la Ville.

Chaque dernier samedi du mois de mars à 20h30, heure locale, a lieu la traditionnelle « Earth Hour ». Des millions de personnes dans le monde entier éteignent leurs lumières le même soir, pendant une heure, en faveur de la protection de l'environnement et des économies d'énergie. La ville de Sion et l'esr se sont joints une nouvelle fois à cet événement. Avant tout, l'Earth Hour est une action symbolique dont l'objectif est de motiver la population à agir en faveur de l'environnement.

La ville de Sion et l'esr s'engagent en plongeant dans le noir des sites et des bâtiments emblématiques :

- Les châteaux de Valère et de Tourbillon
- La Tour du chien
- Le bâtiment et le shop esr

La Ville de Sion, en étroite collaboration avec esr inside, a présenté « De Feu et de Glace », l'édition 2019 de sa désormais traditionnelle mise en lumière et en musique du bâtiment de la place du Midi 20. Après les 4 saisons, l'évolution de l'architecture au cours des siècles et le Jour et la Nuit, l'animation 2019 a plongé le spectateur dans une fable épique spectaculaire autour de la glace et des flammes. Deux sociétés ont collaboré à la création de cette projection unique. Lumen Création, de Renens s'est alliée à Manhattan Audio, entreprise basée à Sion pour développer ensemble ce mapping architectural.



place du midi - Crédit photo Isabelle Favre



remparts - Crédit photo Isabelle Favre



place du midi - Crédit photo Isabelle Favre

Education et culture

EDUCATION

GÉNÉRALITÉS

Statistiques 2019

En août 2019, les écoles sêdunoises ont groupé 2558 élèves, sous la conduite de 293 maîtres.

	Nombre d'élèves	Variations par rapport à 2018
33 classes de 1 ^{re} et 2 ^e Harmos	610	0
101 classes de 3 ^e à 8 ^e Harmos	1948	-11
2 classes d'adaptation 1	11	+2
1 classe de malentendants-sourds	4	0
5 classes d'adaptation 2 (Bruyère)	29	0
1 classe de l'hôpital		

ne sont pas compris dans cette statistique les élèves fréquentant les classes AI décentralisées.

Les classes d'observation ont été fermées en juin 2019 (les élèves sont répartis dans les classes de la Ville)

Le nombre de classes a évolué comme suit :

- 1^{re} et 2^e Harmos + 1 classe à Châteauneuf
- 0.5 classe à Gravelone allemande
- 0.5 classe à Salins
- 3^e à 8^e Harmos - 1 classe au Sacré-Cœur
- 1 classe à Gravelone

Personnel enseignant

- 26 enseignants ont quitté les écoles communales en juin 2019 :
- 10 démissions
- 16 départs à la retraite
- 15 nouveaux collaborateurs sont entrés en fonction en août 2019.

ADMINISTRATION

Commission consultative des écoles

Pour l'année 2019, la commission consultative des écoles, présidée par M. Sébastien Gattlen, se compose de M. Jean-François Maillard, représentant du clergé, de Mme Ursina Balmer, représentante de la commission scolaire allemande, de Mme Anne-Laure Coupy, représentante des enseignants de la Ville de Sion, de Mme Sabrina Dayer, représentante de l'association des parents d'élèves, de Mme Christel Jost, déléguée à l'intégration des étrangers et de M. Jean-Pierre Meyer, directeur des écoles.

La commission scolaire s'est réunie à 3 reprises. En plus des questions qui concernent la marche normale des classes, elle a traité entre autres les thèmes suivants :

- gratuité scolaire
- organisation scolaire
- organisation scolaire des 1H et 2H dès 2020-2021
- tirage au sort pour les classes bilingues...

CLASSES 1^{RE} HARMOS À 8^E HARMOS

Classes de 1^{re} et 2^e Harmos (1^{re} et 2^e enfantine)

610 élèves fréquentent 33 classes (moyenne 18.5). En 2018, 33.5 classes groupaient 610 élèves.

La répartition, par degrés, se présente comme suit :

1 ^{re} Harmos	297
2 ^e Harmos	313

Pour rappel, les élèves de 1^{re} Harmos vont à l'école à mi-temps, soit tous les matins (lundi-mardi-jeudi et vendredi).

Classes de 3^e à 8^e Harmos (1^{re} primaire à 6^e primaire)

L'effectif total des classes de 3^e Harmos à 8^e Harmos françaises, bilingues et allemandes est de 1948 élèves.

2019/2020	101 classes avec 1948 élèves	moyenne : 19,28
2018/2019	101 classes avec 1959 élèves	moyenne : 19,39

La répartition par degrés se présente comme suit :

Degré	Elèves
3 Harmos (P1)	308
4 Harmos (P2)	301
5 Harmos (P3)	335
6 Harmos (P4)	321
7 Harmos (P5)	348
8 Harmos (P6)	335
Total	1948

17 classes comportent 2 degrés et 1 classe comporte 3 degrés.

Filière bilingue

Les 16 classes de 1H à 8H sont fréquentées par 328 élèves.

Classe d'observation

Les 2 classes d'observation ont été fermées en juin 2019 et les élèves répartis dans les centres scolaires de la Ville.

ENSEIGNEMENT SPECIALISE

Appui, structure de langage, ressources « comportement » (enfants avec difficultés scolaires nécessitant une prise en charge passagère)

- 341 périodes, soit 10.7 EPT, répartis dans les centres scolaires de Sion pour les appuis pédagogiques intégrés, les prises en charge particulières liées aux difficultés de langage et les difficultés comportementales.
- 25 enseignants.

Appui pédagogique intégré

- **Appui pédagogique intégré** pour enfants en difficulté scolaire dans leur classe primaire, nécessitant une prise en charge individuelle ou par petits groupes sous forme d'appui d'une heure par semaine environ.
- **Programme adapté** pour enfants en difficulté scolaire importante dans leur classe primaire, nécessitant une prise en charge individuelle sous forme d'appui d'une à trois périodes par semaine environ et ceci pour une ou plusieurs branches essentielles (français ou mathématique).

Structure regroupement programme adapté généralisé

- Ouverture de cette structure dès l'année scolaire 2019-2020.
- Mise en place d'un lieu de regroupement de deux matinées au centre du Sacré-Coeur pour quinze à vingt élèves ayant des difficultés scolaires globales importantes.
- Le français et les mathématiques sont les branches essentiellement travaillées en regroupement. Les élèves de la structure sont accompagnés ponctuellement dans leur classe « ordinaire » par un enseignant spécialisé. Toutes les branches peuvent être adaptées.
- Cette structure permet de répondre aux difficultés des élèves en s'adaptant à leur rythme de progression et en répondant au mieux à leurs besoins. Cette pratique se veut intégrative car les élèves sont en grande partie scolarisés sur leur lieu de vie.

Structure de langage (complément de l'appui)

- Ouverture de cette structure dès l'année scolaire 2009-2010.
- Mise en place d'un lieu de regroupement d'une à deux matinées au centre de Gravelone pour une vingtaine d'élèves de Sion avec des compétences intellectuelles normales, mais ayant d'importantes difficultés de langage oral et/ou écrit demandant un soutien scolaire spécifique, additionné à un traitement de logopédie.
- Structure unique sur le plan romand répondant à une politique intégrative permettant aux enfants de demeurer pour la majorité de leur temps scolaire dans leur environnement social et scolaire, puisqu'ils ne sont regroupés que pour une à deux matinées par semaine dans la structure de langage de Gravelone.

Ressources « comportement »

- Ouverture de cette structure dès l'année scolaire 2011-2012.
- Mise en place d'une aide apportée sous forme d'une ressource, de conseils ou d'interventions en classe par un enseignant spécialisé.
- Aide dans la gestion des enfants posant d'importantes difficultés de comportement

Classes de malentendants

(enfants avec déficience auditive reconnue par l'AI)

Malentendants

Classe de sourds : regroupement d'enfants malentendants au sein d'une classe au centre des Collines :

- 4 élèves.
- 1 poste et 6 périodes d'heures d'enseignement spécialisé.
- Intégrations partielles dans les classes primaires des Collines et du CO de St-Guérin.
- Prise en charge du temps de midi et transports assurés par le Centre pédagogique de Sion.
- Equipe thérapeutique (logopédiste et psychomotricienne) au sein de l'école.

Soutien pédagogique spécialisé :

appui spécialisé dans le milieu scolaire ordinaire.

- 18 élèves intégrés dans leur classe d'origine, mais nécessitant une aide spécifique dans le domaine de la communication par signes.
- 2 postes et 6 périodes en primaire d'enseignement spécialisé et 23 périodes au CO.
- Valais romand concerné.

Concept surdité : mise en place officielle d'un concept surdité cantonal, avec dans un premier temps, le Valais romand exclusivement. Concept visant une meilleure prise en charge scolaire et thérapeutique, un meilleur suivi et un meilleur dépistage. Nomination d'une coordinatrice appelée à renforcer le soutien aux élèves, aux enseignants et aux divers partenaires de la surdité.

Classe d'adaptation

(principalement des enfants diagnostiqués avec un $QI < 70$)

Classes d'appui renforcé (anciennement adaptation décentralisées)

- 53 élèves intégrés dans leur classe régionale et bénéficiant de 4 à 11 périodes d'aide et d'appui par une enseignante spécialisée.
- Prises en charge de mesures thérapeutiques sur le temps de classe : logopédie, psychomotricité, suivi psychologique par le SMSPP de Sion ou le CDTEA ou de mesures médicales : physiothérapie ou ergothérapie.
- 355 périodes d'appui spécialisé en primaire, soit 11.1 EPT et 28 périodes au CO, soit 1.1 EPT.
- 30 enseignants spécialisés.
- 15 communes concernées (25 élèves pour la commune de Sion).
- 22 stagiaires engagés (maturité ECG)

Classes d'adaptation 1

- 34 élèves (10 en primaire et 24 au CO) regroupés dans 6 classes à effectif réduit, nécessitant généralement une faible prise en charge thérapeutique.
- 2 postes en primaire en primaire et 4 postes au CO
- Intégrations partielles aux Collines et au CO de St-Guérin.
- Accompagnement à midi au foyer et transports assurés par le CPS.
- 6 stagiaires engagés (maturité ECG)

Classes d'adaptation 2 (La Bruyère)

- 29 élèves répartis dans 5 classes, nécessitant une prise en charge globale importante et pluridisciplinaire : classe, logopédie, psychomotricité, physiothérapie et musicothérapie.
- 5 postes
- Intégrations partielles dans les classes enfantines et primaires de la Bruyère.
- Investissement dans des projets (accueillir la différence, rêves de gosse, ...) avec les classes ordinaires du centre.
- Accueil à midi et transports.
- Equipe thérapeutique au sein de l'école.
- Engagement de deux éducatrices à temps partiel et d'une ASE pour la mise en place de projets d'accueil et le suivi des activités d'autonomie, de repas et de détente.
- 5 stagiaires engagés (maturité ECG)
- Engagement d'une éducatrice en formation HES
- Intégration aux grands projets de la Ville (jardin des Neiges / course de Noël...)

Structure TSA -appelé anciennement TED- (enfants nécessitant une prise en charge spécifique partielle et passagère)

Structure TSA «trouble du spectre autistique» 28 élèves pris en charge à raison de 1 à 4 demi-journées par semaine dans le bâtiment de l'école de la Bruyère et à Corin.

- Structure ayant pour but le travail avec des enfants atteints d'un trouble autistique ou d'un autre trouble envahissant du développement. Elle est consacrée aux enfants scolarisés dans les écoles ordinaires ou spécialisées du Valais romand.
- Structure novatrice et visant la prise en charge directe d'enfant et la «ressource» à travers des services d'observation, d'évaluation et de conseils.

Aide pédagogique (enfants nécessitant une prise en charge pour l'accomplissement des tâches scolaires à réaliser à la maison)

Principe de l'aide

(deux prises en charge d'une heure chacune par semaine)

Principe de l'aide (deux prises en charge d'une heure chacune par semaine)

- Lorsqu'un enfant est en risque d'échec scolaire et que le milieu familial n'est pas apte à répondre aux besoins d'accompagnement et d'aide pour les devoirs et leçons, un soutien peut être apporté par la Ville. Toutes les demandes sont transmises par le biais des titulaires de classe.
- Pour répondre à ces besoins, la Ville fait appel à des étudiants du collège, de l'école de commerce ou de l'école de culture générale, parfois à des mamans ou des grands-mamans.
- Cette prise en charge est rémunérée en partie par la Ville et en partie par les parents du bénéficiaire.

- Près d'une centaine d'enfants a bénéficié durant cette année de cette aide pédagogique.
- Une septantaine d'étudiants ou d'adultes apporte ce soutien scolaire.

Classe des hôpitaux

Deux enseignantes interviennent auprès des élèves absents de l'école pour raison de maladie : Mmes Corine Massy (12 périodes) et Brigitte Doggwiler (plein temps).

Lieux d'intervention lors de l'année scolaire 2017-2018:

- **En Pédiatrie à Sion**, Centre Hospitalier du Centre du Valais.
- **Au Service de Psychiatrie et de Psychothérapie pour l'Enfant et l'Adolescent** à Sierre, unité d'hospitalisation et unité de jour.
- **A la Clinique de Réadaptation SUVA**, durant 1 mois, pour une élève de 10 CO ES et durant 3 semaines pour une élève de 11 CO.
- **Au domicile d'élèves:**
- A Sion, pour un élève de 7H, durant 6 semaines réparties sur l'année scolaire.
- A Grimisuat, pour une élève malade chronique de 3H suivie à l'hôpital toute l'année scolaire, 2 interventions.
- A Sierre, pour un élève de 10 CO, durant 3 mois, accompagnement du domicile au cycle d'orientation.
- A Conthey, pour une élève de 11 CO, durant 1 mois.
- A Savièse, pour une élève de 10 CO, durant 2 ½ mois.
- A Conthey, pour une élève de 10 CO, durant 1 ½ mois.
- **Au CO de Derborence**, durant 3 semaines, pour une élève de 11 CO en rupture scolaire.
- **Au CO de Savièse**, durant 2 mois, irrégulièrement, pour une élève de 10 CO en réintégration scolaire.
- **Au CO de Collombey**, 2 jours, accompagnement de l'hôpital au CO, pour une élève de 11ème en réintégration scolaire suite à une hospitalisation.
- **Au CO de St.Guérin-Sion**, 2 semaines, accompagnement de l'hôpital au CO, pour une élève de 9ème en réintégration scolaire suite à une hospitalisation.
- **A l'ECCG de Sierre**, pour une élève hospitalisée, à l'essai dans cette école, en vue d'une intégration l'année scolaire suivante.

Nombre d'élèves nouveaux enregistrés durant l'année scolaire et pris en charge pour des durées variables, parfois à plusieurs reprises dans l'année : 60.

Répartition des élèves selon les degrés scolaires:

77 % élèves du CO et plus âgés
(Collège/ ECG/ EPP/ Pré-appr. / élève déscolarisé)

23 % élèves du primaire.

Nombre moyen d'élèves suivis par semaine: 13

Durée de prise en charge des élèves:

1 an et plus	: 2
8 mois et plus	: 1
7 mois et plus	: 2
6 mois et plus	: 1
5 mois et plus	: 4
4 mois et plus	: 3
3 mois et plus	: 4
2 mois et plus	: 12
1 mois et plus	: 9
de 15 jours à 1 mois n.c.	: 6
moins de 15 jours	: 16

38 élèves ont donc bénéficié d'un suivi scolaire de longue durée, soit durant un mois et plus.

Répartition des élèves selon les différentes pathologies:

75 % des jeunes qui bénéficient de l'enseignement à l'hôpital souffrent de problèmes psychologiques / psychiques ; 8 % des élèves suivis ont des maladies chroniques / oncologiques ; 5 % ont des problèmes découlant de l'orthopédie / traumatologie et les 12 % restant se situent dans les autres domaines de la médecine et chirurgie pédiatriques.

ORGANISATION DE L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

MEDIATION SCOLAIRE (Stéphane Germanier)

Coordination de la scolarisation des élèves de langue étrangère

Intégration des élèves de langue étrangère – cours de soutien

La Ville de Sion dispose de 109 périodes hebdomadaires pour les cours de soutien : 98 périodes de 45' de soutien permanent ; 11 périodes de 45' de soutien non permanent. 104 élèves ont été inscrits à ces cours dont 16 temporairement. 52 ont suivi les cours de niveau I, réservés aux débutants et 52 ceux de niveau II, pour les avancés. Les nationalités suivantes sont les plus représentées : Syrie (19), Erythrée (17), Portugal (13), Afghanistan (10), et Italie (9).

Les cours de soutien de français sont organisés dans les 12 centres scolaires suivants :

Bramois – Champsec – Vissigen – La Bruyère – Châteauneuf – Collines – Gravelone – Platta – Sacré-Cœur – Blancherie – Sous-le-Scex – Pont-de-la-Morge.

Le groupe des enseignants de soutien se compose ainsi : Géraldine Carron-Darbellay, Christine Héritier, Romain Favre, Michel Godenzi, Cristina Werlen, Fabienne Rothen, Victor Emery, Marie-Christine Glassey Michielian.

Les enseignants de soutien sédunois se réunissent environ une fois chaque six semaines pour partager soucis, satisfactions, informations et adapter régulièrement leurs stratégies d'action à l'évolution de la situation.

Les enseignants de soutien engagés donnent tous satisfaction aux différents titulaires et leur bon esprit de collaboration favorise un travail efficace, ainsi que l'intégration harmonieuse de la grande majorité des élèves migrants.

Les élèves qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ne partagent pas le même alphabet que nous représentent le plus grand défi et méritent une attention encore plus soutenue.

Collaboration avec les enseignants de langue et culture d'origine (LCO)

La collaboration avec les enseignants LCO se poursuit au rythme d'une rencontre par an. Elle suscite de riches échanges et favorise une meilleure prise en charge des élèves en difficultés.

Quatorze communautés organisent des cours de langue et culture d'origine et les dispensent dans des salles mises à disposition par la Direction des écoles.

Collaboration avec le service du contrôle des habitants et celui des sports, de la jeunesse et des loisirs

Durant l'année, des rencontres régulières avec Mme Christel Jost (préposée à l'intégration), M. Valentin Lonfat (Service de la jeunesse), Mme Céline Moulin et MM Julien Rey, Valon Zhubi (éducateurs de rue, centre RLC) ont favorisé une approche plus systémique de l'intégration.

Accompagnement mère-enfant (projet développé en partenariat: Direction des écoles de Sion / le Centre Suisses-Immigrés « CSI »)

Présentation

L'accompagnement mère-enfant a pour but de faciliter l'intégration des familles migrantes confrontées aux exigences du système scolaire valaisan. Ce projet est proposé aux élèves migrants de l'école primaire qui se trouvent en difficultés.

Buts

- Soutenir la mère et l'enfant face aux exigences du système scolaire
- Impliquer la mère dans le suivi de l'enfant à l'école afin qu'à terme elle assure elle-même l'accompagnement

- Créer un lien entre l'école et la famille : l'accompagnant peut remplir le rôle de médiateur
- Responsabiliser l'enfant face à son rôle d'élève (réalisation des tâches, autonomie, etc.)

Relations avec d'autres projets du Centre Suisses-Immigrés
Les femmes migrantes impliquées dans cette démarche se voient proposer des possibilités d'ouverture sur la société d'accueil. Elles sont informées de l'existence du Centre Suisses-Immigrés, structure d'accueil qui offre des cours de français de plusieurs niveaux. Elles sont aussi informées des différentes propositions d'activités qui se déroulent à l'Espace Rencontre Femmes, tels que les cours de cuisine interculturelle, l'espace santé où elles peuvent faire la connaissance d'autres femmes migrantes avec qui elles peuvent partager, discuter...

Parents-relais (projet développé en partenariat : Direction des écoles de Sion / Œuvre suisse d'entraide ouvrière « OSEO »)

Présentation

Le projet parents-relais veut former puis mobiliser des personnes-ressources au sein des communautés pour soutenir les familles en difficultés éducatives ou qui peinent à comprendre le système scolaire valaisan. Le parent-relais se rend régulièrement au domicile de la famille qu'il accompagne.

Buts

- Offrir un soutien de proximité aux familles en difficultés éducatives
- Renforcer les compétences éducatives des parents
- Développer, chez les parents, les connaissances du système scolaire valaisan
- Favoriser et renforcer les relations famille-école
- Améliorer l'intégration scolaire des enfants allophones.

Médiation

Le médiateur accompagne les personnes ou parties en litige. Il peut apporter une aide momentanée, immédiate. Son rôle est de tenter le rétablissement de la communication, du dialogue, pour que les opposants puissent trouver eux-mêmes les voies d'une solution à leur différend et parvenir à des accords satisfaisants pour tous.

Il est à l'écoute des élèves pour les aider, les conseiller, favoriser des comportements plus constructifs, des attitudes plus positives. Il fonctionne comme personne-ressource pour les enseignants et les parents et les soutient dans leur mission d'instruction et d'éducation. Il entretient les contacts nécessaires avec les organismes spécialisés dans le soutien aux jeunes et aux familles en difficultés ainsi qu'avec le réseau des professionnels de la santé. Il propose des projets, des animations à caractère préventif.

Année 2018-2019 : les principales problématiques rencontrées.

Nombre total de situations prises en charge : 297

I.- Elèves

Difficultés scolaires
Difficultés de comportement à l'école
Elèves avec problématiques HPI, dys-, troubles
Désengagement dans la scolarité, problèmes de motivation
Difficultés avec un enseignant
Difficultés avec des camarades
Difficultés d'intégration
Problèmes de santé
Accidents, incidents

II.- Parents

Parents

Difficultés relationnelles parents-enseignants
Non-respect des règles institutionnelles
Mise en cause de l'enseignant ou de ses options pédagogiques
Difficultés familiales
Problèmes familiaux

Mise en doute ou refus des propositions des enseignants
Difficultés relationnelles parents-parents

III.- Groupe classe

Ambiance de travail
Harcèlement
Violences
Relations conflictuelles entre élèves

IV.- Enseignants

Difficultés relationnelles enseignants-enseignants

V.- Collaboration médiateur / autres partenaires et les activités de prévention

Lors du suivi de ces différentes situations, c'est le médiateur qui gère la grande partie des interventions. Cependant, selon les problématiques, il peut chercher appui ou conseil auprès de spécialistes ou organismes habilités. Il développe aussi des partenariats dans le souci de mener des actions préventives.

Médiateur scolaire / autres partenaires

A. Collaboration avec le coordinateur pédagogique :

M. Walter Bucher

- Présentation d'un protocole d'accord et d'une banque de données pour la mise en place des mesures de compensation des désavantages pour les élèves souffrant de troubles
- Rédaction et mise en forme des procédures nécessaires au bon fonctionnement de l'institution scolaire
- Gestion et suivi des interventions de « l'enseignant ressource-appui »
- Elaboration de matériel permettant d'améliorer les stratégies de travail des élèves
- Réalisation de documents théoriques pour les enseignants
- Soutien aux classes en situation particulière
- Soutien aux enseignants en difficulté
- Intervention dans les classes avec enfants en difficultés relationnelles ou comportementales
- Suivi des élèves au comportement inadapté ou en désengagement scolaire
- Proposition de démarches et stratégies aux enseignants
- Création de différents outils pour les enseignants (questionnaires, référentiel disciplinaire, etc.)
- Création de différents outils pour les élèves (gestion des tâches à domicile, planification, organisation, matériel, etc.)
- Création de modules d'intervention dans les classes permettant de travailler sur les thèmes de la violence, du respect, de la tolérance, de la gestion des conflits et du bien vivre ensemble
- Gestion du projet de la médiation par les pairs (gilets verts)
- Création d'une banque d'outils spécifiques pour les enseignants, les parents et les élèves
- Enclassement des nouveaux élèves ou déplacements d'élèves
- Elaboration de procédures d'urgence

B. Collaboration avec le Service des sports, de la jeunesse et des loisirs : M. Valentin Lonfat

Observatoire de la jeunesse :

- Participation aux séances
- Participation à la campagne Respect des gens et des choses

C. Collaboration avec le Centre RLC : éducation de rue

- Le respect, l'éducation donne de la force
- Intervention auprès de familles en difficulté
- Intervention sur les temps périscolaires dans l'environnement des centres scolaires

D. Collaboration avec l'Enseignement spécialisé :

M. Jean-Luc Follonier

- Suivi d'élèves avec problématiques ou troubles divers
- Réseaux divers concernant ces élèves
- Relations avec enseignants API

E. Collaboration avec le Service médical scolaire

- Suivi de certaines situations
- Réflexion sur différentes procédures à améliorer et mise à jour
- Réflexion sur procédures à suivre en cas de maltraitance et d'abus
- Participation à des réseaux

F. Collaboration avec l'Office cantonal pour la protection de l'enfant

- Suivi de certaines situations

G. Collaboration avec l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte

- Signalements de situations
- Suivi de certaines situations

H. Collaboration avec divers thérapeutes en : pédiatrie, neurologie, orthoptie, pédopsychiatrie, psychologie, psychomotricité, logopédie, ergothérapie, kinésiologie, ...

- Intégration des élèves de langue étrangère

I. Collaboration avec le Contrôle des habitants : Mme Christel Jost

- Intégration des élèves de langue étrangère

J. Collaboration avec le Centre Suisses-Immigrés

- Projet : accompagnement « mère-enfant »

K. Collaboration avec l'OSEO

Projet « Parents-Relais »

L. Collaboration avec la Police communale

- Suivi de certaines situations

M. Collaboration avec le Département de l'Economie et de la Formation (DEF): M. Jean-Claude Aymon, inspecteur scolaire, Mme Laurence Lonfat et M. Gilles Carron, Office de l'enseignement spécialisé

- Suivi de certaines situations

N. Collaboration avec différentes Directions d'écoles

- Suivi de certaines situations
- Echanges d'informations

O. Collaboration avec les enseignants

« Langue et Culture d'Origine »

- Suivi de certaines situations
- Soutien et suivi des enseignants LCO
- Organisation des rencontres annuelles

P. Collaboration avec les enseignants

- Conseil sur les pratiques, stratégies et procédures à suivre
- Recherche et mise à disposition de matériel pédagogique pour enseignants de soutien
- Proposition de projets pédagogiques
- Coaching
- Suivi d'élèves en difficultés
- Soutien dans les rencontres avec les parents

Q. Collaboration avec les Centres scolaires

- Projet « La médiation par les pairs »
- Soutien informel pour d'autres projets de centre
- Mise en route du projet « Lecture et phonologie » :
 - o organisation des séances d'information à l'intention des enseignants
 - o planification et organisation des formations pour les enseignants de 1H à 4H
 - o choix et achat du matériel mis à disposition des enseignants
 - o planification des évaluations
 - o collaboration avec les formatrices
 - o collaboration avec M. le prof. Zesiger, doyen et professeur

à la Section de psychologie de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Genève pour un suivi scientifique du projet

R. Collaboration avec les parents

- Rencontres et entretiens avec les parents d'élèves en difficultés scolaires ou de comportement
- Rencontre et entretiens avec les parents en difficultés éducatives
- Rencontres avec des parents et des enseignants afin de rétablir une communication basée sur la confiance et le respect mutuel

S. Collaboration avec l'Enseignant ressource appui.

- Séances hebdomadaires pour pilotage, bilan et suivi des situations
- Collaboration régulière selon les besoins

T. Collaboration avec le service cantonal de la jeunesse:

M. Cédric Bonnébault

- Participation au groupe de pilotage du Valais Central « Education donne de la force »
- Collaboration selon les besoins

Coordination pédagogique

(Walter Bucher puis Samuel Délèze dès août 2019)

M. Walter Bucher prendra sa retraite fin juillet 2019 et sera remplacé par M. Samuel Délèze dès août 2019.

Le coordinateur pédagogique est principalement amené à collaborer avec le Directeur des écoles de la Ville de Sion en vue de l'organisation de l'année scolaire et du suivi d'activités ou de projets pédagogiques :

- Il collabore avec le directeur pour l'organisation de l'année scolaire et la mise en application de la loi scolaire, des directives et des ordonnances.
- Il est responsable de s'assurer que les enseignants appliquent les aménagements compensatoires prévus pour les élèves souffrant d'un trouble attesté par des spécialistes reconnus par le Département.
- Il mène une réflexion globale sur le matériel et les moyens d'enseignement.
- Il conseille la direction des écoles sur l'achat de l'équipement et du matériel didactique et pédagogique.
- Il supervise l'achat des ouvrages scolaires (CECAME).
- Il collabore avec la direction des écoles dans les domaines relatifs à l'activité pédagogique des enseignants.
- Il est conseil auprès de la direction des écoles, des enseignants et autres professionnels des établissements scolaires.
- Il apporte sa contribution aux projets des centres scolaires séduois (conception de sujets, mise en place, suivi, ...).
- Il coordonne et pilote les séjours linguistiques des enseignants dans le cadre du projet « ERASMUS de la Fondation CH pour la collaboration confédérale ».
- Il contribue à établir une communication de qualité parmi les centres scolaires.
- Il représente la direction des écoles vis-à-vis des intervenants extérieurs.
- Il collabore étroitement avec le médiateur scolaire pour le suivi des élèves en difficultés scolaires ou en désengagement scolaire.
- Il organise, gère et contrôle le fonctionnement des études dirigées.
- Il participe aux séances du conseil de direction.

Le coordinateur pédagogique accompagne le corps enseignant séduois dans l'exercice de ses mandats :

- Il a pour fonction première l'assistance et le suivi des enseignants débutants, titulaires ou non, notamment au cours de leur première année d'enseignement.
- Il accompagne les enseignants dans leurs pratiques quotidiennes, en priorité les nouveaux nommés : il les aide à utiliser, compléter et affirmer les compétences acquises.
- Il effectue un accompagnement de type « coaching » des enseignants qui en font la demande pour les aider à mettre en pratique leurs compétences personnelles et relationnelles ainsi que leurs capacités à gérer des groupes et des conflits.

- Il met son savoir et son expérience pédagogiques au service des enseignants dans une perspective d'amélioration de la qualité de la formation assurée aux élèves.
- Il accompagne des groupes d'enseignants qui construisent collectivement des démarches pédagogiques, des outils pour les cours, etc.
- Il organise et anime des rencontres avec le personnel enseignant.
- Il soutient la mise en œuvre d'activités nouvelles et accompagne les équipes d'enseignants dans la réalisation de ces activités.
- Il facilite les échanges de pratiques.
- Il collabore avec le médiateur pour toutes les questions en rapport avec le domaine pédagogique.
- Il travaille avec le responsable informatique et l'animateur informatique pour les questions touchant à l'introduction des MITIC dans les écoles sédunoises et la gestion du site Educenet2.
- Il gère (avec l'aide du responsable informatique) et alimente la banque de données « Ressources pédagogiques ».
- Il assure la confidentialité et la transparence lors de ses interventions.

Coordinateur pédagogique/ autres partenaires

A. Collaboration avec le médiateur scolaire:

M. Stéphane Germanier

- Présentation d'un protocole d'accord et d'une banque de données pour la mise en place de la compensation des désavantages pour les élèves souffrant de troubles
- Rédaction et mise en forme des procédures nécessaires au bon fonctionnement de l'institution scolaire
- Gestion et suivi des interventions de « l'enseignant ressource-appui »
- Elaboration de matériels permettant d'améliorer les stratégies de travail des élèves
- Réalisation de documents théoriques pour les enseignants
- Soutien aux classes en situation particulière
- Soutien aux enseignants en difficulté
- Intervention dans les classes avec enfants en difficultés relationnelles
- Suivi des élèves au comportement inadapté
- Proposition de démarches et stratégies aux enseignants
- Création de différents outils pour les enseignants (questionnaires, référentiel disciplinaire, etc.)
- Création de modules d'intervention dans les classes permettant de travailler sur les thèmes de la violence, du harcèlement, du respect, de la tolérance, de la gestion des conflits et du bien vivre ensemble
- Création d'une banque d'outils spécifiques pour les enseignants, les parents et les élèves
- Encadrement de nouveaux élèves ou déplacements d'élèves

B. Collaboration avec le Service des sports, de la jeunesse et des loisirs: M. Valentin Lonfat

Observatoire de la jeunesse:

- Participation aux séances
- Participation à la campagne Respect des gens et des choses

C. Collaboration avec le Centre RLC: éducation de rue

- Le respect, l'éducation donne de la force
- Intervention auprès de familles en difficultés
- Intervention sur les temps périscolaires

D. Collaboration avec l'Enseignement spécialisé:

M. Jean-Luc Follonier

- Suivi d'élèves dys-, TDA/H et HPI
- Réseaux divers concernant ces élèves
- Relations avec enseignants API

E. Collaboration avec le Service médical scolaire

- Suivi de certaines situations
- Participation à des réseaux
- Réflexion sur procédures à suivre en cas de maltraitance et d'abus

F. Collaboration avec le Département de l'Economie et de la Formation (DEF)

- Groupe de réflexion sur les classes bilingues : représentant de Sion élaboration d'un concept cantonal de formation et formulation des objectifs

G. Collaboration avec le Département de l'Economie et de la Formation: M. Jean-Claude Aymon, inspecteur scolaire et Mme Laurence Lonfat, Office de l'enseignement spécialisé

- Suivi de certaines situations (élèves – enseignants – classes)
- Recherche d'informations
- Evaluation des nouveaux enseignants (visites de classe) en vue de l'engagement à durée indéterminée
- Collaboration pour l'organisation de l'année scolaire
- Gestion administrative

H. Collaboration avec différentes Directions d'écoles

- Echanges d'informations
- Participation à certaines séances de l'AVDEP en remplacement de M. Meyer

I. Collaboration avec Monsieur le Directeur

- Différents rapports
- Représentation de la Direction à diverses séances
- A disposition du Directeur pour organisations diverses
- Consultation au sujet des horaires scolaires
- Organisation de l'année scolaire

J. Collaboration avec le responsable informatique des écoles et l'animateur Mitic

- Mise à jour des contenus proposés aux enseignants sur la plate-forme Educenet2
- Alimentation de la plate-forme « Educenet2 » en documents utiles aux enseignants
- Gestion et alimentation de la banque de données « Ressources pédagogiques » pour les enseignants sédunois
- Choix de logiciels, renouvellement de licences, achats de matériels didactiques Propositions de logiciels et de démarches en relation avec les MITIC
- Collaboration avec M. Aymon Dominique :
- Projet informatique pour Bramois
- Mise sur pied de formations à l'intention des enseignants (TBI)
- Introduction d'O365 dans les écoles sédunoises
- Proposition de logiciels et de stratégies de travail pour les enseignants
- Collaboration avec M. Gillian Coudray.

K. Soutien et suivi des nouveaux enseignants

- Suivi individuel et collectif (séances de travail communes)
- Mise à disposition de matériel pédagogique
- Coaching
- Evaluation
- Visites de classes avec inspecteur scolaire en vue d'un engagement à durée indéterminée

L. Soutien et suivi des enseignants

- Soutien pédagogique
- Recherche et mise à disposition de matériel pédagogique.
- Proposition de projets pédagogiques
- Coaching
- Inscriptions pour les cours de formation en L2 et L3
- Annonce et suivi des enseignants qui effectuent un séjour linguistique dans le cadre du projet Erasmus, gestion du budget

M. Collaboration avec les centres scolaires

- Mise en route du projet « Les gilets verts- médiation par les pairs » avec les centres scolaires de Champsec, de Salins et de Bramois.

- Soutien informel pour d'autres projets de centre.
- Mise en route du projet « Lecture et phonologie » :
- Organisation des séances d'information à l'intention des enseignants
- planification et organisation des formations pour les enseignants de 1H à 4H
- choix et achat du matériel mis à disposition des enseignants
- planification des évaluations
- collaboration avec les formatrices
- collaboration avec M. le prof. Zesiger, doyen et professeur à la Section de psychologie de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Genève pour un suivi scientifique du projet

N. Collaboration avec les parents

- Rencontres et entretiens avec les parents d'élèves en difficultés scolaires ou de comportement.
- Rencontres avec des parents et des enseignants afin de rétablir une communication basée sur la confiance et le respect mutuel

O. Collaboration avec l'Enseignant ressource appui.

- Séances hebdomadaires pour bilan et suivi des cas et planification des interventions
- Collaboration régulière selon les besoins

Cours d'arts plastiques

Cette activité a débuté le mercredi 2 octobre 2019 et s'achèvera le samedi 06 juin 2020. Fréquentés par environ 73 élèves, les cours ont lieu soit le mercredi, soit le samedi, et durent chacun 1 heure et 45 minutes pour l'année scolaire 2019-2020.

Le programme des cours « normaux » porte sur le dessin, la peinture, le modelage, la sculpture, la gravure, les techniques d'impression, le fusain et les craies. Pour les élèves « avancés », les domaines abordés touchent également aux techniques mixtes : marbrure, reliure, papier mâché, concours BD et fresques.

Cette formation a pour but de développer chez l'enfant les aptitudes de sensibilité et de créativité et de lui donner l'occasion d'entraîner ses facultés d'imagination, d'intuition, de sens critique, d'habileté à voir et à faire, facultés constituant les éléments structuraux de sa personnalité.

Les cours sont donnés par Mmes Chantal Rosset et Liliane Brunelli, toutes deux diplômées de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts. Chaque année sont également proposés des cours d'été, animés par les mêmes enseignantes et reprenant pour l'essentiel la même formule que durant l'année scolaire.

Animation culturelle

Les animations culturelles présentées aux élèves des écoles primaires sont proposées par la Direction des écoles et avalisées par le Conseil de direction, constitué des maîtres principaux des centres scolaires de la ville. Ces choix visent à une juste répartition des productions entre les divers degrés scolaires, à la mise en place d'un programme annuel abordant tous les arts (musique, théâtre, danse, poésie, arts visuels, etc.) et, dans la mesure du possible, à la participation active des élèves, ce dernier aspect faisant notamment l'objet d'un soutien financier de la structure Etincelles de culture (Etat du Valais), en collaboration avec divers autres partenaires culturels valaisans. La Direction des écoles est ensuite chargée de les organiser.

Les activités culturelles proposées en 2019 furent les suivantes :

- 9 février : participation au Carnaval de Sion (classes 1-2 H, ~500 participants). Les enfants, portant les déguisements qu'ils ont eux-mêmes confectionnés, ont défilé du sommet du Grand-Pont jusque sur la place de la Planta. La fête s'est poursuivie sous la grande tente par le concert-spectacle de Jacky Lagger et un goûter offerts par le comité du Carnaval ;
- du 2 et 4 avril : Les Séparables, une œuvre de Fabrice Melquiot mise en scène par Dominique Catton, un spectacle magnifique sur la différence (6 à 8 H) ;

- 30 août : Sion Festival, concert de la Kremerata Baltica, orchestre de chambre, et Gilles Apap, (18 classes, 350 élèves de divers degrés) ;
- 12 septembre : Semaine du Goût – activité pédagogique ayant pour thème : « Cache-cache avec les boissons ». Participation interactive des écoles, sous la supervision scientifique du projet Senso5 et de Mme Fabienne Bochatay Morel (8 classes - degrés 5-6 H) ;
- les 30 septembre et 1er octobre : Petite Sorcière, spectacle de Pascal Brullemans qui, sous la forme d'un conte, raconte le parcours vers l'autonomie d'une petite fille des villes. Le texte est une réflexion sur l'identité et sur les choix qui nous construisent et nous font devenir des êtres humains sensibles et ouverts au monde (classes 3 à 5 H) ;
- du 1er au 22 octobre : Pezzettino, une création de la Cie Les héros Fourbus d'après le livre de Léo Lionni (classes de 1-2 H). Spectacle de marionnettes qui raconte l'histoire d'une quête, celle d'un petit cube orange nommé Pezzettino qui un jour se met à penser qu'il doit être le petit morceau de quelqu'un d'autre... ;
- du 2 au 23 novembre : Trions Malin, exposition itinérante ayant pour thème « La gestion des déchets » mise sur pied par M. Dominique Savioz sur mandat de la Ville de Sion (19 classes de 6 H) ;
- du 16 au 19 décembre : séances de cinéma avant les fêtes de fin d'année avec le film Astérix : le secret de la potion magique (classes 2 à 8 H).

L'ensemble de ces activités représente approximativement 6'900 entrées.

Enfin, il convient de relever la participation de nombreuses classes sédunoises aux activités culturelles promues et soutenues dans le cadre d'Etincelles de culture (DEF), ateliers menés par des artistes du cru directement dans les classes ou par le biais d'acteurs culturels invités (par exemple expositions à la Ferme-Asile).

Cours de ski

Dans le cadre des activités sportives obligatoires des écoles primaires, 4 demi-journées sont consacrées chaque année au ski au tarif particulièrement avantageux de CHF 30.— par élève et par semaine. Du 21 janvier au 8 février 2019, ces cours ont concerné :

- environ 320 élèves du degré 5 H, avec du ski de fond
- environ 1000 élèves des degrés 6 à 8 H, avec du ski de fond et/ou du ski de piste.

L'organisation de ces semaines de ski représente un travail important qui nécessite notamment l'engagement de près de 120 cars postaux, la mobilisation des infrastructures de deux sites touristiques professionnels complets (Evolène-Les Haudères pour le ski de fond et Thyon 2000 pour le ski alpin), l'achat d'environ 3'000 cartes journalières pour le ski alpin, la préparation de 1'800 litres de thé chaud et de 130 litres de soupe, la contribution de 120 moniteurs et de 70 enseignants responsables, sans oublier le concours de la police municipale et, surtout, celui efficace, dévoué et professionnel des maîtres d'éducation physique.

La totalité des cours prévus a pu être assurée dans des conditions excellentes. En deuxième semaine, les prévisions météorologiques ont donné du fil à retordre aux organisateurs, mais finalement le maintien des journées de ski s'est avéré plus que justifié.

Cours d'été

Les cours d'été sont traditionnellement organisés par la Ville de Sion pour les élèves des écoles de Sion. La collaboration avec le Service des Sports a été reconduite afin de proposer une offre qui rencontre un franc succès depuis son introduction. En effet, comme l'encadrement pédagogique, assuré par des enseignants diplômés ou des étudiants en fin de formation sous la responsabilité de Mme Ines Erb, la partie loisir est organisée et encadrée par des animateurs formés sous la responsabilité de M. Loïc Fernandez. Les enfants avaient le choix entre les formules suivantes :

- matinées pédagogiques (rattrapage en français et en mathématiques) et des après-midi loisirs

- journées complètes loisirs.

En 2019, les cours d'été ont eu lieu du 1er au 19 juillet et du 22 juillet au 2 août. Pour cette édition, nous avons enregistré la participation de 324 enfants répartis dans les différentes catégories (64 école-sport et 224 polysportmania).

Informatique

Le coordinateur informatique auprès de la Direction des écoles (80% EPT) assure les tâches relatives aux domaines suivants:

- configuration, installation, maintenance et réparation de 400 postes de travail installés dans les salles de classes et propriété de la Ville de Sion
- configuration et maintenance des réseaux Ethernet
- étude de projets, suivi des réalisations
- participation au groupe de travail Internet et Intranet de la Ville de Sion
- tâches administratives
- diverses tâches liées à l'usage de l'informatique.

Les classes de 18 bâtiments scolaires sont câblées et accèdent à Internet soit par le biais du teleréseau soit par la connexion au MAN.

Depuis la rentrée scolaire 2012-2013, les programmes d'enseignement comportent des objectifs imposant l'usage des outils informatiques: ce caractère obligatoire implique une très forte augmentation des sollicitations des enseignants en terme d'équipement, de formation et de support.

Le coordinateur informatique a répondu à plus de 400 demandes d'enseignants pour des interventions de premier niveau dans les classes primaires et enfantines.

Durant l'année 2019, les tâches suivantes ont également été réalisées :

- équipement des classes en postes de travail selon les directives de subventionnement du DFS
- renouvellement du parc informatique par collecte, remise en état et distribution de matériel de seconde main
- restructuration des réseaux des écoles pour une optimisation de la filtration des activités internet en collaboration avec ESR
- migration des réseaux des écoles de Châteauneuf, Champset, Vissigen en collaboration avec CIGES et ESR
- suivi à la mise en œuvre du projet pilote d'équipement en postes fixes, mobiles et iPad au centre scolaire de Bramois
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de remplacement de solution de téléphonie dans les divers centres scolaires.
- suivi du processus de distribution de l'information aux enseignants et maintenance d'un extranet via la plateforme Educenet2
- installation, maintenance et suivi de la mise place des tableaux numériques interactifs (TNI)
- accompagnement des utilisateurs en association avec le collaborateur pédagogique
- installation et maintenance d'une solution de partage de ressources pédagogiques entre enseignants
- participation à la mise en place des solutions 0365 et gestion des comptes pour la plateforme office 365
- mise à jour des contenus du site sion.educanet2.ch

suivi de projet pour la mise en place de la nouvelle infrastructure du centre de Châteauneuf

Cycles d'orientation régionaux CO St-Guerin et Collines

Elèves

Année scolaire	Total	St-Guérin	Collines
2019/2020	1188	632	556
2018/2019	1185	640	545

Classes

Année scolaire	Total	St-Guérin	Collines
2019/2020	65	36	29
2018/2019	66	38	28

Maîtres

Année scolaire	Total	St-Guérin	Collines
2019/2020	135	77	58
2018/2019	133	76	5

9e Harmos (1ère année du cycle d'orientation)

Section secondaire	St-Guérin		Collines	
Année scolaire	Elèves	Classes	Elèves	Classes
2019/2020	176	8	204	10
2018/2019	168	8	200	10

Section bilingue

Année scolaire	Elèves	Classes	Elèves	Classes
2019/2020	35	2	-	-
2018/2019	40	2	-	-

Enseignement spécialisé

Année scolaire	Elèves	Classes	Elèves	Classes
2019/2020	7	1	9	1
2018/2019	8	1	11	1

10e Harmos (2e année du cycle d'orientation)

Section secondaire	St-Guérin		Collines	
Année scolaire	Elèves	Classes	Elèves	Classes
2019/2020	168	8	191	9
2018/2019	165	8	171	8

Section bilingue

Année scolaire	Elèves	Classes	Elèves	Classes
2019-2020	40	2	-	-
2018/2019	32	2	-	-

Enseignement spécialisé

Année scolaire	Elèves	Classes	Elèves	Classes
2019/2020	12	1	20	2
2018/2019	11	1	16	2

11e Harmos (3e année du cycle d'orientation)

Section à niveaux	St-Guérin		Collines	
Année scolaire	Elèves	Classes	Elèves	Classes
2019/2020	112	6	119	6
2018/2019	129	6	136	6

Classe de préapprentissage

Section à niveaux	St-Guérin		Collines	
Année scolaire	Elèves	Classes	Elèves	Classes
2019/2020	-	-	13	1
2018/2019	-	-	11	1

Section bilingue

Année scolaire	Elèves	Classes	Elèves	Classes
2019/2020	9	1	-	-
2018/2019	10	1	-	-

Classes allemandes

Section à niveaux	St-Guérin		Collines	
Année scolaire	Elèves	Classes	Elèves	Classes
2019/2020	49	3	-	-
2018/2019	50	3	-	-

Classe d'adaptation

Section à niveaux	St-Guérin		Collines	
Année scolaire	Elèves	Classes	Elèves	Classes
2019/2020	24	4	-	-
2018/2019	28	4	-	-

ACTIVITÉS DU SERVICE MÉDICAL SCOLAIRE ET PSYCHO-PÉDAGOGIQUE (SMSPP)

Remarques préliminaires

Suite à deux départs à la retraite, une nouvelle infirmière et une thérapeute en psychomotricité (en remplacement pour cette dernière durant toute l'année scolaire 2018-2019) sont engagées.

Fonctionnement

Le mandat d'intervention du SMSPP est scolaire. Les difficultés présentées par l'enfant doivent avoir des incidences au niveau de l'école. Toute intervention nominative nécessite l'accord des parents pour une collaboration avec les enseignants et les partenaires concernés.

Le SMSPP se compose de plusieurs secteurs :

- 1) Gestion : 1 responsable (50%)
- 2) Secteur médical
 - 1 médecin responsable
 - 3 infirmières scolaires (150 %)
- 3) Secteur psycho-pédagogique
 - 7 logopédistes (490 %)
 - 4 psychologues (190%)
 - 5 thérapeutes en psychomotricité (350 %)
- 4) Secrétariat : 1 personne (55%)
- 5) 1 pédopsychiatre consultante (10%) : diagnostic et supervision.
- 6) 1 neuropédiatre consultante : 2 heures par mois

Toute demande d'intervention nécessite une feuille de signalement ; la signature des parents est requise. Les parents reçoivent un accusé de réception une fois la demande reçue, avec copie aux enseignants.

Les demandes sont analysées et traitées une fois par semaine, en réunion d'équipe. Nous y répondons dès que possible en fonction de nos disponibilités.

Nous rencontrons alors les demandeurs ainsi que les différents partenaires concernés. Nous effectuons dans la plupart des cas des bilans puis proposons différents types de réponses : traitement, bilan complémentaire, autre forme de prise en charge, orientation de la situation à l'extérieur. Nous sommes un service généraliste, qui fait un premier filtre.

L'école participe à la réflexion.

Sauf exception, nous n'offrons pas de double prise en charge et, si besoin, définissons une priorité de traitement (une séance de traitement hebdomadaire).

Secteur médical : Activité des médecins et des infirmières scolaires (150%, 3 personnes)

Buts	Responsabilités principales
Prévention primaire	Devancer la maladie ou l'accident, avant tout processus pathologique
Prévention secondaire	Etablir un diagnostic précoce et organiser un traitement immédiat
Prévention tertiaire	Intervenir à un stade plus tardif sur des pathologies avérées
Collaboration médicale	Agir au sein de l'équipe pluridisciplinaire comme conseillère en matière de santé pour une prise en charge globale des élèves, sous la direction du médecin responsable et des médecins scolaires Être référent de santé au sein de l'école pour les jeunes, les familles et les enseignants
Maltraitance	Contribuer à la protection de l'enfance en danger Intervenir auprès des élèves victimes de mauvais traitements Assurer la coordination avec les partenaires institutionnels, médicaux, sociaux et judiciaires

Chaque centre scolaire a une infirmière et un médecin de référence. Les directives sont cantonales :

- Bilan de santé
 - 1^{ère} Harmos/6^e Harmos : vue, poids, taille
 - 3^e Harmos /9^e Harmos : vue, ouïe, poids, taille
 - 3^e Harmos ROR, DiTePer polio
- Vaccination
- Pédiculose
- Besoins de santé spéciaux
 - Avertir l'infirmière
 - Informations dans l'Agenda
 - Maladies chroniques (asthme, diabète, épilepsie....)
 - Fiche de soins
- Maladies contagieuses
- Maltraitance
- Divers
 - Circulaire pour les parents
 - Procédure
 - Médicaments, Pharmacie
 - Ressources

1504 bilans de santé (1144 en 2017-2018) ont été effectués par les infirmières auprès de 169 classes (143 en 2017-2018).

135 élèves (8.98%) ont été signalés à leurs parents (171 en 2017-2018 ; 14.95%).

Le dépistage des poux a nécessité une intervention dans 15 classes (136 élèves examinés dont 19 cas dépistés. En 2017-2018 : 15 classes, 62 élèves examinés dont 10 cas dépistés).

Les infirmières ont accueilli 82 enfants pour des maux physiques de gravité diverse, ce qui représente 29 h 45 (68 enfants en 2017-2018; 21 h 55). Les soins vont du simple pansement à l'appel au 144.

Par ailleurs elles ont géré 43 situations « psycho-sociales » (58 en 2017-2018). Elles sont intervenues 35 fois dans les classes de la 1H à la 8H et 8 fois dans le cadre du Cycle d'Orientation.

L'informatisation des dossiers médicaux (démarche cantonale) est toujours en cours.

Secteur psycho-pédagogique

Buts	Responsabilités principales
Prises en charge	Rencontrer les personnes concernées Evaluer les enfants et les situations Poser une indication de traitement, des diagnostics Participer aux orientations scolaires Collaborer avec les familles, les enseignants, les médecins, les collaborateurs extérieurs, en réseau Veiller à l'interdisciplinarité Se former de manière continue
Prévention	Faire des observations en classe Orienter les situations
Administratif	Rédiger les rapports Tenir à jour les dossiers
Séances	Participer aux réunions d'équipe, du groupe professionnel et aux séances entre le groupe professionnel et le responsable du SMSPP

Le motif du signalement est celui formulé par la personne qui signale. Seul le premier motif mentionné est pris en compte.

Sous bilan complémentaire, nous inscrivons les enfants signalés au Service et ayant nécessité dans un premier temps l'intervention d'un autre professionnel.

Activité des logopédistes (490%, 7 personnes)

Interventions auprès des enfants présentant des difficultés du langage, de la communication et des troubles associés.

Motifs de signalement

Langage oral : articulation, parole, langage, bégaiement, voix
Langage écrit : difficultés de lecture, d'orthographe, dyslexie, dysorthographe, dyscalculie
Différence entre retard et trouble
Aménagements pour les «dys»

Interventions

Observations en classe
Bilans logopédiques
Collaboration avec les familles, l'école et les partenaires concernés
Demande de bilans complémentaires : à l'interne (psychologie, psychomotricité, médical) ou à l'extérieur (médecin ORL, pédiatre, phoniatre, pédopsychiatre, ergothérapeute, etc.)
Structure langage et prise en charge des sourds
Traitement individuel ou en groupe

Les logopédistes sont intervenues auprès de 303 enfants (252 en 2017-2018), dont 119 nouvelles situations, 14 anciens cas resignalés et 170 suivis.

Elles ont évalué 131 enfants, nouveaux et resignalés (122 en 2017-2018).

69 signalements restent en attente en fin d'année scolaire (69 en 2017-2018).

Sur 303 situations, 180 enfants ont bénéficié d'un traitement logopédique régulier (165 en 2017-2018).

281 d'entre eux ont obtenu des prestations financières du Service Cantonal de la Jeunesse soit 92.7%, à hauteur de la subvention accordée. Précisons que 31 situations étaient en attente d'un traitement logopédique régulier (financé par le SCJ) en fin d'année scolaire.

22 enfants ont bénéficié des prestations de l'OES (19 pour des traitements logopédiques réguliers et 3 ayant bénéficié d'une autre forme de prise en charge).

Mentionnons enfin que 131 bilans ont été effectués dont 26 sans suite. 70 enfants (54 en 2017-2018) ont terminé leur traitement régulier. 21 enfants ont fréquenté la «Structure langage» : 11 en 3H et 10 en 4H (24 en 2017-2018).

Dès la rentrée scolaire 2019-2020 : sur les 11 enfants de 3H, 9 passent en 4H et poursuivent leur intégration en «Structure langage», 2 doublent leur 3H en restant en «Structure Langage». Sur les 10 enfants en 4H, 8 poursuivent leur scolarité en 5H ordinaire, 1 double la 4H tout en restant en «Structure langage». 10 nouveaux enfants sont prévus en structure de langage dès la rentrée d'août 2019.

La répartition de la provenance des signalements durant l'année 2018-2019 reste stable. La majorité des signalements provient toujours de l'école (53.5% en 2018-2019 et 48.0% en 2017-2018), puis des parents (22.1% en 2018-2019 et 26.6% en 2017-2018).

Les principaux motifs de signalement concernent le « langage oral » (34% en 2017-2018 et 27.0% en 2016-2017), le « langage écrit » (22.8% en 2018-2019 et 21.8% en 2017-2018), « autres » (15.5% en 2018-2019 et 19.8% en 2017-2018) et « les bilans complémentaires » (13.5% en 2018-2019 et 15.5% en 2017-2018). La rubrique « autres » concerne des poursuites de traitement (de logopédistes en privé ou du CDTEA), ainsi que des bilans logico-mathématiques.

Activité des psychologues (190%, 4 personnes)

Interventions auprès des enfants présentant des difficultés d'ordre psychologique et d'apprentissages scolaires.

Motifs de signalement

Difficultés à suivre le programme, une branche spécifique, orientation scolaire, bilan des compétences intellectuelles
Difficultés de mémorisation, de concentration, manque de motivation

Demande de l'Office de l'Enseignement Spécialisé (OES)
Difficultés d'autonomie, manifestations d'ordre dépressif
Ecole buissonnière, refus d'aller à l'école, etc.

Interventions

Collaboration avec la famille et l'école, réseau (OES, pédiatres, pédopsychiatres, OPE, APEA, intervenants extérieurs, etc.)
Bilan psychologique, évaluation intellectuelle, test d'attention
Orientation scolaire (sauts de classe, structure de langage, enseignement spécialisé, instituts, etc.)
Orientation à l'extérieur (pédopsychiatrie, psychothérapie)
Demande de bilans complémentaires : à l'interne (logopédie, psychomotricité, médical) ou à l'extérieur (pédiatre, neuropédiatre, pédopsychiatre, ergothérapeute, etc.)

Les psychologues sont intervenues auprès de 156 enfants (157 en 2017-2018) dont 103 nouvelles situations, 20 anciens cas resignalés et 33 suivis.

22 signalements restent en attente en fin d'année scolaire (32 en 2017-2018).

Les enseignants restent les partenaires qui signalent le plus les enfants à notre Service (48.1% en 2018-2019 et 47.1% en 2017-2018). Viennent ensuite les collaborateurs du SMSPP (33.3% en 2018-2019 et 29.3% en 2017-2018).

Les principaux motifs de signalement concernent les « bilans complémentaires » (38.5% en 2018-2019 et 34.4% en 2017-2018), les « difficultés d'ordre pédagogique » (37.8% en 2018-2019 et 43.3% en 2017-2018), et les « difficultés de comportement » (7.7% en 2018-2019 et 6.4% en 2017-2018).

29 enfants ont bénéficié d'une «Mesure scolaire» soit le 18.5% (15.9% en 2017-2018) : structure de langage (16), saut de classe (5), programme adapté (3), doublement de la 2H (2), structure TSA (2). Refus de la proposition : 1 situation.

Activité des psychomotriciennes (350%, 5 personnes)

Interventions auprès des enfants présentant des difficultés psychomotrices et relationnelles.

Motifs de signalement

Troubles de la réalisation motrice, soit de la motricité globale, motricité fine, l'immaturité psychomotrice
Troubles du tonus
Troubles du schéma corporel
Troubles de l'espace et du temps
Troubles de l'organisation perceptive, sensorielle
Troubles de l'aspect relationnel : instabilité, inhibition, difficultés à gérer les émotions...
Nous retrouvons souvent plusieurs troubles associés.

Interventions

Observations en classe
Bilans psychomoteurs
Collaboration avec les familles, l'école et les partenaires concernés
Demande de bilans complémentaires : à l'interne (psychologue, logopédiste, médical) ou à l'extérieur (pédiatre, neuropédiatre, pédopsychiatre, ergothérapeute, etc.)
Traitement individuel ou en groupe

Les psychomotriciennes ont géré 144 situations (141 en 2017-2018) dont 76 nouvelles situations et 67 suivis. Il y a eu 1 ancien cas resignalé.

16 signalements restent en attente en fin d'année scolaire (32 en 2017-2018).

106 enfants (109 en 2017-2018) ont nécessité un traitement régulier,
9 d'entre eux (9 en 2017-2018) ont bénéficié de prestations de l'enseignement spécialisé,
33 enfants (51 en 2017-2018) ont terminé leur traitement régulier.
81 bilans ont été effectués, dont 64 ont débouché sur une prise en charge.

Les enseignants restent les partenaires qui signalent le plus les enfants en psychomotricité (59.0% en 2018-2019 et 53.9% en 2017-2018). Viennent ensuite les collaborateurs du SMSPP (23.6% en 2018-2019 et 27.0% en 2017-2018).

Les principaux motifs de signalement concernent les « bilans complémentaires » (23.6% en 2018-2019 et 25.5% en 2017-2018), les « difficultés de comportement » (20.8% en 2018-2019 et 19.9% en 2017-2018) et les « problèmes psychomoteurs » (20.8% en 2018-2019 et 16.3% en 2017-2018).

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Prophylaxie

La prévention de la carie dentaire en classe touche les enfants de la 1^{re} Harmos à la 8^e Harmos, à raison de 2 leçons par année scolaire. Cette manière de faire est en vigueur dans toutes les communes valaisannes.

Dépistage de la carie

Comme par le passé, l'état sanitaire dentaire des enfants sédunois peut être qualifié de bon. En effet, 55.62% des enfants des classes enfantines et primaires contrôlés en 2019 n'avaient pas besoin de soins, donc 44.38% avec besoin de soins. Comme le montre les chiffres sur le nombre des enfants soignés en 2019, nous n'avons aucune évolution à la hausse, le nombre d'enfants avec un besoin de traitement reste stable entre 57% et 59% depuis un bon nombre d'années et ceci malgré l'influence que peut avoir le nombre d'enfants immigrants qui sont scolarisés et ainsi dépistés et qui présentent très souvent un besoin de traitement accru.

Soins conservateurs

Sur le plan des soins conservateurs, avec 2'187 enfants traités, nous avons une infime augmentation d'enfants soignés par rapport à 2018 (2'119) et à 2017 (2'123). Nous connaissons ainsi une grande stabilité dans les besoins du traitement en soins conservateur. Le coût moyen par traitement facturé pour les enfants de Sion a légèrement augmenté à Fr. 289.-- en 2019 par rapport à 2018 avec un prix moyen de Fr. 274.-- ce qui représente une hausse de 5%, engendrée par le nouveau tarif Dentotar applicable depuis fin 2018. Le Dentotar a été calculé pour augmenter à raison de 15% en moyenne un traitement dentaire, ainsi la hausse effective pour les traitements dentaires des enfants de Sion est très raisonnable.

Soins orthodontiques

Durant l'année 2019, les orthodontistes de la clinique dentaire scolaire ont suivi et ou traité 656 jeunes patients sédunois, soit une légère diminution par rapport à 2018 (673) ou en 2017 avec 675 patients. La tendance de la stabilisation peut aussi être enregistrée dans le domaine des traitements orthodontiques subventionnés. Ces traitements correcteurs de malpositions dentaires s'étendent généralement sur plusieurs années et, seuls les cas qui correspondent à la liste des anomalies subventionnées valable dans tout le canton, bénéficient de l'aide des pouvoirs publics.

Subventions

En vertu de la nouvelle législation en vigueur, les parents bénéficient d'une subvention de 40% versée par la commune de Sion pour les soins dentaires prodigués à leur progéniture.

BATIMENTS SCOLAIRES 2017

Investissements

Gravelone

Travaux de mise en conformité sismique du bâtiment B du 1^{er} étage et partielle du rez-de-chaussée.

Sacré-Cœur – Bâtiment II

Mise en place de la distribution de chaleur par radiateurs de tout le bâtiment II.

Construction de plafonds phoniques et l'installation d'éclairage leds avec détecteurs de présence et de luminosité pour 8 salles de classe.

Bruyère

Mise en conformité sismique du bâtiment et compartimentage feu de la cage d'escaliers.

Selon travaux effectués, le bâtiment est conforme aux normes sismiques et feu.

Châteauneuf

Mise en conformité feu du bâtiment et réfection complète de la zone sanitaire du bâtiment B.

Optimisation des sources lumineuses par l'installation d'un éclairage leds dans les couloirs du centre scolaire. (Ancien bât.)

Collines

Mise en conformité feu partielle du bâtiment selon amendement du Conseil Général.

Champsec

Développement du projet issu du concours d'architecture pour l'extension du centre scolaire et établissement du devis général.

Principaux travaux réalisés en 2019

Sacré-Cœur – Salle de gym 2

Travaux de désamiantage et réfection complète des douches et cabines, v-c distribution et écoulements de la zone sanitaire.

St-Guérin – Bâtiment 43

Remplacement des portes de l'entrée principale selon mise en normes feu en vigueur.

St-Guérin – Salle de Gym 2 et 3

Réfection complète des vestiaires et douches.

Mise aux normes feu selon travaux de réfection.

Champsec

Travaux de réfection de la salle des maîtres et mise en place de la MAN informatique pour le centre scolaire.

Pavillon de Vissigen

Réfection complète du hall d'entrée et mise en place d'un plafond phonique et optimisation des sources lumineuses par l'installation d'un éclairage leds.

Mise en place de la MAN informatique et contrôle d'accès.

INSTRUCTION PUBLIQUE

SITE PROTÉGÉ DE MONTORGE ET MAISON DE LA NATURE

La vie en rose !

Avec ce joyeux titre, la Maison de la Nature a abordé les couleurs dans la nature pour son exposition 2019, la 30^{ème} à son actif. Les couleurs ne sont pas là que pour nous ravir, elles ont une raison. Elles sont autant de moyens de communication ou de survie propres à chacun : des couleurs éclatantes pour séduire, des couleurs criardes pour effrayer, des couleurs ternes pour se camoufler, des couleurs pour se protéger des UV et même des couleurs pour se tenir chaud !

La muséographie offrait trois salles totalement colorées, respectivement :

- les tons verts, présentant la chlorophylle, les animaux qui se camouflent tel le lézard, la sauterelle
- les tons rouges et les tons jaunes, couleurs vives pour annoncer un danger, la toxicité telle la coccinelle, la salamandre ou le crapaud sonneur à ventre jaune.

Pour la réalisation de la muséographie, la Maison de la Nature a pu compter sur Fabrice Fournier, la collaboration de l'OSEO

et de l'entreprise ARTENA à Sion. ARTENA a également mis en place les événements du jubilé des 30 ans de la Maison de la Nature. Chasse aux trésors autour du lac, films rétrospectifs, jeu interclasses ont égayé cette saison festive.

Visiteurs 2019

	Adultes	Enfants	Total
Mars-avril	1 726	1 215	2 941
Mai	906	805	1 711
Juin	824	1 218	2 042
Juillet	708	601	1 309
Août	972	777	1 749
Septembre	871	1 451	2 322
Octobre	952	1 450	2 402
Novembre	125	95	220
Total			14 696

Elèves 2019

3 659

Le site de Montorge a bénéficié du travail :

- d'entretien de Jonathan Savioz et les Parcs et Jardins,
- de suivi biologique par le bureau Drosera SA,
- de coupe forestière par le triage forestier du Cône de Thyon.

Comme particularité cette année, on peut noter la construction d'un murier par les Parcs et Jardins au Nord du site. Un trou de 70 cm de profond accueille deux niches à mustélidés en pierre, un sablon pour les abeilles sauvages et un habitat pour les reptiles (lézard vert notamment). Une information pour le public est présentée à la Maison de la Nature.

Les services de l'Edilité et des Travaux publics : la voirie, la responsable de l'agriculture, le gardien du bisse ont, comme chaque année, apporté leur précieux soutien.

UNIVERSITE POPULAIRE

Le comité de l'Unipop de Sion est composé des membres suivants :
Président : Jean-Pierre Meyer
Secrétaire : Pierrette Fournier
Membres du comité : Caroline Sierro, Christiane Sierro, Marielucre Roggo Schmidt, Jean-Marc Malbois, Pierre-Marie Rappaz

Vérificateurs des comptes : Jean-Michel Broccard, Fernand Gillioz

L'université populaire de Sion a proposé 77 cours, ateliers, rencontres, conférences et sorties aux habitants de Sion et environs. Pour la plupart, ceux-ci ont été animés par des enseignants du cycle, du collège (cours de langues) et certains par des personnes possédant des références universitaires, des licences ou diplômes dans leur domaine respectif.

Une brochure format A5, est distribuée chaque année à tous les ménages de la ville de Sion et environs. Cette brochure et notre site internet (www.unipopsion.ch) proposent moult cours et diffusent toutes les informations nécessaires les concernant.

Les cours de langues tous niveaux restent le noyau central de l'Unipop de Sion. Ils sont suivis par des personnes d'âges différents. Cette année, quelques cours de langues ont été annulés par manque d'inscriptions suffisantes. Cependant les recettes de ceux-ci sont plus conséquentes étant donné une belle participation aux cours ouverts.

Les autres cours proposés dans notre programme sont bien suivis, voire complets.

Animateurs 2019

Francine Loesch, Rosula Blanc, Valentina Andrei, Bertrand Posse, Nicole Dayen Schütz, Jocelyne Durand, Line Tamarcaz Short, Dominique Buchard, Maria Métrailler, Majed Al Jamil, Rose-Marie Barras, Marilu Gafundi, Galina Dérivaz, Alena Russo, Kim Perruchoud Airan, Jasvir Singh, Amélie Urfer, Isabelle Dirren, Sacha Biener, Nicolas Schmidt, Anne-Françoise Andenmatten-Sierro, Soriano Martinez, Céline Gaspoz

Cours 2018

Cours de langues
Tous pays et tous niveaux

Artisanat et créativité
Dessin-peinture
Aquarelle
Découpage et réalisation d'un tableau

Conférences
Variations sur le thème de l'urbanisme et de la mobilité
Unsere digitale Welt

Culture
Atelier d'écriture

Divers

Comment apprivoiser sa voix, « Ce miroir de notre âme »
Initiation à la photographie

Nature
Ornithologie et sortie d'observation des oiseaux

Santé et bien-être
Pilates
Méditation
Initiation au shiatsu
Tai Chi, Qi Gong
Training autogène de niveau de base et de niveau supérieur

Sport
Nordic propulsing energy pump
Randonnées en montagne
Saveur et senteurs
Apprentissage de la dégustation des vins en 3 volets
Cuisine coréenne, indienne et japonaise

Nous collaborons avec les 16 sections valaisannes, l'université populaire du Valais romand et les universités suisses selon nos besoins. Une AG réunit les sections annuellement.

Nos finances restent saines. La commune de Sion contribue au succès de l'Unipop par un subside annuel.

REPLACEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Durant l'année scolaire 2018/2019, 177 enseignants ont dû être remplacés pour cause de congé de maternité, service militaire, participation à des commissions, décharges pour raisons personnelles ou pour animation (français, mathématiques, environnement), maladie et accident.
209 remplaçants ont effectué les intérim.

PERSONNEL

Départs à la retraite juin 2019

Beney Marlyse, enseignante de la classe malentendants et sourds
Bornet Albert, enseignant de 7H
Bornet Anne-Marie, enseignante de 3H
Délitroz Geneviève, enseignante de 3H
Dubuis Claudine, enseignante de 6H
Favre Dominique, enseignant de chant
Fournier Bernard, enseignant de 7H
Fournier Carmen, enseignante de 4H
Hugo Patricia, enseignante de 3H bilingue
Monnet Isabelle, enseignante spécialisée
Rappaz-Duc Raphaële, enseignante 3H
Rey Fabienne, enseignante de rythmique
Reymond Chantal, enseignante Harmos puis L2-L3
Rothen Michel, enseignant de 8H
Schmid Ronald, enseignant 6H allemand
Sierro Irma, enseignante bilingue 3H
Schmid Ronald (classe allemande)

Démission juin 2019

Albrecht Antoinette, enseignante de chant
Brantschen Nadia, enseignante 8H des classes allemandes
Da Costa Sobral Hatt Samantha, enseignante spécialisée
D'Onghia Bruno, enseignant spécialisé des classes d'observation
Haymoz Christelle, enseignante spécialisée
Lancellotti Candido Isabella, enseignante 3 et 4e H des classes allemandes,
Massy Corine, enseignante spécialisée
Nellen Adèle, enseignante d'éducation physique
Pitteloud Marie-Laure, enseignante de 1 et 2H
Schupbach Yasmina, enseignante spécialisée

Arrivées août 2019

Enseignants 1H à 8H

Bonascia Luca
Cassaz Patrice
Druez Catherine
De Stefano Luca
Flury Kevin
Genetti Manon
Nendaz Christin Isabelle
Oggier Bernarda

Enseignement spécialisé

Bekalarek Jean-François
Carroz Putallaz Sandrine
Demirci Denizeda
Romailler Sabrina
Rutigliano Anja
Théodoloz Romane
Vuignier Maude

CULTURE

POLITIQUE CULTURELLE – DELEGATION A LA CULTURE



Isabelle Favre, « ABYSSE »

L'année 2019 a été une année de changement à la tête de la section culture de la Ville de Sion. Madame Gaëlle Métrailler a en effet quitté ses fonctions de déléguée culturelle en juillet après dix ans de bons et loyaux services. La section culture de la Ville salue son action en faveur de la vie culturelle sédunoise. Sous sa direction, la section culture de la Ville de Sion a contribué au dynamisme de la culture sédunoise et permis une mise en réseau importante des acteurs culturels. Monsieur David La Sala assume la fonction de délégué culturel depuis le 1er octobre 2019.

En adéquation avec le plan de législature 2017-2020, la section culture a mené différentes actions de dynamisation de la vie culturelle en 2019.

Réalisé en collaboration avec le service de l'intégration, le Pass Bienvenue permet une sensibilisation à l'offre culturelle sédunoise auprès des nouveaux arrivants. Le Pass Bienvenue a élargi son offre pour sa quatrième édition : 38 lieux et événements ont été proposés durant une année en libre accès aux personnes nouvellement installées à Sion. La mise en place du site Internet www.passbienvenue.ch permet aux utilisateurs de commander leur pass en ligne et d'accéder directement à l'agenda culturel des événements des partenaires du projet. Une analyse qualitative et quantitative, directement extraite du site internet, permet d'obtenir des données précises quant à l'utilisation de ce dispositif d'encouragement à la participation culturelle. Les résultats de cette analyse sont en adéquation avec les attentes liées à ce dispositif.

Les conditions-cadres nécessaires pour le développement culturel (et musical en particulier) ont également été au centre de l'attention en 2019. Durant l'année écoulée, la Ville a poursuivi l'étude de la création d'un Pôle musique qui réunira les locaux de formation musicale de l'EJMA, du Conservatoire de la Haute Ecole de Musique et de l'Harmonie municipale. Le projet vise à encourager les synergies entre les différents acteurs et à créer un site dédié à la formation musicale. Le Pôle musique prendra ses quartiers dans les bâtiments actuels de la HES-SO Ingénierie à la Sitterie.

Suite à la modification de la loi cantonale sur la promotion de la culture, entrée en vigueur en 2018, la réflexion se poursuit sur une souhaitable harmonisation du soutien public aux écoles de musique ne délivrant pas de certification professionnelle. La mise en application de cette nouvelle loi, au niveau communal, est complexe : les pratiques de subventionnement des communes pour l'EJMA et le Conservatoire (20% des coûts de formation dans l'idéal) ne sont pas encore alignées sur ce taux. L'Antenne Région Valais Romand œuvre à une solution commune.

Notons encore qu'en 2019, les bâtiments de la Ferme-Asile sont devenus propriétés de la Ville de Sion. Des travaux de rénovation ont été réalisés dans l'aile est, permettant au restaurant de se doter d'une cuisine de qualité.

Sion en lumières: BACH



Sion en Lumières © Aline Fournier

Pour la quatorzième année consécutive, les châteaux de Valère et de Tourbillon ont revêtu leurs manteaux de lumière dès la tombée de la nuit. Le spectacle « Bach » a été proposé au public tous les jeudis, vendredis et samedis, du 18 juillet au 7 septembre 2019.

Le spectacle, conçu par Christophe Guyard en 2011, a mis à l'honneur la musique baroque du compositeur et organiste allemand, en parfaite cohérence avec le site médiéval des châteaux : des cantates en concertos, en passant par l'Aria des Variations Goldberg et le Prélude de la Suite N°1 pour violoncelle en Sol majeur, pour terminer, en apothéose, avec la fameuse œuvre pour orgue Toccata & Fugue en ré mineur.

3660 personnes ont participé au spectacle « Bach » en 2019 (24 représentations). Le spectacle a été très apprécié et la météo idéale a permis l'excellente fréquentation susmentionnée.

La Grenette - galerie de la Ville de Sion



Gilbert Vogt, Liban

Quatre expositions ont été organisées en 2019 à la Grenette-galerie de la Ville de Sion :

- Flash – Les premières fois (du 25 janvier au 17 mars)
- Gilbert Vogt – Itinéraire sans frontières (du 17 mai au 30 juin)
- Double jeu – Evique et Marie K (du 6 septembre au 20 octobre)
- André Gigon – Sculpture / Simone de Quay - Peinture (du 9 novembre au 22 décembre)

La galerie de la Grenette a participé activement à la Nuit des Musées du 9 novembre 2019.

Au total, 2'279 visiteurs se sont rendus à la Grenette - galerie de la Ville de Sion en 2019.

Aides aux études artistiques

En 2019, la Ville de Sion a répondu favorablement à des demandes d'aides financières en faveur de 221 élèves sédunois pour un montant de Fr. 51'800.-. Ce dispositif de soutien a vu une hausse importante du nombre de requêtes ces 10 dernières années : 80 demandes correspondaient aux critères en 2009, 133 en 2010, 177 en 2011, 182 en 2012, 214 en 2013, 199 en 2014, 235 en 2015 et en 2016, 220 en 2017, 233 en 2018.

Pour rappel, cette aide est accordée aux élèves sédunois, jusqu'à l'âge de 25 ans, qui rencontrent un « obstacle financier » à fréquenter des études artistiques à Sion ou ailleurs. La demande doit être adressée à la Municipalité sur formulaire ad hoc.

Prix culturel 2019

Le Prix culturel de la Ville de Sion, d'une valeur de Fr. 7'000.-, a été attribué à Louisa Gagliardi.



Louisa Gagliardi est une artiste à la démarche singulière, personnelle et innovante qui s'inscrit dans une forme de dialogue avec son époque. Née à Sion en 1989, Madame Gagliardi obtient un bachelor en design graphique de l'ECAL en 2012. Depuis 2015, elle focalise son travail sur la pratique de la peinture. Elle a notamment exposé ses travaux dans de nombreuses galeries, à New York, Bruxelles, Hong Kong, Berlin, au Danemark, à Aarau, à Londres, à Zürich, à Shangai et à Rome.

La lauréate du Prix culturel de la Ville de Sion, Louisa Gagliardi

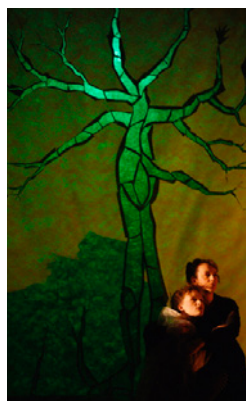
En 2014, Louisa Gagliardi reçoit le Swiss Design Award en design pour son travail d'illustration et de graphisme. Elle est short-listée pour le Swiss Art Award en 2018. Actuellement, cette artiste vit et travaille à Zürich.

La cérémonie officielle de remise de cette distinction s'est déroulée à la Ferme-Asile le 15 novembre 2019.

Activités culturelles des écoles – médiation culturelle

Quatre entités culturelles ont été partenaires de la Ville pour favoriser l'accueil de classes en 2019: le Théâtre de Valère, les Héros Fourbus, le Sion Festival et la Ferme-Asile.

Le Théâtre de Valère a ainsi proposé aux enfants de la commune de Sion deux spectacles durant la saison 18/19 : *Prends-en de la graine* du Cirque des plumés et *Les séparables* d'Am Stram Gram.



Petite sorcière © Philippe Pache

Le Théâtre de Valère a proposé aux enfants de la commune de Sion deux spectacles durant la saison 19/20 : *Petite sorcière* de la Cie Marin et Piletta Remix du collectif Wow.

La Cie les Héros Fourbus, quant à elle, a présenté la pièce *Pezzetino* (8 représentations), pour les écoles enfantines de Sion, à la Cave du Théâtre.

De plus, dans le cadre du Sion Festival, plusieurs classes de Sion ont assisté à un concert pédagogique réalisé par le soliste Gilles Apap accompagné de l'orchestre de chambre de la Kremerata Baltica.

La Ferme-Asile a quant à elle proposé des ateliers de médiation culturelle dans le cadre de trois expositions dans la grange: des ateliers conte, arts plastiques et corporel pour *Des animaux* à la ferme de Luzia Hürzeler (du 16 février au 7 avril), des ateliers sciences, arts plastiques et philosophie pour *Macula* d'Olivier Lovey (du 11 mai au 30 juin) et enfin, des ateliers arts plastiques,

théâtre et écriture pour l'exposition collective We are small - carnets d'artistes. La prise en charge des élèves est faite par des professionnels de chaque domaine. Le concept se décline en trois temps : un accueil et une mise en contexte, une visite guidée par les médiatrices attirées de l'institution et un atelier pratique pour expérimenter la thématique de l'exposition.

Subventions aux institutions privées



Sion Festival © Claude Dussex

La musique et les arts de la scène sont les deux principaux domaines soutenus par la Ville de Sion. En 2019, les entités culturelles qui ont bénéficié d'une aide institutionnalisée de la Ville de Sion sont les suivantes :

	Fr.
• Musique ancienne et musique classique	648'000.-
- Fondation Sion Violon Musique (convention jusqu'au 31.12.2022)	
- Sion Festival	320'000.-
- Académie de musique Tibor Varga	118'000.-
- Concours international de Violon Tibor Varga Sion Valais	75'000.-
- Festival International de l'Orgue Ancien	35'000.-
- Schubertiade Sion	15'000.-
- Festival Flatus	15'000.-
- Riches Heures de Valère	50'000.-
- Maîtrise de la Cathédrale	20'000.-
• Art choral	146'000.-
- La Schola	60'000.-
- Le Chœur Novantiqua	25'000.-
- Les Sociétés chorales	11'000.-
- Ouverture Opéra	50'000.-
• Musique populaire	191'000.-
- Harmonie municipale	
- Subvention	70'000.-
- Mise à disposition de locaux	32'000.-
- Le Carnaval de Sion	30'000.-
- La Laurentia	
- Subvention	20'000.-
- Mise à disposition de locaux	14'000.-
- Liberté de Salins	20'000.-
- Le Mazot	5'000.-
• Musique actuelles	115'000.-
- Guinness Irish Festival	100'000.-
- Palp Festival	15'000.-
• Arts de la rue	40'000.-
- Festival d'Art de rue	40'000.-
• Théâtre & danse	1'019'000.-
- CMA - Théâtre de Valère	
- Subvention annuelle	520'000.-
- Mise à disposition de locaux	80'000.-

- CMA – Petithéâtre	
- Subvention annuelle	210'000.-
- Mise à disposition de locaux	24'000.-
- Théâtre Interface	
- Subvention annuelle	20'000.-
- Mise à disposition de locaux	50'000.-
- Théâtre d'été – Cie Boll et Roche	70'000.-
- Teatro Comico	40'000.-
- Héros Fourbus	5'000.-
• Arts visuels et cinéma	434'684.85
- Association Ferme-Asile	
- Subvention annuelle	220'000.-
- Entretien et valorisation du bâtiment	50'000.-
- Mise à disposition de locaux	32'184.85
- La Lanterne magique	7'500.-
- Fondation Fellini pour le cinéma	150'000.-
• Patrimoine	5'000.-
- Sedunum Nostrum	5'000.-
• Formation musicale et artistique	652'862.33
- Formation à finalité professionnelle	
- Haute Ecole de Musique HEMU, site de Sion	
- Subvention	117'552.33
- Mise à disposition de locaux	113'000.-
- Académie de musique Tibor Varga	123'000.-
- Formation à finalité personnelle ou préprofessionnelle	
- Conservatoire cantonal (danse, théâtre, musique)	
- Mise à disposition de locaux	202'700.-
- Participation à l'écolage	78'410.-
- EJMA (Ecole de Jazz et de musiques actuelles)	
- Subvention annuelle	21'000.-
- Mise à disposition de locaux	56'400.-
- Participation à l'écolage des élèves sédunoi	12'000.-
- Aides aux études artistiques	51'800.-
• Autres soutiens	37'500.-
- Association Culture Valais	20'000.-
- Conférence des villes en matière culturelle CVC	7'500.-
- Prix culturel 2019, Louisa Gagliardi	7'000.-
- Atelier de Gênes, Cécile Giovannini	3'000.-

COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CULTURE

La commission s'est réunie à sept reprises en 2019. 110 demandes de subventions ponctuelles ont été étudiées, et 26 ont été refusées. Toutes ces requêtes ont été traitées avec rigueur, c'est-à-dire après une étude minutieuse des dossiers et conformément aux critères établis.

Aides à la création artistique professionnelle 2019

Outre les subventions permanentes, la Ville de Sion a notamment octroyé les aides financières ponctuelles suivantes pour soutenir la création professionnelle :



Piano Vertical – chantier © Olivier Carrel

Outre les subventions permanentes, la Ville de Sion a notamment octroyé les aides financières ponctuelles suivantes pour soutenir la création professionnelle :

Théâtre-danse (Fr. 98'500.-)	Fr.
- Ma revue à nous, édition 2019	10'000.-
- Rencontre du Théâtre Suisse	10'000.-
- Compagnie---sans oublier---, « Giacometti ou le Jeu des Mots »	10'000.-
- Cie Alizé Théâtre	10'000.-
- Cie Boll et Roche, « Piano Vertical – Chantier »	10'000.-
- Schoss Company, « MY:R:NINEREST »	8'000.-
- Oh ! Festival, édition 2019	7'500.-
- Cie entre vous et moi, « Chromosome plus ou l'éloge de la différence »	5'000.-
- Cie jusqu'à m'y fondre, « Sing Sing Bar »	5'000.-
- Midi, Théâtre, saison 19-20	5'000.-
- Midi Théâtre, saison 18-19	4'000.-
- Cie Jazz-é-tap, « panamerciana central »	4'000.-
- Association Confiture, « Churchill, ma mère et moi »	3'000.-
- Association DINDIN !, « Morsures du jour »	3'000.-
- Petithéâtre, « Déchirés de rideau » 2019	2'000.-
- Cie Hélène Renoux, « Prisme »	2'000.-
Musiques actuelles et musique contemporaine (Fr. 53'500.-)	
- Electroziles, édition 2019	16'000.-
- Point 11, saison 2019	15'000.-
- FCMA, Opération Iceberg 2019	6'000.-
- EJMA, location Port-Franc module DJing et informatique musicale	6'000.-
- Saint Mars, pour l'album « The Pacific State »	4'000.-
- Anthony Fournier et Fanny Monnet, concerts en duo début 2019	2'000.-
- Rubis Films, création musicale « Tribute to Karen Dalton – A bright light »	1'500.-
- Association Suisse Diagonales Jazz	1'000.-
- Korrigan Circus	1'000.-
- Association Sun Cousto, pour l'album « Satan And I Walk Under The Rainbow »	1'000.-
Arts visuels et cinéma (Fr. 51'000.-)	
- Musées Cantonaux, exposition « Le grand chambardement – Le Haut Moyen Âge (4e-10e siècles), entre Alpes et Jura »	20'000.-
- Sabine Zaalene, Ronquoz-les-lisières	10'000.-
- Cie l'ascenseur à poisson, post-production film sur Jacques Guhl	6'000.-
- Terrain Vague, réalisation du court-métrage intitulé « Trou noir » de Tristan Aymon	5'000.-
- Association Réseau Musées Valais, exposition « Portraits croisés – la collection comme portrait »,	5'000.-
- Pascal Bettex, « Le Phare de l'espoir » sculpture cinétique à la SUVA	3'000.-
- Association Level Up, long-métrage sur les jeux-vidéos	1'000.-
- Audacie Cie, courts métrages « ELEMENTS »	1'000.-
Musique classique (Fr. 17'500.-)	
- Schola, pour son 90ème anniversaire - programme 2019	8'500.-
- Camerata Valais, pour 4 concerts de l'année 2019	5'000.-
- Sedunum String orchestra, concert novembre 2019	2'500.-
- Association Musiques et textes, « Cantique des cantiques »	1'500.-
Littérature et patrimoine (Fr. 29'500.-)	
- Association La voie des arts, création de 11 boîtes à livres	10'000.-
- Perlamusica, « Les pique-niques littéraires »	5'000.-
- Cie Jusqu'à m'y fondre, balades littéraires en collaboration avec la Médiathèque-Sion.	3'000.-
- Association Liens en Culture, pour le troisième numéro de « l'Imprévisible » consacré au thème « Eglise »,	3'000.-
- Librum Publishers & Editors- Le passé pas - randonnées archéologiques en Valais	2'500.-
- Association Films Plans-fixes, Lausanne, pour la réalisation d'un film sur Bernard Attinger.	2'000.-
- Editions Slatkine, mémoires de Bernie Constantin	2'000.-
- Olga Editions, pour la publication de l'ouvrage Chroniques de Pratifori.	2'000.-
Total : Fr. 250'000.-	

Aides à l'animation culturelle 2019

D'autre part, la Ville de Sion a favorisé une animation culturelle variée en apportant son soutien financier notamment à :

	Fr.
- EJMA, local au Port-Franc	6'000.-
- Ensemble vocal Cantamabile, concect des 10 ans	5'000.-
- Association La Marmite, parcours culturel en relation mettant en relation des public-cibles et des artistes, 1 ^{er} parcours valaisan	5'000.-
- Choeur Oracantat, pour l'événement intitulé « La Chandelure »	3'000.-
- Art17, camp d'été Art17 à la clinique Dis7, soutien unique et exceptionnel	3'000.-
- Chœur mixte Sainte-Cécile, concert jubilaire des 15 ans du Chœur des Jeunes	2'000.-
- Association Opendata.ch, Zurich, pour le projet #GLAMmix'n'hack.aux.Arsenaux	2'000.-
- Association La Machinerie, garderie culturelle itinérante	2'000.-
- Label C, saison 2019	1'500.-
- Sion Jazz, saison 2019	1'500.-
- La Murithienne, exposition « Pierrette Léga, graphiste - La touche artistique » aux Arsenaux de Sion	1'500.-
- Chœur des collèges, concerts du 35ème anniversaire	1'500.-
- Res Temporis, spectacle historique au Château de Tourbillon	1'500.-
- Cinema Sud Helvetas, cinema solaire itinérant, étape à la Ferme-Asile	1'500.-
- Association les Concerts du Cœur, concerts en EMS	1'500.-
- Chœur Oracantat, concert de Noël	1'500.-
- Cie Audada, second volet de « Les portes-voix 2 » à la clinique Dis7	1'500.-
- Carnaval d'Uvrier 2019	1'000.-
- Association des Amis des Orchestres, concert de la Fanfaribole avec le quatuor de trombones le Swiss Slide Quartet	1'000.-
- Club du bel âge, théâtre « Aux bons soins du Dr Muesli ».	1'000.-
- Edhèa - Dansewalk-Ultra valais	1'000.-
- La nuit du court métrage, 17ème édition	1'000.-
- Association Nuit de la lecture, transformation d'une cabine en boîte à livre à Châteauneuf	1'000.-
- Chœur de Champsec, concert du 50ème anniversaire	500.-
- Chœur croque notes, concert du 25ème anniversaire	500.-
- Groupe théâtral de Salins	500.-
- The Kompressor Experiment, vernissage album „2001“	500.-
- Festival du film vert 2019	500.-

Total : Fr. 50'000.-

CMA-THÉÂTRE DE VALÈRE

Introduction

La composition de notre rapport annuel pour la Ville de Sion tient souvent à une gageure, car nos saisons sont à cheval sur deux années. Durant ce nouvel exercice, le comité, présidé par Guérin de Werra a poursuivi son mandat, en incitant notamment la Ville de Sion à commander une évaluation-audit du Théâtre de Valère et du Petithéâtre de Sion dans la perspective de la nouvelle convention. Cet audit s'est révélé très positif sur le travail entrepris au sein des deux théâtres qui font des merveilles, voire des miracles avec très peu de moyens. Nous espérons que la Ville mettra en pratique dans un avenir proche les recommandations et perspectives dessinées par cet audit.

L'année 2019 contient deux exercices qui se sont montrés très agréable et positif en termes artistiques et de fréquentation. En effet, la saison 2018-19 a été une très bonne saison et début de saison 2019 est des plus prometteurs.

Actions culturelles

En 2019, nous avons maintenu un rythme de plus de trente spectacles, en utilisant les divers lieux du théâtre : la scène, le foyer et la cave. Nous avons renouvelé notre offre d'abonnements, en créant des abonnements fermés sur 5 ou 6 spectacles, soit

pour des spectacles légers de l'abonnement Scapin, soit pour des abonnements découvertes qui cherchaient à montrer les diverses possibilités des arts de la scène. Ces deux initiatives se rajoutent à l'abonnement passion qui recouvre l'entier de la saison et les abonnements libres qui laissent toutes latitudes au public dans ses choix. Par l'entremise de Gérald Bitchnau du comité du CMA, nous avons ainsi pu avoir un relai auprès des entreprises de la région dans la perspective notamment d'organiser des sorties autour de l'abonnement Scapin. Nous renouvelerons cette offre en 2020.

De la même manière, nous avons poursuivi diverses initiatives de médiation culturelle ou de relation singulière avec le public comme, comme l'opération vadrouilleurs avec nos pairs en Valais, le partenariat avec Transport Handicap, le pass bienvenue ou encore rendez-vous des Midi, théâtre !

Une initiative a été mise sur pied en 2018, celle d'une garderie d'enfants lors des spectacles. Cette offre ne peut être mise sur pied que sur les spectacles se déroulant avant 20h30, c'est-à-dire sur deux à trois spectacles par saison. La fréquentation est encore très modeste pour ce dispositif. Il nous semble important de les reconduire encore une ou deux saisons avant de les moduler.

Ecoles et Lycées-Collèges de Sion

Nous sommes très heureux du lien que nous avons tissé avec les Ecoles primaires de Sion en proposant aux petits séduois deux spectacles accompagnés d'ateliers-théâtres préparatoires, soutenus par Etincelles de Culture et la Ville de Sion.

Dans ce cadre-là ont été présenté au printemps 2019 Les Séparables de Fabrice Melquiot, dernière mise en scène de Dominique Catton et à l'automne Petite sorcière de Pascal Brullemans, mise en scène par François Marin.

Nous avons poursuivi nos excellents rapports avec les Lycées-Collèges de Sion, en offrant des places à tarif très bas en soirée par classe ou de manière individuelle et en mettant sur pied également des matinées scolaires en lien avec les spectacles de notre saison. Nous regrettons un désengagement ponctuel du Lycée-Collège des Creusets qui a privilégié des spectacles, joués en son sein et soutenus par les branches de discipline aux diverses propositions faites par nos soins.

Bilan artistique

D'un point de vue artistique, l'année 2019 a tenu ses promesses, notamment avec des spectacles récompensés par plusieurs nominations et Molières, comme *Intra muros* d'Alexis Michalik, *Venise n'est pas en Italie* avec Thomas Solivérès, et surtout *La Machine de Turing* de Benoît Solès, découverte en Avignon...

Parmi les grands noms de l'année 2019, Jacques Weber a à nouveau marqué la scène du théâtre par sa générosité et sa sensibilité en honorant les textes de Victor Hugo. Notons également une opération très singulière à l'automne où le Théâtre de Valère a été la seule scène valaisanne à accueillir *Le Temps monte sur scène*, un spectacle fait par les journalistes du journal qui témoignaient de leurs parcours et anecdote. Ce fut un moment très intense et léger.

Par ailleurs, le public a été très sensible à l'humanité du *Dernier cèdre du Liban* de Aida Asgarzadeh, mais aussi à la tendresse amoureuse d'*Un rapport sur la banalité de l'amour* de Mario Diamant ou encore de *Séisme* de Duncan Macmillan, ainsi qu'à l'évocation subtile de la mort des *Passagers de l'aube* de Violaine Arsac, à l'esthétisme militant de *No women's land* de Luca Franceschi et à la joyeuse fresque sur Arletty, *Est-ce que j'ai une gueule d'Arletty*.

Relevons enfin les créations romandes, notamment la création *Thanatos* de Pierre-Louis Péclat avec notamment Hélène Cattin et Sophie Mudry et la création d'*Antoine et Catherine* de Sylvie Blotnikas, qui avait joué elle-même la pièce à Sion il y a 20 ans. Notons enfin l'inventive et cruelle *Methode Grönholm* de Jordi Galceran par le Magnifique théâtre de Fribourg.

Il faut aussi noter la belle ouverture de saison dans la Cave du Théâtre par *Mysogynie* à part, un hommage à Brassens par des comédiens chanteurs comme Philippe Matthey ou Roland Vouilloz. Durant l'année 2019, nous avons également proposé divers spectacles légers, comme *Warm up* ou *Ainsi sont-ils* de François Silvant, ou encore un *Jacques le fataliste des plus hilarants*.

La saison musicale a alterné de petites formations présentées à la Cave du théâtre telles que le récital de tango du duo Trosman et Maguna ou le récital de chansons populaires italiennes de Lucilla Galéazzi mais aussi le festif concert qui associait la Camerata de Genève et un danseur contemporain, un moment de grâce musicale qui a enthousiasmé le public.

Les comédies et les humoristes sont toujours très appréciés du public de Valère. Ils font découvrir notre théâtre auprès d'une large population et nous en sommes très contents. Nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir l'hommage à François Silvant par Cuhe et Barbezat, ainsi que le duo choc Ben et Arnaud Tsamère. Nous avons également accueilli l'humour musical des Fouteurs de joie qui portent bien leur nom, et aussi celui d'*Eclisse totale*, le retour du duo Duel, opus 3 ainsi que les musiciens foldingues de Wok and woll.

L'année 2019 s'est achevée au Théâtre par La Revue à nous de Frédéric Recrosio qui a réussi renouveler ce genre théâtral et à faire franchir le seuil du Théâtre de Valère à un nombreux public.

Perspective et conclusion

La Ville de Sion a mandaté une experte pour faire une évaluation du Théâtre de Valère et du Petitthéâtre dans la perspective d'une nouvelle convention qui liera le CMA et la Ville de Sion. A l'instar des recommandations de l'audit, nous avons espéré qu'une réévaluation progressive des moyens accordés au Théâtre de Valère et au Petitthéâtre de Sion sera effective, car nous constatons la montée inexorable des coûts et besoins techniques de la création théâtrale et musicale contemporaine et la nécessaire adaptation de notre théâtre aux standards professionnels de Suisse romande. Il est plus que nécessaire que le Théâtre de Valère et le Petitthéâtre de Sion puissent dans un avenir prochain bénéficier de soutiens équivalents à certains de leurs pairs en Valais ou en Suisse romande. Nous espérons que ces changements puissent se mettre en place pour le bien des artistes et du public séduois.

FONDATION SION VIOLON MUSIQUE

Depuis 2017, la Fondation regroupe le Sion Festival (SF), l'Académie de Musique Tibor Varga (AMTV) et le Concours International de Violon Tibor Varga Sion Valais (CIV). L'année 2019 a permis de stabiliser la structure et de voir les premiers effets de ce rapprochement administratif. Les mesures identifiées prennent forme, et les perspectives sont extrêmement intéressantes pour le développement de la fondation.

RAPPEL HISTORIQUE

Pour rappel, en 2017, la Fondation a réaffirmé ses valeurs et son positionnement :

- Une identité de lieu : Sion
- Une qualité artistique irréprochable, avec les musiciens du moment
- Une qualité d'accueil, à soigner pour tous les partenaires
- Une plate-forme d'échange, entre les « stars » d'aujourd'hui et de demain et le public

Le Festival

Le Festival représente la carte de visite de la Fondation auprès du public : à travers ses concerts payants d'un niveau extraordinaire, il doit permettre de fidéliser un public prêt à s'engager dans l'achat de billets de concerts ou par le club des amis et cercle des mécènes.

Le Concours

Destiné à un public de professionnels, le Concours doit permettre d'assurer une excellente notoriété dans le milieu artistique

international et être une carte de visite des activités de la Fondation. Il représente également une « pépinière » de talents appelés à jouer au Festival dans le futur.

L'Académie

Outre sa mission d'organisation de masterclasses internationales de haut niveau en été, l'Académie de Musique Tibor Varga enrichit son offre en se positionnant comme espace de rencontre entre candidats à l'admission en HEM et professeurs HEM avec l'accueil de près de 230 étudiants. Avec plus de 50 concerts, cet espace de rencontre permet de réunir un large public, les musiciens novices, les étudiants professionnels et les professeurs internationalement reconnus.

LES CHIFFRES

En 2019, la Fondation a proposé plus de 100 manifestations - 12 payantes et 16 gratuites au Festival, 56 pour l'académie, et plus de 24 heures de concours. De plus, elle a reçu 470 artistes - 212 étudiants et 33 professeurs à l'Académie, 12 candidats et 7 jurys au Concours, et 206 musiciens au Festival.

Structure opérationnelle

Sur la base de la restructuration de 2017, l'équipe est composée de quatre personnes employées à temps partiel pour la Fondation. Elle est complétée durant l'été par une équipe de 8 personnes – principalement des étudiants - et plus de 100 bénévoles permettant d'accueillir les étudiants et artistes de la meilleure manière possible. Les gouvernances artistiques des trois manifestations restent indépendantes : Pavel Vernikov est directeur artistique du Sion Festival ; une commission artistique de 6 membres participe aux choix de l'Académie de Musique Tibor Varga, tandis que le Concours International de Violon est présidé par une personnalité suisse de la musique, M. Georges Starobinski, fraîchement nommé à cette fonction. A noter que le Conseil de Fondation fonctionne de manière totalement bénévole et que les heures consacrées par ses membres sont estimées à plus d'un équivalent plein temps.

LE SION FESTIVAL

Liesse d'applaudissements lors des 12 concerts

La Ferme-Asile et la Cathédrale de Sion ont été les écrans privilégiés de concerts d'une qualité reconnue par un public encore plus nombreux que l'an dernier.

Curieux de passage, amis fidèles du Festival et détenteurs de l'abonnement ont souligné à l'unanimité l'excellence des performances artistiques sélectionnées par Pavel Vernikov. A l'image du concert des de Patricia Kopatchinskaja, de Sergei Babayan, des 12 violoncellistes du Philharmonique de Berlin, de Julia Lezhneva, Dmitry Sinkovsky ou de Gilles Apap, les musiciens, pris en otage par un public charmé, n'avaient d'autre choix qu'une succession de bis repetita. Ces séquences étaient parfaitement à l'image du Sion Festival qui mêle qualité, générosité et enthousiasme.

Un public tourné vers la découverte a vibré aux œuvres originales proposées par le Klangforum Wien et son projet FRANKENSTEIN !! de HK Gruber, en présence du compositeur, ou encore du projet Chronicle of current events, film réalisé par M. Kirill Serebrennikov, et majestueusement porté par Gidon Kremer et sa Kremerata Baltica. Une fois encore, « la qualité du public est exceptionnelle ! Il n'a pas craint de se confronter à une musique contemporaine qui pourrait – sur le papier – effrayer ! Les spectateurs étaient là, en nombre, et ils ont aimé. Quel honneur ils nous font ! ». A cinq reprises, la musicologue Marie Favre a offert une présentation en amont des concerts, auprès d'un auditoire captivé et toujours plus nombreux.

Enfin, la journée du samedi 18 août « Musique en Fête », destinée à la musique pour tous avec des concerts gratuits parsemés dans les rues de la vieille-ville de Sion a vu son public augmenter de 20% par rapport à l'an dernier. Cette journée populaire qui introduit le Festival est désormais inscrite dans l'agenda des Romands.

ACADÉMIE DE MUSIQUE TIBOR VARGA

Durant l'année 2019, l'Académie a repris des couleurs. Une palette variée de cours dans 16 disciplines a été dispensée par des professeurs de réputation internationale – dont trois nouveaux. La plupart d'entre eux sont fidèles depuis de nombreuses années car ils apprécient notre ville et l'ambiance conviviale qui règne à l'Académie.

Les bonnes conditions d'enseignement, la liberté de mener à bien leur masterclass tout en permettant à leurs étudiants de se produire dans les diverses « Heures Musicales » en font souvent leur destination préférée pour leur cours d'été. Ce sont au final pas moins de 212 étudiants qui ont eu la chance de profiter de cours sur 5 semaines.

Cette édition a été honorée par un passage sur dans le 19:30 de la RTS, valorisant par la même occasion un cours extra-muros, donné dans le cadre d'une exposition d'instruments anciens.

Restructuration administrative

Les gros changements administratifs opérés pour l'attribution des bourses offertes par nos partenaires ont bien fonctionné. Cette année, le principal point à améliorer est l'engagement et la dynamique des professeurs pour recruter des candidats. Quelques-uns sont là depuis des années, mais ne participent pas à ce recrutement. Les mesures sont adaptées. La qualité des professeurs est cependant exceptionnelle, et l'ensemble des participants repartent de Sion ravis !

Des concerts dans toute région

Au total 56 concerts ont été donnés à Sion et environs. En plus des 43 concerts donnés à Sion, nous soulignons les excellentes collaborations avec l'Hôtel Bella Tola à St-Luc, le Lac Souterrain de St-Léonard, la Fondation Gianadda et la Fondation de Wolff. Cette année nous a permis de renouer contact avec le festival des Haudères, et de tenter de nouvelles expériences avec la commune de Vex et les bains d'Ovronnaz. Des collaborations futures pourront être mises sur pied pour les prochaines éditions et renforcer la position de l'Académie pour la suite.

Retraits de partenaires

Malgré les signaux positifs sur le terrain, l'Académie devra palier au départ de deux partenaires importants pour l'année 2020 : l'Hôtel Bella Tola, qui accueille depuis 20 ans 5 concerts par année souhaite « baisser le rythme ». De plus la Fondation Lyra, qui permettait l'attribution de 10 à 15 bourses complètes s'est également retirée. Nous travaillons d'arrache-pied pour retrouver des partenaires pouvant pallier ces départs.

CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON TIBOR VARGA

La Danoise Anna Agafia Egholm remporte le Premier Prix du Concours International de Violon Tibor Varga

Ils étaient 94 violonistes lors de la première sélection. La deuxième soirée de la finale a permis de départager les lauréats du Concours International de Violon Tibor Varga 2019. Les Danois Anna Agafia Egholm et Adam Koch Christensen remportent respectivement les premier et deuxième prix. La Polonaise Roksana Kwasnikowska, le troisième. Durant une semaine, les finalistes ont proposé au public quatre performances : solo lors du 1er tour, récital avec piano au 2ème tour, puis en musique de chambre et avec orchestre pour la finale. Pour rappel, aucun premier prix n'avait été attribué en 2017.

Les nouveautés

Deux changements majeurs ont été opérés : le choix d'œuvres a été limité, mettant en avant le répertoire contemporain, notamment la pièce imposée „Ri-tratto”, extrait des 4 Hommages pour violon solo de Heinz Holliger qui a fêté ses 80 ans le 21 mai 2019. La finale s'est déroulée à la Ferme-Asile sous la forme de deux concerts publics : la première soirée le 23 août en musique de chambre avec Antonio Meneses, violoncelle, et Juan Carlos Garvayo, piano ; la deuxième soirée le 24 août, autour des grands concerti avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne, sous la direction de

Gábor Takács-Nagy. Le nouveau président Georges Starobinski se félicite du niveau relevé de l'ensemble des candidats et du niveau d'exigence du Concours.

Palmares 2019

- 1er prix, Grand prix de la Ville de Sion, Anna Agafia EGHOLM (22 ans, Danemark)
- 2ème prix, Prix de la Loterie Romande, Adam Koch CHRISTENSEN (19 ans, Danemark)
- 3ème prix, Prix de l'Etat du Valais, Roksana KWASNIKOWSKA (24 ans, Pologne)
- Prix Tibor Varga, pour la meilleure interprétation de „Ri-tratto”, extrait des 4 Hommages pour violon solo de Heinz Holliger, Anna Agafia EGHOLM (22 ans, Danemark)
- Prix du Jury des jeunes, Adam Koch CHRISTENSEN (19 ans, Danemark)
- Prix du public, Adam Koch CHRISTENSEN (19 ans, Danemark)

Nous remercions les membres du jury pour leur temps, leurs conseils et leur expertise, ainsi que nos candidats pour leur implication et leur esprit d'équipe durant cette semaine de concours. Un grand merci également à nos solistes et jury ainsi qu'à l'Orchestre de Chambre de Lausanne pour leur performance, mais aussi pour leur soutien aux candidats.

DIVERS

Collaborations

Les collaborations avec l'ensembles des acteurs culturels de la ville sont très positives : la proximité des représentants de l'HEMU et du Conservatoire Cantonal amène une cohérence et une transparence dans le cursus d'un jeune musicien. L'offre de notre Fondation est totalement complémentaire et permet d'aider jeunes musiciens à s'aiguiller dans leur développement musical. Que ce soit par le Campus, par les cours jeunes ou par les masterclasses, un jeune musicien peut trouver durant l'été une plate-forme de rencontre et d'échange idéale pour se projeter dans un avenir de soliste ou tout simplement dans un orchestre. Ces collaborations sont à renforcer avec des partenaires externes, notamment pour offrir plus de possibilités de concerts.

PERSPECTIVES

Unité de lieu

Aujourd'hui la Fondation « souffre » d'une unité de lieu pour construire son identité. Si les locaux dispersés dans la ville permettent de répondre aux besoins d'une manière purement fonctionnelle, une unité de lieu renforcerait notre identité. Les concerts donnés en alternance à la Ferme-Asile et au Théâtre de Valère en sont un bon exemple.

Annualisation du Concours

La complémentarité annuelle du Concours International de Violon Tibor Varga (moins de 26 ans) avec le Concours International de Violon Tibor Junior (14-17 ans) semble être idéal, afin de ne pas « perdre le rythme ». La première du Concours Junior ayant été un succès, cette opération devrait être relancée en 2020.

Remerciements

La Fondation Sion Violon Musique est profondément reconnaissante à la Ville de Sion, à l'Etat du Valais et à la Loterie Romande pour la confiance témoignée et leur important soutien financier qui permet de maintenir une offre attractive, participant ainsi activement à la vie culturelle sédunoise et valaisanne.

De plus la Fondation remercie chaleureusement :

- Ses sponsors, particulièrement la BCVs, ESR, Mercedes, PwC et tous les sponsors des Heures Musicales.
- La Fondation Lyra qui a octroyé de nombreuses bourses aux étudiants
- L'Association des amis du Festival et à l'association des amis du Campus Musicus et son Président Olivier Fournier pour l'aide à la mise sur pied du Campus Musicus.

- Ses partenaires médias : Le Nouvelliste, Canal 9, Rhone FM, SGA, et Espace 2.
- Ses partenaires de concerts: Fondation Gianadda, Schubertiade Sion, Festival des Haudères, Hôtel Bella Tola, Lac de St-Léonard, Vex, l'office du tourisme et les bains d'Ovronnaz
- Ses partenaires culturels : Le Théâtre de Valère, le Théâtre du Crochetan, la Ferme-Asile, les musées cantonaux, 20 ans 100 francs, le Pass bienvenue et le Pass'murailles
- Ses plus de 100 bénévoles pour leur souplesse et leur bonne humeur
- L'Association des Encaveurs de Sion pour les dégustations après les concerts de l'Académie
- Les restaurants partenaires du Cheval Blanc, du Grotto de la Fontaine, de l'Enclos de Valère, du Café des Château et de la Brasserie du Grand Pont
- Tous les membres du Conseil de Fondation et des différentes commissions artistiques
- Son secrétariat et à toute l'équipe administrative dévouement

INTERFACE



Théâtre INTERFACE Zone Sud

1. En 2019, le Théâtre INTERFACE Zone Sud a accueilli 25 spectacles (dont 12 créations) répartis sur 60 représentations. 11 autres événements ont également été organisés. Nous avons eu la joie de recevoir 2'886 spectateurs. Deux autres spectacles ont également été créés dans nos locaux, sans être présentés.
2. Cette année a notamment été marquée par la création du spectacle MY:R:NINEREST de la Compagnie Schoß, ainsi que par la collaboration avec Nova Malacuria pour le spectacle d'été de la ville de Sion.
3. La fréquentation a été très bonne, avec un taux de remplissage de 89 %.
4. Les spectacles qui ont vu le jour au Théâtre INTERFACE Zone Sud ont été retenues en 2019 en tournée par 47 théâtres, dans 15 pays sur 3 continents, pour 188 représentations au total !

Théâtre le Balcon du Ciel

Cette année a été marquée par l'organisation du Festival International du Balcon du Ciel sur une durée de 4 jours, avec 7 spectacles quotidiennement.

En 2020, Le Théâtre le Balcon du Ciel organisera les 30 ans d'INTERFACE du 13 au 17 août !

Compagnie Interface

L'année 2019 a été une année de tournées internationales, marquée par beaucoup d'événements de premier ordre :

- Ouverture du festival Liberal Theater de Amman en Jordanie, où nous avons reçu trois prix : Meilleure interprète féminine, meilleur spectacle, ainsi que prix spécial du jury ITI de l'UNESCO
 - Ouverture de la première saison du 1862 Theater de Shanghai, considéré comme le projet culturel le plus ambitieux de la ville
 - Ouverture du festival Miturile Cetatii à Constanta en Roumanie
 - Succès au Festival d'Avignon, avec des salles comblées
 - Participation au Cairo International Festival for Contemporary and Experimental Theater au Caire
 - Participation au Festival les Journées de Carthage, où nous avons joué à l'Opéra de Tunis en tant qu'invités d'honneur
- Cette année 2019 a été l'occasion de jouer 52 fois notre spectacle Vive la Vie, sur 3 continents, devant au total près de 18'000 spectateurs. La Compagnie INTERFACE a également animé 2 master class, ainsi qu'un stage au Caire.



Et après... 25 ans se sont écoulés durant lesquels des générations de musiciens et musiciennes se sont succédés et rencontrés sur notre scène. 25 ans durant lesquels des générations de spectateurs et spectatrices se sont mélangés sur les différents sites que le festival a occupé. Mais cet anniversaire fêté avec joie et ferveur en 2019 n'est pas une fin. On devrait plutôt dire qu'il est une des étapes de notre histoire commune.

Car c'est bien là que réside la force de la musique, et tout particulièrement de la musique irlandaise. Elle rassemble, au-delà des frontières aussi bien géographiques que générationnelles. Elle intègre tous les individus, toutes les influences culturelles. Elle expérimente, tâtonne, voyage, cherche... Bref, elle vit !

La programmation de l'édition 2020 est précisément le reflet de cette culture vivante et inclusive.

Nous vous attendons avec impatience pour cette édition à l'esprit irlandais chevillé au corps. Venez danser, boire, discuter, rencontrer des gens de tous âges et origines ! Bref, vivre, intensément...



FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ORGUE ANCIEN ET DE LA MUSIQUE ANCIENNE DE VALÈRE SION-VALAIS



Compte-rendu des concerts du 50ème festival d'orgue de Valère

Durant tout l'été le festival d'orgue de Valère a fêté ses 50 ans, avec pour objectif de présenter l'orgue de Valère et tout ce qui gravite autour, de la façon la plus complète possible. Nous espérons avoir atteint notre but et réussi à toucher notre fidèle public grâce à une programmation étoffée et quelques « cadeaux » :

-L'installation d'un tempérament mésotonique sur l'orgue.

De cette manière, la « texture » originelle de l'instrument est encore plus perceptible : comme cela est parfois difficile à expliquer, nous avons beaucoup communiqué à ce sujet et tenté de transmettre cette notion auprès du grand public. Ce fut un succès sur toute la ligne dans le monde musical !

- La Sortie du CD du 50ème

Dès ses débuts le Festival a enregistré tous ses concerts et produit des enregistrements sur vinyles, puis des cassettes, puis des CD lors des 30ème et 40e éditions du Festival. Ce CD se situe dans cette lignée.

- Une Rétrospective des 50 années du Festival

Cette vidéo-souvenir a tourné pendant tout l'été dans la Basilique, permettant aux visiteurs de visionner 50 années des archives de notre festival et leur donnant la possibilité d'entendre l'orgue en dehors des concerts.

- Un concours d'orgue

Événement phare de cette saison, ce concours destiné aux étudiants des hautes écoles de Suisse (étrangers y compris) a connu un franc succès puisque 18 candidats se sont inscrits.

Ces jeunes se sont entraînés sur l'instrument les jours précédents les éliminatoires à l'issue desquelles, 3 candidats ont été retenus pour la finale publique du samedi.

Les prix ont été remis par messieurs Philippe Varone, président de la Ville de Sion (sponsor principal du festival) et Raphaël Marclay, président de l'association des Amis de Valère (qui a offert le troisième prix).

1er Prix	3000.-	Giulio De Nardo
2ème prix	2000.-	Susanna Soffiantini
3ème prix	ex aequo 1000.-	Vittorio Vannini et Frederik James

Tous issus de la Schola Cantorum de Bâle, ces jeunes artistes se sont démarqués par leur capacité d'adaptation à un clavier difficile à apprivoiser.

-Une création d'Antonio Galanti

Antonio Galanti nous a régalié par un concert exceptionnel, lui qui avait déjà gagné le concours suisse de l'orgue, sur les orgues de la cathédrale et de Valère, il y a 20 ans de cela. Il nous a en plus offert une création : la Toccata Decima « pour l'orgue de Valère en première exécution ».

-Des inédits de Frescobaldi en première mondiale à Valère.

Plus difficile d'accès sans doute, mais à combien riche d'enseignement, cette conférence-concert réunissait des pointures de la musicologie, Etienne Darbellay et Constance Frei.

Ces chercheurs ont travaillé sur des manuscrits inédits de Girolamo Frescobaldi, grand compositeur d'orgue de la fin Renaissance. Le Festival d'orgue ainsi que les Fondations Margherita et Willy Brauchli ont soutenu l'édition de ces pièces. Ainsi nous avons eu la primeur de ces inédits rehaussés d'explications des deux musicologues et interprétés par l'organiste Andrea Macinanti.

- 3 concerts d'ensembles valaisans qui ont tous un lien avec Valère et que nous tenions à associer à notre anniversaire :

- la Schola de Sion dirigée par Marc Bochud et l'organiste Michel Bignens, ou « quand la jeunesse s'allie à l'expérience »
- l'Ensemble Res Temporis, dirigé par Pierre-Alain Héritier et l'organiste Adrien Pièce, ou « quand Tourbillon rejoint Valère pour célébrer la musique médiévale »

- la Maîtrise de la cathédrale de Sion dirigée par Bernard Héritier et l'organiste Jean-Luc Perrot, ou « quand le chant grégorien résonne en alternance avec l'orgue ». Quoi de plus authentique dans cette Basilique ?

Mais encore...

- les Traversées Baroques représentées par Frédéric Mayeur à l'orgue et Judith Pacquier au cornet à bouquin, ou « quand la France rend hommage à la musique espagnole »
- l'improvisateur Guy Bovet et le cinéaste Carl Theodor Dreyer, ou « quand deux génies s'associent pour nous plonger dans le procès de Jeanne d'Arc en 1431 »

Un bilan satisfaisant pour cette saison et très encourageant, compte tenu des retours sympathiques que nous avons reçus. Soigner l'accueil à Valère a son importance : musiciens et public en apprécient la valeur. Ainsi nos apéritifs plus relevés que d'habitude et résolument dans l'air du temps (nourriture végane !) ont plu au public. Tout s'est déroulé de la meilleure des façons et ceci grâce à une équipe efficace et rodée.

Ce 50ème anniversaire fut une occasion de mettre l'accent sur la promotion du Festival : programmes en 2 langues, encarts dans l'Echo Magazine, pose d'affiches au restoroute du Gd St Bernard, retransmission sur Espace 2, interviews, articles etc.

Ils nous ont aidé à dans notre promotion et sans eux, l'orgue et son festival n'auraient jamais acquis la notoriété qui est la leur aujourd'hui :

Espace 2, RSR, RFM, Canal 9, Le Nouvelliste, l'Echo magazine, Le Walliser Bote, Le Migros magazine, la Revue musicale de Suisse romande, la Tribune de l'orgue, l'Illustré, l'Echo Magazine, Sion 21, la revue Orgues Nouvelles, l'imprimerie Gessler, l'Ambassade, les Ateliers St Hubert.

La recherche de sponsors fut aussi plus intense cette année que d'habitude.

Ils nous ont soutenus et sans eux rien n'aurait pu se faire :

La Ville de Sion, l'Etat du Valais, la bourgeoisie de Sion, la conférence des présidents du district de Sion, la Loterie romande, Le Chapitre cathédral, les fondations Margherita et Brauchli, la maison Gilliard, la BCV, la manufacture Füglistner, l'Enclos de Valère, l'Hôtel du Rhône, Les Gîtes d'Ossona, Visalp Veysonnaz, nos membres amis, les donateurs anonymes.

Enfin, remercions ici ceux qui sont au service du Festival tout au long de l'année et les samedis des concerts.

Is ont répondu présents :

Le comité : Raphaël Marclay, Edmond Voeffray, Marie-France Hendrikx, Rosmarie Studer, Christian Studer, Samuel Wenger, Joanna Vanay. Ainsi que Rémy Dubuis.

Le musée d'histoire du Valais, son directeur Patrick Elsig et les guides de la Basilique.

La cafétéria de Valère.

L'équipe de l'apéro : Maguy Franzen, Charlotte, Clémentine et Annika Lager, Cathy Berthousoz, Aline Battiaz.

Les preneurs de son Baptiste Crettaz et Hadrien Bitschnau.

Les traductrices Anne-Laure et Hilda Biselx, Laurence Laffargue.

Les aides à l'orgue Robin Lager et Léa Juilland.

Les aides du Tribunal des mineurs.

Les aides de dernière minute : Sylvine Dubuis et Jérémy Boutet, Frédéric et Xavier Lager, Annette Füglistner et Anne-Laure Delaloye.

Les familles qui ont logé les candidats du concours.

FERME-ASILE



Une année de changements

Pour ceux qui seraient encore dans l'illusion de la stabilité, il est urgent de rappeler la sagesse d'Héraclite au VIe s avant JC déjà, rien n'est permanent sauf le changement. C'est ainsi que s'est vécue l'année de 2019 à la Ferme-Asile. Installée dans l'ancienne ferme de l'Hôpital Asile depuis 1994, l'Association fait constamment évoluer le lieu en le rendant vivant grâce aux expositions et concerts qu'elle y programme avec régularité et dynamisme et à l'accueil d'artistes qui y travaillent au quotidien. Mais les murs et les toits disent le temps qui passe. C'est ainsi que le bâtiment doit lui aussi passer par des étapes de changement. La Ville de Sion, devenue propriétaire, et l'Association de la Ferme-Asile ont unis leurs ressources à la fin 2018 pour rénover une partie de l'aile est, celle qui abrite le restaurant. Doté dès la fin 2019 d'une nouvelle mezzanine et d'une cuisine performante -l'équipe n'en revient pas, elle qui oeuvrait dans des conditions si difficiles-, le restaurant a repris ses aises après quatorze mois de travaux et deux mois de fermeture nécessaires à la dernière étape.

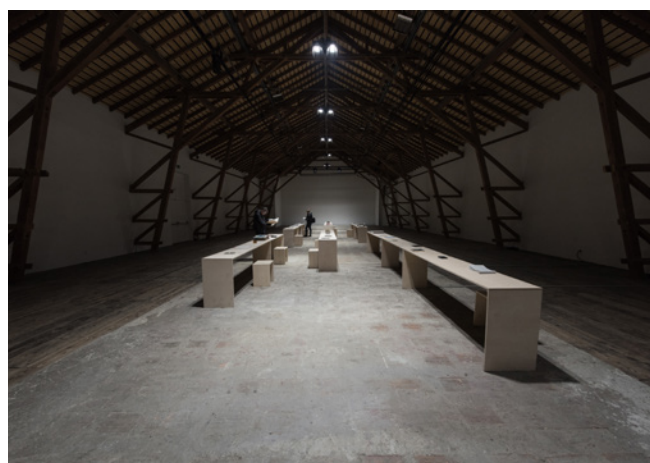
Malgré les nuisances dues à ces transformations, l'équipe a assuré une programmation quasiment aussi dense que les années précédentes avec 12 expositions dont 3 dans la grange, 18 concerts, 25 events pour la médiation tous publics, elle aura accueilli 56 classes, 1'200 enfants, le Sion Festival ainsi que 8 projets de la collectivité publique et finalement donné à 79 artistes l'occasion de s'exprimer et d'offrir de belles émotions aux 12'500 personnes qui ont constitué le public culturel de cette année. Les expositions dans la grange nous donnent l'opportunité de réfléchir et proposer des activités -ateliers, conférences, etc...- créées sur mesure en lien avec les thématiques particulières que ce soit, pour cette année, celle de l'illusion avec le gigantesque trompe l'oeil installé dans la grange par l'artiste valaisan Olivier Lovey, celle de notre rapport aux animaux avec Luzia Hürzeler ou l'intime avec les 36 carnets d'artistes exposés. Au-delà des chiffres, il faut retenir la belle vitalité de la Ferme-Asile, son souci d'accessibilité, la pertinence de sa programmation ainsi que la participation à l'ouverture et à l'enrichissement intellectuel, émotionnel et relationnel nécessaires au bon fonctionnement de toute collectivité.

Par ailleurs, en 2019, le président de l'Association, M. Pierre-Christian de Roten a entrepris avec l'aide de l'équipe une révision des contrats des artistes bénéficiant d'un atelier à la Ferme-Asile avec l'objectif d'unifier les tarifs des loyers et la durée des locations, de permettre des tournus ainsi que de restructurer les espaces pour mettre à disposition de l'équipe un bureau digne de ce nom et un atelier de médiation pour l'accueil des classes.

On ne peut dès lors qu'approuver le philosophe grec Epictète qui affirmait au début du premier siècle après JC que tout est changement, non pour ne plus être mais pour devenir ce qui n'est pas encore. La Ferme-Asile va ainsi explorer d'autres futurs avec la nomination d'une nouvelle directrice, la valaisanne Anne Jean-Richard Largey, sélectionnée parmi plus de 60 dossiers. Historienne de l'art en charge des expositions au Manoir de Martigny, elle entrera en fonction au début mars 2020. En effet, Isabelle Pannatier a donné sa démission après 11 ans passés à la direction, 2 ans à la coordination et 4 ans en tant que

bénévole. Au cours de ces 17 années, elle a notamment géré le délicat passage à la professionnalisation et mis en place, dès 2008, un important programme de médiation culturelle qui aura permis d'accueillir plus de 10'000 enfants et un public nombreux dans des formats inédits. Elle aura assuré à la Ferme-Asile une assise solide et un rayonnement qui dépasse les frontières cantonales.

La Ferme-Asile est avant tout une histoire de personnes, celle d'une équipe motivée, professionnelle et performante, d'un comité et de bénévoles engagés, d'artistes, d'associations et du public. Les rencontres qui en résultent tissent un réseau solide entre membres d'une même communauté, sédunoise mais surtout humaine, ancrée dans son territoire et active pour une vie plus intense, plus douce et plus belle.



FONDATION FELLINI

La Fondation Fellini pour le cinéma



L'année 2019 a débuté avec l'exposition **Hollywood la Cité des femmes** qui a présenté une collection de photographies rares et inédites en hommage aux actrices des années 1930 à 1950 : Marlene Dietrich, Lauren Bacall, Bette Davis, Ingrid Bergman, Deborah Kerr... Une soixantaine de clichés en noir et blanc et en couleur, portraits d'actrices sur les plateaux ou en studio, pour un voyage dans le monde des stars hollywoodiennes. En écho aux scandales qui secouent le milieu du cinéma, l'exposition s'est efforcée de mettre en relief le rôle déterminant des femmes dans les « usines à rêves » de l'âge d'or hollywoodien au-delà des visions souvent stéréotypées ou misogynes de l'histoire du cinéma.

L'exposition a été réalisée en partenariat avec l'Institut Lumière de Lyon dirigée par le Délégué général du Festival de Cannes, Thierry Frémaux.

Du 18 février au 28 février 2019, la Fondation Fellini a eu l'honneur de présenter l'exposition **Fellini Genius of Humanity** en hommage

à Federico Fellini au **Palais des Nations à Genève** à l'occasion de l'élection de l'Italie au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies. En ce lieu historique où la plus importante organisation internationale au monde oeuvrant pour la paix et la sécurité défend avec la communauté des nations les droits humains qui ont fondé nos civilisations, la culture, et en particulier le cinéma, rappellent aujourd'hui l'importance des valeurs humaines au cœur du processus artistique. Le 18 février 2019 lors de l'inauguration de l'exposition, la Fondation Fellini a eu l'honneur de recevoir le Président du Conseil des Etats, Monsieur Jean-René Fournier, qui a tenu une allocution consacrée aux valeurs de la culture, du cinéma et de l'oeuvre de Fellini devant les invités et les partenaires de la fondation, soit la Mission permanente de l'Italie à l'ONU représentée par L.E. les Ambassadeur Gian Lorenzo Cornaro et Massimo Bellelli ainsi que la Direction Générale de l'ONU. Le 20 février, le président de la fondation, M. Stéphane Marti, a conduit une délégation de 120 d'étudiants du Lycée-Collège des Creusets en visite au Palais des Nations dans le cadre de cette exposition. Les étudiants ont été accueillis par M. Thomas Kryger, Coordinateur des activités culturelles à l'ONU, Genève. M. Francesco Pisano, Directeur de la Bibliothèque de l'ONU et de la SDN ainsi que Mme Blandine Blukacz-Louisfert, archiviste-paléographe, Cheffe de la Section de la mémoire institutionnelle, ont présenté à la délégation deux conférences concernant l'histoire, les activités et les enjeux de l'ONU.

L'exposition **Visions II**, réalisée par les étudiants de l'Atelier du regard du LCC, de l'OC cinéma, par Marie Aymon et Guillaume Nguyen, auteurs de deux TM de photo/vidéo et de jeunes migrants de l'Association Rados, a été présentée à la Maison du diable du 11 au 26 mai 2019, en plus de leurs travaux personnels, la mission photo réalisée à l'ONU par les élèves de l'Atelier du regard.

Visions II est le résultat d'un important travail artistique, culturel et social réunissant des jeunes d'horizons très divers. L'exposition présentait des travaux photos, tirages argentiques réalisés dans le laboratoire du Collège des Creusets et des vidéos issus du travail des étudiants de l'OC cinéma conduit par Nicolas Brun ainsi que d'un choix de poèmes et de musiques sélectionnées par les étudiants.

Le 3 mai 2019 s'est ouvert à **Rimini au Castel Sismondo**, futur musée permanent sur Fellini, l'exposition **David Lynch. Dreams - A Tribute to Fellini** qui avait été présentée en première mondiale à Sion en 2018. Ce partenariat avec le cinéma historique de Rimini, le Fulgor et les Autorités de la Ville natale du Maestro a ouvert la voie à un accord culturel permanent entre la Fondation Fellini de Sion et la Commune de Rimini, convention qui a été signée en automne de la même année.

En juin, la Fondation Fellini a réalisé l'exposition **American Icons** présentant les oeuvres de **Steve Schapiro** l'un des plus grands photographes américains. Spécialisé dans le photojournalisme, il est également célèbre pour ses photos de tournage de films légendaires tels que Le Parrain ou Taxi Driver. Steve Schapiro est l'un des plus importants photographes contemporains qui a couvert les marches de Martin Luther King, les campagnes de J.F.K. et Bob Kennedy, les grands meetings contre la Guerre du Vietnam. La Fondation a eu l'honneur d'accueillir Steve Schapiro à Sion pour le vernissage de l'exposition ainsi que pour une rencontre (Masterclass) à la Maison du diable avec les élèves du Lycée-Collège des Creusets et le public.

A près de 85 ans, Steve Schapiro en photographe engagé a profité de son passage à Sion pour couvrir en compagnie de la RTS la grève des femmes qui avait lieu le lendemain de l'ouverture de l'exposition (voir archives de la RTS). A l'heure où une imagerie insignifiante prolifère dans les réseaux d'une société toujours plus digitalisée, l'oeuvre de Steve Schapiro constitue à elle seule une véritable iconologie : ses images captent dans le même instant une émotion et le sens de l'histoire.

Pour terminer cette année américaine, la fondation a présenté d'octobre à décembre 2019 une exposition consacrée à **Dennis Hopper** et son film culte **Easy Rider** dont on fête en 2019 les 50 ans de la sortie. Cette exposition fut l'occasion de revenir sur cette période faste (fin des années soixante) qui fit naître le mouvement du «Nouvel Hollywood» période durant laquelle les cinéastes ont fait éclater le système des studios devenu obsolète face aux changements sociétaux survenus aux Etats-Unis et dans le monde. Easy Rider de Dennis Hopper, premier véritable Road Movie, symbolisa à lui seul cette révolution : petit budget, non-respect des règles classiques du scénario, montage innovant, présence de scènes violentes et de sexe, immoralité. Ce film ouvre sur une dizaine d'années de grande liberté de style et de ton à Hollywood et permet de faire émerger quelques grands cinéastes tels Martin Scorsese, Francis Ford Coppola ou Michael Cimino.

Le 11 octobre 2018, la Fondation Fellini et le Lycée-Collège des Creusets, en partenariat avec les Associations Italia-Valais et Montarsolo, ont présenté dans le cadre de **La Semaine de la Langue italienne dans le monde** (programme gouvernemental auquel la fondation participe depuis trois ans) un cycle de films célébrant les trésors du Vatican en présence de Mme Laura Allievi, scénariste du film Caravaggio l'Anima e il Sangue.

Le 14 décembre dernier au **Castello Sismondo de Rimini** s'est ouvert la première grande exposition du Centenaire de la naissance de Fellini (1920-2020). Intitulée **FELLINI 100**, l'exposition présente un itinéraire dans les films du Maestro ainsi que des pièces exceptionnelles, comme les costumes du défilé de mode ecclésiastique de Roma. La Fondation Fellini a été conviée à présenter des pièces originales de sa collection concernant Le Casanova de Fellini.

Enfin, le 13 décembre dernier à la Maison du diable à Sion, le Prof. Stéphane Marti, Président de la Fondation Fellini, a reçu la **Médaille de Vermeil** des mains de Me François Vouilloz, représentant en Suisse de **La Société Académique Arts-Sciences-Lettres** de Paris (ASL). Une remise qui a réuni le Président de la Ville de Sion, Monsieur Philippe Varone, le Président de la Bourgeoisie de Sion, Monsieur Antoine de Lavallaz ainsi que les partenaires et amis de la Fondation.

Cet événement a conclu en beauté cette riche année pour la Fondation Fellini à la Maison du diable et à l'international à la veille des festivités mondiales autour des 100 ans de la naissance du cinéaste italien.

La Fondation Fellini réitère ses vifs remerciements à ses soutiens institutionnels, à la Ville de Sion, respectivement son Président Monsieur Philippe Varone, et à la Bourgeoisie de Sion, en particulier son Président Monsieur Antoine de Lavallaz. Le rayonnement de la fondation à Sion, au sein de la demeure patrimoniale de la Maison du diable, et d'autre part à l'international, est la manifestation d'un engagement portant les noms de Sion et du Valais loin dans le monde.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS LOCALES



La Fédération des sociétés locales de Sion poursuit les buts suivants :

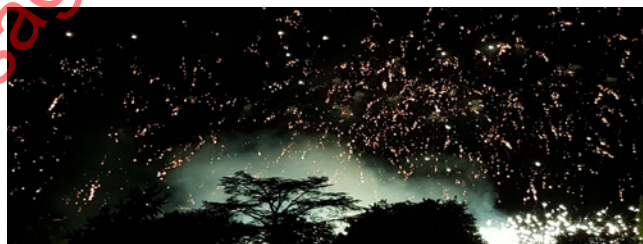
- Organisation des lotos sur mandat de la Municipalité
- Organisation de la fête du 1er août
- Coordination de la fête de la Ste. Cécile
- Défense des intérêts des sociétés locales auprès des autorités

Nos activités durant l'année écoulée s'inscrivent en adéquation avec les buts énoncés.

Les lotos

Suite aux demandes déposées auprès de la Municipalité, ce sont 57 sociétés qui ont été autorisées à organiser un loto en ville de Sion en 2019-2020. 56 lotos ont été attribués dont 1 en duo. La soirée de répartition des dates et lieux s'est déroulée le lundi 3 juin 2019 à la salle du Grand Conseil dans le bâtiment du Casino. Le nombre de lotos reste plus au moins stable par rapport aux années précédentes (- une demande). Il reste aujourd'hui en suspens quelques soucis concernant l'affichage public de ces soirées de jeu. Le dossier est en cours de résolution avec les différents acteurs de la municipalité et devrait trouver un aboutissement au cours de l'année 2020.

La fête du 1^{er} août



Cette année, le FC Sion Football pour tous qui a accepté de prendre en charge la gestion et l'organisation de cette fête. Un tout grand bravo et merci à cette société d'avoir su relever le défi. La fête fut belle et le public a su répondre présent.

Merci à l'Harmonie municipale pour son animation musicale sans faille ainsi qu'aux samaritains de Sion pour leur travail des plus professionnels.

Un tout grand bravo et merci pour leur engagement lors de cette fête où le Président du Grand Conseil, Monsieur Gilles Martin a prononcé un discours solennel.

Les Cadets des sapeurs pompier de Sion ont remporté le bon de 500.- pour la meilleure représentation.

Mes derniers remerciements iront à la Ville qui nous a offert un merveilleux feu d'artifice.



74^e Assemblée générale

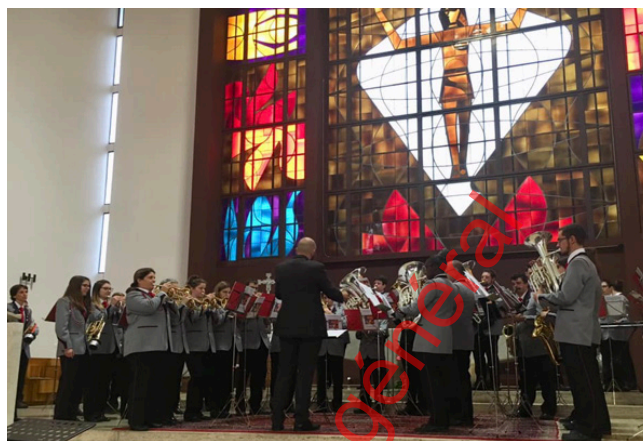
Cette année, l'assemblée s'est déroulée le 17 septembre 2019 à la salle du Grand Conseil dans le bâtiment du Casino. En date de cette AG, La FSL compte 131 sociétés ce qui constitue une petite diminution par rapport aux années précédentes.

La FSL a pour but la coordination des différentes manifestations tout au long de l'année afin d'éviter les chevauchements. Cette mission devient toujours plus difficile compte-tenu du nombre très important d'activités culturelles ou sportives qui se déroulent à Sion sur un même week-end. L'office du tourisme dispose d'un site avec un agenda des manifestations et un memento culturel. Cela devrait permettre aux sociétés locales d'avoir une vision à moyen terme de ce qui est programmé ainsi que d'annoncer leurs activités..

Fête de la Ste Cécile



Elle s'est déroulée le dimanche 17 novembre à l'église du Sacré Cœur et a été parfaitement gérée par les Chœurs mixtes de Champsec et du Sacré Cœur. L'office divin a été particulièrement apprécié par toutes les 15 sociétés musicales présentes, ainsi que par tous les participants. Nous constatons une forte affluence lors du concert des diverses sociétés.



L'Harmonie sédunoise des jeunes de Sion a remporté le bon de 500.- après tirage au sort des 15 sociétés présentes lors de cette fête.

Un grand merci aux différentes sociétés chorales et musicales sédunoises qui participent activement à cette journée et nous font partager leur passion de la musique à travers un concert magnifique.

Affaires sociales



Bâtiment du service des affaires sociales

Durant l'année 2019, le dicastère des Affaires Sociales a poursuivi ses missions en conformité avec les objectifs de législation.

Ces derniers mois auront été plus particulièrement marqués par des phases de consolidation puis d'optimisation des processus de travail.

En premier lieu, au sein de l'administration qui fut mobilisée en faveur de la démarche qualité Valais Excellence et, naturellement, dans la réalisation des prestations permettant de répondre aux besoins de la population sédunoise ainsi qu'aux exigences définies par un cadre légal en constante évolution.

Les travaux en liens avec la politique communale des aînés se sont traduits par une plateforme EMS/CMS riche d'échanges en faveur d'une chaîne des soins optimisée, y compris en associant à ses rencontres l'Unité de gestion des flux de l'Hôpital du Valais. En sus, la commission consultative des aînés aura pu initier le lancement d'une étude au travers d'un diagnostic des aînés sédunois avec le soutien de Pro Senectute, enquête dont les conclusions seront présentées à fin 2020.

Dans ce même esprit d'amélioration continue, la commission communale de **formation professionnelle**, par une démarche proactive et innovante, aura vu sa première bourse de l'apprentissage rencontrer un large succès auprès des jeunes bénéficiaires et des employeurs potentiels.

Dans le registre de l'**aide sociale**, les efforts en matière d'activation des bénéficiaires de l'aide sociale, en bon partenariat avec le CMS, se sont concrétisés par, notamment, un projet de collaboration interne à la Ville de Sion, soit par la mise à disposition de 6 places de stage. Ledit projet fera l'objet d'une évaluation au printemps 2020. Dans le même domaine, le partenariat établi avec l'Initiative des Villes en faveur d'un monitoring renforcé a pu se concrétiser et contribuera à l'établissement d'une étude détaillée sur les statistiques de l'aide sociale sédunoise.

Considérant l'impact financier de la loi sur le financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle sur les zones urbaines, la Ville de Sion a suivi avec attention les velléités du Grand Conseil à offrir une plus grande équité dans le modèle de péréquation, quand bien même celles-ci n'aient pu se concrétiser.

Fort des recommandations de la COPMA, l'APEA de Sion et Région et son organe exécutif ont consacré plusieurs rencontres en faveur d'actions susceptibles de mieux faire comprendre le rôle et les missions de l'autorité. Le volet communicationnel s'en trouvera ainsi renforcé dans les mois à venir.

Les mandataires de l'APEA, notamment le service officiel de la **curatelle**, représentent un pool de compétences au service des personnes concernées dont les prestations méritent d'être relevées. En sus, des tâches sociales, financières et juridiques, les activités des collaboratrices et collaborateurs sont impactées par de nouvelles directives cantonales augmentant la charge administrative. Durant cette année, les aspects liés à la sécurité du personnel auront été renforcés au travers de mesures architecturales et formatives.

L'office de l'**intégration** a œuvré avec application à la réalisation du mandat confié par le canton du Valais au travers de son programme d'intégration cantonal. L'offre, notamment en matière de cours de français, a pu être clarifiée et ainsi valorisée au travers d'un flyer récapitulatif à destination des publics cibles. Les tâches régionales ont également connu un essor collaboratif (fête interculturelle Ayent-Arbaz, etc.).

Enfin, le domaine de la **petite enfance**, par l'ASLAE, fut plus particulièrement engagé dans la suite des travaux de déploiements structurels avec la finalisation du chantier de la crèche des Châteaux et le suivi de celui de la Pouponnière. Sur le plan fonctionnel, le renforcement des strates organisationnelles de l'association s'est poursuivi avec succès. Elle dispose désormais d'une aura reconnue, par son volume de prestations et surtout par son professionnalisme, dans le domaine de la petite enfance. Les prestations complémentaires et néanmoins indispensables fournies par l'Association le Cartable contribuent, également, à la qualité de l'offre de prise en charge à disposition des familles sédunoises.

Les éléments évoqués supra, loin d'être exhaustifs, démontrent la portée d'un dicastère des affaires sociales dont les phases d'intervention et le public sont constitués d'une large diversité souvent reflétée par des étapes de vie. Plus encore, ils mettent en évidence l'indispensabilité du travail en réseau, ceci avec des partenaires dont l'engagement doit être reconnu et salué.

PREVOYANCE ET ASSURANCES SOCIALES

Contrôle de l'assurance maladie obligatoire

Au sens du droit fédéral sur l'assurance-maladie (LAMal) toute personne domiciliée en Suisse doit pouvoir attester d'une affiliation à l'assurance-maladie obligatoire des soins. Les communes sont chargées de ce contrôle et de pallier à ce manque le cas échéant. Elles requièrent donc de leurs habitants la preuve, par la transmission d'attestations circonstanciées, qu'ils sont dûment assurés. Dans ce cadre ce sont 4'578 lettres, rappels et sommations qui ont été envoyés durant l'année 2019, pour des affiliations d'office concernant 35 personnes.

Anniversaires

La commune tient à honorer ses jubilaires et à témoigner de sa reconnaissance pour leur participation à la vie de la cité, leur engagement personnel et leur investissement collectif durable. Durant l'année 2019, ce sont 95 nonagénaires et 2 centenaires qui ont fêté leur anniversaire. 49 ont reçu la visite officielle des autorités communales dans un climat de partage et de gratitude.

Commission consultative des aînés

La commission a conceptualisé une page internet qui figure désormais sur le site de la municipalité. Elle présente la politique communale des aînés et le vaste réseau des partenaires publics

et privés, situés en grande partie sur le territoire communal. La commission a choisi Pro Senectute Valais, pour mener à bien l'enquête sur les intérêts et besoins des seniors de 65 ans et plus, qui se déroulera à partir du mois de mars 2020. Cette enquête concerne 6'800 habitants domiciliés à Sion. Les méthodes de récoltes de données sont envisagées par le biais de la transmission de questionnaires (volet quantitatif) et de rencontres participatives (volet qualitatif).

Plateforme d'échange CMS/EMS

Les membres de la plateforme se sont réunis à trois reprises durant l'année écoulée. Ils ont pu discuter, dialoguer, collaborer et envisager des solutions liées à des problématiques variées telles que : la transmission automatique des données médicales lors des transferts hôpitaux – EMS, les procédures d'inscriptions en EMS, la recherche de bénévoles, les achats communautaires et les centrales d'achats, la mutualisation de certains risques assurantiels, les manières de communiquer sur le droit aux allocations pour impotents, les charges liées à la taxe poubelle au sac et l'optimisation des taux de remplissage des lits courts séjours.

Laboratoire du Vivre Ensemble

Le conseil municipal a décidé en 2019, de la création dudit laboratoire pour une durée de deux ans, soit jusqu'au terme de la législature. En sa qualité de support administratif, le service des affaires sociales a participé à la définition/réalisation du relevé d'inventaires des actions et mesures existantes au sein de la municipalité, la conceptualisation d'un cahier des charges pour le comité de pilotage du Laboratoire et l'activation du projet phare, qui fera l'objet d'attentions particulières durant toute l'année 2020.

COMMISSION COMMUNALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

1ère Bourse de l'apprentissage

La commission, en partenariat avec le bureau des métiers, a souhaité mettre en relation les entreprises formatrices et les jeunes en recherche de formation, dans une période souvent considérée comme défavorable, puisque proche de la rentrée scolaire et professionnelle. Les échanges entre futurs patrons et jeunes se sont déroulés à l'occasion d'entretiens, qui ont eu lieu l'après-midi du 10 avril 2019. L'exercice s'est conclu sur une centaine de rencontres en faveur de 73 jeunes et la participation de 18 entreprises formatrices.

Suivi des apprenti-e-s

La surveillance de l'apprentissage a pour objectif de vérifier le respect des dispositions légales et que les formations se déroulent conformément aux objectifs requis. A l'occasion de 26 visites en entreprise les membres de la commission ont pu s'entretenir avec 84 personnes en formation. Ils ont fourni des compléments d'information en cas de lacune et ont aidé à détecter des difficultés avant qu'elles ne surviennent. 15 entretiens de médiation ont été organisés par le secrétariat de la commission dans le cadre de la résolution de conflit.

Offre de cours d'appui

Le soutien pédagogique aide individuellement un apprenti à réviser les matières scolaires qui n'ont pas été assimilées. Ce mode d'enseignement est particulièrement adapté pour retravailler des notions particulières dans une branche déterminée. Il permet d'offrir des solutions personnalisées et sur mesure. Durant l'année 2019, 38 apprentis (41 en 2018) ont été accueillis dans le programme de soutien pédagogique. Les heures enseignées ont atteint un total de 1'205 heures. Ce sont 11 enseignants qualifiés qui ont pu apporter leur soutien.

AUTORITE INTERCOMMUNALE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE DE SION ET REGION (SION, ARBAZ, AYENT, GRIMISUAT ET VEYSONNAZ)

Durant l'année 2019, l'Autorité intercommunale de protection de l'enfant et de l'adulte de Sion et Région (ci-après APEA) a rendu 1'102 décisions, dont 25 en urgence. 16 décisions ont fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal Cantonal. L'APEA s'est réunie à 23 reprises pour délibérer de 1'077 objets inscrits à l'ordre des séances. 609 causes ont été ouvertes, dont 225 ont abouti à des mesures de protection (y compris les enregistrements des déclarations d'autorité parentale conjointe). Par ailleurs, 526 dossiers ont pu être archivés, suite à des levées de mesures, des changements de domicile, des décès ou au classement d'affaires diverses. Au 31 décembre 2019, les personnes au bénéfice d'une mesure de protection s'élevaient au total à 824 mandats actifs assumés par le Service Officiel de la Curatelle (SOC), l'Office pour la protection de l'enfant (OPE) ou des curateurs privés choisis dans le cadre de la famille, parmi les proches ou les relations.

Mandats actifs

		SOC	Curateurs privés	OPE	Total
Mineurs					
306.2 CC	Curatelle de représentation		9		9
307 CC	Mesures protectrices			17	17
308 CC	Curatelle éducative et/ou de surveillance des relations personnelles ou de filiation		4	132	136
310 CC	Retrait du droit de garde des père et mère			9	9
318.3 CC	Surveillance de l'administration des biens de mineurs		5		5
325.1-3 CC	Protection des biens de l'enfant et retrait de l'administration	4	1		5
327a CC	Tutelle de mineur	5	37		42
Total mineurs		9	56	158	223
Majeurs					
393 CC	Curatelle d'accompagnement	3	1		4
394 CC	Curatelle de représentation	1	2		3
394 et 395 CC	Curatelle de représentation et de gestion	214	171		385
393 à 396 CC	Mesure faisant l'objet de combinaison de curatelle	9	8		17
398 CC	Curatelle de portée générale	94	98		192
Total majeurs		321	280		601
Total mandats SOC, CP et OPE		330	336	158	824

Ci-après figure le nombre de mandats actifs par commune :

	Sion	Arbaz	Ayent	Grimisuat	Veysonnaz
Mineurs	199	0	11	12	1
Majeurs	526	12	37	21	5
Total	725	12	48	33	6

Il relève également de la compétence de l'APEA de se prononcer ponctuellement sur diverses situations notamment la protection et surveillance des biens de l'enfant (art. 324 al. 1-2 CC), le pouvoir de représentation du conjoint ou du partenaire enregistré (art. 374 à 376 CC), l'enregistrement des déclarations communes d'autorité parentale conjointe (art. 298a CC), les mandats à un tiers (art. 392 al. 2 CC), les inventaires d'enfant mineur suite au décès de l'un des parents (art. 318 al. 2 CC), la constatation de la validité d'un mandat pour cause d'incapacité et d'acceptation (art. 363 al. 2), l'approbation de conventions d'entretien (art. 287 à 289 CC) et le règlement des relations personnelles (art. 275 CC).

Dès la fin de l'année 2018 et durant celle de 2019, le Conseil d'Etat par le Département de la sécurité, des institutions et du sport, chargé entre autres de veiller à la formation et au coaching des membres des APEA, a émis diverses circulaires ayant pour but de préciser les obligations des APEA quant à l'application de certains principes légaux. Les institutions et services tiers (par exemple : médecin cantonal, banques, Office AI, contrôle des habitants) ont également revu et étoffé leur règlement, en particulier au sujet de la transmission d'informations impliquant des procédures supplémentaires pour l'APEA. Ci-dessous sont présentées, les recommandations cantonales ayant eu le plus de répercussions au sein de l'APEA :

- Aux termes de l'art. 400 al. 1 CCS, l'APEA doit s'assurer que la personne nommée en qualité du curateur possède les aptitudes, les connaissances et le temps nécessaire à l'accomplissement de sa tâche. Les aptitudes impliquent, en particulier, que le curateur soit solvable. L'APEA doit dès lors s'assurer de la solvabilité du potentiel curateur, en exigeant préalablement de ce dernier la production d'un extrait du registre des poursuites et faillites. L'existence d'actes de défaut de biens chez un curateur est un indice fort de son insolvabilité, de sorte que l'APEA doit renoncer à lui confier des mandats de curatelle, ou les lui retirer le cas échéant. Si le curateur a des poursuites en cours, classées sans suite ou closes par suite de paiement durant les cinq dernières années, l'APEA doit apprécier de cas en cas, sous sa seule responsabilité et après avoir entendu le curateur, si celles-ci constituent un obstacle à l'exécution du mandat de curatelle. L'APEA doit également s'assurer, par la production d'un extrait du casier judiciaire, que le curateur ne fasse pas l'objet d'une condamnation pénale incompatible avec l'exercice de son mandat. L'APEA a, en ce sens, interpellé l'ensemble de ses 200 curateurs actifs, privés et professionnels, en janvier 2019. Lors de chaque reddition comptable, les curateurs sont tenus de transmettre leur extrait OP actualisé. Pour les curateurs assumant plusieurs mandats, l'extrait OP est demandé chaque début d'année civile. Avant la nomination d'un nouveau curateur, l'APEA requiert la production d'un extrait OP et l'extrait du casier judiciaire.
- Le nouveau droit de protection de l'adulte offre au curateur privé et professionnel, un droit à une rémunération et au remboursement de ses frais. En principe, ceux-ci sont prélevés sur les biens de la personne au bénéfice de la mesure de curatelle. En cas d'indigence de la personne concernée, les coûts du mandat sont mis à la charge de la commune de domicile de la personne concernée. Selon l'art. 31 al. 4 LACCS, le curateur perçoit alors, en sus du remboursement de ses frais, une indemnité correspondant au 70% de sa rémunération ordinaire. Dès le 1er janvier 2020, sur demande de l'organe exécutif, l'APEA appliquera dit principe pour l'ensemble de ses curateurs privés et professionnels. Cette décision n'a pas été sans conséquence, certains curateurs privés ayant remis leurs mandats, impliquant pour l'APEA d'une part de trouver des curateurs en remplacement, et d'autre part d'effectuer des contrôles de comptes supplémentaires.
- La jurisprudence reconnaît au curateur privé un statut de salarié à l'égard de l'APEA, même si sa rémunération est prélevée sur les biens de la personne concernée. Il appartient donc à l'APEA de décompter les cotisations, en qualité d'employeur du curateur privé, au sens de la législation sociale. Cela est également le cas même si le curateur est affilié auprès de la caisse de compensation comme indépendant, dans un autre domaine d'activité. Dès le 1er janvier 2020, l'indemnité de gestion des curateurs sera soumise à cotisations (AVS, AI, AC, APG, Civa, LAA-AP) pour l'année civile en cours. Pas moins de 120 curateurs privés sont concernés. La mise en application de ce principe a, elle aussi, généré un travail administratif conséquent en 2019, et son application concrète dès 2020 impliquera également un surplus de travail lors de chaque reddition des comptes.

- L'art. 416 al. 1 CC dresse la liste des actes soumis d'office au consentement de l'APEA en raison de leur importance, et du fait qu'il comporte des risques significatifs de caractère généralement durable. Le consentement de l'APEA n'est requis que si la personne n'a pas donné son accord, est incapable de discernement, ou est privée de l'exercice de ses droits civils. Selon l'article 416 alinéa 1 chiffre 1 CC, la liquidation du ménage de la personne concernée, de même que la résiliation de son bail à logement, sont obligatoirement soumises à consentement. En cas de résiliation du bail portant sur le logement, l'APEA doit solliciter du curateur les renseignements suivants avant prise de décision : délai de résiliation du bail en cours, date d'échéance et destination des biens. L'APEA veille également à se faire remettre le nouveau contrat de bail, l'inventaire des biens de valeur de la personne concernée ainsi que l'évaluation des frais de déménagement.

SERVICE OFFICIEL DE LA CURATELLE DE SION ET REGION

Le service assume les mandats de curatelles confiés par l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte. Les trois axes de travail principaux sont le soutien social aux personnes concernées, la gestion de leurs finances et leur représentation juridique. Au 31 décembre 2019, le service officiel de la curatelle gèrait 330 mandats de curatelle. La balance entre les nouvelles mesures instaurées et les départs (déménagement, décès, levée de mesure) a causé une légère augmentation du nombre de dossiers. Un curateur à plein temps gère en moyenne 60 mandats.

Assistance à la personne

Les curateurs veillent à ce que les personnes concernées bénéficient d'un logement, de soins et d'un encadrement. Un contact personnel est instauré dans chaque situation. Une collaboration professionnelle est mise en œuvre avec les familles, les médecins, les hôpitaux, les services de soins à domicile, les services sociaux et les institutions. Les personnes concernées sont souvent atteintes de troubles psychiques graves, les curateurs doivent donc faire preuve de compétences spécifiques et d'une grande résistance face aux situations tendues (décompensations, agressivité, conflits dans les successions, etc.).

Gestion

Le service officiel de la curatelle gère les revenus et les paiements des personnes concernées. Les prestations sociales sont sollicitées : caisses maladies, prestations complémentaires, aide sociale, AVS, AI, LPP, APG, chômage. Les curateurs professionnels gèrent le patrimoine et la fortune des personnes qui en disposent, conformément aux dispositions du code civil et des ordonnances y relatives. La tenue des comptes, et l'ensemble des écritures, sont vérifiés pour chaque personne tous les deux ans, par l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte. Le secrétariat du service assure la réception, la caisse, la comptabilité, le trafic des paiements, les remboursements de caisse maladie et PC, les déclarations d'impôts. Durant l'année 2019, 19'180 paiements ont été passés, pour les personnes concernées, d'un total de Fr. 12'653'434.-. La charge administrative de la gestion des mandats de curatelle est conséquente ; à titre d'exemple, 2'621 demandes de remboursements auprès des caisses-maladie ont été effectuées en 2019, pour un total de Fr. 596'211.-.

Représentation juridique

En fonction des mandats confiés par l'APEA, les curateurs représentent les personnes concernées auprès des institutions : banques, assurances, administrations publiques et hôpitaux. Les curateurs représentent également les personnes pour les actes importants : transactions immobilières notariées, successions, divorces, consentements médicaux et choix du lieu de vie. Les souhaits des personnes concernées sont pris en compte, dans la mesure du possible, et selon leur degré de capacité de discernement.

INTEGRATION

La politique d'intégration découle de la loi cantonale d'application de la loi fédérale sur les étrangers du 13 septembre 2012, entrée en vigueur le 1er janvier 2013. Elle définit les objectifs et principes de l'intégration des étrangers. Son ordonnance précise que la commune est chargée de la mise en œuvre des mesures d'intégration au niveau local ou régional. En 2018, la Ville de Sion est entrée dans la seconde phase du Programme d'intégration cantonal (PIC) par la signature d'un mandat de prestations avec le canton du Valais. Elle s'investit également via sa déléguée régionale au développement d'activités sur les districts de Sion et Hérens. Dans ce cadre la ville a continué en 2018 à développer des actions répondant aux piliers et aux points forts suivants :

Informations et conseils	Formation et travail	Communication et intégration sociale
Primo-information	Langue	Interprétariat
Conseil	et formation	communautaire
Protection contre la discrimination	Petite enfance	Médiation interculturelle
	Employabilité	

Commission consultative de l'intégration

La commission a pour mission d'informer le conseil municipal des projets menés dans le cadre de la politique d'intégration, de proposer à l'intention de ce dernier des mesures d'intégration répondant aux besoins identifiés, d'aider la responsable de l'intégration et la déléguée régionale dans l'accomplissement de leurs tâches, et enfin de contribuer à la mise en place des mesures propres à favoriser le rapprochement de la population étrangère et suisse à Sion. Le bureau de la commission représenté par le conseiller municipal, le chef du service des affaires sociales et la responsable de l'intégration, a étudié avec rigueur les demandes de subventions soumises. Ainsi l'OSEO Valais, le Centre Suisses-Immigrés, l'Association Valaisanne d'Interprétariat Communautaire, l'association des Rencontres d'ici et d'ailleurs, 5 associations étrangères (cours de langue et culture d'origine) ainsi que 5 projets ponctuels et pertinents, ont été soutenus. 22 projets ont ainsi été financés pour un montant total de Fr. 124'029.15.



Pilier Informations et conseils Informations et accueil des nouveaux arrivants

Le Pass Bienvenue lancé en 2016 en collaboration avec la section culture de la ville, a été proposé à nouveau aux nouveaux arrivants. L'édition du pass 2018/2019 est marquée par l'extension du projet à deux nouveaux partenaires permettant ainsi de proposer 38 lieux et événements culturels. 642 pass ont été commandés offrant à leurs détenteurs la possibilité de découvrir l'offre culturelle, tout en favorisant leur intégration dans leur nouveau lieu de vie de

manière gratuite et illimitée, ceci d'avril 2018 à mars 2019. Un site internet traduit en 8 langues présente l'offre du pass, les lieux, le règlement et l'agenda, afin de valoriser le projet et favoriser la compréhension de cette offre. Chaque pass est transmis accompagné d'une brochure, présentant l'éventail des événements et lieux culturels accessibles.

Les activités d'orientation et de conseils aux nouveaux arrivants et aux migrants, se sont poursuivies en 2019 au travers de courriers de bienvenue, d'entretiens, de visites spontanées ou de téléphones. Dans le but de poursuivre sa mission d'information aux nouveaux arrivants, l'office a édité en 2019 une brochure d'information destinée aux personnes souhaitant s'installer à Sion, ou venant de le faire. La situation géographique de l'office reste perfectible et devra faire l'objet d'une réflexion à court/moyen terme.

La soirée d'accueil des nouveaux arrivants installés en 2018, a eu lieu le 17 avril. Ce sont plus de 392 personnes qui ont été accueillies par les autorités, la responsable de l'intégration et les services de la ville. 24 des 38 partenaires culturels du Pass bienvenue ont saisi cette occasion pour rencontrer les nouveaux arrivants et leur présenter leurs offres. 7 stands représentant des services de la ville et des partenaires de l'intégration ont également participé à cette soirée. 5 interprètes ont assuré la traduction pour les personnes allophones présentes à cette occasion. La soirée a vu la participation de personnes originaires de 40 pays.

Les séances de bienvenue (visite historique de la ville, informations pratiques et apéritif) ont eu lieu à 6 reprises tout au long de l'année. 96 personnes y ont assisté. 4 interprètes de l'AVIC ont accompagné des personnes de langue étrangère à l'occasion de ces visites et séances d'information. Les nouveaux arrivants ont pu découvrir leur ville sous l'angle historique et bénéficier d'informations précieuses relatives à leur intégration. La soirée annuelle, et les séances de bienvenue, sont très appréciées des nouveaux arrivants et se poursuivront en 2020.

Semaine d'actions contre le racisme 21 – 31 mars



Comme chaque année, les délégués des villes et régions mettent en place, en collaboration avec les instances cantonales à l'intégration, la semaine valaisanne d'actions contre le racisme. Cette année la campagne s'est articulée sur le thème de l'identité. L'objectif était d'interroger nos valeurs, nos racines, et de poser la question des identités qui composent le Valais. La campagne a donc eu pour slogan « Nos valeurs - Nos racines - Quelles sont nos identités ? ». L'excellente collaboration avec les délégués du Valais a permis de proposer une table ronde à laquelle étaient invités les membres de la Constituante (Jean Zermatten, Arnaud Dubois, Corine Duc Bonvin, Cyrille Fauchère, Nicolas Mettan et Florine Carron) afin d'aborder avec eux les thématiques du racisme et des discriminations. Introduite par la responsable du bureau d'écoute contre le racisme de la Croix-Rouge Valais, Mme Tara Balet, cette action avait pour objectif de sensibiliser les membres représentant tous les partis, aux enjeux de faire figurer cette thématique dans la prochaine Constitution.

Une action urbaine a comme par le passé, pu être développée avec le concours de l'association la Sorcière affairée, et avec la participation de l'équipe du RLC au travers de flashmob. Elle s'est tenue dans 4 lieux de la ville. Un accent a été mis, dans le cadre d'une collaboration avec les délégués de la région du Valais central, sur la prévention du racisme sur les réseaux sociaux. S'appuyant sur les délégués et leurs partenaires, des capsules vidéo ont pu être diffusées sur la thématique de l'identité. Les écoles se sont vues proposer des ateliers philosophiques sur le thème de l'identité par l'association SEVE (Savoir être et vivre ensemble). Seuls deux enseignants ont saisi cette opportunité. Ces ateliers ont été très appréciés des enseignants, et des élèves, et pourront être à nouveau proposés. Enfin, dans le cadre de la collaboration avec les acteurs culturels, la médiathèque a proposé un après-midi de contes et un atelier bricolage sur le thème de la campagne, alors que les cinémas de Sion ont mis à disposition le cinéma Lux pour la projection du film « Métis ». La diffusion du film s'est poursuivie par un échange avec l'anthropologue Viviane Cretton, le réalisateur Luc Godonou Dossou et Tara Balet du bureau d'écoute contre le racisme.

Pilier Formation et travail

Langue et formation

Les mesures relatives à ce pilier, notamment les cours de français, d'informations sociales et en lien avec la petite enfance, sont assurées par les partenaires que sont le Centre Suisses-Immigrés et l'OSEO Valais, avec le soutien financier de la Ville, du Canton et de la Confédération. Plus de 350 personnes ont pu profiter de cours de français dans tous les niveaux ainsi que des mesures spécifiques en liens avec l'apprentissage de la langue. Un état des lieux de l'offre de cours de français sur la région a été réalisé par l'Office. Un catalogue listant les cours de français, en fonction des besoins spécifiques des apprenants, est édité début 2020. Il permet aux personnes de mieux s'orienter vers les mesures les plus adéquates.



Naturalisation, ce qu'il faut savoir

La Ville de Sion en collaboration avec l'OSEO Valais, et Mme Danièle Dayer, a poursuivi le projet de formation destiné à accompagner les candidats dans leur préparation visant l'obtention de la naturalisation. Ce projet, qui a en outre pour objectif de favoriser la mixité des cultures par la rencontre entre citoyens de tous horizons, a vu l'organisation totale de quatre sessions qui ont regroupé 157 participants de Sion, dont 10 personnes de la région (Ayent – Arbaz - Grimsuat et Mont-Noble) et 11 bénévoles. On note ainsi une participation moyenne de 40 personnes par session.

Enfin je vote

Le projet de formation citoyenne « Enfin, je vote » initié en 2018, et développé en collaboration avec les délégués à l'intégration des villes de Monthey - Martigny et Sierre, s'est poursuivi en 2019. Ce projet vise la promotion d'une citoyenneté active basée sur l'acquisition des connaissances et des compétences, propres à encourager la participation à la vie politique, à favoriser la rencontre entre différents publics dans un esprit d'intégration sociale. Il a été proposé aux nouveaux naturalisés, aux jeunes promus civiquement, et enfin au tout public résidant à Sion. A raison de deux soirées de formation gratuites, l'une en janvier et l'autre en juin, les participants ont été informés sur leurs droits citoyens. Ils ont participé à des ateliers pratiques animés par des élus, afin de se familiariser avec le matériel de vote sur les plans communal, cantonal et fédéral; ainsi que sur les types de votations et d'élections. La coordination et la formation sont toujours confiées à Mme Madeline Heiniger pour les 4 villes. Ces formations ont accueilli plus de 40 personnes réparties sur les deux soirées et 10 élus.

Pilier communication et intégration sociale

Fête des voisins

La 11ème édition de la fête des voisins s'est déroulée le 24 mai. L'office de l'intégration en assure la promotion. Le succès de cette fête demeure satisfaisant malgré une légère baisse cette année. 60 fêtes ont été enregistrées, contre 90 en 2018, 110 en 2016 et 2017. Cette fête ne bénéficie plus du soutien ponctuel du

projet Cohabiter. Cependant avec l'impulsion donnée par ce dernier, elle est désormais développée en collaboration avec les communes des districts de Sion, Hérens, Conthey et Sierre. Tous les quartiers de Sion sont représentés grâce notamment à la bonne collaboration avec les associations de quartier et la section jeunesse de la ville, via le centre Rencontres Loisirs et Cultures (RLC) qui relayent l'information, et avec le soutien du réseau d'affichage de 8 baches dans plusieurs quartiers de la cité. De plus, la collaboration renouvelée avec Car postal a permis de diffuser une image de la fête des voisins durant 12 jours dans les bus sédunois, touchant plus de 40'000 personnes. Le spot dédié diffusé par Canal 9 a été annulé. Une vingtaine de spots diffusés par Rhône FM augmentent la portée de la campagne d'information de la fête des voisins. La participation de l'hôtel de ville qui invite ses voisins à une raclette, renforce considérablement l'image positive de cette manifestation et contribue fortement à sa promotion. Réel événement rassembleur, la fête des voisins souhaite briser les barrières interculturelles, ou intergénérationnelles, afin de rapprocher toutes les tranches de la population et favoriser une cohésion sociale toujours plus forte.

Rencontre d'ici et d'ailleurs

Différents événements visant l'intégration sociale sont menés en collaboration avec l'association du même nom et l'office de l'intégration. Chaque deux ans une semaine d'animations, et un week-end de découvertes, placent les communautés au cœur de la Ville pour partager leur culture et leurs traditions. La prochaine édition aura lieu en août 2020. En 2019, l'association a proposé 2 rencontres cinématographiques, mettant en valeur les communautés polonaise et brésilienne. Chaque rencontre est suivie d'un échange, avec la communauté ou des intervenants, en relation avec le film projeté et d'un apéritif. Une troisième rencontre cinéma a permis de présenter le film suisse de Sonia Zoran et Thomas Wüthrich « Seuls ensemble », qui porte un regard sur la rencontre touchante entre de jeunes mineurs non accompagnés et des résidents d'un EMS. Ces rencontres sont proposées grâce à la générosité des cinémas de Sion et au soutien de la Confédération, du Canton et de la Ville. Elles constituent des occasions d'échanges, et de partages, très appréciées de la population et des communautés.

Sion, ville multiculturelle

Le projet Sion, ville multiculturelle est un projet visant à informer et à encourager le développement de mesures d'intégration, ou actes d'intégration, à l'intérieur des quartiers. Mené en collaboration avec le service de la jeunesse, via le secteur hors murs du RLC, un quartier a pu bénéficier de l'approche dénommée « Quartiers animés ». L'office de l'intégration est ainsi intervenu à Bramois en proposant un projet de valorisation des langues étrangères au travers d'un bus mettant à disposition des livres en plusieurs langues (Le bibliobus), et offrant des moments de contes aux enfants.

Projet Marraine – parrain culturel

Ce projet de mentorat lancé dans le cadre du projet Cohabiter (clôt en 2017) a été pérennisé, grâce à une coordination centralisée à Conthey pour la région du Valais central. A Sion, ce sont 19 personnes qui ont été accompagnées dans leur processus d'intégration par des bénévoles formés aux questions interculturelles. Une relance du projet sous une nouvelle appellation : Tandem, a été menée fin 2019 via un tout ménage et a permis d'identifier 44 nouveaux bénévoles qui prendront leurs fonctions courant 2020.

Intégration régionale

Implication des communes

A la fin de l'année 2019, cinq communes (Ayent, Arbaz, Mont-Noble, Savièse et Grimsuat) faisaient partie du PIC. La collaboration avec les communes se fait au travers des conseillers communaux, répondants à l'intégration et des différents partenaires de terrain. Des séances régulières, collectives et bilatérales, ont lieu avec la déléguée. Celle-ci travaille

notamment sur les collaborations intercommunales et promeut une vision régionale de l'intégration avec une réflexion et des projets communs.

Groupe de travail intégration du coteau

La déléguée a souhaité réunir les partenaires de terrain avec lesquels elle collabore sur les communes de la région, et créer un groupe ressource pour les communes. Le groupe est intercommunal et reconnu par les communes. La déléguée fait le lien entre le groupe et les communes. Le groupe réfléchit aux problématiques rencontrées et à la mise en place de projets. Le groupe est constitué et pourra commencer à fonctionner dès 2020.

Information et accueil des nouveaux arrivants

La déléguée conseille les communes pour l'accueil des nouveaux arrivants, notamment pour leurs soirées annuelles d'accueils (présentation des mesures d'intégration et du projet Tandem).

Protection contre la discrimination

Lors de la *Semaine contre le racisme 2019*, la commune de Grimisuat a proposé une soirée de contes à deux voix « Pépites d'or » dans le bâtiment communal, soirée lors de laquelle des femmes migrantes ont proposé des contes de leur pays, racontés en alternance dans leur langue maternelle et en français. 13 classes primaires du Val d'Hérens ont accueilli des ateliers philosophiques en collaboration avec l'association SEVE (Savoir être et vivre ensemble), sur le thème de l'identité.

Langue et formation

Le cours de français pour les adultes migrants, mis en place par les communes d'Ayent et d'Arbaz en collaboration avec l'Université populaire de l'Adret, a eu lieu pour la quatrième année et a accueilli une vingtaine de participants. A Ayent, deux cours de niveaux différents ont été proposés et ont accueilli une quinzaine de participants par semestre. A Savièse, deux niveaux ont été proposés et ont accueilli une dizaine de participants par semestre. La coordination régionale permet aux personnes des communes concernées de suivre un cours dans la région, indépendamment de leur lieu de domicile.

Petite enfance

Les rencontres entre les enfants de la crèche de Nax et ceux du foyer l'Inalp de Vernamiège, Ensemble c'est tous, ont eu lieu mensuellement en 2019. Les rencontres se sont déroulées à la crèche de Nax. En septembre, la venue du bibliobus sur une journée à l'école de Nax a permis de réunir les enfants du foyer, de la crèche et de l'école autour de contes, de livres et de kamishibai; ceci dans de multiples langues et pour la troisième année consécutive. Le bibliobus participe à nouveau au projet des Minis du mardi (rencontres hebdomadaires parents-enfants), porté par le groupe de diaconie de Savièse. Il a été présenté à 6 reprises en 2019.

Pilier communication et intégration sociale

Projet Tandem (anciennement Parrains-marraines culturelles)

La commune de Grimisuat est entrée dans le projet en 2019. Sur les 4 communes de la région participant au projet, 7 personnes se sont inscrites pour être bénévoles et 3 personnes pour être accompagnées.

A nouveau la **Fête des voisins** a eu lieu sur la région (Arbaz, Ayent, Savièse et Grimisuat). Elle a vu l'organisation de 25 fêtes en tout.

Fête interculturelle Ayent-Arbaz

La première édition de la fête « Ayent-Arbaz, villages du monde », a eu lieu en avril 2019 à Arbaz, et a vu la participation de personnes de 18 pays différents résidant sur les communes de la région. Les pays se sont présentés à travers la cuisine et diverses animations. La fête fût un succès avec près de 400 visiteurs. L'organisation de la 2ème édition, avec la participation de la commune de Grimisuat, a démarré en novembre 2019. La fête aura lieu le 25 avril 2020 à Ayent.

Collaborations avec la responsable de l'intégration de Sion

La collaboration se fait au quotidien (séances de travail, concertations, discussions, soutiens). La déléguée régionale est responsable du matériel de communication (site internet, brochures diverses : brochure intégration, document sur les premières démarches, dépliants présentant l'offre des cours de français à Sion).

ASSOCIATION SÉDUNOISE DES LIEUX D'ACCUEIL DE L'ENFANCE (ASLAE)

Depuis son année de fondation en 1992, l'association n'a cessé d'adapter l'offre à la population du territoire sédunois, accompagnant une croissance démographiquement significative. L'adaptation à ces besoins ne pourrait se faire sans le soutien essentiel des collectivités, représentées par la ville de Sion et par le canton du Valais.

Suite au tournant important amorcé au 1er janvier 2017, et à la reprise de l'ensemble des structures d'accueil subventionnées par municipalité, l'ASLAE a continué à consolider l'unification des pratiques, tant au niveau du personnel qu'à celui de la prise en charge des enfants.

En 2019, l'ASLAE emploie environ 155 (102 EPT) collaboratrices et collaborateurs regroupant le personnel éducatif, le personnel administratif ainsi que le personnel d'intendance. L'association est une entreprise formatrice importante, et forme environ 40 stagiaires et apprenti(e)s sur l'ensemble des structures d'accueil. Les personnes en formation fréquentent diverses filières :

- Educateurs de l'enfance (ES)
- Educateurs sociaux (HES)
- Assistants socio-éducatifs (CFC)
- ECG (maturité sociale)
- Ecole préprofessionnelle (stage longue durée en vue de l'apprentissage)

L'accueil de l'enfance, dont s'occupe l'ASLAE, est réparti en trois grands secteurs qui sont la nurserie, la crèche et l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) :

Accueil de l'enfance

L'accueil de l'enfance est réparti en trois grands secteurs qui sont la nurserie, la crèche et l'unité d'accueil pour les écoliers (UAPE) :

- Nurserie : prise en charge des enfants de leur naissance jusqu'à 18 mois;
- Crèche : prise en charge des enfants dès 18 mois jusqu'à l'entrée à l'école;
- UAPE : prise en charge des enfants dès la 1ère Harmons jusqu'à la 8^e Harmons.

A la fin de l'année 2019, l'ASLAE compte 3 nurseries, 6 crèches et 9 UAPE (unité d'accueil pour les écoliers), réparties sur l'ensemble de la commune de Sion. Plusieurs conventions sont également en vigueur avec d'autres communes partenaires, afin de répondre aux besoins des familles dans les secteurs qui ne disposent pas de structure. Une priorité au placement est attribuée à l'enfant dont la famille est domiciliée sur le territoire communal, ou dont la commune de domicile bénéficie d'une convention avec la municipalité de Sion. En plus de la domiciliation, en cas de pénurie de places, d'autres critères ont été définis afin de prioriser l'attribution des places d'accueil. Ces autres critères sont les suivants :

1. L'enfant dont le ou les parents doivent assurer une activité professionnelle, des recherches d'emploi ou une formation;
2. L'enfant ayant déjà un frère ou une sœur dans la structure..

La participation financière des familles est basée sur le revenu, avec une large palette de classes tarifaires qui permet la prise en considération de manière fine, des possibilités financières des familles. 25 classes permettent d'échelonner la progression tarifaire.

Nombre d'enfants par classes en 2019		2017	%	2018	%	2019	%
Classes 1 à 7	/ Revenu de 0 à 60'000 Fr.-	1003	54.3	1050	53.6	1075	53.4
Classes 8 à 14	/ Revenus de 60'000 à 95'000 Fr.-	533	28.9	557	28.5	561	27.9
Classes 15 à 20	/ Revenus de 95'000 à 150'000 Fr.-	227	15	245	12.5	263	13
Classes 21 à 24	/ Revenus de 150'000 à 190'000 Fr.-	84	1.8	45	2.3	47	2.3
Classe 25	/ Revenus de plus de 190'000 Fr.-	-	-	60	3.1	69	3.4
Nombre total d'enfants pris en charge		1847	100	1957	100	2015	100

Les tarifs sont applicables sur la base du revenu net (chiffre 2600) ressortant du procès-verbal de taxation, plus le revenu d'immeuble s'il est négatif (chiffre 1110), ainsi que les rachats éventuels du 2ème pilier (chiffre 2100). Plusieurs paramètres/éléments sont intervenus en 2019 et ont modifié le nombre de places disponibles en nurserie et en crèche, ainsi que le nombre d'heures de prise en charge.

- Les différentes crèches-nurseries ont bénéficié d'une fermeture, en alternance, de deux semaines en été et d'une semaine durant les vacances de fin d'année. Les différents enfants ont été pris en charge, selon les besoins des familles, dans les structures restant ouvertes.
- Suite au déménagement, en début d'année 2019, de la Pouponnière Valaisanne dans les locaux provisoires situés à la Rue Pré-d'Amédée 14 (école de Gravelone), les différents groupes ont dû être modifiés afin de correspondre aux surfaces disponibles et aux normes cantonales. Ce déménagement a induit une baisse de nombre de places disponibles, ainsi qu'une redistribution de certaines places dans les crèches en faveur de places en nurserie.

Nurserie

L'association dispose de 96 places en nurserie, réparties dans trois structures d'accueil qui sont la Pouponnière Valaisanne, les P'tits Furets et les Châteaux. Les différentes nurseries sont ouvertes de 6h30 à 19h00. Elles accueillent les enfants à la demi-journée ainsi qu'à la journée. Les principaux objectifs des nurseries sont liés aux soins, à l'alimentation, aux activités d'éveil et de stimulation, ainsi qu'à l'observation des enfants et de leur développement. Les professionnelles portent une attention particulière à effectuer des retours destinés aux parents, durant cette période d'accueil.

Accueil en secteur nurserie	2017	2018	2019
Nombre d'enfants pris en charge	266	239	282
Nombre d'heures de prise en charge	155'138	172'131	158'787

Crèches

En 2019, l'association comptait 199 places en crèche, réparties dans six structures d'accueil qui sont La Pouponnière Valaisanne, Les P'tits Furets, Pirouette, Croque Lune, Gribouille (Salins) et les Châteaux. Les heures d'ouverture de ces structures sont les mêmes que pour les nurseries, soit de 6h30 à 19h00. Elles accueillent également les enfants à la demi-journée et à la journée. Certaines structures ont une fermeture annuelle, mais la prise en charge de l'enfant dans une autre structure est toujours possible, moyennant une inscription spécifique. Les équipes éducatives de ce secteur ont, entre autres, pour objectifs le développement moteur, affectif et psychique de l'enfant, la prévention et le dépistage de difficultés éventuelles, la socialisation, et plus particulièrement l'apprentissage des règles de vie en collectivité, la créativité, la préparation à l'entrée à l'école, etc.

Accueil en secteur crèche	2017	2018	2019
Nombre d'enfants pris en charge	629	584	659

UAPE (unité d'accueil pour écoliers)

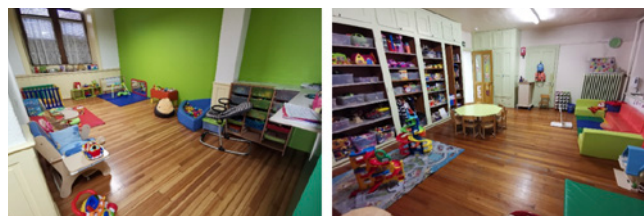
L'ASLAE propose 432 places en UAPE. Elles sont réparties dans les 9 unités d'accueil pour écoliers de la ville. En font partie, la Car-touche, Arc-en-ciel, La Récré, Point-Virgule, le Mikado, les Papi-vores, la Trott', Les Croqu'Notes et le Relais (Salins). L'ouverture de ces structures se fait de 6h30 à 9h00, de 11h00 à 14h00 et de 16h00 à 19h00. Certains matins, les structures ouvrent égale-ment entre 9h00 et 11h00, afin d'accueillir les enfants qui n'ont pas école. Le mercredi, certaines UAPE sont ouvertes la journée complète, soit de 6h30 à 19h00. Les inscriptions s'effectuent par période (matin – midi – après-midi – soir) en fonction des besoins des familles. Durant les vacances scolaires, certaines UAPE sont fermées. Une possibilité de prise en charge dans une UAPE de remplacement est toujours possible. Les objectifs des UAPE sont sensiblement différents de ceux des crèches. Les enfants étant déjà fortement stimulés par le programme scolaire durant la journée, les UAPE axent plutôt leurs interventions au niveau des comportements sociaux, des valeurs et des activités récréatives, ainsi que sportives. Des notions comme le partage, le respect de l'autre et de ses particularités, l'entraide, la persévérance, sont fréquemment travaillées auprès des enfants.

Accueil en UAPE	2017	2018	2019
Nombre d'enfants pris en charge	952	1134	1074

Faits marquants 2019

Déménagement provisoire de la Pouponnière Valaisanne dans le centre scolaire de Gravelone (ancien foyer Shalom)

L'année a été marquée par le déménagement dans les locaux situés à la rue Pré-d'Amédée 14, et destinés à accueillir provisoirement les enfants et les équipes de la Pouponnière Valaisanne. Initialement prévu à la fin 2018, le déménagement a été reporté à mi-février 2019, afin de permettre la fin des travaux et un ac-cueil des enfants et des familles dans des conditions idéales. La mise en service s'est bien déroulée. Un certain nombre d'ajus-tements organisationnels ont dû être opérés afin de cohabiter optimalement avec les écoles. L'accessibilité à la rue Pré-d'Amé-dée a amené quelques difficultés pour certaines familles devant se parquer à la rue Mathieu-Schiner, qui ont dû ensuite rejoindre la structure à pied.



Mise aux normes et agrandissement de la Pouponnière Valaisanne

Suite au transfert des enfants et des équipes de la Pouponnière Valaisanne à Gravelone, les travaux à la route du Manège ont pu être initiés. Le projet est réalisé par le bureau d'architecture Mijong pour la direction architecturale et par le bureau Suter et Sauthier pour la partie direction des travaux. Les travaux de- vraient être terminés à l'été 2020, pour une mise en service à la rentrée scolaire.

Développements et projets futurs

En 2020, l'ASLAE poursuivra sur la voie de 2019, à savoir la coordination et la finalisation de plusieurs projets d'envergure :

- Le déménagement et la mise en service de la crèche-nurserie de la Pouponnière Valaisanne, dans le bâtiment mis aux normes et agrandi situé à la route du Manège 38.
- Le suivi du projet d'UAPE, d'une capacité de 75 places, implémenté dans le futur centre scolaire de Champsec.
- L'étude des besoins en UAPE dans certains secteurs/quartiers de la ville.

CENTRE MEDICO-SOCIAL

L'année 2019 a vu la poursuite des travaux en lien avec le regroupement des 5 CMS de la région de Sion-Hérens-Conthey en une seule entité juridique. Sur la base des travaux d'harmonisation des procédures dans les différents domaines d'activité du CMS déjà réalisés en 2018, le COPIL a concentré ses travaux sur l'élaboration de différentes variantes de modèles organisationnels. Face à la complexité et aux enjeux du projet, un consultant externe a été mandaté pour accompagner ces travaux. Les exécutifs des 16 communes concernées seront appelés à se prononcer formellement sur le projet de régionalisation dans le courant du premier semestre 2020. L'exercice écoulé a également été marqué par la mise en consultation par l'Etat du Valais du projet de révision de la loi sur l'intégration et l'aide sociale. Les 5 CMS de la région ont élaboré une prise de position commune et coordonnée avec celles des autorités communales de la région. Dans le domaine de l'aide et des soins à domicile, le CMS a poursuivi son développement afin de répondre aux besoins croissants de la population sédunoise, et en conformité avec les lignes directrices de la planification cantonale des soins de longue durée.

Service social

Le service social compte au 31 décembre 2019 treize assistantes sociales qui se répartissent 9.6 postes à plein temps, ainsi qu'une équipe administrative composée de 9 personnes pour 6.3 postes à plein temps, dont un 50% de responsable. Un accent particulier est mis sur la réinsertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale, notamment sur l'accès au 1er marché de l'emploi. A cette fin, un coordinateur en insertion, à 90%, complète l'équipe du service. Une responsable du controlling à 80% œuvre également pour le service social. Ses tâches principales sont liées au contrôle systématique de tous les transferts de paiements liés à l'aide sociale ainsi qu'à la gestion et au suivi des remboursements de l'aide financière lors de la fermeture d'un dossier. Une cheffe de service à 70% ainsi qu'une adjointe à 40% (qui a également un 10% d'assistante sociale), ont pour mission notamment d'assurer la gestion du personnel, et de garantir une stricte application des lois et directives cantonales. Le rôle d'entreprise formatrice tient toujours une place importante au sein du CMS. Ainsi, une apprentie employée de commerce a effectué sa 3ème année d'apprentissage en 2019, et une étudiante HES a pu faire son dernier stage de formation d'assistante sociale.

L'activité 2019 :

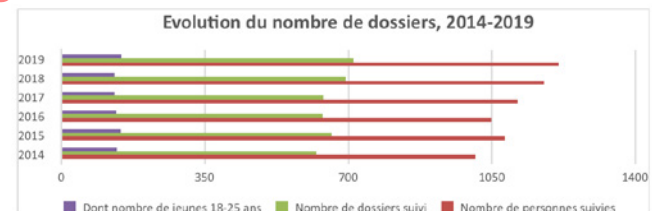
renforcer les acquis et se préparer aux évolutions à venir

L'année 2019 a permis au service de renforcer les différents changements organisationnels mis en place les années précédentes. Notamment la création de deux pools de compétences pour les assistantes sociales - accueil et insertion - et une répartition des tâches entre assistantes sociales et administratives beaucoup plus axée sur les compétences spécifiques de chaque corps de métier. Différentes réflexions sont en cours concernant la gestion des dossiers d'aide sociale. Premièrement, le service souhaite améliorer son suivi au niveau des mesures d'insertion socioprofessionnelle. En effet, il n'existe actuellement pas de données chiffrées permettant de savoir ce qui se passe à la fin d'une mesure d'insertion : poursuite de la mesure, prise d'un emploi, arrêt de la mesure spontanément, problème de santé, etc... Un outil de suivi va être utilisé dès 2020. Deuxièmement, il est nécessaire, afin

d'assurer une bonne gestion des dossiers ainsi qu'une répartition équilibrée de la charge de travail au sein de l'équipe, de pouvoir quantifier non seulement le nombre de situations mais également l'intensité de l'investissement qu'elles nécessitent. Un outil spécifique de suivi des dossiers sera également utilisé dès 2020. 2019 est aussi une année de préparation à différents changements à venir. Tout d'abord pour la régionalisation, au niveau du service social, avec un renforcement des collaborations avec les autres CMS de la région par des rencontres régulières qui ont pour but d'harmoniser les pratiques. Le service social du CMS de Sion est également impliqué directement dans la mise en place d'un nouveau programme informatique fourni par le canton, afin de gérer l'aide sociale dès 2021.

Les demandes au service social, le nombre de dossiers suivis et les motifs d'intervention

685 personnes se sont adressées au service social en 2019. 320 dossiers ont fait l'objet d'une nouvelle demande d'aide sociale financière (y. c. placements de mineurs et demandes de subventions à 100%). On s'aperçoit qu'un travail important est fait à l'accueil pour réorienter les personnes dans les dispositifs du réseau socio-sanitaire existant. La prévention tient également une place importante à cette étape de la demande. A noter également qu'un nombre important de demandes n'aboutissent pas, car les personnes ne donnent plus de nouvelles ou ne répondent simplement pas aux critères d'octroi de l'aide sociale financière. Sur les 320 demandes d'aide sociale traitées, 39 concernent des jeunes de 18-25 ans, 51 des demandes de subventions et 36 sont des nouveaux placements de mineurs. Selon les données statistiques cantonales 712 dossiers ont été suivis durant l'année, soit 1'214 personnes dont 147 jeunes de 18-25 ans. Seuls 32 ont reçu un forfait de Fr. 500.-/mois selon les directives de 2016 (jeunes sans formation et sans activité). Le coordinateur en insertion du service social a suivi 47 personnes et a mis en place 33 stages pratiques ou AITS depuis le mois de septembre 2019, date de son entrée en activité.



Aide et soins à domicile

Les soins

L'année 2019 a été marquée par la formation de l'ensemble des infirmières au RAI-home care, un outil d'évaluation des situations. Il s'agit d'un outil de référence sur le plan fédéral. Il est désormais appliqué pour toutes les nouvelles demandes. Afin d'assurer la continuité de la qualité des soins, et pour soutenir les infirmières dans les situations complexes, une infirmière clinicienne a été engagée. Elle est responsable d'un pool de compétences qui comprend des infirmières en psychiatrie, des spécialistes en plaie, des référentes en soins palliatifs et les infirmières formatrices. Ce renforcement s'inscrit dans le cadre des exigences fixées dans le mandat de prestation cantonal. En fin d'année, après 12 mois de phase test, la collaboration avec les pharmaciens de la ville de Sion a été validée et pérennisée. Cette collaboration vise une amélioration de la sécurité pour la préparation des médicaments, destinés aux personnes suivies à domicile par le CMS.

L'aide pratique

L'harmonisation des pratiques initiée en 2018, s'est poursuivie en 2019 avec l'appui des évaluatrices « qualité ménage ». De plus, un rôle de référente pour chaque situation a été mis en place afin d'assurer la coordination entre les différents intervenants, et renforcer encore la qualité des prestations.

Ergothérapie

Le service d'ergothérapie intervient sur l'ensemble des districts de Sion, Hérens et Conthey. Durant l'année 2019, les collaborations avec les 5 CMS de la région se sont renforcées, ce qui a permis une augmentation du nombre des situations suivies.

Le service d'ergothérapie permet d'améliorer la sécurité des personnes à domicile par des conseils et la mise en place de moyens auxiliaires. Il forme aussi les collaborateurs aux méthodes et techniques, favorisant la santé au travail et permettant de sécuriser la mobilisation des patients.

Service Centr'aide

En 2019, 61 bénévoles ont œuvré tout au long de l'année auprès de Centr'aide dans les différents services comme la livraison de repas à domicile (plus de 2'800 repas livrés), les transports sanitaires et sociaux intégratifs (1'926 transports effectués) et les visites à domicile (9 personnes visitées). Grâce à leur engagement, ces volontaires contribuent à la lutte contre l'isolement social et deviennent des acteurs essentiels du maintien à domicile. Ils favorisent également le maintien d'un esprit de solidarité intergénérationnelle. En 2019, quatre livreurs de repas ont été engagés à un taux d'activité de 10%, pour pallier aux difficultés de recrutement de nouveaux bénévoles et à l'accroissement des besoins.

PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

Consultation parents-enfants

Les activités de la consultation parents-enfants et préscolaires sont surtout de type préventif, éducatif, de soutien, d'écoute et d'aide. Elles représentent un précieux outil de prévention primaire et sont également appréciées des partenaires (pédiatres, OPE, hôpitaux, etc.). Les situations rencontrées sont très diversifiées et exigent de la part du personnel infirmier une étroite collaboration avec le réseau pluridisciplinaire médico-social.

Haut comme 3 pommes

Ce lieu d'accueil et de rencontre pour enfants de 0 à 4 ans accompagnés, est ouvert 2 demi-journées par semaine durant les périodes scolaires et a pour objectifs:

- de favoriser la socialisation et la séparation en douceur avant la première rentrée scolaire,
- de créer un climat chaleureux et propice à la communication,
- d'encourager la confiance et le partage,
- de prévenir l'isolement et la solitude.

STRUCTURES INTERMEDIAIRES

Appartements Domino

Les appartements Domino s'adressent aux personnes âgées en perte d'autonomie ne pouvant plus rester à domicile ou souffrant de solitude et d'isolement social. Le CMS et Pro Senectute assurent un encadrement sur mesure, en fonction des besoins des résidents. Deux appartements Domino sont situés la rue Chanoine Berchtold et le 3ème, ouvert fin 2018, a été mis à disposition dans le quartier de Grand-Champsec. Les trois structures offrent chacune une capacité d'accueil de 5 à 7 places. Chaque unité de logement est équipée d'une cuisine indépendante et d'une salle de bains adaptée, permettant à chaque résident de préserver au maximum son autonomie. Un espace commun spacieux est à disposition des locataires et de leurs proches (cuisine commune, salle à manger et salon).

Foyer de jour « Le Temps présent »

Maillon indispensable dans la politique de prise en charge des personnes âgées dépendantes, les foyers de jour permettent notamment de favoriser l'autonomie, mais aussi et surtout d'offrir des plages de répit aux proches aidants. Une équipe de professionnels constituée d'infirmières spécialisées, d'animatrices et d'assistantes du domaine santé-social, assurent une prise en charge globale des personnes fréquentant le foyer de jour. L'encadrement proposé vise à promouvoir le bien-être de la personne âgée en lui offrant un accueil et un cadre agréables, ainsi que des conditions idéales d'accompagnement et de sécurité. Le foyer de jour « Le Temps Présent » offre 15 places d'accueil. Sur l'ensemble de l'année, plus de 70 personnes ont fréquenté la structure pour un total de 3'367 journées d'accueil correspondant à un taux d'occupation de 99.9%. L'offre du foyer de jour répond donc à un besoin avéré, ceci d'autant plus que 30 personnes sont inscrites en liste d'attente.

Document de travail à l'usage du Conseil général

CREATION DE LA POLICE REGIONALE DES VILLES DU CENTRE

Contexte général :

Depuis plusieurs années, les tâches des polices municipales se sont complexifiées. La croissance démographique couplée aux changements de société a entraîné une augmentation des interventions sur le terrain – interventions de plus en plus exigeantes. Fort de ce constat, les Villes de Sion et Sierre se sont rapprochées afin d'offrir à la population un service de qualité tout en rationalisant les coûts de fonctionnement. Rapidement, la piste de la fusion s'est imposée. En juillet 2017, les exécutifs des deux Villes ont constitué un comité de pilotage afin de mener à bien la fusion des deux corps de police existants.

Processus de validation politique :

L'année 2019 a été marquée par l'aboutissement du projet de création de la Police Régionale des Villes du Centre (PRVC), fruit de la fusion des polices municipales de Sierre et de Sion. Ce processus, débuté fin 2016, a été validé par les exécutifs communaux en juin 2019, puis par les législatifs en date du 1er octobre 2019 (Conseil général de Sion) et du 2 octobre 2019 (Conseil général de Sierre), à une quasi-unanimité. Le Conseil d'Etat a quant à lui homologué les statuts de la PRVC en date du 11 décembre 2019, pour une entrée en fonction de la PRVC au 1er janvier 2020.

Gouvernance :

Concrètement, cette fusion prendra la forme d'une association de communes Sion-Sierre. Celle-ci sera pilotée par une assemblée des délégués de neuf membres désignés par les exécutifs des deux villes, ainsi que par un comité de direction composé des deux conseillers municipaux de Sion et Sierre en charge de la sécurité publique, du commandant et du commandant-adjoint de la PRVC.

Organisation de la PRVC

La PRVC sera organisée en trois grandes entités, placées sous la direction du commandant et du commandant-adjoint.

- La police-secours a pour missions principales de répondre à toutes les interventions à caractère urgent sur l'ensemble du périmètre, et cela 24h sur 24. Au minimum, quatre patrouilles seront en permanence sur le terrain en journée et trois durant la nuit sur tout le territoire qui couvre les communes de Sion et Sierre, ainsi que les communes partenaires d'Arbaz, Ayent, Chalais, Chippis, Grimsuat, Grône, Miège St-Léonard et Veyras. La centrale d'alarme, en charge de répondre aux appels des citoyens, sera regroupée sur un seul site ce qui permettra de constituer une équipe ad-hoc spécifiquement formée.
- La police de proximité assurera un contact permanent avec la population dans les quartiers. En collaboration avec les organisations de quartiers, les commerçants et les milieux associatifs, elle mettra sur pied des actions de prévention et s'attachera à résoudre des problématiques récurrentes. Cette entité sera également en charge de l'éducation routière, des contrôles radar et du contrôle du stationnement.
- L'entité administration et la logistique assurera la gestion administrative de la police ainsi que de la desserte des deux guichets de police à Sion et Sierre. Elle fonctionnera également en soutien à la planification des dispositifs policiers lors de manifestations.

Les entités seront localisées ainsi :

- A Sion : direction de la PRVC et état-major police-secours,
- A Sierre : centrale d'alarme, état-major de la police de proximité, administration et logistique et Tribunal de police.

Conditions de travail et coût du projet :

L'ensemble des effectifs des deux polices municipales de Sion et Sierre a été repris au sein de la PRVC, soit près de 90 collaboratrices. La classification du personnel ainsi que l'échelle des salaires ont été harmonisées, sur une base proche des conditions offertes par la police cantonale. Un cabinet privé d'audit et de conseil a analysé les coûts de fonctionnement de la nouvelle entité. Il apparaît que la mise en place de la PRVC devrait dès la première année atteindre l'objectif fixé dans le cadre du projet, à savoir une neutralité des coûts.

Autres tâches de sécurité publique :

La Ville de Sion conservera un service de la sécurité publique qui continuera à assumer les missions ne relevant pas de la police, à savoir le corps de sapeurs-pompiers (centre de secours et incendie), les ambulances (centre de secours et d'urgence), la protection civile Sion Région et l'état-major communal de conduite. Ce service traitera également les dossiers liés à la police du commerce et à la coordination des manifestations, au chargé de sécurité incendie, à la police rurale et au contrôle des habitants.

POLICE MUNICIPALE

Personnel

Au 31 décembre 2019, l'effectif de la police municipale était de 58 personnes composées de la manière suivante :

1	commissaire
1	adjoint du commissaire
2	sous-officiers supérieurs
32	agents police secours et interventions (PSI) dont 2 agentes à temps partiel
5	agents police de proximité (PP)
1	responsable de l'éducation routière
1	responsable de la police rurale
7	assistants de police
2	agents détachés à l'aéroport de Sion dont 1 agente à temps partiel
6	collaborateurs administratifs dont 3 collaboratrices à temps partiel

Véhicules

Pour réaliser l'ensemble de ses tâches, la police municipale dispose de :

- 3 voitures de police PSI
- 2 voitures de police PP
- 2 bus, dont 1 cellulaire
- 1 voiture banalisée
- 1 voiture électrique
- 3 scooters
- 4 vélos électriques
- 4 vélos VTT



POLICE SECOURS ET INTERVENTIONS

Formation

250 jours de cours ont permis aux cadres et aux agents de se perfectionner dans des domaines tels que le commandement, les lois sur la circulation routière, l'éducation routière, la lutte contre les stupéfiants, les violences domestiques, la police de proximité, la sécurité personnelle, l'instruction et l'entraînement au tir, la collaboration avec les pompiers, l'informatique, etc. \$
Au 31 décembre 2019, 1 agent de police a terminé et réussi sa formation à Savatan.

Statistiques

Dans le cadre de sa mission principale et générale, la police municipale a effectué 8'809 interventions en 2019.

Elles sont réparties de la manière suivante :

Accidents de circulation	274
Aides médicales, craintes état de santé, troubles du comportement	650
Armes	12
Agressions	50
Affichages	18
Alarmes	390
Animaux	301
Bruits	302
Conduites de personne	43
Comportements suspects, contrôles d'identité	372
Différends d'ordre privé	194
Disparitions, fugues	143
Domaine privé	445
Domaine public	1712
Drogues	240
Désordres	168
Éducation routière	406
Environnement	37
Établissements publics	349
État des chaussées	51
Gens du voyage	0
Intempéries	56
Levées de corps	16
Loi sur la circulation routière	1233
Lésions corporelles	2
Manifestations	435
Mandats d'arrêt	10
Mendicité	109
Mises en fourrière	17
Mœurs	13
Parkings	576
Violences domestiques	57
Vols	128

Manifestations

Les engagements pour assurer des services d'ordre se sont élevés à 435.

En plus des événements habituels tels que Carnaval, Grand Marché de Pâques, Fête nationale, brocantes, cirques, cortèges, processions, cérémonies militaires, matchs de football, courses cyclistes et autres manifestations sportives, festivals et spectacles culturels, ainsi que des diverses manifestations relatives à des thèmes d'actualité, les événements suivants sont à mentionner :

Manifestations sur le climat	le 15 mars – 06 avril 2019
Fanfare Laurentia 150ème	du 3 au 5 mai 2019
Finale nationale de la race d'Hérens :	les 4 et 5 mai 2019
Grand-Baillif, Gilles Martin	le 10 mai 2019
Sion Spring Jump :	du 17 au 19 mai 2019
Slow-Up :	le 2 juin 2019
Art de Rue :	du 6 et 7 juin 2019
Grève des femmes	le 14 juin 2019
Fête des étudiants :	le 18 juin 2019
Electroziles :	les 21 et 22 juin 2019

Sion Summer Jump :	du 22 au 23 juin 2019
Sion Sous les Étoiles :	du 11 au 14 juillet 2019
Cyclo sportive :	le 1er août 2019
Guinness Irish Festival :	du 7 au 10 août 2019
Suisse – Gibraltar	le 08 septembre 2019
Fête du Goût	du 12 au 14 septembre 2019
Jumping :	du 19 au 22 septembre 2019
Fête de la mobilité (Uvrier)	le 28 septembre 2019
Racl'Agettes :	le 28 septembre 2019
Rallye du Valais :	du 17 au 19 octobre 2019
Cyclo-cross	le 24 novembre 2019
RTS - Cœur à cœur	du 14 au 20 décembre 2019

Lutte contre les produits stupéfiants

En collaboration avec la police cantonale (gendarmerie et police judiciaire), un travail régulier est entrepris dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la vente et la consommation de drogues. D'autre part, la police municipale a contrôlé fréquemment les zones nécessitant une attention particulière (gare, centre-ville, abords des centres scolaires, place de la Planta, etc.).

Lutte contre le bruit

La police a procédé à divers contrôles au moyen du sonomètre à proximité d'établissements publics. Des normes ont également été imposées à l'occasion de différents concerts en plein air. D'autre part, tout transport de matériel et de personnes par hélicoptère au-dessus de la ville, à l'exception des hélicoptères sur les établissements hospitaliers, est soumis à autorisation de police.

Affichage

L'affichage le long des axes routiers cantonaux est soumis à autorisation de la police cantonale. La police municipale a procédé à l'ensemble des contrôles visant à lutter contre l'affichage sauvage et a élaboré une ligne de conduite validée par le conseil municipal.

Groupe cycliste

Le groupe cycliste est composé de 8 agents, tous volontaires. Leur mission est de patrouiller dans des lieux difficiles d'accès en voiture, d'exercer un contrôle pacificateur dans les quartiers, d'intervenir rapidement lors d'embouteillages, de prendre des premières mesures lors d'accidents, de suivre et d'arrêter les délinquants se déplaçant à pied, de mener des actions spécifiques à l'égard des cyclistes et d'assurer un service d'ordre. Plus de 1'800 km ont été parcourus en 62 sorties en 2019.



Collaboration avec les sapeurs-pompiers

Les agents sont intervenus à 240 reprises en collaboration avec les sapeurs-pompiers pour des sinistres, des bouclages de routes, des fausses alarmes et des feux à l'air libre.

Circulation

La police municipale assure la régulation de la circulation sur l'ensemble des routes communales et cantonales. En cas de circonstances ou événements spéciaux, en particulier lors de manifestations importantes, la police cantonale collabore avec elle à la régulation du trafic sur les axes cantonaux. La centrale du poste de police dispose d'un système de contrôle par caméras et de gestion à distance des carrefours réglés par signalisations lumineuses. Dans le cadre de son activité générale, la police procède au contrôle régulier du fonctionnement des signalisations lumineuses ainsi que de l'état général des signalisations verticales et horizontales. Elle collabore activement avec le service des travaux publics dans la définition des aménagements et améliorations à apporter au réseau routier.

POLICE DE PROXIMITÉ (PP)

Formation

2 assistant(e)s de sécurité publique ont terminé et réussi leur formation à Savatan.

Activité

La police de proximité collabore avec plusieurs services communaux tels que les travaux publics, la direction des écoles, l'édilité et l'urbanisme, mais également avec les partenaires sociaux, principalement pour les missions liées à la jeunesse.

Statistiques

Dans le cadre de sa mission, la police de proximité a effectué des interventions concernant notamment des déprédations, du vandalisme, des problèmes de voisinage et de circulation routière. A cet effet, 189 dossiers parvenus à la PP ont pu être solutionnés et 11 sont encore en cours d'examen et demandent un suivi.

Elle a également participé aux campagnes de prévention et de contrôles auprès des établissements scolaires.

L'encaissement du marché hebdomadaire de la ville de Sion fait également partie de ses attributions.

Les agents de la police de proximité sont aussi sollicités pour renforcer ponctuellement le groupe police-secours et interventions (2'346 heures en 2018).

Contrôles et divers

Nombre de jours

Contrôle et encaissement des taxes de location du domaine public, marché vieille ville, forains, panneaux publicitaires.	104
Prélèvement des eaux de piscines, soit 84 échantillons	6

Police de prévention

Le responsable de l'éducation routière a assuré la formation dans les classes et ponctuellement avec l'appui de la police de proximité (agents et assistants).

Durant la période scolaire 2018/2019, les agents affectés à la prévention et à l'éducation routière ont consacré environ 286 jours à cette activité.

6'144 enfants, répartis dans 327 classes de Sion, Grimsuat, St-Léonard, Ayent et Arbaz ont pu bénéficier de ces cours. 23 jours ont été consacrés au jardin de circulation, où sont entraînés les comportements des piétons et des cyclistes dans la circulation. 41 classes ont participé à ces cours.

40 élèves ont été formés pour fonctionner comme patrouilleurs scolaires. Dans leur activité, ces enfants ont été encadrés par des agents et assistants de police ainsi que par 13 collaborateurs civils au bénéfice de l'aide sociale ou au chômage, dans le cadre de programmes d'occupation. Au total, 17 passages pour piétons ont ainsi été sécurisés aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Police rurale

357 constats et interventions ont été effectués pour des problèmes de pollution, dépôts sauvages, dommages à la propriété, maraudages, haies et arbustes à élaguer, entretien des propriétés et des routes, circulation, épaves de véhicules, feux interdits, chiens errants, élimination d'animaux malades ou nuisibles, surveillances spéciales et divers.

Le contrôle de l'implantation des chantiers sur le domaine public ainsi que leur signalisation font également partie des tâches de la police rurale. D'autre part, en collaboration avec le service vétérinaire cantonal, des contrôles liés à la loi sur la protection des animaux ont été effectués.

Collaboration avec les communes de Grimsuat, de St-Léonard, d'Ayent et d'Arbaz

La police municipale de Sion exécute les tâches de police locale sur le territoire de la commune de Grimsuat depuis 1997. Ce mode de collaboration a été modifié en début d'année 2014. Depuis cette date, cette commune est considérée comme un secteur de la ville de Sion et bénéficie ainsi des mêmes conditions de police secours - interventions et de police de proximité. De même, la police municipale assure depuis 2014 les tâches de sécurité publique sur le territoire de la commune de St-Léonard. De plus, cette collaboration s'est étendue, dès le 01.01.2016, aux communes d'Ayent et d'Arbaz.

Radars

Durant l'année écoulée, la police municipale de Sion a effectué 113 contrôles radars principalement dans les zones 20 et 30 km/h ainsi qu'aux abords des écoles. 7'206 véhicules ont été contrôlés. 431 amendes d'ordre ont été délivrées, 30 procès-verbaux dressés ainsi que 2 dénonciations au Ministère public.

ADMINISTRATION ET PLANIFICATION

Patentes d'établissements publics

Le conseil municipal a délivré 47 nouvelles autorisations d'exploiter. Sur les 288 établissements soumis à autorisations d'exploiter sis sur la commune de Sion, 13 sont au bénéfice d'heures de fermeture au-delà de 01h00, répartis comme suit :

- 7 établissements tous les soirs jusqu'à 02h00,
- 3 établissements tous les vendredis et samedis jusqu'à 02h00,
- 3 établissements de type dancing / discothèque / cabaret tous les soirs jusqu'à 04h00.

Taxis

Au 31 décembre 2019, 25 entreprises exploitant 18 concessions de type «A» (avec autorisation de stationner sur le domaine public) et 7 de type «B» (sans cette autorisation) regroupaient 50 conducteurs et 44 véhicules. Tous les véhicules affectés au service officiel des taxis ont subi un contrôle technique.

Chiens

La police a encaissé un impôt pour 1'480 chiens.

Billets CFF

La police a délivré 3'417 billets CFF (sur 3'650 billets disponibles) à prix réduit de CHF 42.- pièce, pour un montant total de Fr. 143'514.-.

Amendes

Amendes d'ordre	Fr.- 40'594
Produit des amendes	1'946'890.-

Lotos

57 demandes de lotos ont été déposées pour la saison 2019/2020. 54 lotos ont été autorisés (dont 1 en commun), 1 refusé car ne respectait pas le tournus.

Tribunal de police intercommunal

Suite à l'entrée en vigueur au 1er janvier 2013 de la loi modifiant la poursuite et le jugement des contraventions de droit communal ainsi que du prononcé des amendes d'ordre, la gestion des procédures liées à ces deux types d'infraction a été confiée au Tribunal de police, autorité pénale administrative. Afin de créer un Tribunal intercommunal de police, une convention intercommunale entre les communes de Sion, Grimsuat et St-Léonard a été signée en avril 2014. La gestion administrative et fonctionnelle est de la compétence de l'entité du service de la sécurité publique « Administration et planification », en collaboration avec le juriste de la Ville.

CENTRE DE SECOURS ET D'URGENCE (CSU)

Personnel

Au 31 décembre 2019, l'effectif du personnel du CSU était de 30 collaborateurs et réparti de la manière suivante :

- 1 ambulancier responsable
- 1 ambulancier responsable-adjoint
- 1 médecin répondant à ~20%
- 21 ambulanciers diplômés es, dont 10 collaborateurs à 40 à 90%
- 3 techniciens ambulanciers
- 1 secrétaire à 80%
- 1 secrétaire à 40%
- 5 auxiliaires ponctuels

Statistique

En 2019, le CSU est intervenu à 3'727 reprises soit 99% d'interventions primaires (urgences) et 1% d'interventions secondaires (transferts).

Activités et prestations

Le service a été appelé pour 3'727 interventions. Cela représente 3'635 interventions de types primaires (P1, P2 et P3) et 92 de types secondaires (S1 et S3, transferts inter-hospitaliers RSV et hors canton, une quarantaine de piquets incendie sur le territoire de la Ville de Sion et dans les communes alentours ainsi qu'une trentaine de garde sanitaire telles que Sion sous les étoiles, FC Sion, etc.). Au total, 40'000 heures ont été consacrées à ces diverses interventions.

En fonction du nombre d'interventions effectuées, le total des prestations facturées en 2019 est projeté à env. Fr. 2'900'000.-. Au 31 décembre 2019, le Service de la Santé Publique (SSP) par l'OCVS a subventionné les ambulances de la Ville de Sion à hauteur de CHF 270'000.-. Il sied de préciser le calcul de subventionnement 2019 est toujours en cours de négociation et validation par le SSP et les services d'ambulances du Valais.

Le CSU a en outre collaboré à la formation des gardes-bains des piscines de la municipalité pour une cinquantaine d'heures, à la formation sanitaire des sapeurs-pompiers de l'aéroport de Sion et du Centre Secours et Incendie (CSI) pour des formations BLS/AED.



Planification pré-hospitalière

Selon la planification pré-hospitalière votée par le Grand Conseil, le CSU de la Ville de Sion bénéficie de deux ambulances 24h/24h. Le personnel travaille de 07h00 à 19h00 (jour) et de 19h00 à 07h00 (nuit).

Véhicules

Pour réaliser ses tâches, l'équipe dispose de 4 véhicules ambulances. Ces véhicules ont parcouru au total 78'514 km en 2019.

Formation

Les ambulanciers suivent régulièrement des cours de formations internes et externes obligatoires (40 heures/an et par ambulancier) selon les directives de l'Inter-Association du Sauvetage (IAS) et du SSP.



CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE (CSI)

Personnel

En 2019, le CSI est intervenu à 349 reprises soit une diminution de 36.5% par rapport à 2018. Les interventions sont réparties de la manière suivante :

Dégâts de la nature, inondations	59
Lutte contre le feu	64
Secours routiers:	
- Feu de véhicules	8
- Épanchement d'hydrocarbure	15
- Accident de circulation avec blessé non-incarcéré	47
- Désincarcération	9
Assistance technique (ascenseurs)	14
Défense hydrocarbure (pollution du sol, des eaux)	7
Défense chimique (gaz, matières dangereuses)	8
Détection automatique d'incendie (DAI)	71
Sauvetage de personnes et aide au portage	17
Sauvetage d'animaux	4
Accident d'aéronef	1
Accident de train (CFF)	1
Renforts CSI	2
Divers	22

Le Centre a également mis à disposition des communes qui lui sont rattachées, ses véhicules, son matériel et son personnel, afin de diversifier l'instruction.

Prévention incendie

Il convient de rappeler les conseils élémentaires de prudence dans toutes les activités de la vie quotidienne. Des exercices d'évacuation ont été organisés avec le CO de St-Guérin, et le Service Social de la Ville. Nous avons également soutenu différentes institutions ou entreprises (Manor, Institut Don Bosco, EMERA, Homes La Tour et St-François) pour la mise en place de plans d'évacuation et l'organisation d'exercices d'évacuation.

Sécurité incendie

Le service collabore avec les organisateurs des différentes manifestations qui se déroulent sur le territoire communal.

Assemblées, cours cantonaux, fédéraux et de spécialistes

Six sapeurs-pompiers ont pris part au cours d'introduction cantonal pour nouveau sapeur-pompier sur les installations de simulation d'incendie à Grône. Une centaine de jours/hommes de participation à des cours cantonaux ou fédéraux ont eu lieu, ceci à des fins de spécialisation, de formation continue ou d'avancement.

Cours communaux

Il a été organisé :

- 7 rapports d'état-major (en soirée)
- 9 jours d'instruction
- 10 soirées et 1 journée pour les porteurs d'appareils de la protection respiratoire
- 5 cours d'aide à la conduite d'intervention pour Poste de Commandement
- Plusieurs séances de commissions diverses (en soirée).

Cadets

Forte de 27 jeunes sapeurs-pompiers (de 10 à 18 ans) au terme de la saison 2019, la section a organisé et participé à plusieurs activités :

- Les moniteurs ont donné plus de 650 heures d'instruction les mercredis après-midis où les jeunes ont découvert et approfondi les différentes facettes des sapeurs-pompiers.
- Les cadets ont pris part à diverses manifestations telles que le Téléthon, la Fête nationale et la 22ème rencontre internationale des jeunes sapeurs-pompiers (CTIF) à Martigny du 14 au 21 juillet 2019.

PROTECTION CIVILE

Organisation et missions

La protection civile région Sion regroupe 16 communes des trois districts de Sion, d'Hérens et de Conthey. Elle dépend opérationnellement de l'Etat du Valais. Une convention cadre signée entre le canton du Valais et la Ville de Sion régit son fonctionnement.

Dans sa région, selon la loi sur la protection civile, elle collabore avec les autres partenaires de la protection de la population. Elle peut également être appelée à intervenir sur le plan cantonal voire même hors des frontières valaisannes.

Personnel

L'organisation de protection civile région Sion est gérée par du personnel professionnel comprenant :

- un commandant,
- un remplaçant du commandant, responsable du matériel et des constructions,
- un responsable de l'administration,
- un responsable de l'instruction

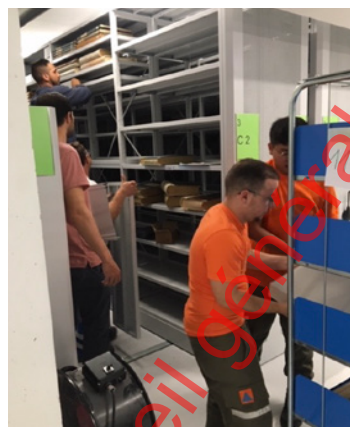
Près de 500 astreints miliciens sont répartis en 4 compagnies et 1 groupe d'intervention rapide (GIR). Pour parfaire leurs connaissances, ils participent annuellement à des cours de cadres, des cours de répétition, des formations spécifiques ainsi qu'à des engagements au profit de la collectivité.

Cours et engagements

Durant l'année 2019, les astreints ont effectué 3810 jours de service, soit :

- 2572 jours en cours de répétition,
- 224 jours en interventions,
- 1014 jours en engagements au profit de la collectivité qui ont couvert les manifestations suivantes :
 - o Coupe du monde de ski paralympique à Veysonnaz,
 - o Coupe du monde de Snowboard Cross à Veysonnaz,
 - o Slow Up à Sion,
 - o Tour des stations dans le Valais central,
 - o Grand Raid BGVs à Sion et Grimentz,
 - o Rallye International du Valais dans le Valais central.

Lors de certains cours de répétition, les astreints ont participé au déménagement des archives cantonales dans les nouveaux locaux situés aux anciens arsenaux à Sion, cela en collaboration avec la section des archives du service cantonal de la culture.



Interventions

Le 11 août 2019, la protection civile région Sion a été engagée en renfort à Chamoson où une lave torrentielle avait traversé le village et emporté deux personnes. Lors de cette intervention les astreints ont apporté, durant une semaine, un soutien logistique, d'aide à la conduite à l'Etat-Major, de surveillance et d'appui aux forces engagées dans le terrain. Ils ont ensuite procédé à divers travaux de recherche et de remise en état des lieux.

La Protection Civile et la Ville de Sion

La compagnie «Sion» qui compte une centaine d'astreints, a effectué son cours de répétition du 12 au 20 avril 2018. Durant cette semaine de service, les participants des différents domaines ont pu consolider leurs connaissances lors d'activités diverses. Ils ont collaboré avec les homes de la région et poursuivi l'entretien de certains sites. Ils ont également participé à un engagement en collaboration avec l'armée au profit de la patrouille des glaciers à Arolla.



La protection civile et la Ville de Sion

La compagnie «Sion» qui compte une centaine d'astreints, a effectué son cours de répétition du 8 au 17 mai 2019. Durant ce service, les participants des différents domaines ont pu consolider leurs connaissances lors d'activités diverses. Ils ont collaboré avec les homes de la région et poursuivi l'entretien de certains sites.

Planification

L'organisation de protection civile région Sion compte poursuivre son engagement en faveur de la population et des collectivités, selon la planification cantonale, en étroite collaboration avec la Ville et les autres communes auxquelles elle est rattachée.

CONTRÔLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ÉTRANGERS

L'office, qui fonctionne également comme bureau des étrangers, a notamment pour mission de contrôler le mouvement des personnes vivant sur le territoire communal, conformément au

mandat qui lui est attribué par l'art. 5 de la Loi cantonale sur le contrôle de l'habitant. Cette tâche s'avère ardue compte tenu de l'accroissement et du mouvement important de la population au sein de notre Ville et des quartiers périphériques. Elle nécessite de ce fait également des contrôles extérieurs et requiert en outre une collaboration étroite avec la police.



En moyenne, ce sont **113 personnes** par jour que nous avons reçues à nos guichets en 2019, que ce soit pour obtenir une attestation de domicile, pour l'établissement d'une carte d'identité, pour annoncer une arrivée, un départ ou un changement d'adresse, ou encore pour y déposer un dossier en vue d'obtenir une autorisation de séjour ou d'établissement. Les mois de janvier et de décembre 2019 ont connu une affluence particulièrement importante, avec respectivement une moyenne de 135 et 134 visites par jour ; en outre, pour la seule journée du 3 juin 2019, nous avons réalisé 181 entretiens.

L'effectif du personnel du contrôle des habitants était le suivant au 31 décembre 2019 :

- 1 responsable
- 1 agent-enquêteur
- 5 collaboratrices affectées principalement aux guichets (4.7 EPT)
- 1 collaborateur à 85%
- 1 secrétaire de la Commission de naturalisations à 70%

Mouvement de la population en 2019 :

Population suisse

Naissances	177	
Décès		-293
Arrivées	1'194	
Départs		-1'246
	1'371	-1'539

Population étrangère

Naissances	84	
Décès		-34
Arrivées	957	
Départs		-891
	1'041	-925

Population au 31.12.2019 **33'668**

Population au 31.12.2018 **33'720**

soit (diminution) -52

Aperçu des tâches effectuées en 2019 :

Permis pour étrangers, délivrés ou renouvelés	5'536
dont :	
Étrangers établis (permis C)	1'725
Étrangers en séjour (permis B)	2'141
Travailleurs avec permis de courte durée (permis L)	810
Travailleurs frontaliers (permis G)	73
Requérants d'asile (permis N)	88

Admissions provisoires (permis F)	566
Procédures d'annonce	33
Divers	100

Dénoncations

Procès-verbaux (LEtr) et Loi sur le contrôle de l'habitant	78
--	----

Établissement de documents officiels

Cartes d'identité	1'389
Cartes de légitimation	886
Déclarations de domicile/attestations d'établissement	4'787
Certificats de vie	88

Enregistrement de mutations diverses

Mariages	171
Divorces	119
Séparations	119
Naturalisations et réintégrations dans le droit de cité	319
Changements de nom/prénom	277
Reconnaissances/désaveu de paternité	27
Changements d'adresses	2'806
Annonces de mutation au Secrétariat d'état aux migrations (SEM)	1'714
Mises sous curatelle	197
Levées de curatelle	133
Contrôles de signatures (initiatives, référendums)	5'738
Renseignements écrits	3'209
Convocations	6'037

De manière générale, notre Office a à nouveau connu une forte affluence durant l'année écoulée et a délivré un nombre de documents comparable à l'année précédente.

Statistiques – population

Durant l'année 2019, la population sédunoise a, pour la première fois depuis 1979, **diminué de 52 unités** pour se fixer à **33'668**. Les ressortissants suisses sont au nombre de 25'178 et les ressortissants étrangers totalisent 8'490 personnes. La répartition entre habitants de nationalité suisse (74.78%) et de nationalité étrangère (25.22%) montre une très légère diminution de la population étrangère. Les Portugais représentent la proportion la plus importante de la population étrangère avec 3'023 personnes, suivent les Italiens avec 1'175 personnes et les Français avec 1'100 personnes.

La moyenne d'âge de la population sédunoise est de 42,7 ans (44,3 pour les femmes et 40,9 pour les hommes). Au cours de l'année 2019, l'espérance de vie a augmenté de 0,4 an, contre 0,1 en 2018. Les personnes de plus de 90 ans sont au nombre de 377 (+12), dont 8 (-1) ont plus de 100 ans. Sion compte 17'453 femmes et 16'215 hommes.

Au niveau des quartiers, Sous-le Scex (+87), Salins (+52) et Châteauneuf (+45) ont connu les plus fortes augmentations de population. À l'inverse, ceux de Vissigen (-68), Mayennets (-67) et Les Creusets (-49) ont connu une diminution du nombre de leurs habitants.

Bureau des étrangers

Le contrôle des habitants/bureau des étrangers a enregistré en 2019 la délivrance et le renouvellement de **5'536** autorisations de séjour ou d'établissement.

Pièces d'identité

Le nombre de cartes d'identité commandées (1'389) est légère diminution (-28 unités) par rapport à l'année précédente.

À noter que depuis 2014, les commandes se font via un logiciel informatique et non plus par le biais d'un formulaire papier. Le requérant est toutefois toujours tenu de se présenter personnellement. Depuis l'introduction généralisée

des passeports biométriques en 2010, les requêtes pour l'établissement des passeports sont présentées directement auprès du Centre de documents d'identité, rattaché au Service cantonal de la population et des migrations. Les **demandes combinées** (passeport + carte d'identité) **y sont également traitées.**

Registre civique

Durant l'année 2019, notre Office a procédé à l'attribution des cartes de réexpédition – valant carte civique – et à la remise du matériel de vote à l'occasion de 6 scrutins, soit les 10 février (votations fédérales), 19 mai (votations fédérales et cantonales), 20 octobre (élection du Conseil national et du Conseil des Etats) et enfin le 3 novembre (2ème tour de l'élection du Conseil des Etats).

Le vote par correspondance connaît toujours le même succès, même si 8% environ des votants se sont rendus au bureau de vote du Casino, ouvert le dimanche de 09h00 à 12h00.

Chargé d'attester la qualité d'électeur, le contrôle des habitants a validé 5'738 signatures en lien avec les initiatives et référendums (fédéraux et cantonaux), soit 483 de plus qu'en 2018.



Harmonisation des registres

Les Lois fédérales et cantonales sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes fixent les règles relatives au contenu du registre des habitants. Ce dernier doit être conforme à l'art. 6 LHR et aux identificateurs et caractéristiques définis par l'Office fédéral de la statistique. Le but de l'harmonisation consiste à simplifier la collecte de données à des fins statistiques et l'échange de données personnelles entre les registres, en harmonisant ces derniers. Une plate-forme informatique cantonale recueille ces données. En accédant aux données de la Centrale de compensation CdC à Genève, le contrôle des habitants continu à saisir et à reprendre pour chaque habitant le nouveau numéro AVS (NAVS 13). Il poursuit également l'attribution de l'identificateur fédéral de bâtiment (EGID) tiré du registre fédéral des bâtiments et des logements à chaque nouvel habitant ainsi que lors de tout changement d'adresse. L'attribution de l'EWID (identificateur fédéral de logement) s'avère particulièrement difficile dans les immeubles locatifs dits complexes, comprenant plusieurs logements du même type sur le même étage.

Par ailleurs, cette mission nécessite une étroite collaboration avec les services techniques communaux (édilité et travaux publics) chargés d'introduire, de mettre à jour ou de corriger les données qui figurent dans le RegBL (registre fédéral des bâtiments et des logements). Ce travail permet également une livraison automatique des données, chaque trimestre, à l'Office fédéral de la statistique, remplaçant ainsi le recensement systématique qui était établi auparavant chaque 10 ans.

Guichet virtuel

Par l'intermédiaire du site www.sion.ch, les citoyens peuvent accéder au guichet virtuel du contrôle des habitants et effectuer certaines démarches. Ils ont notamment la possibilité de déposer des demandes d'attestations diverses, des demandes de renseignements, des communications de changement d'adresse ainsi que des annonces de départ. En 2019, ce sont environ **1'200** demandes ou communications diverses qui ont été traitées par l'Office du contrôle des habitants **via le guichet virtuel.**

Octroi du droit de cité

En 2019, la Ville de Sion a réceptionné 130 (40 en 2018) nouveaux dossiers de naturalisation concernant 190 personnes (65 en 2018) qui lui ont été transmis par le Canton dans le cadre de la procédure d'octroi du droit de cité.

La commission d'octroi du droit de cité s'est réunie à 16 reprises (17 en 2018) pour traiter 176 dossiers (171 en 2018).

Sur la base des rapports de la commission, le Conseil municipal a octroyé le droit de cité de Sion à **232** (257 en 2018) personnes, l'a refusé à 15 personnes (13 en 2018) et a suspendu, pour une durée de 6 mois, 22 dossiers (34 en 2018) concernant 43 personnes (65 en 2018).



Travaux publics et environnement

INTRODUCTION

Cette année a été marquée par la mise en service du nouveau parking des Roches-Brunes situé à l'avenue de Tourbillon. Inaugurée le 12 novembre 2019, cette nouvelle infrastructure construite sur six demi-niveaux offre désormais 300 places publiques supplémentaires à proximité du centre-ville ainsi que 66 places privées pour les futurs locataires des immeubles situés au-dessus, dont la fin des travaux est prévue pour 2020. Un partenariat intéressant a été trouvé avec la CPVAL (Caisse de prévoyance de l'Etat du Valais) qui financera et deviendra ainsi propriétaire des trois barres d'immeubles en construction.

Cette réalisation s'inscrit dans la nouvelle stratégie de stationnement de la Ville de Sion. Celle-ci vise à regrouper les voitures dans les parkings, et lorsque c'est possible, rendre l'espace public aux habitants et aux visiteurs. L'offre sera encore renforcée en 2020 avec la construction du parking de Don-Bosco, où 280 places sont prévues.

RÉALISATIONS

Routes communales

Durant l'année 2019, le service des Travaux publics et Environnement a effectué de nombreux réaménagements routiers et d'infrastructures dont voici les plus marquants :



Aménagement du jardin de circulation à la rue de Lausanne



Pavage et ralentisseurs
au chemin de la Crête à Bramois

Aménagement du chemin de Préjeux
et création d'une voie cyclable



Mur de soutènement sur la route de Molignon



Réfection du parking Nord de Tourbillon



Travaux d'assainissement de l'avenue du Midi ouest



© O. Maire



Réaménagement de la rue de la Cotsette et de la partie haute de la rue du Mont



- Réfection de la rue du Scex
- Réhabilitation du chemin de la Cure à Bramois
- Réfection de canalisations et mise en séparatif au chemin de la Chapelle à Salins
- Réfection d'un mur de soutènement à la route de Chamoson aux Agettes
- Mise en place de ralentisseurs à la rue des Grands-Prés à Uvrier
- Drainages sur la route Intercommunale de Salins
- Installation de grilles de récupération des eaux de surface pour éviter les débordements en cas d'intempéries sur la rue du Grand-Pont
- Réaménagement de la ruelle de Tous-Vents
- Réaménagement de la ruelle du Casino
- Création de divers aménagements cyclables (carrefours, abaissements de trottoirs, marquages, etc.)

Dans le cadre du projet d'AggloSion, la mesure MD8 «Franchissement cyclable de la Lienne entre Saint-Léonard et Uvrier» est en cours de réalisation afin d'atteindre les objectifs fixés à savoir :

- Offrir une liaison de mobilité douce directe, confortable et sûre entre Uvrier/Saint-Léonard et le réseau cyclable principal d'agglomération;
- Renforcer l'attractivité du pôle secondaire Uvrier/Saint-Léonard comme lieu d'habitat et de travail;
- Améliorer la sécurité des cyclistes;
- Augmenter l'attractivité du réseau cyclable en diminuant l'utilisation de la voiture et les nuisances qui y sont liées.



Passerelle sur la Lienne reliant Uvrier à St-Léonard



COURS D'EAU

Aménagement et revitalisation de la Morge

Le projet d'aménagement et de revitalisation de la Morge en plaine a été mis à l'enquête publique fin 2018. Il a fait l'objet de quelques observations, mais d'aucune opposition sur le territoire de la commune de Sion, le processus participatif ayant bien fonctionné. Le coût des travaux est estimé à 18 millions de francs, subventionnés à

80%. Il concerne les communes de Conthey, Savièse, Sion et Vétroz. Cet investissement permettra d'éviter des dommages cumulés de l'ordre de 400 millions de francs en cas de crues centennale. Le Grand Conseil du Canton du Valais a donné son aval à l'octroi de la subvention le 13 novembre 2019. Il ne manque plus que l'aval de la Confédération pour débiter ce chantier d'une durée de 4 à 6 ans.

Torrent du Tsabloz

Héritage de l'ancienne commune des Agettes, le projet relatif aux mesures de protection contre les crues du torrent du Tsabloz a débuté dans le secteur des Mayens. Ce cours d'eau est sorti de son lit en 1990 et en 2005 car les passages sous les routes étaient trop étroits. Le projet consiste à redonner une capacité hydraulique suffisante à ce torrent afin d'éviter des dépôts de matériaux sur les routes. Subventionnés par le Canton et la Confédération, les travaux devisés à Fr. 800'000.-, se termineront en 2020.

VOIRIE

Généralités

Au 1er janvier 2019, la voirie municipale comptait un effectif de 97 personnes réparti ainsi : 63 collaborateurs de droit public dont 1 apprentie de commerce et 1 apprenti de commerce, 2 apprentis mécaniciens ainsi que 34 auxiliaires. Sept collaborateurs ont pris leur retraite en 2019.

Quinze nationalités sont représentées au sein de la voirie (Algérie, Bosnie, Brésil, Burkina-Faso, Erythrée, Ethiopie, France, Italie, Kosovo, Laos, Portugal, Sénégal, Suisse, Turquie et Vietnam). Aussi faut-il relever la bonne cohabitation entre ces collaborateurs de différentes cultures, mentalités et religions. Signalons également que plusieurs personnes en fin de droit du chômage ou provenant de diverses institutions (AI, ARSET, OSEO, Service social) ont été accueillies durant l'année.

Dans ce chapitre des employés, nous avons le plaisir d'engager et d'accueillir chaque année, entre juin et août, une vingtaine d'étudiants que nous répartissons durant deux semaines dans nos divers secteurs (magasin, serrurerie, signalisation, menuiserie, génie rural, manifestation et assainissement urbain).

Entretien du domaine public

Tout au long de l'année, la voirie exécute les travaux courants d'entretien du réseau routier. Le territoire, incluant les kilomètres de voies de circulation, trottoirs et chemins pédestres situés à Salins et aux Agettes, compte un total 139 km de routes communales, 250 km de trottoirs, 60 km de routes agricoles et 17 km de chemins pédestres. En 2019, nous avons également procédé au nettoyage du lit majeur du Rhône, de la Lienne et de la Morge, ainsi qu'à la réparation de nombreux murs le long des bisses de Clavoz, Montorge et Lentine.

Les collaborateurs de la voirie municipale sont également intervenus à plusieurs reprises sur les sites de Montorge et de Valère pour l'entretien et la remise en état des 7 km de chemins pédestres et des panneaux indicateurs.



Chem. de la Scie aux Agettes

Chem. du Fio à Salins

Manifestations

La voirie a participé à l'installation de différentes infrastructures pour les innombrables manifestations soutenues par la Ville de Sion, notamment : Championnats de Suisse de cyclocross, tournoi de curling, Carnavals de Sion et de Châteauneuf, Audi FIS Ski-cross et Snowboard World Cup, Concours hippiques de prin-

temps, Germe de Pâques, Grand Marché de Pâques, 150ème anniversaire de la fanfare « la Laurentia », Finale nationale de la race d'Hérens, Réception du nouveau Président du Grand Conseil - M. Gilles Martin, Sion Spring Jump au manège de Tourbillon, Scientastic - Festival des sciences de l'EPFL, Fête des Voisins, Jardin des Vins aux Iles, Slow Up Valais, Tournois de la Compagnie des Archers, Concerts de Schubertiade, 50ème anniversaire de l'UTO, Festival d'Art de Rue, Fête des Etudiants, Fête-Dieu, Electro-Z-iles, Sion Summer Jump et championnat romand d'attelage, CA Sion - Athlétissima des jeunes, Sion Sous les Etoiles, Association Grand Mirific - « Palp Festival », Fête du 1er Août, Cyclo sportive des Vins du Valais, Guinness Irish Festival, Concerts Fondation Sion Violon Musique, Les îles & ville « Journée de l'eau », Grand-Raid BCVs, Concours cynologiques, Rally for Smile, Fête missionnaire et patronale de Bramois, Fête du Goût, Jumping national, Concours de pétanque - Grand Prix du Valais, Championnats romands de BMX, Championnats valaisans d'athlétisme, Championnats romands aux agrès, Cirque Knie, 30ème anniversaire Association FX Bagnoud, Rallye international du Valais, Exposition « Ronquoz 21 », Nuit des Musées, Inauguration parking des Roches-Brunes, Marché de Noël, Chemin des Crèches, Course Titzé de Noël et « Cœur à Cœur ». Cette liste n'est pas exhaustive. Il faut la compléter par le grand nombre de journées culturelles ou sportives qui se tiennent tout au long de l'année à la salle de l'EPTs, à l'aula du Collège ainsi qu'à la salle Barbara. Par ailleurs, n'oublions pas les différents vernissages, jubilé, meetings ainsi que les journées « Entreprises Portes Ouvertes » (EPO).

Aussi, il nous paraît important de signaler que la voirie relève à chaque fois le défi d'apporter la logistique aux manifestations même si elles ont lieu simultanément. Nous en voulons pour preuve que lors du week-end prolongé de la Fête-Dieu (20 au 23 juin), pas moins de six événements ponctuels ont eu lieu : Fête des paroisses, Fête de la solidarité, Electro-Z-iles, Conférence de presse aéroport militaire, Sion Summer Jump et bien entendu la Fête-Dieu. Ceci pour rappeler que la voirie municipale a pour mission de rendre les rues et places en parfait état de propreté dès les premières heures du matin.

Propreté

La propreté des artères et des places publiques est assurée par une équipe de 22 balayeurs et par 4 véhicules motorisés (trois balayeuses et une laveuse). Une personne s'occupe en permanence (y compris les week-ends & jours fériés) du nettoyage des WC publics qui sont au nombre de 15 depuis la construction des nouveaux WC du jardin public de Bramois et ceux du parking des Roches-Brunes. Un autre collaborateur s'assure de la salubrité de l'eau et de l'entretien des 73 fontaines de la ville, des 5 de Salins et des 6 se trouvant aux Agettes.

Assainissement urbain

Ce secteur ne fait pas directement partie de la voirie, mais il y est étroitement lié. En effet, malgré l'introduction de la taxe aux sacs en 2018, deux agents de propreté assermentés effectuent jour après jour les tournées en ville pour prélever les déchets déposés en dehors des lieux ou horaires de ramassage et pour dénoncer les fraudeurs. Chaque année, de très nombreuses incivilités sont constatées notamment dans les écopoints et même le long du Rhône.

Signalisation – Marquage

Une équipe de trois collaborateurs procède au marquage routier en utilisant annuellement plusieurs tonnes de peinture. Il a également pour tâche l'entretien de la signalisation verticale sur tout le territoire ainsi que la pose des plaques de rues et des numéros de bâtiments.

Cours d'eau, canaux, décharges

Les abords des cours d'eau, torrents, bisses, canaux et meunières sont entretenus par la voirie municipale. De nombreuses interventions, parfois avec des véhicules lourds, sont nécessaires pour la bonne réalisation de ces tâches.

Déneigement, salage et opération « Blanche-Neige »

Chaque hiver, le groupe de déneigement et salage fait preuve de beaucoup d'efficacité pour rendre les routes praticables. À cet effet, les interventions ont lieu très souvent de nuit. D'autre part, lorsqu'il tombe plus de 35 cm de neige, l'opération « Blanche-Neige » est organisée. Celle-ci consiste à l'évacuation de la neige en ville. Suite à la fusion avec les Agettes, il nous paraît important de signaler que nous devons intervenir jusqu'à une altitude d'environ 2000 mètres. Dès lors, pour ce secteur, les heures hivernales supplémentaires varient entre 300 à 500 heures selon les chutes de neige. À noter qu'en 2019, compte tenu des bonnes conditions météorologiques, l'opération « Blanche-Neige » n'a pas été activée.



Préparation des véhicules de déneigement



Intervention en Ville de Sion

Organisation

Le responsable de la voirie peut compter sur trois adjoints : le premier est responsable du génie civil, le deuxième des manifestations et le troisième de l'administration. La voirie municipale est divisée en plusieurs secteurs d'activité dont les principaux sont les suivants : magasin, atelier mécanique, serrurerie, menuiserie, peinture & signalisation, génie civil & rural et enfin, infrastructures qui intervient pour les nombreuses activités sportives et culturelles en ville de Sion.

La voirie municipale a également effectué d'innombrables travaux :

- le goudronnage des routes et trottoirs
- la fabrication d'écluses pour les meunières
- le nettoyage à haute pression des passages souterrains et des escaliers
- les nombreuses décorations de la ville (Fête-Dieu, 1er août, Noël, etc.)
- le lavage des parkings souterrains
- les multiples transports et déménagements pour les affaires sociales et autres services municipaux
- l'entretien et la remise en état des places de jeux
- le contrôle et la maintenance des véhicules et des diverses machines par l'atelier mécanique.

À ce sujet, il semble opportun de signaler qu'au 1er janvier 2019, la voirie disposait de 48 voitures, bus, tracteurs, etc. pour un total de 169 véhicules, ainsi que 27 remorques immatriculés « Ville de Sion ». Les mécaniciens de la voirie présentent à l'expertise, chaque année, une vingtaine de véhicules au service cantonal de la circulation routière.

Divers

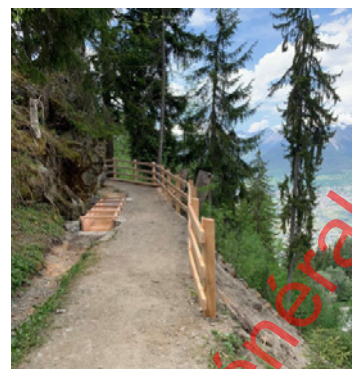
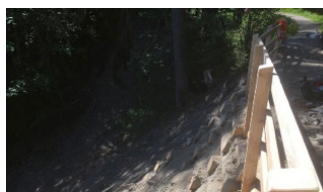
Fighting Spirit : pour la huitième année consécutive, la voirie a inscrit son team « sport » (8 coureurs) à la course Titzé de Noël du samedi 14 décembre avec l'équipe « Ville de Sion ».

AGRICULTURE ET GÉRANCE DES DOMAINES

Tâches

Les tâches effectuées par la section en 2019 se résument comme suit :

- la gestion des paiements directs pour les exploitations agricoles
- le recensement du bétail
- le contrôle des parcelles pour les redevances agricoles
- la gestion des bisses, meunières, canaux, torrents et dépotoirs



Réfection du bisse de Vex et son chemin en mai 2019

- le contrôle du traitement des mouches et du blanchiment des étalles
- les expertises pour le fonds suisse de secours pour les dommages non assurables
- la gestion du registre des vignes

	2017	2018	2019
Surface viticole selon le rapport de vendanges en ha	399.6	399.2	398.3

- la gestion de l'encépagement du vignoble
- la gestion du Grand Cru Ville de Sion
- la gestion du projet « Maintien du vignoble en terrasses »
- la division des acquits de vendange
- la gestion des sites de Montorge, Valère et Tourbillon
- la gestion des forêts communales
- la gestion des surfaces d'assolement
- la gestion du réseau écologique Sion
- le suivi du projet qualité du paysage du Valais central
- la gestion de la lutte contre l'ailante glanduleux et des plantes envahissantes
- la gestion de l'entretien et de la location des terrains communaux

	2017	2018	2019
Montant total facturé en francs	381'847.-	594'152.-	828'042.- *

* nouveaux droits de superficie alloués

- la gestion et la facturation de l'irrigation

	2017	2018	2019
Montant total facturé en francs	103'370.-	100'520.-	101'222.-

- la taxe de la lutte contre le ver de la grappe

	2017	2018	2019
Montant total facturé en francs	0.- *	10'506.-	10'490.-

* En raison du gel survenu au printemps 2017, la pose des diffuseurs n'a pas été facturée.

- la gestion des projets « mesures de lutte contre le gel et irrigation » dans la zone agricole de Bramois et la zone agricole de Châtroz
- la gestion du dossier « intempéries 2018 dans le vignoble » (coût admis au subventionnement par le canton et la confédération pour la commune de Sion : Fr. 1'639'191.-
- l'inventaire des routes agricoles en vue de la remise en état périodique du réseau.

CADASTRE – GÉOMATIQUE

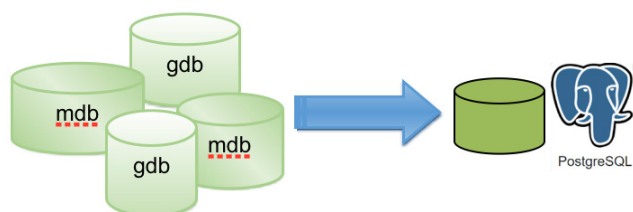
Le cadastre a enregistré plus de 750 actes pour un montant de transactions s'élevant à plus de 350 millions de francs. Plus de 44 nouveaux bâtiments et 110 agrandissements ou rénovations ont bénéficiés d'une estimation des taxes cadastrales, représentant plus de 193 millions de francs d'investissements.

L'informatisation des données du Registre Foncier pour le secteur de Salins touche à sa fin tandis que celle pour le secteur des

Agettes est totalement terminée. La mise à l'enquête de ces données devrait être réalisée au courant du printemps 2020. À la suite de cela, le Registre Foncier sera fédéralisé pour tout le territoire de la commune.

Le renouvellement de la mensuration sur le secteur de Sion est en cours de vérification auprès du service cantonal de la géomatique. Les données en question devraient être livrables d'ici à la fin de l'année 2020.

Concernant le SIT, la migration vers des bases des données de type PostgreSQL est en cours de réalisation et les premiers tests s'effectuent sur les données du PGEE. Cette évolution permettra aux collaborateurs techniques d'acquiescer et de mettre à jour des données lors de leur travail sur le terrain. Dès la validation de cette première phase, les autres bases données publiées par le SIT seront migrées. Ce changement permettra également d'améliorer les performances et la gestion de nos applications cartographiques.



Le SIT, à disposition sur le site internet www.sion.ch, continue ses améliorations notamment par la mise à disposition des informations sur les propriétaires, les surfaces totales et les surfaces par nature pour tout le territoire.



Informations sur les propriétaires désormais disponibles en ligne

En plus de l'activité ordinaire et des informations transmises aux services cantonaux et municipaux, les tâches principales de la section ont été les suivantes :

- la tenue et la mise à jour des documents du cadastre
- l'établissement des listes des modifications intervenues dans les immeubles bâtis et non bâtis
- l'établissement de la valeur fiscale des immeubles sis en zone à bâtir correspondant à la valeur cadastrale et celle pour les immeubles sis en zone agricole correspondant au 15 % de la valeur cadastrale
- l'estimation des installations industrielles et des machines de production anciennes et nouvelles en collaboration avec le service cantonal des contributions
- l'établissement des listes récapitulatives pour la commission cantonale des taxes et la notification aux propriétaires des nouvelles valeurs cadastrales
- les réquisitions des modifications à porter au Registre Foncier concernant les changements de surfaces par nature et de taxes cadastrales
- la mise à jour du registre des personnes morales pour le service cantonal des contributions
- l'injection des valeurs fiscales dans les fichiers des contributions communales, la mise à jour des mutations et autres modifications après injection
- la taxation à la valeur vénale des biens situés sur notre commune pour les organes des assurances sociales (art. 17 de l'ordonnance

sur les prestations complémentaires)

- la déclaration d'impôt sur les gains immobiliers suite à l'aliénation d'immeubles par la commune et les attestations aux privés pour l'imposition différée (art. 46e)
- les différents levés pour les besoins de l'administration tels que les avant-projets de route, les expropriations, etc.
- divers relevés topographiques
- le support ArcGIS pour les différents services
- la tenue et mise à jour du système d'information du territoire (SIT) sur intranet et internet.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Généralités

La section des steps emploie sept personnes à plein temps, dont un responsable des steps, une laborantine, deux électriciens et trois mécaniciens.

Step de Châteauneuf

La station d'épuration de Châteauneuf traite les eaux usées pour environ 45'000 Equivalents Habitants de la rive droite de Sion (sauf Uvrier), Savièse, Grimsuat et Arbaz. Aujourd'hui, cette step a une capacité de traitement allant jusqu'à 66'667 Equivalent Habitants.

Depuis la révision de la loi fédérale sur protection des eaux, les steps doivent s'équiper afin de traiter les micropolluants. À l'horizon 2022, une pré-étude sera lancée pour le traitement des micropolluants ainsi que de l'azote.

	2017	2018	2019
Épuration d'eaux usées	5'684'470 m³	7'181'275 m³	6'771'162 m³
Consommation électrique	2'286'565 kWh/an	2'294'186 kWh/an	2'376'715 kWh/an
Production de boues	1'643 to (520 to matières)	1'607 to (496 to matières)	1816 to (551 to matières)

En 2019, il a été constaté une augmentation de 1.39 % de déchets ménagers qui sont parvenus à la STEP.

	2017	2018	2019
Déchets de grille	116'900 kg/an	118'786 kg/an	120'465 kg/an

Projets et travaux importants réalisés

Projets pilotés par l'École d'ingénieurs

Le projet appelé Odin Plus, piloté par la HES-SO Valais et suivi par le Prof. Dr. Fabian Fischer suit son cours. Les réacteurs ont été modifiés dans le but de récupérer l'énergie contenue dans les eaux usées. Les volumes d'eaux à traiter augmentent sensiblement.

Projet micropolluants

Depuis plus d'une année, l'entreprise Membratec effectue une étude sur le traitement des micropolluants (produits médicamenteux, phytosanitaires, etc.). Le procédé consiste à broyer du charbon actif en poudre afin d'avoir une plus grande surface de filtration et donc une amélioration plus efficace du traitement des micropolluants. Les résultats partiels obtenus sont très prometteurs. Le projet devrait se terminer durant le premier semestre 2020.

Étude des risques

- Plusieurs études ont été menées durant l'année 2019 : une étude sur les risques en cas d'inondation et de panne électrique, une étude en cas d'incendie et une étude sur les vendanges (amélioration du traitement biologique lors de fortes charges).
- Des campagnes d'analyses ont été effectuées directement chez Provins Valais.
- Les déchets de cave provenant des vendanges ont été collectés chez les encaveurs de Sion par l'entreprise Videsa et amenés directement en digestion à la Step..

Réhabilitation des bassins biologiques et supports des bétons

- La structure métallique du pont roulant a été réparée et traitée contre la rouille.
- Les tôles de déversement ainsi que les lames siphonides ont été

remplacées par des tôles inox.



Réhabilitation du décanteur primaire

Local tamiseur N°1

- L'intérieur du bâtiment a été isolé et peint suite à l'apparition d'humidité et de moisissures contre les parois.
- Une porte à double battants a également été posée du côté sud du bâtiment.

Bassins biologiques

- Remplacement de plusieurs vannes à manchons pour les recirculations des boues biologiques.
- Un brasseur du bassin biologique n°3 a également été changé.
- Les deux pompes des boues en excès ont été révisées.

Dessableurs

- Les deux tubes d'aspiration du pompage des sables ont été remplacés.

Déshydratation

- Les deux variateurs de la centrifugeuse ont été remplacés.
- La vis oblique pour le transport des boues a été refaite.
- La pompe du préparateur polymère a également été changée.

Fosse à graisses

- Les travaux se sont terminés en juin 2019, les entreprises externes qui récoltent les huiles et les graisses chez les privés peuvent désormais les vider directement à la Step de Châteauneuf.

Stockeur à boues

- Suite à la rupture du support du brasseur, le stockeur a dû être complètement vidé, le support a été réparé et renforcé.

Couplage-Chaleur-Force (CCF)

- Le turbo a été remplacé suite à une déformation de l'axe.
- Le démarreur a été changé.
- La génératrice électrique a également été réparée.

Tamiseurs N°2

- Les deux tamiseurs fins ont été complètement révisés.

Epaississeur mécanique

- Les toiles filtrantes, les stators des pompes ainsi que les joints mécaniques ont été remplacés.

Travaux à réaliser en 2020

Certification

- Certification du label Valais Excellence pour les STEPS.

Réhabilitation des bétons du décanteur primaire

- Les fers à bétons seront traités et recouverts d'une nouvelle couche de protection.
- Les bétons de surface seront également réparés.
- Les deux surpresseurs devront être remplacés.

Supervision et serveur

- Remplacement de la supervision et du serveur pour le rapatriement des données.

Réhabilitation du bassin biologique n°4 et supports des bétons

- La vidange du bassin n°4, le nettoyage, le remplacement des aérateurs, la consolidation des plaques de béton préfabriqué par des étriers en aciers et le contrôle général du bassin seront

planifiés durant le premier semestre 2020.

Mise en œuvre des travaux liés à l'analyse des risques

- Remplacement des portes de la digestion par des portes anti-feu.
- Remplacement des lampes des sorties de secours.
- Fabrication d'un escalier de secours sur le toit du CCF.

Local des tamiseurs d'entrée

- La ventilation (déshumidificateur) pour l'extraction des odeurs est en cours de remplacement.

Couplage-Chaleur-Force

- Le moteur sera remplacé et la génératrice révisée.
- Centrifugeuse
- Service complet de la centrifugeuse avec la révision du moteur.
- Remplacement de la vis de convoyage des boues à l'intérieur de la centrifugeuse.
- Remplacement des roulements avec la révision du réducteur.

Réfection de la clôture

- La réfection de la clôture de l'enceinte de la Step s'étendra jusqu'en 2022-2023.

Panneaux photovoltaïques

- Une étude sera réalisée par Oiken (anciennement ESR) pour équiper plusieurs toits plats de panneaux photovoltaïques.

Problèmes particuliers

Durant le mois de juillet, dans la vallée du Rhône, la nappe phréatique a atteint des niveaux d'eaux exceptionnels.

Rappel pour les usagers :

- Les serviettes hygiéniques, les tampons, les préservatifs, les cotons-tiges, les lingettes démaquillantes, etc. doivent être évacués dans les sacs taxés du Valais romand et non pas dans les toilettes.
- Les déchets alimentaires doivent être éliminés dans les conteneurs pour déchets organiques ou auprès des déchetteries.
- Les huiles de friture doivent être collectées dans les conteneurs mis à disposition dans les écopoints.
- Les solvants et autres produits toxiques doivent être éliminés auprès des déchetteries ou rapportés dans les points de vente.

Dommages naturels (tempête)

- Le 11 août 2019, des vents tempétueux ont causés des dégâts importants sur la couverture du gazomètre. Douze tôles se sont envolées.
- Le 23 novembre 2019 un sapin a été déraciné par la violence des vents et est tombé sur le bassin biologique n°1.



Réhabilitation du décanteur primaire

Dégâts du 11 août 2019

Dégâts du 23 novembre 2019

Eaux claires

- Dans le cadre du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux), un travail intense a été fait, comme chaque année, afin de réduire les eaux claires aboutissant à la STEP. Ces eaux coûtent cher en pompage et limitent sensiblement le taux d'épuration des eaux usées (diminution des temps de passage, dilution, etc.).

Step de Chandoline

La station d'épuration de Chandoline traite environ 20'000 Equivalents Habitants de la rive gauche de Sion, Uvrier, Vex, Salins,

les Agettes et St-Léonard.

Deux exploitants (mécaniciens) travaillent à plein temps sur la Step de Chandoline.

	2017	2018	2019
Épuration d'eaux usées	1'931'418 m ³	2'399'743 m ³	2'234'167 m ³
Consommation électrique	795'870 kWh/an	864'658 kWh/an	1'112'319 kWh/an
Production de boues	864 to (237 to matières sèches)	827 to (231 to mat. sèches)	765 to (229 to mat. sèches)
Production d'énergie	287'969 kWh	256'018 kWh	337'473 kWh

En 2019, il a été constaté une augmentation de 11.95 % de déchets ménagers qui sont parvenus à la STEP de Chandoline

	2017	2018	2019
Déchets de grille	51'450 kg/an	68'065 kg/an	77'303 kg/an

Travaux importants réalisés

Biologie

- L'étude du projet pour la réalisation de l'étape 2 (biologie) a été réalisée et approuvée par le service cantonal de l'environnement. Le projet qui a été retenu est un procédé MBBR-Hybride (il s'agit de l'association d'une boue activée et d'un réacteur à lit fluidisé) avec quatre files de biologie et un traitement de l'azote.

Traitement physico-chimique

- Lors de la période des vendanges nous avons mis en service le traitement physico-chimique. Ce procédé consiste à augmenter le rendement du décanteur primaire en y ajoutant du FeCl₃ (Chlorure ferrique) avec du polymère liquide afin d'éviter de surcharger la biologie.

Suivi du problème des graisses

- Les essais de floculation se poursuivent.

Raccordement des eaux de la Commune d'Ayent à la STEP de Chandoline

À l'instar des communes associées de l'ASEC (Association de la STEP de Chandoline) telles que Sion, St-Léonard et Vex, la STEP de Chandoline reprendra les eaux de la commune d'Ayent dès 2022 car cette dernière a décidé de ne pas réhabiliter sa STEP. Ce partenariat se fera dès la réalisation des travaux de la 2^{ème} étape.

Travaux à réaliser en 2020

- Le bureau d'ingénieur mandaté par l'ASEC préparera les soumissions pour les travaux de la 2^{ème} étape dont l'adjudication est prévue pour l'été 2020. Les travaux de génie civil débiteront en automne 2020 pour une durée d'environ 18 mois.
- À l'entrée du relevage, une vanne d'obturation de l'émissaire sera posée pour l'entretien et le nettoyage de la fosse afin de garantir la sécurité des personnes.

Step de Mollignon

Le lit fluidisé de cette STEP, construit en 1984, n'arrive plus à respecter les normes de traitements des eaux usées en vigueur. L'étude du PGEE devra redéfinir l'évacuation des eaux de Mollignon et de ses environs.

STATIONS DE POMPAGE (STAP), DÉVERSOIRS D'ORAGE, DÉBITMÈTRES

Les employés des STEPS s'occupent également de l'entretien et de l'exploitation de 22 stations de pompage d'eaux usées, de 8 stations d'eaux claires, de 5 stations de comptage (débitmètres), de 2 stations phytosanitaires ainsi que d'un déversoir d'orage qui se trouve à Salins.

STAP Intercommunale Uvrier-St-Léonard

- Les travaux de réhabilitation de la STAP sont terminés.
- Les fosses de pompage et de dessablage ont été recouvertes

d'une membrane géotextile pour assurer l'étanchéité.

- Un bâtiment enterré a été construit pour accueillir 4 pompes avec la tuyauterie et les clapets anti-retour. La capacité de pompage a été augmentée à 145 l/s afin de garantir l'évacuation des eaux usées en provenance d'Ayent dès son raccordement prévu en 2022.

STAP de l'Aéroport 1

- Deux nouvelles pompes ont été posées avec le remplacement des vannes, des clapets anti-retour et des conduites de refoulement.
- Le tableau électrique a également été remplacé.

STAP des Roches-Brunes

- Les deux pompes ainsi que le système de commande ont été remplacés.

STAPS des Chênes et de Préjeux

- Les couvercles des fosses de pompage ont été remplacés.

STAPS Aéroport Piste, Cassière et Chenevière

- Les tableaux électriques et les systèmes de mesures de niveau ont été remplacés.

STAP de la Patinoire

- Le tableau électrique et le système de transmission des alarmes ont été modifiés.

Débitmètre de Grimsuat

- Un nouveau débitmètre a été posé et mis en service en octobre 2019 permettant de mesurer plus précisément le débit des eaux usées de la commune de Grimsuat.

Débitmètre d'Arbaz

- Une étude a été réalisée pour le remplacement de l'ancien débitmètre de la commune d'Arbaz.

Travaux à réaliser en 2019

Débitmètre d'Arbaz

- Le débitmètre d'Arbaz et son tableau électrique seront remplacés durant le premier semestre 2020.

STAPS d'eaux claires

- La reprise de l'exploitation de huit STAPS d'eaux claires, anciennement gérées par l'ESR, est en cours. Il sera nécessaire de les équiper de nouveaux tableaux électriques ainsi que de nouveaux systèmes de transmissions d'alarmes.

STAP de Vissigen

- Suite à l'accroissement de la population dans ce quartier, une étude sera menée en 2020-2021, dans le cadre du PGEE, pour un redimensionnement complet de cette station de pompage.

En 2020, des campagnes d'analyses seront réalisées pour contrôler la perméabilité du réseau (eaux de la nappe qui s'infiltrant dans le réseau) ainsi que sur les eaux claires permanentes arrivant à nos STEPS.

EPU-Wash (stations de traitements phytosanitaires)

Deux stations EPU-Wash, l'une située à Bramois et l'autre aux Ronquoz, sont à disposition des agriculteurs. Des barrières de sécurité avec des bandes réfléchissantes ont été installées pour assurer la sécurité des personnes.

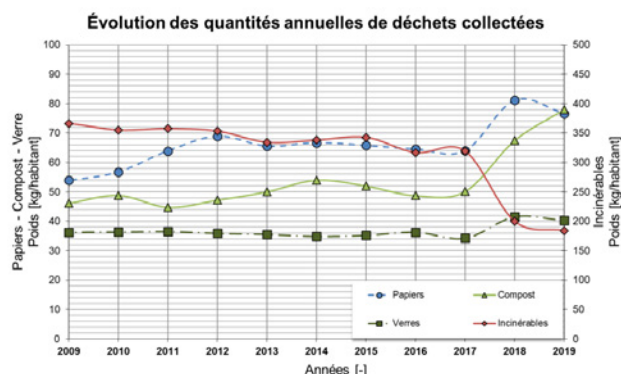
Les agriculteurs trouvent les jetons auprès de la section Agriculture du service des Travaux publics et Environnement. Ces tunnels de lavage sont faits exclusivement pour les machines de sulfatage et ne doivent pas servir à d'autres applications. Il est rappelé aux utilisateurs que le respect des installations évite non

seulement des coûts importants, mais permet une disponibilité permanente des stations de récupération et de lavage.

Tri à la source

Durant l'année écoulée, près de 13'525 tonnes de déchets ont été collectés. Ainsi plus de 54.0 % des déchets ménagers ont été valorisés dont :

2'590 tonnes	de papiers et cartons,
2'640 tonnes	de déchets verts,
1'360 tonnes	de verre,
670 tonnes	de lavures,
85 tonnes	de ferrailles et
23 tonnes	d'huiles.



En moyenne, chaque résident de la Ville de Sion a produit durant l'année un peu plus de 133 kg d'ordures ménagères qui ont été valorisées thermiquement à l'UTO contre un peu plus de 150 kg en 2018. La collecte des déchets spéciaux pour les ménages a été maintenue et a permis d'en récolter plus de 10 tonnes. 507 usagers ont fait appel au service de collecte des encombrants pour un total de 72 tonnes d'objets volumineux.

Les apports directs des privés aux déchetteries représentent plus de 11'959 tonnes dont près de 7'074 tonnes de biodéchets. Ainsi l'ensemble des déchets produits sur le territoire communal représente 25'566 tonnes. À noter que près de 76% de ces déchets a été trié à la source et ainsi pu être revalorisé.

Pollution de l'air

Les concentrations en polluants atmosphériques sont stables. La valeur maximale de la concentration d'ozone ($120 \mu\text{g}/\text{m}^3 \text{O}_3$) a été dépassée pendant 126 heures sur 30 jours en 2019. La valeur moyenne du dioxyde d'azote, soit $30 \mu\text{g}/\text{m}^3 \text{NO}_2$ atteint juste la moyenne annuelle admissible ($30 \mu\text{g}/\text{m}^3 \text{NO}_2$). Pour les particules fines (PM_{10}) la valeur moyenne annuelle atteint $15 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Cette valeur est inférieure à la moyenne annuelle admissible fixée à $20 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

PARKING

Des travaux importants ont été entrepris au parc de la Planta avec la pose d'un système de comptage et de gestion individuelle des places de parc, la mise à jour du système de défense incendie Sprinkler et le remplacement de toutes les buses d'extinction ainsi que le changement complet des tableaux électriques (force, éclairage de secours et ventilation).



Nouveau système de comptage



Nouveau système de gestion des places de la Planta

Travaux de remplacement des tableaux électriques

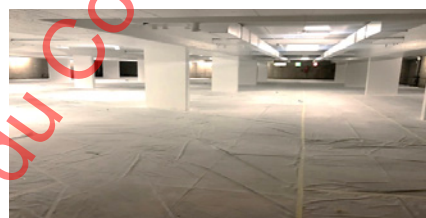
L'année 2019 marque aussi l'ouverture du parking souterrain des Roches-Brunes situé à l'est de la ville (av. de Tourbillon) et qui permet d'absorber le stationnement de moyenne durée grâce à ses 300 places publiques et à son abri à vélo sécurisé.



Parking des Roches-Brunes
Entrée véhicules

Accès piétons © R. Hofer

Un véhicule en feu au parc de la Cible a mobilisé passablement de ressources pour les travaux de nettoyage, de peinture et d'assainissement des installations techniques.



Travaux de peinture à la Cible

Au parc du Scex, plusieurs améliorations ont été apportées telles que le remplacement du système de détection incendie, l'éclairage de la rampe d'accès principal des véhicules, le système de gestion de la ventilation et le déplacement des bornes VEL au 5ème sous-sol.

Le système de gestion des parkings souterrains possède désormais un serveur central avec des sous-stations dans chacun des parcs, permettant ainsi d'assurer un fonctionnement optimal. Le paiement du stationnement sur la voie publique est désormais possible avec son smartphone via les applications ParkingPay, EasyPark et Twint.



Les parcs souterrains et de surface ont permis l'encaissement de recettes à hauteur de Fr. 3'977'782.-, réparties comme suit :

Parc de la Planta	Fr.	1'342'367.-
Parc du Scex	Fr.	1'358'200.-
Parc de la Cible	Fr.	358'294.-
Parc de St-Guérin	Fr.	54'206.-
Parc des Roches-Brunes	Fr.	1'780.-
Parcs de Tourbillon, Blancherie et Industrie	Fr.	63'000.-
Parcs en surface	Fr.	799'935.-

UTO

L'Association pour le Traitement des Ordures du Valais central se transforme et sera prochainement vue comme Usine de Valorisation Thermique des Déchets (UVT). L'UTO poursuit

son évolution stratégique en vue d'atteindre une efficacité énergétique maximale. Notamment dans la valorisation de sa chaleur résiduelle au travers d'un chauffage à distance (CAD) en direction de la Ville de Sion. L'évolution des 2 sociétés que sont Valpellets SA et GazEl SA, dont l'UTO est actionnaire est aussi prioritaire pour une mise en valeur des différentes ressources locales comme le bois de nos forêts et les déchets verts.

Une pratique environnementale durable :

L'Association de traitement des Ordures du Valais central fondée en 1969 a fêté ses 50 ans au mois de juin 2019. Des portes ouvertes ont été organisées pour les citoyens à cette occasion.

L'usine de valorisation thermique des déchets (UVT) UTO ainsi que les sociétés sœurs se transforment et s'adaptent en fonction de l'évolution des exigences, des demandes environnementales, de la sécurité et des besoins liés aux différents métiers qui nous occupent. Différents projets se réalisent dès l'année 2019 sur plusieurs années en fonction de l'ampleur des travaux. Des nouvelles installations, des adaptations ou des mises à niveau sont ainsi faites.

Une collaboration a aussi débuté avec le Haut-Valais pour la gestion et valorisation des boues de STEP. Auparavant en charge de la Lonza, celle-ci n'est plus à même de traiter ces matières.



L'énergie dégagée par la combustion des déchets permet de transformer de l'eau en vapeur dans une chaudière. Un autre processus transforme cette vapeur en énergie électrique. Cette vapeur et cette électricité sont utilisées dans différents processus de l'usine ou valorisées à l'externe :

- Incinération des boues d'épuration
- Chauffage des bâtiments UTO et Valpellets
- Eau chaude sanitaire
- Réchauffage des gaz dans la DéNOx
- Séchage de la sciure et plaquettes pour Valpellets
- Alimentation en électricité de Valpellets
- Production d'électricité interne
- Surplus de production d'électricité injecté au réseau ESR

Tous les processus utilisant les ressources énergétiques de l'usine, permettent de supprimer ou de diminuer l'utilisation de combustibles fossiles comme le gaz et le mazout. L'usine est totalement autonome en énergie et peut fonctionner en îlotage. L'UTO a produit près de 34'000'000 kWh électrique lors de la période 2019 ! Une fois déduit la consommation interne, le solde de 26'000'000 de kWh a été acheminé sur le réseau de l'ESR.

Le terme « UVT » Usine de Valorisation Thermique des Déchets porte dès lors très bien son nom !

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet, www.utovs.ch

CAD

Le CAD a débuté ces travaux en 2019. Une centrale d'appoint a été mise en service pour alimenter le Campus Energypolis en attendant la liaison avec l'UTO. Les routes se sont ouvertes sur plusieurs endroits en ville de Sion pour y intégrer les conduites

d'eau chaude. La conduite principale de liaison entre l'UTO et le RSV sera construite en 2020. Celle-ci sera complètement enterrée dès la sortie de la centrale en construction au nord de l'UTO.

La société Sogaval finance la construction du réseau et exploitera celui-ci. L'UTO restera maître en ces lieux et sera chargé de fournir la chaleur sous forme d'eau surchauffée.

Le comité de pilotage stratégique est formé de représentants de Sogaval, de l'UTO, et de la Ville de Sion. Monsieur Philippe Varone est le Président de ce comité de pilotage. Le COPIL peut s'appuyer sur un comité projet et un comité technique dans lesquels se retrouvent les différents partenaires.

Le réseau de chauffage à distance alimentera la zone du RSV - pôle santé ainsi que plusieurs quartiers de la ville de Sion, comme Vissigen, Champsec, le Campus Energypolis, ville du 21ème siècle, et bien d'autres encore.

Ce projet répond à plusieurs objectifs, ceux de mieux valoriser les rejets thermiques et remplir les objectifs OLE à l'échéance 2026 pour l'UTO, d'amorcer un tournant énergétique pour Sogaval, ou encore de pérenniser l'approvisionnement énergétique de la Ville de Sion pour la société OIKEN.

Plus de 100 GWh de chaleur sont actuellement disponibles et valorisables à l'UTO. Cette chaleur représente l'équivalent de 10 Millions de litres de mazout. Ainsi plusieurs milliers de tonnes de CO2 annuelles ne seront plus rejetées dans notre atmosphère. Ce projet permettra d'amorcer un tournant énergétique et de donner un signal environnemental fort.



Déchetterie

Après St. Léonard, se sont les communes de Grône, Chalais et Granges pour la commune de Sierre qui se sont associées à la déchetterie sur le site de l'UTO. Avec près de 60'000 passages, une affluence encore plus soutenue qu'en 2018, la déchetterie démontre la qualité de ce service et ouvre la possibilité d'une meilleure valorisation matière.

Par temps de pluie, neige, grosse chaleur, tous les clients ont pu d'une manière ou d'une autre se défaire du lundi au samedi des différents objets dans un espace convivial, propre et à l'abri. Construite afin de permettre le tri, le recyclage et la valorisation de nombreux déchets, celle-ci peut en outre recevoir les déchets suivants :

- Déchets encombrants de toutes sortes
- Déchets de bois, déchets verts
- Piles, batteries, néon...
- PET, verre bouteille, capsules Nespresso
- Ferraille, aluminium, cuivre, autres métaux non ferreux
- Petits et gros appareils électriques, frigo, électronique de loisirs...
- Papier, carton
- Déchets spéciaux, huiles minérales ou végétales
- Déchets inertes

- Restes alimentaires

La déchetterie possède aussi un local afin d'y stocker des palettes de sacs de pellets. Ceci permet aux clients de venir s'approvisionner en granulés de bois en toute sécurité.

Valpellets SA

Budgétisé pour 2019 à 13'100 tonnes, c'est finalement 13'700 tonnes de pellets vendus. Pour ses 10 ans d'existence, fêté en même temps que les 50 ans de l'UTO, c'est un record de vente. Valpellets alimente tout le Valais ainsi que le Chablais vaudois. Des livraisons en plaine et jusqu'à 2'300 mètres d'altitude y sont effectuées. Un troisième camion a été livré et mis en service à la fin novembre 2019. Les sacs, sont vendus directement sur site pour ou par le biais des revendeurs agréés. Pour rappel, Valpellets est le plus gros fabricant et fournisseurs de pellets en Valais. La position de Valpellets a toujours été : De la région pour la région.

En 2019, 6'500 m3 de bois ronds ont été acheminés sur site pour y être transformé en granulés de bois durant l'hiver ou les scieurs ne fournissent très peu de sous produits.

La collaboration avec les triages forestiers a pour avantage de mettre en avant leur excellente connaissance du produit et leur implication dans la promotion du chauffage au bois.

2019 a vu aussi la reconstruction des installations d'introduction de la matière première et d'autres rénovations suite aux dégâts liées à l'incendie de la fin novembre 2018.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet, www.valpellets.ch



GazEl SA

En 2019 la société GazEl a injecté 11'000'000 de kWh de biogaz dans le réseau de Sogaval.

Un partenariat avec STAOM SA a été validé en 2019, pour la mise en place sur le bassin versant UTO de GastroVert, système de collecte des déchets alimentaires. Le déploiement se déroulera dès 2020.

En main à 51% de l'Association pour le Traitement des Ordures du Valais central, la société GazEl SA a un bel avenir devant elle, mais aussi de grands défis.

Avec son siège social à Vétroz, la société GazEl SA a traité 24'500 tonnes de déchets méthanisables, comme les déchets verts, les marcs, les restes de table, les huiles végétales usagées, etc...

La formation

La formation est essentielle pour la continuité des activités des PME valaisannes. Dans ce cadre l'Association UTO poursuit son engagement ReFo+ en collaboration avec la base aérienne de Sion par la formation d'apprentis polymécaniciens. Formés durant la 1ère et la 2ème année sur la base militaire, les apprentis poursuivent ensuite leur formation à l'UTO jusqu'à l'obtention de leur CFC.

L'UTO accueille également chaque année des stagiaires de l'Ecole des Métiers du Valais en stage de 12 mois en automatisation.

BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS

ADMINISTRATION

« Concevez toujours une chose en la considérant dans un contexte plus large - une chaise dans une pièce, une pièce dans une maison, une maison dans un quartier, un quartier dans une ville. »
Eliel Saarinen, Architecte (1873 - 1950)

Pour mémoire, le service des bâtiments et des constructions a en charge les missions aussi diverses que les autorisations de construire, l'entretien des bâtiments communaux et la planification des grands équipements de la Ville, ou encore la conservation du patrimoine bâti ainsi que la gestion du centre funéraire et des cimetières. Chacune des quatre sections qui constituent le service développent de façon détaillée leur activité plus loin dans ce document.

Au-delà des chiffres certes révélateurs de l'étendue des prestations fournies, il est intéressant de relever quelques aspects des différentes activités du service durant l'année 2019.

Au chapitre du Bureau des Enquêtes, il faut relever l'augmentation constante des tâches administratives inhérentes aux statistiques fédérales et aux procédures, que celles-ci soient liées aux coordinations avec les services cantonaux ou induites par les nombreux recours et autres actions en police des constructions. Les incertitudes créées par l'introduction de la nouvelle loi sur les constructions au 1er janvier 2018 se sont prolongées pendant l'année 2019. Le Bureau des Enquêtes est devenu également plus exigeant quant à la conformité exigée pour les demandes d'autorisation de construire, tant sur leur conformité formelle que sur les vices matériels et/ou qualitatifs qui sont désormais relevés et signalés avant leur mise à l'enquête publique. Ces exigences accrues visent à réduire les délais de traitement de dossiers en cours de procédure.

La section « Etudes et projets », hormis la direction des projets en cours d'autorisation et/ou d'exécution, a mené en interne tout au long de l'année 2019 les réflexions propres à orienter le travail des futurs mandataires par l'élaboration du cahier des charges et par des études de faisabilité effectuées :

- pour la création d'un Pôle Musical à la HES de la Sitterie,
- pour l'intégration d'un centre administratif et municipal unifié à l'Ancien Hôpital,
- pour la transformation du bâtiment des Scorpions en centre de quartier à Châteauneuf,
- pour l'utilisation publique et la mise en valeur de l'Usine de Chandoline,
- pour le déplacement futur de la caserne des pompiers,
- pour la création d'une nouvelle sous-station transformatrice aux Ronquoz.

Chacun de ces dossiers, préparés avec beaucoup d'engagement par le service, verra son développement et/ou sa réalisation se concrétiser tout au long de l'année 2020.

L'inventaire du patrimoine bâti extra-muros étant arrivé en fin de procédure d'homologation, l'attention patrimoniale du service s'est reportée principalement sur les demandes relatives à l'archéologie sédunoise, en collaboration étroite avec le Canton :

- la création d'un nouvel aménagement pour la mise en valeur de la Basilique Sous-le-Sceux, qui sera finalisé au printemps 2020,
- l'étude pour la valorisation des vestiges archéologiques de St-Théodule, avec une scénographie adaptée aux attentes de la population et du tourisme,

- les réflexions sur un Pôle Archéologique dans le secteur de la Majorie et du Théâtre de Valère, en prolongement des réflexions cantonales en cours.

En collaboration avec la commission consultative vieille ville, le Bureau des Enquêtes poursuit sa mission de guide et de contrôle pour toutes les interventions touchant au patrimoine bâti ; l'extension de cette mission sur les projets relatifs au patrimoine extra-muros sera évaluée dans le courant de l'année 2020.

L'année 2019 a été enrichie du développement des projets cantonaux sur le territoire sédunois ; le service bâtiments et constructions a collaboré activement aux importants dossiers qui ont abouti soit à une autorisation de construire, soit à un concours d'architecture jugé durant l'année :

- le Campus Santé, voisin de l'Hôpital, jugé en avril, et l'introduction du projet SPARK (Pôle d'innovation sport performance),
- le Nouveau Collège, à Champsec, jugé en mai,
- l'extension de l'Hôpital, autorisé en septembre 2019.

Bien que suspendu par des procédures de recours privés, le projet « Cour de Gare » se prépare activement après l'autorisation de construire délivrée en mars 2019. Tant sur la configuration interne des espaces de la salle de concert et de congrès que sur la liaison entre Cour de Gare et le Campus au Sud, le service est constamment présent pour assurer le bon développement de cet ensemble urbain majeur pour la Ville. Il en va de même pour la finalisation du projet Campus Energypolis (EPFL + HES) et des espaces publics qui lui sont rattachés, finalisation attendue au deuxième semestre 2020.

A relever également l'importance de la coordination, des échanges et des soutiens avec les services des travaux publics et de l'urbanisme et mobilité ; cette étroite collaboration assure le bon développement des projets territoriaux qui dessineront la ville de demain : les plans de quartiers (Amandiers, Platta Est et Ouest, îlot urbain Chanoine-Berchtold, Uvrier Ouest, etc.) et plus particulièrement le vaste projet « Ronquoz 21 » dont le concours pluridisciplinaire a été jugé en novembre 2019.

Cet échange et cette collaboration entre les services – cette fois plus spécifiquement avec les sports et les écoles – se révèle également dans le travail de planification générale et d'interventions quotidiennes que fournit la section « Bâtiments », qui assure la gestion du patrimoine immobilier de la Ville, tant au niveau des travaux d'entretien que de rénovation et de transformation des bâtiments administratifs, des écoles, des crèches ou encore des nombreuses infrastructures sportives de la Ville. Avec près de 4'000'000.— annuellement investis régulièrement dans ces travaux, la section assure également la tâche délicate de la mise aux normes techniques du patrimoine (sécurité incendie, conformité thermique et sismique, etc.). Les photos ci-après montrent la plus-value qualitative importante apportée à ces bâtiments dans le cadre de ces travaux.

Le tableau ne serait pas complet sans saluer le travail et l'attention constante développés par la section « Centre funéraire et cimetières » dans sa mission locale délicate auprès de la population et dans celle régionale par ses installations de crémation. L'année 2019 a été porteuse de nombreuses réflexions sur le développement de columbarium et d'un nouveau jardin du souvenir pour le cimetière de Platta, à poursuivre durant l'année 2020 à venir.

SECTION BATIMENTS

Le service bâtiments et constructions, via sa section, est également au centre des ouvrages appartenant à la Ville de Sion. En collaboration avec les différents services concernés, il assure la planification et l'exécution des travaux d'entretien et d'investissement, soit :

Bâtiments des écoles

- 16 centres scolaires / 49 bâtiments / 72'000 m2 de plancher brut

Bâtiments des sports

- 9 centres sportifs

Bâtiments du feu et de la protection civile

- 2 bâtiments pour le service du feu
- abri PC de la Planta et de la Toulaz

Bâtiments et Constructions

- 80 bâtiments de plus ou moins d'importance ;

Centre funéraire et cimetières

- bâtiment du centre funéraire et cimetière,
- cimetières de St-François, Salins et les Agettes;

Bâtiment des parcs et jardins

- serres communales des Potences ;

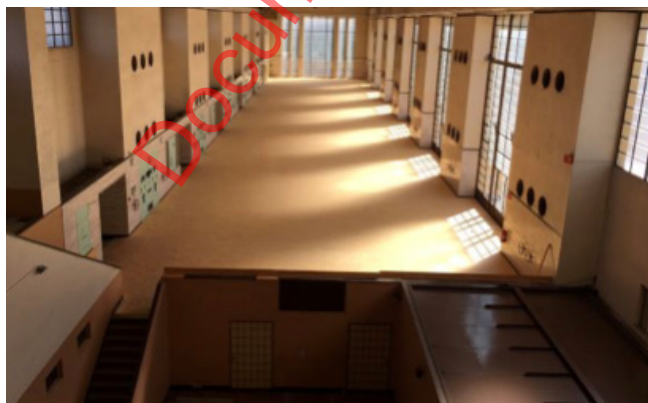
Dans le cadre du budget 2019, le service bâtiments et constructions a dirigé et coordonné différentes études, travaux de fonctionnement et d'investissement dans les bâtiments administratifs, des écoles, des sports, du service social et du service de la sécurité publique, selon le détail ci-après.

Réfection et d'entretien :

- bâtiment administratif à la rue de Lausanne 23
- bâtiment administratif à l'espace des Remparts 6
- halle Pitteloud, route de Riddes 87
- bâtiment « Casino » à la rue du Grand-Pont 4
- centre funéraire de Platta, rue de Loèche 86
- centre scolaire de St-Guérin
- centre scolaire de Bramois
- centre scolaire des Collines
- centre scolaire de Pont-de-la-Morge
- centre scolaire de Champsec
- centre scolaire de la Bruyère
- centre scolaire du Sacré-Cœur
- centre scolaire de Gravelone
- centre scolaire de Salins
- centre sportif des Glareys
- centre sportif de Tourbillon
- centre sportif de l'Ancien Stand.

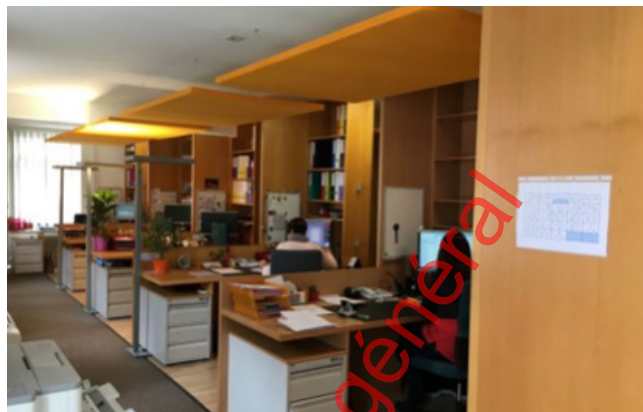
Pour exemple, nous illustrons ci-dessous quelques travaux effectués en 2019 dans les bâtiments communaux :

Usine de Chandoline



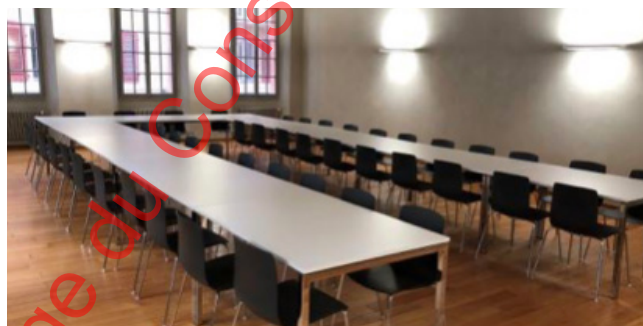
Réfection partielle et mise en conformité feu en vue de manifestations ponctuelles

Bâtiment administratif des Remparts 6



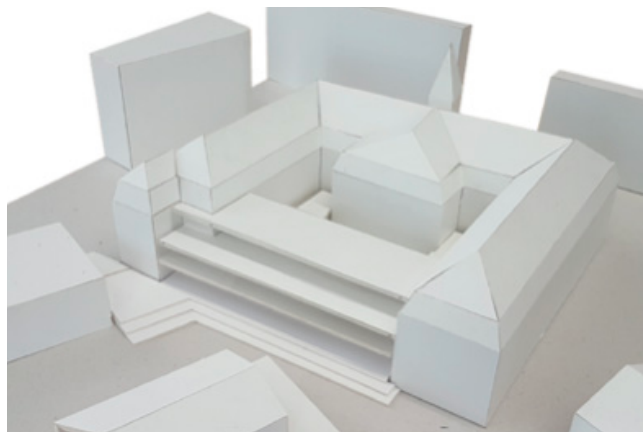
Réfection et création d'un guichet supplémentaire pour le contrôle des habitants.

Bâtiment administratif de « Supersaxo »



Réfection complète de la salle des Solives, remplacement du mobilier et optimisation de l'éclairage par des sources lumineuses leds.

Bâtiment « HOP Dixence 10 »



Etude de faisabilité pour le regroupement des services de la Ville de Sion.

Bâtiment du feu et Pci



Remplacement des portes de garage par des portes sectionnelles à ouverture rapide selon intervention.

Ferme Hôpital-Asile



Reconstruction du bâtiment de la cuisine et réaménagement de la zone cuisine du restaurant de la Ferme-Asile.

Centre scolaire de Gravelone



Mise en conformité sismique du premier étage et partielle du rez-de-chaussée du bâtiment.

Nursérie-Crèche des Châteaux



Transformation de l'école protestante en structure d'accueil de la petite enfance à la rampe St-Georges.

Centre scolaire de Châteauneuf



Mise en conformité feu du bâtiment et réfection complète de la zone sanitaire du bâtiment B.

Centre scolaire de Sacré-Coeur



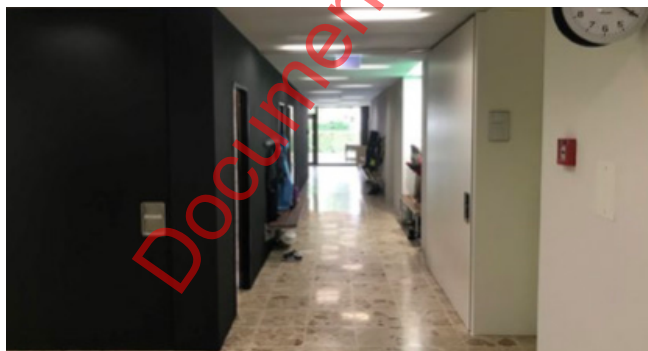
Bâtiment II – Construction de plafonds phoniques et installation d'éclairage leds avec détecteurs de présence et de luminosité pour huit salles de classe.

Châteauneuf - Abri de protection civile



Compartimentage de l'abri de protection civile en lieu d'hébergement d'urgence.

Centre scolaire de la Bruyère



Mise en conformité sismique du bâtiment et compartimentage feu de la cage d'escalier. Selon travaux effectués, le bâtiment est conforme aux normes feu et sismique en vigueur.

Piscine de la Blancherie



Réfection des infrastructures techniques, ludiques et aquatiques de l'étape pataugeoire et toboggans

Stade de Tourbillon



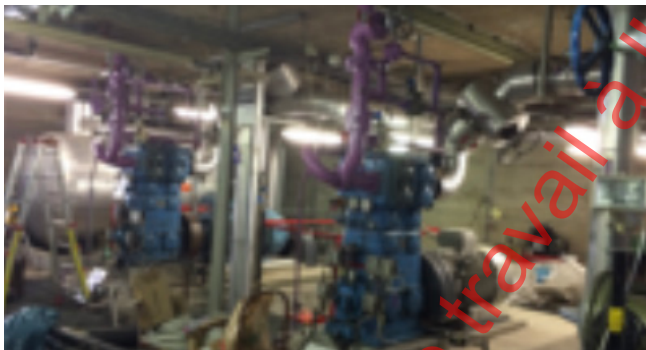
Suite de la mise en conformité sismique de la zone médias et création d'un accès joueurs par le Sud de la tribune principale.

Centre sportif des Glareys



Réfection de la terrasse de la buvette du centre sportif des Glareys.

Patinoire couverte de l'Ancien Stand



Mise en conformité de l'installation de réfrigération de la patinoire selon normes OPAM pour la phase études et appel d'offres.

Etudes et projets

Coordination d'études de faisabilité, d'avant-projets, de projets d'architecture et d'exécution pour :

- les travaux d'extension du centre scolaire de Champsec, comprenant neuf nouvelles salles de classe et ses annexes, la construction d'une salle de gymnastique double avec foyer indépendant et d'une UAPE ; et pour des travaux d'assainissement d'équipements techniques existants et de requalification des aménagements extérieurs ;
- la construction de la nurserie-crèche des Châteaux à la rampe St-Georges (transformation de l'ancienne école protestante) ;
- l'agrandissement de la nurserie-crèche « La Pouponnière Valaisanne » de Champsec à la route du Manège ;
- la démolition et reconstruction du bâtiment de la cuisine de la Ferme-Asile ;
- les travaux de requalification partielle du cimetière St-François ;
- le réaménagement de la grande salle du Théâtre de Valère ;
- la construction d'une nouvelle sous-station électrique d'Oiken (anciennement ESR) à Sion.



Nurserie-crèche des Châteaux

Johannes Marburg Photography

GESTION ET GÉRANCE DES BÂTIMENTS :

Durant l'année 2019, Alain Deslarzes Gérance SA a étroitement collaboré avec la section bâtiments pour la gestion technique des biens de la Ville de Sion et sur le plan financier avec le service des finances.

L'ensemble des biens est informatisé, ce qui nous permet de présenter un bilan et un compte de pertes et profits par immeuble, actuellement 49, ainsi que le bilan et le compte de pertes et profits consolidés.

Sur le plan technique, nous avons assuré l'entretien et les réparations courantes.

Les débiteurs au 31 décembre s'élevaient à fr. 27'303.55. A ce jour, il reste fr. 24'433.45 sur les débiteurs 2019, soit :

- 1300 Route de Riddes 87, Fondation Interface, CHF 1'029.35
- 1310 Route de Préjeux 16, SwissEcology Sàrl, CHF 20'403.50 (procédure en cours)
- 1318 Route de Chippis 6-8, CMS Sion – Domino, CHF 3'000.00.

Les débiteurs au 31 décembre s'élevaient à fr. 70'939.15.

A ce jour, il reste fr. 70'490.15 sur les débiteurs 2018, soit :

- 1300 rte de Riddes 87, Fondation Interface fr. 881.65
- 1310 rte de Préjeux 16, SwissEcology Sàrl fr. 19'077.50 (résiliation au 31.12.2018).
- 1114 rte du Manège 49-51-53 Cars postaux fr. 50'980.00 (en cours de paiement).

SwissEcology a quitté les locaux en janvier 2019 et une procédure est toujours en cours afin de récupérer le montant dû par la société.

La Fondation Interface n'a effectué aucun versement malgré l'envoi de rappels et la prise de contact avec Monsieur A. Pignat.

Le chiffre d'affaires de l'année 2019 se présente comme suit :

	2019	2018
Location	CHF 1'823'452.40	CHF 1'398'142.40
Location encaissée par la Ville	CHF 311'746.40	CHF 261'121.00
Valeurs locatives	CHF 736'481.70	CHF 779'981.70
Charges	CHF 182'970.00	CHF 123'900.20
Solde de charges	CHF 6'523.40	CHF 1'169.25
Total	CHF 3'048'127.10	CHF 2'564'314.55
Charges	CHF 395'274.00	CHF 439'621.05
Résultat (y. c. valeur locative)	CHF 2'652'853.10	CHF 2'124'693.50

SECTION ENQUETES

AUTORISATIONS DE BATIR

En 2019, les autorisations, préavis et prolongations de bâtir suivantes ont été accordées :

• immeubles d'habitation	17
• maisons familiales	38
• constructions administratives, commerciales et d'habitation	15
• constructions publiques	6
• constructions industrielles	2
• constructions agricoles	1
• bâtiments démolis	13
• transformations ou agrandissements	163
• divers (cabanes de jardin, panneaux solaires, enseignes-totem, chauffage, places de parc...)	101

* Montant des permis délivrés 2019 fr. 602'000'000.-

Montant des permis délivrés 2018 fr. 204'000'000.-

Montant des permis délivrés 2017 fr. 238'000'000.-

* ce chiffre est considérable au vu des projets Cour de Gare et l'extension de l'Hôpital.

Sur les autorisations de construire délivrées durant ces trois dernières années, les mises en chantier sont les suivantes :

• immeubles d'habitation	38
• maisons familiales	75
• constructions administratives, commerciales et d'habitation	23
• constructions publiques	7
• constructions industrielles	10
• constructions agricoles	3
• transformations ou agrandissements	~ 350
• divers (cabanes de jardin, panneaux solaires, enseignes-totem, chauffage, places de parc...)	~ 300

Le montant des travaux réalisés durant l'année se répartit de la façon suivante :

fr. 60'000'000.- ont été investis dans la construction de logements,

fr. 64'000'000.- ont été investis dans la construction administrative, commerciale et d'habitation

fr. 40'000'000.- ont été investis dans la construction industrielle,

fr. 55'000'000.- ont été investis dans les constructions diverses.

Vieille ville, quartiers anciens

La commission consultative vieille ville s'est réunie à dix-huit reprises en 2019; elle a traité soixante-huit annonces d'intention. Les architectes-experts ont effectué une visite sur place pour chaque dossier et établi le rapport d'expertise préliminaire y relatif.

Aussi, vingt-trois mises à l'enquête publique ont été publiées dans le bulletin officiel et dix-huit projets ont été réalisés ou commencés; vingt promesses de subventionnement ont été octroyées par le conseil municipal et la Ville a participé au paiement de dix rénovations terminées.

CENTRE FUNERAIRE ET CIMETIERES

L'exploitation du crématorium et l'entretien des cimetières de la commune de Sion ont été assurés par cinq employés (1 opérateur de four et 3 employés techniques), un responsable, ainsi que des auxiliaires d'été.

Durant l'année 2019, nous avons inhumé 209 personnes dans les

cimetières de Platta, Saint-François, Bramois, Salins et les Agettes, soit une augmentation de 11 unités au total par rapport à l'année précédente, selon le tableau ci-dessous :

Platta	96 urnes
	62 ensevelissements de corps
Ancien cimetière	37 urnes
Bramois	5 urnes
	2 ensevelissement de corps
Salins	4 urnes
	2 ensevelissements de corps
Les Agettes	1 urne

Le centre funéraire de Sion a procédé, en 2019, à 2192 crémations de défunts en provenance de tout le canton. Ce chiffre est resté stable par rapport à 2018. Il est à relever que 121 cercueils ont été répartis dans les crématoires de Lausanne, Fribourg et Berne durant dix jours ouvrables au total en raison des deux services annuels.

Le taux de crémations des personnes domiciliées en Valais avoisine les 90 %.

Depuis la première mise en service du four crématoire de Sion, en janvier 1990, 43'560 crémations ont été effectuées à Sion.

ETUDES ET PLANIFICATION

Le plan directeur communal

La version réactualisée du plan directeur communal a été approuvée par les autorités politiques communales, à savoir par l'exécutif séduinois le 11 octobre 2018, et par le législatif le 5 novembre 2019. Cet outil de planification stratégique correspond au projet de territoire (PDCant 2019) pour la commune de Sion, prérequis indispensable à la définition du périmètre d'urbanisation (délai 2021) et du projet de révision globale du Plan de zone (PAZ) et du Règlement communal des constructions (RCCZ) (délai 2026).

Plan de zone (PAZ) et règlement communal de construction et de zones (RCCZ)

Une révision prioritaire du RCCZ a été élaborée durant ces dernières années et sera prochainement mise en procédure. Cette révision vise à mettre en conformité le RCCZ suite aux nombreux changements législatifs (LAT, LC/OC, etc.) qui sont intervenus sur le plan cantonal et fédéral depuis son adoption mais aussi d'apporter des compléments qualitatifs significatifs.

Parallèlement, les travaux (base d'avant-projet, programme de révision, appel d'offre) d'une révision globale du RCCZ et du PAZ se sont poursuivis afin de respecter les délais imposés par la planification supérieure (PDCant/ LAT/ LcAT) fixés à 2026.

Par ailleurs, pour garantir l'adéquation entre le plan de zone et l'évolution de la Ville, plusieurs modifications partielles de zones sont actuellement en cours de procédures ou d'étude :

- Petit-Chasseur (nouvelle délimitation du PAZ en accord avec les limites topographiques) ;
- Le secteur du Camping de Valcentre à Bramois (procédure en cours, finalisation en attente d'homologation de la fiche ad hoc du Plan directeur cantonal) ;
- Le secteur des Vergers entre Bramois et Champsec ;
- Le secteur du couvent des Capucins et de St-Georges ;
- La nouvelle zone industrielle aux Iles ;
- La modification de zone pour le déplacement du service de la navigation et de la circulation routière ;
- Le secteur de survol et d'accroche des stations amont et aval de la future liaison câblée plaine - montagne ;
- La modification de zone en lien avec le projet de chauffage à distance (CAD) de l'UTO ;
- Le secteur à l'ouest d'Uvrier ;
- Le secteur de l'EPFL 2.

Pour information, la modification partielle de zone (PAZ) et du règlement communal des constructions (RCCZ) pour la zone de protection de la nature de Corbassières est entrée en force à la suite de l'arrêt du tribunal fédéral du 7 mars 2019.

Ces mesures permettront à la Ville, par la modification de son PAZ-RCCZ, d'atteindre les objectifs visés en termes de planification et de qualité conformément aux planifications.

En sus de ces modifications partielles, le service de l'urbanisme et de la mobilité est activement impliqué dans le projet d'homologation global du PAZ-RCCZ de l'ancienne commune des Agettes. La décision d'homologation du Conseil d'Etat est tombée le 19 décembre 2018 mais a été attaquée en voie de recours. Ainsi, le plan de zones de l'ancienne commune des Agettes entrera en force dès épuisement de toutes les voies de recours.

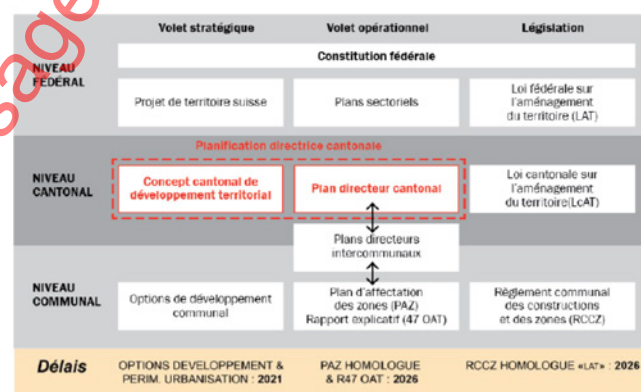
Enfin, dans le but d'accompagner la construction de secteurs restreints du territoire communal (îlot Chanoine-Berchtold, plan de structuration Troillet-Bider, Platta d'en Haut – secteur est), des études urbaines et architecturales sont menées conjointement avec le service des bâtiments et construction. Ces études serviront directement à une densification de qualité.

Plan directeur intercommunal

A la suite de l'acceptation en janvier 2018 du projet d'agglomération de 3ème génération : Agglo Valais central (PA3), le Canton du Valais (SDT) a souhaité initier la mise en place d'un nouvel outil opérationnel fondé sur celui-ci.

Les objectifs et le sens de la démarche permettront, entre autres :

- d'assurer la cohérence entre une vision stratégique à l'échelle de plusieurs communes et la mise en œuvre des activités ayant des effets sur l'organisation du territoire ;
- de corriger le manque de cohésion/stratégie de mise en œuvre des mesures, souligné par la Confédération, tout en aidant les communes dans leurs prises de décisions ;
- d'aider les communes dans la mise en place des mesures du PA3 (outil de mise en œuvre).



Place du PDI dans la stratégie globale d'aménagement territorial

Après une phase de cadrage du projet, d'estimation des coûts et du calendrier, le projet entrera prochainement dans une phase de rédaction du cahier des charges pour la sélection des mandataires qui accompagneront l'élaboration du plan directeur intercommunal (PDI).

Liaison plaine montagne (TéléSion)

Développement du secteur des Mayens de l'Ours

En cohérence avec le concept cantonal de développement territorial visant à développer des liaisons plaine-montagne, l'aménagement d'un nouveau transport public câblé entre le centre-ville de Sion (altitude 500m) et le site des Mayens de l'Ours (env. 1500m) (tronçon 1) figure comme un projet majeur pour Sion et le Valais. Outre les répercussions évidentes sur les mobilités (accessibilité renforcée au mi-coteau notamment à Veysonnaz, temps de parcours, report modal) et les impacts environnementaux (développement des modes doux, amélioration du bilan carbone), l'implantation d'une telle infrastructure permettra d'accompagner le projet de mutation et de constitution d'un pôle de gare en ville de Sion, de déterminer un programme complémentaire aux Mayens de l'Ours, de revitaliser la station touristique de Thyon 2000 et de dynamiser les liaisons câblées vers les 4 Vallées. Si les villages et stations précités sont urbanisés et à

vocation essentiellement touristique pour Veysonnaz et Les Collons, le site des Mayens de l'Ours est actuellement utilisé comme départ et arrivée de la Piste de l'Ours, piste FIS reconnue.

Différentes études ont été menées jusqu'à présent afin d'assurer un développement cohérent et coordonné du cône de Thyon (étude exploratoire / étude programmatique phases 1 et 2). Ces études ont permis d'aboutir, pour le secteur des Mayens-de-l'Ours, à la définition de lignes directrices et qui ont pour objectif d'orienter le développement du site.

Les territoires de la plaine et de la montagne compris dans l'aire d'influence de la future liaison câblée, seront soumis aux effets du rapprochement de deux milieux grâce à cette nouvelle infrastructure de mobilité publique (contraction spatio-temporelle). Les conséquences de ce nouveau rapport entre ces deux étages topographiques devront donc être accompagnées au mieux grâce à des outils d'aménagement du territoire adaptés.

Développement du quartier des Potences

Motivées par la possible tenue des Jeux olympiques à Sion en 2026 ainsi que par l'opportunité de (re)valorisation du quartier de Châteauneuf/Potences, différentes études programmatiques pour la planification d'un quartier exemplaire ont été menées durant le 1er semestre 2018.

L'objectif initial du projet résidait dans la capacité du site à accueillir le village olympique, puis, dans un deuxième temps, d'adapter ce programme à un quartier d'habitation compatible au principe de la durabilité selon ses 3 fondements (économique, social et environnemental). La thématique de la réversibilité du projet a donc accompagné les études jusqu'aux votations du 10 juin 2018, scellant définitivement le sort des prétentions olympiques séduisantes pour 2026. Sur la base de ces études programmatiques, un plan guide a été réalisé dans l'intention de définir les critères généraux (échelle macro) souhaités pour le développement de ce quartier et de définir la suite du processus pour le développement du quartier. Les délais restreints causés par les JO 2026 ne faisant plus foi, les moments propices pour lancer les prochaines étapes structurantes du futur développement devront être définis. En l'état, courant 2019, des études environnementales ont été menées sur le site afin de préciser les spécificités naturelles de la Colline des Potences.

Programme pilote de la Confédération:

«adaptation aux changements climatiques»

Retenu par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) en 2013, le projet ACCLIMATASION, prônant un développement urbain adapté au changement climatique, est réellement entré dans sa phase opérationnelle en 2015 et 2016 avec la réalisation de plusieurs chantiers phares, tel que la requalification du Cours Roger Bonvin (projet Stream Park) ou encore la réalisation du biotope et de la toiture végétalisée, véritable jardin japonais de l'école primaire de Châteauneuf.

En 2017, le projet pilote a célébré la « fin » de sa collaboration avec la Confédération dans le cadre du programme « projet pilote ». Une cérémonie de capitalisation autour de l'expérience accumulée pendant ces trois dernières années a pu permettre à tout public de s'informer sur la problématique et les moyens d'actions concrets.

La réalisation de documents didactiques orientés sur la mise en œuvre pratique de mesure d'adaptation au changement climatique a été poursuivie en 2018 et mis à disposition sur le site internet de la Ville de Sion.

A la suite de l'aléa d'août 2019 ayant engendré des dégâts considérables, un groupe de travail multiservices s'est également constitué afin d'examiner les moyens d'action imaginables dans l'intention d'augmenter la perméabilité des revêtements urbains et ainsi réduire le risque lié aux eaux de ruissellement.

Au surplus, la section urbanisme ainsi que la section assainissement du service des travaux publics fait actuellement partie d'un groupe de travail piloté par la Confédération ayant pour objectif la publication d'un guide de mesures visant à augmenter la résilience des villes au regard du risque hydrologique lié aux eaux de ruissellement.

Ronquoz²¹ et nouvelle zone industrielle aux Iles

Depuis quelques années déjà, le secteur situé entre les voies CFF et le Rhône, appelé Ronquoz21, a été identifié comme représentant un grand potentiel de développement par le biais de la mutation de cette zone actuellement industrielle. Plusieurs actions sont en cours de réalisation pour anticiper ce développement, à savoir :

- l'ouverture d'une nouvelle zone industrielle dans le secteur des Iles (mise en procédure en 2017) qui permettra, à terme, d'offrir une alternative aux entreprises dont les besoins ne seraient plus en adéquation avec un quartier mixte ;
- l'étude d'une liaison de mobilité douce nord-sud, pour pouvoir franchir les voies CFF entre Cour de Gare et le nouveau Campus ;
- La requalification de la rue de l'Industrie avec un projet modulable et temporaire qui sera progressivement mise en place dès l'ouverture du Campus en 2020 ;
- Le réaménagement ponctuel de la place de la gare sud ;
- la définition des conditions de construction d'un parking silo permettant de reconfigurer le sud de la gare et de gérer le stationnement de la future télécabine.

Un groupe de travail pluridisciplinaire a été constitué pour gérer la multitude d'enjeux qui se superposent dans ce secteur hautement stratégique d'environ 50 hectares et pour mettre en place une planification rigoureuse et évolutive, un processus adapté de gouvernance ainsi qu'une démarche participative.

L'année 2019 a permis de finaliser les documents de lancement des mandats d'études parallèles (concours d'urbanisme), et d'initier la procédure. Sur les 27 équipes qui ont envoyé un premier dossier, 7 ont été retenues. En juin, le collège d'experts a sélectionné 4 équipes pour le rendu final et leur a adressé différentes recommandations. Le 6 novembre dernier, le jury a désigné le groupement Herzog & de Meuron et Michel Desvigne Paysagiste comme lauréat.

La proposition s'articule autour d'une vaste zone de détente et d'un cordon boisé qui traverse tout le périmètre d'est en ouest. Il propose de poursuivre le développement de Sion tout en remettant le paysage au centre de la vallée. Le bâti se développe parallèlement aux voies de chemin de fer et à l'autoroute, en créant au milieu un espace paysage. Une chaîne de parcs reliés par un cordon boisé donne au quartier son identité et son nouveau caractère de lieu de détente. Une large place est laissée à la nature dans les quartiers, avec de nombreuses plantations d'arbres fruitiers. La priorité est donnée aux piétons, à la mobilité douce et aux transports publics, avec la concentration du stationnement dans des parkings en silo en bordure du quartier. La typologie des bâtiments individuels permet d'avoir des immeubles différemment orientés, entourés d'arbres.

Suite de la démarche et zone réservée

Le groupement Herzog & de Meuron et Michel Desvigne Paysagiste va accompagner la Ville dans la suite du projet. Il est notamment chargé d'adapter le plan-guide et d'approfondir le concept d'espaces publics, ainsi que de réaliser au moins un aménagement public.

En attendant l'homologation du nouveau Plan d'affectation des zones (PAZ), le conseil municipal a décidé de placer le secteur en zone réservée. Le quartier ne sera cependant pas sous cloche, des affectations transitoires resteront possibles au cas par cas.



Image du projet lauréat des MEP

Ronquoz-les-lisières

Ronquoz-les-lisières est un projet né d'une collaboration entre la section culture, les archives municipales et le service de l'urbanisme et de la mobilité, il vise à collecter le patrimoine matériel et immatériel du quartier des Ronquoz et de le valoriser.

En effet, le secteur des Ronquoz se trouve à un moment charnière de sa transformation. Agricole au début du siècle, il s'est industrialisé au fil des ans. Ces prochaines années, il est appelé à devenir un quartier mixte, avec des logements, des bureaux, des commerces et des infrastructures publiques. C'est le vaste projet urbanistique Ronquoz 21, qui dessine les contours de ce nouveau périmètre.

Pour éviter la disparition de ce patrimoine unique, le service de l'urbanisme et de la mobilité, les archives et la culture ont imaginé un projet de mémoire vivante baptisé « Ronquoz-les-lisières ». Un appel a été lancé à la population pour qu'elle partage les documents, photos, films ou souvenirs qu'elle possède. En parallèle, l'artiste sédunoise Sabine Zaalene est allée à la rencontre des occupants du quartier pour réaliser plusieurs courts-métrages.

Le matériel collecté à travers « Ronquoz-les-lisières » a fait l'objet d'une exposition en décembre 2019, dans le cadre de la présentation des résultats du concours d'urbanisme organisée pour l'aménagement du futur quartier de Ronquoz 21.

Plans de structuration (PAD) et plans de quartier (PQ)

Le service de l'urbanisme et de la mobilité a suivi et poursuivi l'instruction et la coordination de plusieurs plans de structuration et plans de quartier ainsi que les études multisectorielles qui leurs sont liées (concept d'aménagement des espaces extérieurs, concept énergétique territorial, étude de conformité à l'ordonnance concernant la protection contre le bruit, étude trafic, etc.) :

- Platta d'en haut ;
- Turin Est ;
- Plan de quartier du Petit Chasseur ;
- Plan de quartier Couvent des Capucins / St-Georges ;
- Plan de structuration à Maragnéna ;
- Plan de quartier rue des Amandiers (Gravelone) ;
- Plan de quartier ch. du Clos (Uvrier).

Diverses thématiques

Terrasses

Le projet de règlement pour les terrasses des établissements publics a été validé par le conseil général en date du 7 novembre 2017 et homologué par le Conseil d'Etat en 2019.

3^e correction du Rhône

Une coordination entre le canton et la ville se poursuit concernant les aménagements liés à la 3^e correction du Rhône qui auront un impact sur les espaces publics de la ville ainsi que les interfaces en matière d'itinéraires et mobilité douce et l'insertion du 4^e pont sur le Rhône.



photo : Aline Henchoz

Alignements Ste-Marguerite

Pour pallier au manque de perméabilité de mobilité douce est-ouest entre la rue de Sainte Marguerite (future route d'accès au projet Cour de Gare) et la passerelle de Sous le Scex / Vissigen enjambant le Rhône, les alignements du secteur ont été complétés en réservant un espace suffisant à un axe de mobilité douce. La mise à l'enquête de ces nouveaux alignements n'a soulevé aucune opposition et le dossier est en cours de procédure.

Chauffage à distance (CAD) : modification partielle PAZ-RCCZ

Le service a suivi, courant 2019 l'instruction de la procédure relative au réseau de chauffage à distance (traitement des oppositions, modification du projet, présentation aux autorités politiques). Le projet de modification partielle du plan d'affectation des zones (PAZ) ainsi que du règlement communal des constructions (RCCZ) a été approuvé par le Conseil général le 16 décembre 2019 et sera transmis au Conseil d'Etat pour homologation.

MOBILITÉ

Transports publics – Bus sédunois

Développement de l'offre

L'offre de transports entre la gare de Sion et Pont-de-la-Morge, ligne 311 Car Postal, a été améliorée. Depuis décembre 2019, 16 nouvelles courses supplémentaires ont été ajoutées aux heures de pointe.

Une phase test d'octobre 2019 à juin 2020 a été lancée afin d'offrir la gratuité des bus sédunois les vendredis dès 17h00 et les samedis toute la journée. Cette action est liée à la piétonisation de la rue du Grand-Pont.

La promotion de l'offre existante s'est poursuivie via des démarches auprès de la population sédunoise et des usagers. Plusieurs campagnes de communication se sont déroulées en 2019 auprès de différents publics cibles : habitants, pendulaires, participants de manifestations, utilisateurs des Bus Sédunois. Ces actions visent notamment à mieux faire connaître l'offre existante, à communiquer sur le changement d'horaire et à informer et interagir avec la population.

Pour ne citer que quelques-unes, ont notamment eu lieu :

- La promotion des cartes multi courses ;
- Une communication pour encourager l'utilisation des P+R ;
- Les campagnes en lien avec diverses manifestations ;
- La campagne du changement d'horaire 2019-2020.





Une amélioration de l'offre qui agit positivement sur la demande

Ces dernières années, différentes améliorations de l'offre en transports publics ont été effectuées sur le réseau des Bus Sédunois :

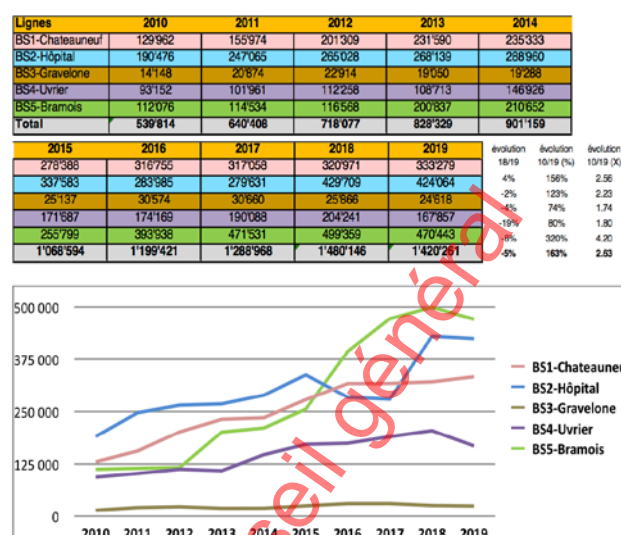
- Décembre 2010, amélioration de l'offre sur la ligne 2 : Sion-Vissigen-Champsec-Hôpital (horaire cadencé chaque 20') ;
- Décembre 2011, amélioration de l'offre sur la ligne 1 : Sion-Châteauneuf (horaire cadencé chaque 20') ;
- Décembre 2012, amélioration de l'offre sur la ligne 5 : Sion-Bramois (horaire cadencé chaque 30') ;
- Décembre 2013, amélioration de l'offre sur la ligne 4 : Sion-Platta-Uvrier (horaire cadencé à la demi-heure jusqu'à Platta et à l'heure jusqu'à Uvrier) ;
- Décembre 2015, modifications de parcours des lignes 2 et 5 et ajout de 2 courses sur la ligne 5 ;
- Décembre 2016, nouvelle amélioration de l'offre sur la ligne 5 : Sion-Bramois (horaire cadencé chaque 20') ;
- Décembre 2017, nouvelle amélioration de l'offre sur la ligne 2 : Sion-Vissigen-Champsec-Hôpital (horaire cadencé chaque 10' aux heures de pointes) ;
- Décembre 2018, un nouveau livret horaire et des améliorations ponctuelles de l'offre sur les lignes 2 et 5.
- Octobre 2019 à juin 2020, gratuité des transports publics sédunois les vendredis dès 17h00 et les samedis toute la journée.
- Décembre 2019 amélioration de l'offre sur la ligne TRV 311 entre Sion et Pont-de-la Morge.

Ces améliorations successives ont eu des répercussions positives sur le nombre de voyageurs transportés, étant donné qu'une hausse importante est démontrée.

Entre 2010 et 2019, la fréquentation globale sur le total des 5 lignes a presque triplé et même plus que quadruplé sur la ligne de Bramois. Le nombre de voyageurs passe ainsi d'un peu moins de 540'000 à plus de 1'420'000 personnes par année.

Une très légère diminution de fréquentation des bus sédunois entre 2018 et 2019 est principalement due aux travaux de début juin en ville de Sion qui ont engendrés passablement de modifications, déviations de lignes de transports ainsi que la suppression de quelques arrêts de bus.

D'avantage d'informations concernant la fréquentation des bus sédunois sont disponibles dans la figure ci-dessous :



Bus sédunois - Nombre de voyageurs transportés de 2010 à 2019 (sans les lignes scolaires)

NB : pour mémoire, fin 2015, l'arrêt principal du quartier de Champsec a été desservi par la

BS5 au lieu de la BS2..

Gratuité des bus sédunois vendredi dès 17h et samedi toute la journée

Les effets de la gratuité lors des 3 derniers mois de l'année 2019 ont été quantifiés par l'exploitant dans le tableau ci-dessous :

Valeurs indicatives	2019	2018	Différence	Augmentation %
Vendredi dès 17h	988	863	125	14.5%
Samedi	1844	1303	541	41.5%
Total	2832	2166	666	30.8%

Globalement, l'effet de la mesure a augmenté de 30% l'utilisation des transports publics. Une nouvelle analyse sera effectuée à la fin de la phase test.

Amélioration future du réseau

Les efforts de planification se poursuivent désormais en faveur de la mise en place d'un réseau de transports publics d'agglomération, dont l'objectif de mise en service est en décembre 2020.

Carte du réseau et modifications tarifaires

La carte du réseau, développée à partir de 2014, a été simplifiée et sa lisibilité améliorée.

Une troisième zone tarifaire a été rajoutée fin 2018, en lien avec les reconnaissances tarifaires du territoire des Agettes.

Création de voies bus

Afin de faciliter la progression des bus aux heures de pointe, les études pour des nouvelles voies de bus se poursuivent.

Bus de nuit

Grâce au soutien des différentes communes partenaires, plusieurs lignes de bus de nuit effectuent la liaison entre la capitale valaisanne et les communes environnantes les vendredis et samedis soirs.

Stratégie vélo de la ville de Sion

Fin 2019, au terme d'un processus de concertation : atelier de travail, présentations, discussions, etc., une version consolidée de la stratégie vélo a été validée par le Conseil Municipal et présentée au Conseil Général. Ce document vise à donner une orientation et des solutions au groupe vélo (groupe de travail) de la Ville.

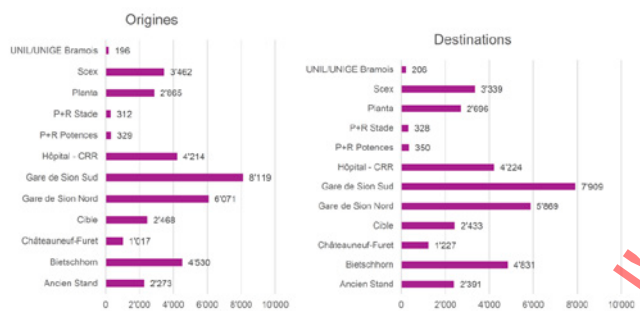
Dans le cadre de ce groupe vélo, plusieurs mesures ont été mises en œuvre en 2019. Citons notamment la carte vélo, le nouveau ponton/chemin à l'arrière de l'IUKB, de nouveaux aménagements cyclables (rue des Echutes, rue du Scex, rue de la Blantsette, etc.), la mise en place d'une pompe à vélo à la gare (d'autres emplacements suivront).



Réseau de vélos en libre-service sédunois - Publibike Modernisation

Durant l'année 2019, 3 nouvelles stations Publibike ont vu le jour. Le réseau compte désormais 12 stations et 73 vélos dont la moitié sont des vélos à assistance électrique. Le nombre d'emprunts/transactions est passé de 12'432 en 2018 à 23'302 en 2019. Les stations les plus utilisées sont la Gare, Bietschhorn et l'Hôpital.

Origines et destinations



Réseau de vélos cargo en libre-service – Carvélo2go

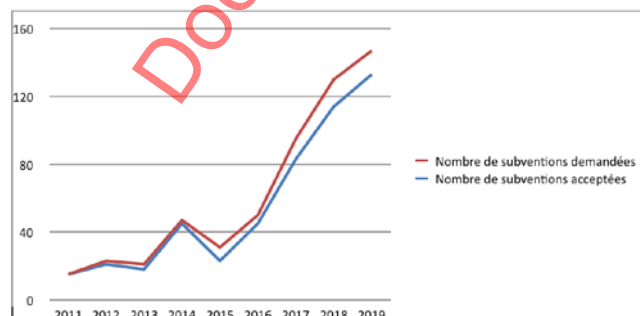
Depuis le mois de septembre 2019, le service de location de vélos cargo en libre-service, Carvélo2go, s'est implanté à Sion. Ce service comprend 5 stations et 5 vélos cargo à assistance électrique. Le nombre d'emprunts/transactions depuis le lancement du service est de 70 sur 4 mois.

Parmi les 5 emplacements, 1 semble particulièrement bien utilisé et comptabilise plus des 75% des locations. Il est prévu pour 2020 d'accroître la communication autour de ce service en profitant, entre autres, du Tour de Romandie 2020 qui passera par Sion.

Subvention pour vélos électriques

Afin d'encourager l'acquisition d'un vélo électrique, la Ville de Sion attribue aux sédunois une subvention lors de l'achat d'un vélo électrique auprès d'un vendeur situé sur le territoire communal. L'opération a débuté en 2011. Cette subvention s'est montée à Fr. 300.- en 2019.

Uniquement en 2019, 133 subventions ont été octroyées, le graphique ci-dessous illustrant de l'évolution des subventions demandées et acceptées depuis son lancement en 2011.



Valaisroule

Valaisroule met des vélos de qualité gratuitement à la disposition de la population locale et des touristes chaque été. En 2019, les 15 stations de prêt se sont implantées dans des lieux fréquentés le long de la plaine du Rhône entre Brigue et Le Bouveret. A l'échelle du canton, plus de 430 vélos et VTT sont à disposition.

Tout en travaillant avec un objectif de réinsertion professionnelle, Valaisroule contribue depuis 2009 à élargir l'offre touristique du Valais romand et du Haut-Valais. Avec son offre de qualité, Valaisroule s'inscrit dans les tendances actuelles de promotion de la santé et de protection de l'environnement. Il est soutenu par le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET), l'ensemble des communes participantes, ainsi que de nombreux sponsors et partenaires.

Cartes journalières CFF

Chaque année, des cartes journalières CFF (10 unités, le maximum possible) sont mises à la disposition des Sédunois. Ces titres de transport permettent de voyager toute une journée sur l'ensemble du réseau des transports publics de Suisse reconnus par l'abonnement général des CFF. Les intéressés peuvent s'adresser auprès du guichet de la Police municipale qui remet la ou les cartes. Les modalités figurent sur le site www.sion.ch.

PARCS ET JARDINS

L'effectif du personnel de la section comportait 29 personnes dont 1 chef jardinier, 1 adjoint, 15 employés, 5 apprentis, 4 auxiliaires, 3 aides temporaires, 22 étudiants durant la période estivale.

La section a accueilli encore 5 stagiaires pour une durée totale de 25 jours.

Bureau d'études : 1 responsable de travaux/chef de projet d'aménagements extérieurs, 1 architecte paysagiste.

Travaux ordinaires

Etablissement horticole des Potences

Est consacré aux travaux de culture des plantes pour les massifs fleuris de la Ville, changés 2x par an, soit en mai et en octobre, ainsi que les fleurs pour les bureaux et les décorations florales. Production : 40'000 plantes annuelles.

Utilisation de 7000 bulbes dans les massifs de printemps dont une partie réutilisée dans les pelouses des parcs (jonquilles, narcisses, tulipes sauvages).

Multiplication d'arbustes et de plantes vivaces pour la fourniture des plates-bandes en ville.

Culture de 3000m² de gazon pour les besoins de la section.

Entretien d'une petite pépinière pour la formation des apprentis et l'approvisionnement des parcs.

Entretien, pose et changement des bancs de la ville (705 pièces).

Entretien des places de jeux (24 places).

Utilisation de boîtes pour la transformation de feuilles et de fumier en terreau horticole.

Utilisation d'une machine à stériliser à vapeur pour diminuer la main d'œuvre d'entretien.

Utilisation d'un andaineur et d'une botteuse pour diminuer la main d'œuvre et valoriser l'herbe fauchée. Le foin est ainsi récupéré par un éleveur et non mis en décharge.

Utilisation d'un dumper pour diminuer les frais de transport.

En ville

Travaux consacrés à l'entretien des zones vertes (dont 32'000 m² de pelouses) et des arbres d'avenues (2800 plantes).

Entretien de 44 ronds-points.

Création et entretien de tout le système d'arrosage automatique de la ville.

Entretien des surfaces en poussier.

Pour les concierges des écoles, pour les sites sportifs, pour les STEP.

Entretien paysager

Des sites de Montorge et de Valère sous la houlette du bureau Droséra ainsi que l'entretien du verger de l'Evêché au pied de la colline de Tourbillon de même que celui de Montorge. Nettoyage de la colline des Potences.

Fauchage d'environ 115'000 m2 d'herbage, une partie 2x soit un total de 153'000 m2.

Décorations florales

Pour quelques manifestations et les bureaux de la ville, entretien des plantes vertes dans les divers services de la ville. Pose et dépose des décorations lumineuses à la place des Remparts.

Déblaiements des neiges

La section parcs et jardins s'occupe du déblaiement des neiges des trottoirs de Châteauneuf durant la journée ainsi que des arrêts de bus et passages piétons de ce même quartier, ainsi que celui de Pont-de-la-Morge.

Règlement de protection des arbres

Travail soutenu afin de présenter au conseil municipal, au mois de décembre 2019, un projet de règlement pour la protection du patrimoine arboré du territoire de Sion.

Nouvelles serres de Bellini

Après le choix du bureau d'architecture pour mener à bien la construction du nouveau centre intercommunal Sion-Sierre, les études se poursuivent pour l'avancement du projet.

Travaux exceptionnels

Grosses interventions suite aux casses sur les arbres ayant pour cause les neiges très lourdes ainsi que les tempêtes (orage le 11 août à 107km/h et foehn le 14 novembre à 70km/h et le 23 novembre à 93km/h)

Travaux réalisés en 20109

Avenue du Midi - Ouest	Suivi du chantier et des séances d'avancement du projet. Concept du mobilier urbain, de l'éclairage et des zones vertes.
Avenue Ritz	Pose de bacs et de mobilier urbain : chaises et bancs vers la fontaine sud et vers la statue du mulet
Bramois	Aménagement d'un jardin et WC public ainsi que des places de parc, engazonnement, plantation d'arbres et haie d'arbustes indigènes.
Bramois IUKB, chemin mobilité douce	Etude et réalisation d'un chemin mobilité douce. Suivi de travaux de revêtement et de pose de passerelle sur meunière (entreprise externe) Mise en place de clôture et plantation d'arbustes
Chemin St Hubert	Préparation et plantation du giratoire.
Cours Roger Bonvin	Pose et dépose de grands bacs pour l'été. Pose d'une bâche d'ombrage au-dessus de la pataugeoire. Construction et pose d'un abri pour le mobilier de la plage. Fourniture et mise en place de parasols et mobilier Fermob pour la plage Construction d'un Beach volley. Modification de la fontaine et installation du système Ecofontaine.

Ecole de Bramois	Collaboration avec la section bâtiments pour réaménager le passage à l'arrière de l'école et plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers.
Ecoles de Châteauneuf et Champsec	Pose de coques pour les bennes à feuilles en collaboration avec les écoles.
Ecole de la Blantsette	Changement de l'arborisation.
Ecole des Collines	Changement d'un tilleul sur la place et mise en place d'une fosse de plantation.
Ecole la Blancherie	Rénovation de la place de jeux et des aménagements paysagers.
En Ville	Confection et pose de nichoirs à oiseaux (27), de nichoirs à insectes (6) et de refuges d'été pour chauves-souris (5).
Ferme Asile	Collaboration avec la section des bâtiments pour les aménagements extérieurs. Plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers. Mise en place d'arrosage automatique et plaquage de gazon.
La vasque, carrefour de l'ouest	réaménagement complet de l'espace consistant à la transformation du site en un lieu 'naturel' et peu exigeant en entretien – reprise du bassin existant en un étang/ bassin naturel et la création d'un deuxième étang relié par une cascade. Suppression du gazon au profit d'une prairie fleurie et reprise de tout l'arrosage. Fin des travaux en 2020.
Les Capucins	Suivi des travaux d'aménagements des surfaces, selon demande des architectes, dans la suite des séances avec le Canton du Valais et le propriétaire (réalisation par l'entreprise Terrettaz SA). Plantations de plantes grimpantes et d'arbres fruitiers. Réfection des supports de palissage sur le mur est.
Parking de la Matze	Réfection des plantations le long de la rue de Lausanne.
Parking des Roches Brunes – Av. de Tourbillon	Etude de Concept et coordination des aménagements extérieurs. Projet de plantation. Suivi du chantier et plantation des buttes au nord du parking ainsi que d'arbres d'avenue le long de l'Av. de Tourbillon.
Parking du stade de Tourbillon	Pose de fosses et plantation d'arbres.
Place Ambuel	Aménagement paysager sur la place suite à la demande du conseil.
Place de jeux de Vissigen	Mise en place d'un arrosage automatique
Place de la Cathédrale	Coupe de 2 tilleuls en fin de vie. (Evêché propriétaire).
Place du Midi	Pose de protection d'arbres

	supplémentaires et plantations de plantes grimpantes au pied des arbres.
Place du Scex	Guidage des platanes.
Place Maurice Zermatten	Pose et dépose de bacs pour la bonne saison.
Rampes St-Georges	Aménagement de la partie appartenant à la paroisse protestante (selon convention) ainsi que la partie nord et la cours de l'UAPE.
Coupe d'arbres dangereux (vu avec le conseil).	
Rte de la Plaine	Aménagement d'un passage de mobilité douce, piétonnier et deux roues, avec plantations de chaque côté.
Préparation et plantation du giratoire.	
Rue de Corbassières	Jardins partagés avec l'Association des habitants de Châteauneuf, suivi.
Rue des Cèdres	Mise en place de mobilier urbain – bancs et chaises.
Rue de la Cotsette	Plantations d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces.
Aménagement complet	d'un jardin au sommet de la rue, avec construction des murs en pierres sèches en collaboration avec la voirie. Construction d'une fontaine. et rue du Mont
Rue des Condémines	Aménagement de la rue en collaboration avec le service des travaux publics. Pose et plantation des bacs, pose de mobilier urbain et d'une fontaine.
Rue des Condémines- rue des Erables (square des Condémines)	Aménagement d'un jardin avec plantations. Fin des travaux en 2020.
T9	Plantation de la grande plate-bande et pose de l'arrosage.
Territoire communal - en général	Entretien et réfection des jeux et fontaines. Concept d'un nouveau mobilier urbain (selon décision du conseil municipal). Projets et réalisation des abribus sur le territoire communal. Pose de supports à vélo.
Verger de Tourbillon	Remplacement d'arbres morts ou cassés.
Plantation d'arbres	Ancien Stand Ecole professionnelle (Facturé à l'Etat du Valais)
Plantations d'arbres d'avenues	Av de Tourbillon Rue du Mont Rue de la Cotsette Rue du Tunnel Rampe St-Georges Stade de Tourbillon nord
Traitements phytosanitaires	Traitements biologiques à niveau de 80% en ville et de 95% dans les serres. Tenue d'un cahier des traitements.

Utilisation des désherbants

Strictement limitée aux cas des plantes invasives et vivaces impossibles à éliminer par d'autres moyens.

Utilisation de la méthode du chalumeau à gaz comme moyen alternatif ainsi que le semis de mélange herbeux sous les arbres.

Utilisation de bois rameal broyé par nos soins et mis en place sous les arbustes en paillage pour diminuer le désherbage et l'arrosage.

Utilisation d'une machine à désherber à eau chaude.

Semis sous les arbres d'avenues

Enherbement systématique sous les nouvelles plantations d'arbres d'avenue.

Chenilles processionnaires

Lutte contre ces ravageurs sur les chênes et les pins : 65 nids détruits et pose de pièges à phéromones avec récupération de 123 papillons.

Plantes invasives

Tenue d'un cahier de relevés, suivi de formations et limitation de la prolifération.

Lutte contre les bugnasses à Valère et les Renouées du Japon sur tout le territoire communal.

Mise en place d'un plan d'intervention avec l'aide de l'Etat du Valais pour lutter contre les ailantes sur le territoire communal.

Suivi de cours de formation.

Inventaire des arbres remarquables

Inventaire du patrimoine arboré de la Ville pour le SIT comme outil de travail et partage avec les citoyens. Poursuite de la géolocalisation.

Etudes et Projets

Avenue des Mayennet

Etude d'aménagement en lien avec la mise en œuvre du projet Cour-de-gare, la liaison nord-sud et le Campus Energypolis.

Avenue et place du Midi

Projet de réfection des deux fontaines avec installation du système Ecofontaine.

Basilique de Sous-le-Scex

Suivi du concept - avant-projet d'aménagement

Chemin des Pâquerettes

Concept/réflexions de l'espace containers de la rue

Cimetière de Platta

Concept du jardin des souvenirs

Couvent des Capucins

Suivi de la mise en valeur du jardin

Eclairage public

Suivi des projets sur le territoire communal en collaboration avec l'ESR SA.

Ecole du Sacré-Cœur
Suivi du projet d'aménagement.

Institut IUKB Bramois
Cheminement piétons et deux roues et réalisation.

Jardin de la Planta
Etude de réhabilitation de la fontaine.

Jardin du Silence – Jardin de la Préfecture
Suivi du concept.

Mise en lumière du Patrimoine Architectural, paysager et urbain
Suivi du dossier avec l'architecte mandaté et l'ESR SA.

Mobilier urbain 50m - benchmarking
Réflexions de mise en place de mobilier urbain à l'échelle de la ville (bancs).

Nature en ville
Réflexions sur la mise en place de stratégies Nature en Ville

Passage inférieur de la Gare
Suivi du dossier pour la demande de subvention.
Suivi de l'assainissement des parapets des passages inférieurs réalisés par l'Etat du Valais.

Passage sous-voie – vélostation
Suivi du projet

Place de jeux des Dailles
Concept/réflexion pour la réhabilitation de la place.

Place de la Gare Nord et Sud
Suivi de Projet de réaménagement provisoire.

Place de la Planta
Réflexions pour la place.

Place du Scex
Aménagement – Légende d'automne / projet d'implantation « L'Arbre Musicien »

Rampe St-Georges
Projet de réaménagement de la rampe St-Georges, suivi avec les architectes mandatés.

Rue de l'Industrie
Projet d'aménagement provisoire de la rue en vue de l'ouverture de l'HES SO Valais.

Rue de la Blancherie
Suivi du projet d'aménagement.

Rue de la Blancherie
Suivi du projet d'aménagement.

Rue de St. Guérin – Secteur Nord
Concept et avant-projet d'aménagement.

Rue des Cèdres (Secteur Ecole Sacré Coeur)
Projet d'aménagement.

Rue du Puits-du-Géant
Suivi du projet avec l'architecte mandaté.

Signalétique piétonne en Ville
Concept d'une signalétique piétonne en ville afin de permettre aux visiteurs de s'orienter facilement.

Skateplazza
Suivi du dossier d'étude.

T9 Uvrier – St-Léonard
Suivi de l'avant-projet de l'aménagement, volet paysage.

Troillet-Bider (suite du PAD Goetschmann)
Suivi de l'étude paysage, dossier aménagements extérieurs.

UAPE Blantsette Bramois
Concept et avant-projet de réaménagement de la cour d'école.

Zones industrielles
Concept d'une signalétique, projet final.

ARS - AGGLO VALAIS CENTRAL



L'agglomération du Valais central réunit 19 communes entre Ardon et Salquenen. Ces 19 entités travaillent de concert depuis près de 5 ans pour planifier leur avenir. Le projet propose des mesures pour améliorer la mobilité et l'aménagement du territoire à travers une planification régionale, coordonnée avec le plan directeur cantonal. Les fonds obtenus auprès de la Confédération serviront à cofinancer, à hauteur de 35%, respectivement 40%, des mesures infrastructurelles telles que des routes, des aménagements pour les transports publics, la mobilité douce ou des ponts.

L'année 2019 a débuté avec une délégation de l'agglomération, soutenue par le Président de Sion M. Philippe Varone, se rendant dans la Berne fédérale. L'objectif de la journée était de convaincre la commission chargée de l'examen des projets d'agglomérations de 3ème génération de classer comme « urgentes » des mesures non retenues dans une première phase. La journée fût fructueuse avec près de 7 millions de cofinancement promis en plus qu'avant notre visite. En particulier, le pont de la Drague, au sud de la Ville de Sion, pourra être cofinancé et permettra de redessiner complètement les flux de circulation du futur quartier des Ronquoz 21.

Transports publics : une priorité

En 2019, le travail sur une amélioration notable du réseau de transports publics par bus a continué de plus belle. Ce travail se divise en deux thématiques principales :

Les infrastructures et l'exploitation : ce point concerne principalement le design des futures lignes physiques du réseau (où les lignes vont-elles passer, à quelle fréquence et avec quelles infrastructures aux arrêts par exemple). Cette réflexion inclut bien évidemment la balance entre le coût du réseau et l'efficacité de la desserte proposée. Une planification fine des nouveaux arrêts à construire a également été menée. Le tout en parallèle à la mise en conformité des arrêts futurs et existants avec la LHand, normes permettant à toute personne à mobilité réduite de profiter du service offert par les transports publics. Les mises à l'enquêtes nécessaires et les réalisations devraient débuter en 2020.

Une augmentation concrète de cadence a déjà eu lieu entre Sion et le pôle ouest de l'agglomération, la desserte des communes de Conthey, Vétroz et Ardon. Un quasi-quart d'heure aux heures de pointes a été atteint grâce à une collaboration fructueuse entre les communes précitées et la section transport du Canton.

La gouvernance et la tarification : à l'heure actuelle, 3 systèmes de tarification hérités du passé existent encore à l'échelle de l'Agglo Valais central. Un travail intense est fourni pour tenter de fédérer tous les acteurs (Communes, Canton, Confédération, exploitants, usagers, etc.) autour d'un concept commun intelligemment pensé. Le but avoué étant bien entendu l'efficacité accrue du réseau et la satisfaction (lisibilité, desserte, simplicité, etc.) de l'utilisateur ! La question de la place des différents acteurs doit également être redéfinie, avec la rédaction de nouveaux contrats de prestations permettant une uniformisation de la qualité du service sur l'entier du périmètre de l'Agglo.

Plans directeurs intercommunaux

L'une des forces majeures de l'Agglo Valais central est de mettre 19 Présidents et de nombreux responsables techniques autour d'une seule et même table. Portée par le Canton, la notion de planification stratégique à une échelle supra-communale est à présent dans les mains de l'Agglo. Un travail de fond important a été réalisé en 2019 pour collecter les besoins et attentes des communes. Un cahier des charges a ensuite été rédigé et servira de base pour inviter plusieurs bureaux spécialisés à réaliser un plan directeur intercommunal (PDi) organisé par thématiques et par sous-secteurs fonctionnels. Ce PDi servira de fil rouge pour l'organisation territoriale des années à venir.

A noter qu'une collaboration active existe entre les Agglos valaisannes, le Canton du Valais et l'Antenne Région Valais romand pour développer une interface numérique qui permettra à tout un chacun, citoyens comme décideurs, d'accéder à distance aux résultats de ces plans directeurs avec des outils de recherche et de planification intégrés. Cet outil pourrait voir le jour dès début 2021.

Statut juridique de l'Agglo

Manquant cruellement d'une existence juridique officielle, l'organe opérationnel de l'Agglo s'est attelé à la tâche de rédiger des statuts qui devraient permettre la création d'une Association de droit public, reconnue autant par les communes que par le Conseil d'Etat valaisan. Fin janvier 2020, les 19 exécutifs et législatifs communaux avaient tous approuvé ces statuts. Ceux-ci ont été transmis au Conseil d'Etat pour une approbation espérée dans la première moitié de 2020. Le « projet » Agglo Valais central pourrait donc devenir l'Association Agglo Valais central dès mai 2020.

Mise en œuvre des mesures

En parallèle à ces améliorations structurelles, l'Agglo s'est également concentrée sur son corps de métier qu'est le suivi et le cofinancement des mesures retenues dans le cadre des PA2 et PA3. L'Agglo a ainsi pris part à de nombreux groupes de travail dont certains touchent directement la Ville de Sion. La passerelle mobilité douce entre Uvrier et Saint-Léonard en est un exemple. D'autres projets incluent la requalification de la traversée d'Uvrier / Saint-Léonard, une réflexion sur le réaménagement du passage sous-voie de la Gare de Sion ou encore la création d'un Hub de mobilité à la gare de Châteauneuf-Conthey. Celui-ci permettrait aux bus sédunois de rallier cette gare et offrirait un environnement confortable pour les habitants de Châteauneuf-Sion désireux de prendre le train sur Conthey. L'année 2020 verra se concrétiser de nombreuses mesures dont les dossiers sont actuellement à l'étude, pour validation, auprès des services fédéraux.

Sport, jeunesse et loisirs

SERVICE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

Mission générale

Analyser les besoins dans les domaines du sport, de la jeunesse et des loisirs ;
Gérer tous les centres d'activités et le personnel s'y rattachant ;
Entretenir et rénover les bâtiments, les installations et les équipements ;
Susciter et permettre l'animation sportive, jeunesse et de loisirs ;
Collaborer avec les sociétés, les institutions et les groupements s'occupant du sport, de la jeunesse et des loisirs et soutenir leurs actions ;
Offrir un appui aux organisateurs d'activités en rapport avec le sport, la jeunesse et les loisirs ;
Organiser diverses activités reconnues d'utilité publique et qui ne peuvent être prises en charge par des organisateurs privés ;
Participer aux associations suisses en rapport avec le sport, la jeunesse et les loisirs.

Politique sportive

Le document de la politique sportive de la Ville (édition du 19.08.08) est disponible en ligne sous : https://www.sion.ch/docn/1343008/sports_politique-sportive.pdf.

Politique jeunesse

Le document de la politique jeunesse de la Ville (édition du 02.05.11) est disponible en ligne sous : https://www.sion.ch/docn/1322098/jeunesse_politique-jeunesse.pdf.

Dicastère sport, jeunesse & loisirs

Il s'est réuni à 8 reprises sous la responsabilité de Mme Nadine Pardo-Gilliand, conseillère municipale.

SECTEUR DES SPORTS

La Ville de Sion, via son service, est représentée auprès de différentes associations suisses :

- Association suisse des services de sports ;
- Commission Contact de l'Association des services de sports de Suisse romande et du Tessin ;
- Association des services de sports de Suisse romande et du Tessin ;
- Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises ;
- Association des piscines romandes et tessinoises.

L'objectif est notamment d'informer, d'échanger des idées et des expériences et surtout de défendre les intérêts des propriétaires d'installations par rapport aux fédérations nationales.

Animations par les sociétés sportives

Sion compte plus de 130 sociétés sportives ! Chaque année, on peut souligner l'extraordinaire dynamisme des dirigeants, entraîneurs, moniteurs et membres des sociétés sportives. Grâce à leur dévouement et leur engagement, ils prennent une part importante dans le développement du sport en général, de leur sport en particulier et dans la promotion de l'image de la Ville. Pour preuve, de nombreuses manifestations de niveau régional, national et international sont organisées à Sion :

Région Valais, suisse romande

Tournois de hockey sur glace «école de hockey - bambinis - piccolos

- corporatifs» ;
- Camps de hockey sur glace ;
- Camps de patinage ;
- Journées de tests de patinage ;
- Rencontre des cadres romands de patinage ;
- Gala annuel de patinage ;
- Soirées d'initiation de curling ;
- Championnats valaisans de curling ;
- 71e cours de ski des Mayens ;
- Telemark Race 2019 ;
- Show à ski du Tobydemoteam ;
- Etoile du Valais, cyclisme ;
- Les championnats romands et cantonaux de cyclocross ;
- 8e manche et finale du championnat ARB de BMX ;
- Tournois de basket ;
- Camps de basket ;
- Swiss Tour 3x3 basket



- Tournois de beach-volley ;
- Tournois de volley-ball ;
- 26e Tournoi de Tourbillon de badminton ;
- Championnat valaisan élite de badminton ;
- Tournois de badminton ;
- 19e Tournoi annuel, tchoukball ;
- Tournois d'uni-hockey ;
- Concours de pétanque ;
- Camp des jeunes, athlétisme ;
- Meeting d'ouverture, athlétisme ;
- Éliminatoires UBS Kids Cup estivale, athlétisme ;
- Éliminatoires régionaux du sprint et du kilomètre, athlétisme ;
- Championnats suisses interclubs simples jeunesse, athlétisme ;
- Entraînements des jeunes athlètes dans le cadre du meeting Athletissima, athlétisme ;
- Championnats valaisans de concours multiples, athlétisme ;
- Meeting interne + journée cantonale Plussport, athlétisme ;
- 41e Mini-marathon des Iles ;
- 3e Triathlon de Sion ;



Galas de gymnastique ;
 Concours interne d'agrès ;
 Championnat romand de gymnastique aux agrès individuels Elle+Lui ;
 Rencontres sportives Gym Valais-Wallis ;
 Camps de gymnastique ;
 Journées de tests de gymnastique ;
 Journée suisse de Bionanza ;
 Journées d'escalade, Club Alpin ;
 Championnats valaisans de karaté ;
 21e Championnat romand de Shorin-Ryu, karaté ;
 Stages de l'Association Okinawa Karaté Kobudo ;
 Stages de karaté ;
 54e Championnat valaisan individuel de judo ;
 Stages d'escrime ;
 Portes ouvertes, escrime ;
 Spectacle Abada-Capoeira ;
 Tournois de football juniors F, E, D ;
 Camps de football juniors ;
 Tournoi populaire de football (Ascension) ;
 Tournoi de futsal ;
 100e AVF/WFV Finales des coupes valaisannes de football ;
 Journées d'endurance de natation ;
 Journée de tests de natation ;
 Kid's League, natation ;
 Championnats valaisans de natation ;
 Championnats romands de natation artistique ;
 5e Paddle Day - SupSpirit ;
 Xmas Race de Paddle - SupSpirit ;
 Championnats valaisans de tennis de table ;
 Camps de tennis ;
 30e Tournoi de Noël de tennis ;
 Journée d'initiation au golf ;
 Concours de sauts, hippisme ;
 Sion Spring jump, hippisme ;
 4e Sion Summer jump + le Championnat romand d'attelage, hippisme ;



Concours en ring chiens d'utilité et de sport toutes races ;
 Journée découverte des modèles réduits ;
 Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) de Lausanne 2020 - Arrêt de la flamme à Sion ;
 Etc.

National

Championnat suisse de football Super League (hommes) ;
 Championnat suisse de billard LNA ;
 Championnat suisse de basketball LNA Special Olympics ;
 Championnat suisse de basketball LNB (hommes) ;
 Championnat suisse de basketball LNB (femmes) ;
 Championnat suisse de badminton LNB ;
 Championnat suisse d'Eisstock LNB ;
 Championnat suisse de football 1ère Ligue promotion (hommes) ;
 Championnat suisse de hockey sur glace 1ère Ligue (hommes) ;
 Championnat suisse de football 1ère Ligue (femmes) ;
 Championnat suisse d'échecs 1ère Ligue ;
 Match de coupe suisse de football (hommes) ;
 Match de coupe suisse de basketball (hommes) ;
 La Finale des Championnats Suisses Interclubs (CSI) juniors femmes et hommes U20 ;

Sion Open Field Compétition nationale de tir à l'arc ;
 CS/SM Field Compétition nationale de tir à l'arc ;
 CS/SM Parcours 3D Compétition nationale de tir à l'arc ;
 WA Round 50/70 Compétition nationale de tir à l'arc ;
 1er Marathon des Saveurs, marche ;
 13e SlowUp Valais (cyclisme-nordic walking-course à pied-marche-roller-trottinette-ski à roulettes) ;
 7e Cyclosportive des vins du Valais ;
 Les championnats suisses de cyclocross ;



22e Jumping national de Sion, hippisme ;
 16e Grand Prix du Valais de pétanque ;
 51e Tournoi de curling de Sion ;
 24e Meeting de la Ville, natation ;
 22e Tournoi/circuit national jeunesse d'escrime ;
 Championnat suisse U23 d'escrime ;
 Concours d'agility et inauguration du terrain du Carolet ;
 Meeting d'aéromodélisme.



International

Suisse A - Gibraltar - match international de football dans le cadre des qualifications pour l'Euro 2020 ;



Match de Gala FC Sion - FC Valence (2e Trophée de Tourbillon) ;
 30e édition du Grand Raid, VTT (contrôle technique, remise des dossards et course enfants et juniors) ;
 2e Tour des stations, course cyclisme sur route ;
 60e Rallye International du Valais ;
 51e Course de Noël ;
 2e Trail des châteaux ;
 Compétition des Alpes de Capoeira ;
 20e Sion Indoor - tournoi international de tennis en fauteuil roulant ;
 Finales Coupes du Monde FIS Skicross et Snowboardcross, dames et hommes ;
 Courses Coupes du Monde FIS Paralympic ski alpin 2 x slalom géant et 2 x slalom, dames et hommes.

Festival « Sion sous les Etoiles » - 6e édition



- Jeudi 11.7.2019 : Soprano, Kendji Girac, Les Nègresses vertes, Gavin James ;
- Vendredi 12.7.2019 : Patrick Bruel, Zaz, Bernard Lavilliers (concert annulé pour cause de maladie), Jean-Baptiste Guégan ;
- Samedi 13.7.2019 : Status Quo, Gotthard, Krokus, Pretty Maids ;
- Dimanche 14.7.2019 : Martin Solveig, Stars 80 Triomphe, Kids United Nouvelle génération, Camille & Julie Berthollet.

Minipatinoire itinérante

Durant l'année 2019, une piste de patinage ludique en smart ice de 80m2 a été installée sur la place du Midi durant le Chemin des Crêches et le Marché de Noël (4.12.2019 - 23.12.2019). L'animation de cette infrastructure a été assurée par le secteur RLC (Rencontres, Loisirs, Cultures) du service des sports, de la jeunesse et des loisirs.

Animations par le service – sports et loisirs facultatifs

Par cette organisation, on entend toutes les activités de sports et de loisirs mises sur pied en faveur de la jeunesse sédunoise en dehors des heures scolaires.

Sports scolaires facultatifs / Ecoles primaires



Jouons avec la neige (1-2H), Baby dance-jeux (1-2H), initiation au cirque (1-2H), natation (1-4H), agrès (1-4H), sportkids (1H-4H), polysportmanie (1H-3H), petits jeux en salle (3-4H), patinoire (3-4H), gymnastique aux agrès (3-8H), initiation au cirque (3-8H), initiation flûte (3-8H), football (4-8H), futsal (4-8H), perfectionnement cirque (3-8H), athlétisme (3-8H), perfectionnement natation (3-8H), polysportmanie (4-8H), escrime (5-6H), mini-basket (5-8H), plongeon (5-8H), gymnastique rythmique (5-8H), badminton (5-8H), hip-hop (5-8H), tchoukball (5-8H), hockey (5-8H), karaté (5-8H), unihockey (5-8H), Kin-Ball (5-8H), volleyball (7-8H), tennis de table (7-8H), escalade (7-8H).

Nombre de participants : Série du 21.01.19 au 22.03.19 : 482 enfants
 Série du 25.03.19 au 24.05.19 : 465 enfants
 Série du 09.09.19 au 15.11.19 : 683 enfants
 Série du 18.11.19 au 24.01.20 : 612 enfants

Open Sunday Sion

Cf. Secteur jeunesse & loisirs ci-dessous. Le Secteur des sports co-pilote la coordination de cette offre en collaboration avec le Secteur jeunesse & loisirs et la Fondation IdéeSport pour le développement du sport pour tous et dans le prolongement du Sports et loisirs facultatifs (SLF) pour les enfants de 5H à 8H.

Midnight Sion

Cf. Secteur jeunesse & loisirs ci-dessous. Le Secteur des sports co-pilote la coordination de cette offre en collaboration avec le Secteur jeunesse & loisirs et la Fondation IdéeSport pour le développement du sport pour tous et dans le prolongement du Sports et loisirs facultatifs (SLF) pour les jeunes âgés de 13 à 17 ans (des la première année du Cycle d'orientation).

Fun Loisirs

Echecs, équitation, billard, ateliers d'expression créative, golf, trottinette, graffiti, tir à l'arc, fun trottinette, curling, « tout savoir sur », aikido, danses urbaines.

Nombre de participants : du 14.01.19 au 16.02.19 : 73 enfants
 du 29.04.19 au 03.06.19 : 75 enfants

Ecole de natation

Organisation de cours de natation pour enfants et adultes selon l'offre suivante : privés, semi-privés, collectifs, plongeon, aquagym, parent-enfant, prénatal.

Nombre de cours : 916
 Nombre de leçons : 6412

Stages de natation

Pendant les vacances scolaires, 2 stages de 5 jours sont organisés pour les enfants de 4 à 15 ans.

Nombre de participants : du 24.06.19 au 28.06.19 : 123 enfants
 Cours de natation d'été : 123 enfants
 du 30.12.19 au 04.01.20 : 113 enfants
 (piscine fermée le 1er janvier)
 Cours de natation de Noël : 113 enfants

Ecole de tennis

Généralement, cette initiation de 5 cours¹⁾ avec mini-tournoi est proposée 20 dimanches par année. Les moniteurs sont mis à disposition par les TC Valère, Gravelone, Châteauneuf et Bramois.
 Nombre de participants : du 13.01.19 au 10.02.19 : 42 enfants
 du 17.02.19 au 31.03.19 : 53 enfants
 du 08.09.19 au 13.10.19 : 36 enfants
 du 20.10.19 au 01.12.19 : 42 enfants

* En raison des contingences liées au calendrier des tournois du TC Valère, 4 cours au lieu de 5 ont été mis sur pied.

Cours d'été – polysportman



Depuis l'été 2014, la direction des écoles primaires et le service des sports, de la jeunesse et des loisirs ont uni leurs forces pour proposer aux enfants scolarisés sur le territoire sédunois une nouvelle offre « ECOLE et SPORT » durant les grandes vacances.

Ceci est également une réponse concrète au risque de sédentarité de certains enfants (très souvent/longtemps devant les écrans) ou de l'occupation professionnelle en journée des deux parents durant les congés de leurs enfants.

Dans ce sens, des semaines polysportives ont vu le jour sous le nom de « polysportman ». Les enfants peuvent choisir entre deux variantes :

a) Ecole-Sport : le matin -> cours scolaires / l'après-midi -> cours de sports (un bloc de 3 semaines et un bloc de 2 semaines en fonction des programmes scolaires à revoir) ;

b) Polysportman : le matin -> cours de sports / l'après-midi -> cours de sport (5 semaines à choix).

A relever que divers sports sont proposés en fonction des spécialités des intervenants (mini-tennis, athlétisme, sports de balle, natation, plongeon, cirque, hip-hop, etc.).

Par ailleurs, les enfants sont encadrés par les moniteurs SLF (Sports et loisirs facultatifs) et des étudiants en éducation physique.

Nombre de participants : du 01.07.19 au 02.08.19 : 328 enfants.

Sédun'estivales

Cf. Secteur jeunesse & loisirs ci-dessous. Le Secteur des sports co-pilote ce projet d'animations sportives et socioculturelles intitulé « Sédun'estivales » dont la 1ère édition/pilote a eu lieu du 01.08.2019 au 04.08.2019 sur la place du Midi et qui est ouvert à toute la population.

Urban Training – Sport et Santé pour Tous – 8^e édition

Urban Training a pour but de promouvoir le sport, la santé et la vie sociale pour la population en zone urbaine. Cette offre, ouverte à tous, quel que soit son niveau, est une manière inédite de faire du sport et de découvrir la ville en marchant en groupe et avec l'accompagnement d'un coach professionnel. Cette activité a eu lieu une fois par semaine avec deux départs, un à 18h et un à 19h, de mai à septembre 2019. Nombre de participants durant cette période : 900.

Médaille sportive sédunoise

L'idée maîtresse de la Ville en proposant cette distinction est de promouvoir le sport populaire qui consiste à pratiquer une activité sportive, à tout âge, pour son bien-être et sa santé. Un programme annuel est établi en s'appuyant sur des compétitions organisées par des clubs dans les dix disciplines sportives suivantes : ski de fond - ski à roulettes - course à pied - natation - marche - cyclisme - nordic walking - roller - trotinette - raquettes à neige. Dès la réussite de 3 disciplines au moins, une récompense est attribuée : la médaille sportive sédunoise.

Pour la 30^e édition, 71 personnes nous ont retourné le carnet justificatif attestant de la réussite de 3 disciplines au minimum.

Nombre de médaillés

2008	2009	2010	2011	2012	2013
93	90	85	74	84	88

2014	2015	2016	2017	2018	2019
91	88	81	75	77	71

Motif de la gravure sur les médailles

1990 :	Tourbillon – Valère
1991 :	Valère – Cathédrale
1992 :	Hôtel de Ville – Cathédrale
1993 :	Tour des sorciers – Hôtel de Ville
1994 :	Tour des sorciers – Chapelle de Tous-les-Saints
1995 :	Grenette
1996 :	Conservatoire
1997 :	Eglise des Jésuites
1998 :	Majorie
1999 :	L'école des filles de la Planta
2000 :	Bâtiment «Le Casino»
2001 :	Bâtiment du «service social»
2002 :	Passerelle de Vissigen
2003 :	Patinoire couverte de l'Ancien Stand
2004 :	Bâtiment des Remparts
2005 :	Home des Glariers
2006 :	Maison Supersaxo (façade nord)
2007 :	Piscine couverte
2008 :	Bâtiment de l'Harmonie
2009 :	Le Palais du Gouvernement
2010 :	Palais épiscopal
2011 :	Maison du diable
2012 :	Ancienne auberge du Lion d'Or
2013 :	Maison Ambuel
2014 :	Les salles omnisports EPTs (Ecoles professionnelles et techniques de Sion)
2015 :	Le Port Franc (le lieu pour les musiques actuelles)
2016 :	EPFL Valais Wallis
2017 :	Cours Roger Bonvin
2018 :	Stade de Tourbillon
2019 :	Les Arsenaux de Sion

Soirée sédunoise du sport et de la jeunesse

Le 27 février 2020, le service a organisé cette traditionnelle soirée de gala au cours de laquelle un total de 186 distinctions sportives de la Ville, édition 2019, ont été distribuées, soit :

Médaille sportive sédunoise (71 personnes) ;
Mérite sportif «athlète» (98 personnes) ;
Mérite sportif «athlète international-e» (12 personnes) ;
Mérite sportif «athlète populaire» (- personne) ;
Mérite sportif «prix spécial» (1 organisation) ;
Mérite sportif «club» (1 organisation) ;
Mérite sportif «dirigeant ou entraîneur» (1 personne) ;
Mérite sportif «compétition d'honneur» (- organisation) ;
Mérite sportif «dirigeant d'honneur» (- personne) ;
Mérite sportif «athlète d'honneur» (2 personnes).

Plus de 700 spectateurs ont assisté à la cérémonie animée par un «Dj» et agrémentée d'une démonstration gymnique par des sociétés de gym sédunoises ainsi qu'une réalisation en « live » d'une fresque par un graffeur. La soirée a également été retransmise en direct sur grand écran.

Installations sportives

Elles sont réparties dans 12 centres d'activités, à savoir :
30 salles de gymnastique (y c. trois salles triple omnisports) ;
Piscine olympique couverte de l'Ancien Stand ;
Piscine olympique plein air de la Blancherie ;
Piscine plein air de la Sitterie ;
Piscine scolaire de Gravelone ;
Patinoire couverte de l'Ancien Stand ;
Patinoire de plein air et jardin des neiges de Tourbillon ;
Centre sportif de l'Ancien Stand (athlétisme, football, pétanque, basketball, piste finlandaise, beach-volley, handball, jardin d'enfants) ;
Centre sportif de Tourbillon et terrain du Parc des Sports (football, équitation, tennis) ;

Centre sportif des Glareys et terrain des Peupliers, Bramois (football, tennis, beach-volley, tir à air comprimé) ;
Centre sportif de la Garenne (football-bmx) ;
Agorespaces de Platta, d'Uvrier, de Châteauneuf et de Champsec.

Salles de gymnastique

Actuellement, 30 salles de gymnastique (y compris trois salles triple omnisports) sont mises à disposition des sociétés sportives. Toutes les salles sont disponibles, pour des activités sportives, en dehors des heures scolaires et durant les périodes de vacances. Une planification annuelle est établie. Des réservations ponctuelles sont possibles selon certains critères. Le service a également traité de nombreuses demandes de modifications et d'échanges durant l'année. En 2019, le total des réservations fixes et ponctuelles représente plus de 61'000 heures.

Piscines scolaires de Gravelone

Est mise à disposition de tiers, en dehors des besoins scolaires, sur la base d'une planification annuelle. Pour la saison 2019-2020, le total des réservations fixes et ponctuelles représente plus de 760 heures.

Piscine olympique couverte de l'Ancien Stand

A été mise à disposition du public, des écoles et des sociétés sportives du 01.01.19 au 24.05.19 et du 26.08.19 au 31.12.19.

Nombre d'entrées

2010	2011	2012	2013	2014
128 648	129 952	137 421	133 155	131 387
2015	2016	2017	2018	2019
127 799	128 159	129 175	122 592	124 747

Piscine olympique plein air de la Blancherie

A été mise à disposition du public, des écoles et des sociétés sportives du 25.05.19 au 25.08.19.

Nombre d'entrées

2010	2011	2012	2013	2014
54 537	51 277	62 061	66 322	41 877
2015	2016	2017	2018	2019
66 798	53 558	54 957	63 858	59 559

Piscine plein air de la Sitterie

A été mise à disposition du public et des écoles du 25.05.19 au 01.09.19.

Nombre d'entrées

2010	2011	2012	2013	2014
10 856	11 020	13 197	13 045	8 612
2015	2016	2017	2018	2019
12 563	10 285	12 754	13 796	12 504

Piscines de plein air : l'exercice 2019 peut être qualifié de bon au regard du nombre d'entrées réalisées. Il est à noter que les conditions météorologiques favorables, marquées par des hautes températures et peu de précipitations, ont largement contribué à l'atteinte de ce résultat.

Patinoire couverte de l'Ancien Stand

A été mise à disposition des écoles et des sociétés sportives du 01.01.19 au 28.04.19 et du 18.08.19 au 31.12.19 sur la base d'une planification annuelle. On relèvera qu'en raison de vents tempétueux et de dégâts occasionnés sur la structure du bâtiment, la patinoire a été fermée aux utilisateurs du 23.11.19 au 26.11.19.

Patinoire de plein air de Tourbillon

A été mise à disposition du public, des écoles et des sociétés sportives du 01.01.19 au 09.03.19 et du 14.12.19 au 31.12.19. Une planification annuelle est établie pour les écoles et les sociétés.

Nombre d'entrées public

du 01.01.19 au 09.03.19	1132 adultes
	1752 enfants

du 14.12.19 au 31.12.19	544 adultes
	824 enfants
Total	4 252 entrées

Nombre d'entrées public *

2008	2009	2010	2011	2012	2013
5 819	5 567	5 785	5 856	5 527	6 872
2014	2015	2016	2017	2018	2019
5 845	6 464	5 496	4 209	3 760	4 252

* Les entrées avec abonnement ne sont pas comptabilisées.

Les conditions météorologiques et les fermetures de l'installation dues aux matches du FC Sion ont une influence directe sur le total des entrées (début d'exploitation - fermetures ponctuelles - fin d'exploitation). On relèvera aussi que la date d'ouverture de la patinoire était initialement prévue le 11 novembre 2019, à savoir dans la même fenêtre que les années précédentes. Cependant, ladite ouverture a été repoussée en raison des conditions météorologiques (très fortes pluies, températures douces et foehn tempétueux) qui ont altéré le revêtement de la piste de la patinoire et nécessité de recommencer depuis le début le processus de mise en glace.

Jardin des neiges de Tourbillon

A été mis à disposition du public du 01.01.19 au 09.03.19.

Nombre d'entrées

du 01.01.19 au 09.03.19

Ski	185 adultes
	155 enfants
Luge	410 entrées
Total	750 entrées

Nombre d'entrées

2010	2011	2012	2013	2014
1 929	1 889	1 839	1 890	1 114
2015	2016	2017	2018	2019
1 192	701	2 039	804	750

L'enneigement, les conditions météorologiques et les fermetures de l'installation dues aux matches du FC Sion ont une influence directe sur le total des entrées (début d'exploitation - fermetures ponctuelles - fin d'exploitation). On relèvera que le jardin des neiges n'a pas pu ouvrir au public en décembre 2019 en raison des conditions météorologiques défavorables.

Cette installation est également louée à l'Ecole Suisse de ski et snowboard Sion :

Nombre d'entrées

2010	2011	2012	2013	2014
2 432	2 545	2 350	2 459	2 338
2015	2016	2017	2018	2019
2 404	2 305	2 337	1 906	1 822

Terrains de football

Sion compte 16 terrains de football mis à disposition des nombreux clubs, des écoles et du public, soit :

14 terrains gazonnés, 1 terrain synthétique, 1 place sèche.

Chaque année, une planification pour les entraînements et les matches est établie. En 2019, près de 800 matches officiels ont été disputés.

Fonctionnement - travaux d'entretien majeurs

Piscine olympique couverte de l'Ancien Stand

Changement d'un coffre-fort de caisse ;

Changement de quatre sèche-cheveux mobiles et deux sèche-mains ;

Changement du mobilier d'accueil ;

Pose d'une main courante sur l'escalier d'accès extérieur pour les PMR (personnes à mobilité réduite) ;

Changement du display et de la commande du moteur de la vanne

de chaud d'un monobloc de ventilation du bassin ;
Remplacement du coffret de régulation du PH et du chlore du bassin ;
Réparation du compresseur d'ammoniac n°2 ;
Remplacement de la garniture mécanique du compresseur n°1 ;
Révision de la citerne de javel pour le bassin.

Piscine olympique plein air de la Blancherie

Changement de la machine sous-vide du café-restaurant ;
Déplacement de la nourrice de l'eau du réseau ;
Changement de la mise en passe des cabines de change avec ouverture depuis l'extérieur par souci de sécurité ;
Réfection courante du passage en béton des chemins d'accès et du carrelage des bassins, des wc et des douches.

Piscine plein air de la Sitterie

Réfection du pédiluve ;
Remplacement du tableau numérique de commande du traitement des eaux ;
Pose d'une marche d'accès aux plots de départs ;
Pose d'une main courante d'accès à la pataugeoire ;
Pose d'une main courante d'accès à l'escalier d'entrée.

Patinoire couverte de l'Ancien Stand

Changement des tapis de protection de sol intérieur ;
Changement provisoire de quarante-deux lames de polycarbonate des façades emportées par les intempéries ;
Changement de la lustrerie de la surface de glace en LED ;
Changement du raccordement électrique du nouveau tableau d'affichage côté buvette.

Patinoire de plein air et jardin des neiges de Tourbillon

Réhabilitation du drainage du bas de la pente de la piste du jardin des neiges ;
Réensemencement complet du jardin des neiges ;
Changement de l'alimentation électrique principale du jardin des neiges (skilift, tapis roulant, containers, etc.) avec plan global de la distribution électrique ;
Révision globale lors de la 6e saison du canon à neige du jardin des neiges ;
Changement du sol de la partie sud de la buvette de la patinoire.

Centre sportif des Glareys et terrain des Peupliers

Changement des arrosages automatiques sur le terrain Ca Glareys (suite) ;
Remplacement de la chaudière à Glareys ;
Réfection de l'étanchéité des garages de stockage des Peupliers ;
Réfection des terrains de beach-volley à Glareys.

Centre sportif de Tourbillon et terrain du Parc des sports

Préparation d'un fond de forme et aménagement extérieur pour l'accueil d'une tente hospitality regroupant toutes les anciennes structures de buvettes, cabanons, shop, grillades, autres débits de boissons, etc. au stade de Tourbillon ;
Réengazonnement des espaces libérés par les anciennes structures de débits de boissons et nourriture au stade de Tourbillon ;
Mise à disposition d'un espace pour le shop du club au stade de Tourbillon ;
Implantation d'une tente d'abris pour machines et véhicules au stade de Tourbillon ;
Réfection de l'éclairage de la façade de la tribune principale et de la place du village devant la tribune principale du stade de Tourbillon ;
Création d'un espace d'accès des joueurs par un couloir traversant sud-nord pour la sécurité des joueurs et du public, réfection de la zone d'angle sud-ouest pour l'accueil des cars des joueurs, assainissement et optimisation des caisses du secteur visiteurs (exigences SFL et Polices) au stade de Tourbillon ;
Réfection de la façade de la tribune principale, ambrasures de fenêtres, etc. du stade de Tourbillon (première étape) ;
Etude pour l'accroche d'un écran géant extérieur permettant d'y insérer les publicités physiques anciennement accrochées en façade

du stade de Tourbillon ;
Réfection totale du parking P2, y compris des ajouts d'éclairage (derrière la tribune nord du stade de Tourbillon) ;
Modification de la séparation des secteurs est et sud-ouest sous le vide des tribunes du stade de Tourbillon ;
Réfection des couverts translucides des caisses d'accréditation et de l'entrée en salle de presse du stade de Tourbillon ;
Réfection complète de la mise en passe en badges du stade de Tourbillon.

Centre sportif de l'Ancien Stand

Modification des mâts d'éclairage de la piste d'athlétisme pour des branchements électriques complémentaires lors d'événements sportifs et autres entretiens courants.

Centre sportif de la Garenne

Réfection complète de la mise en passe en badges du centre sportif ;
Construction et pose d'une armoire centrale avec casiers dans le vestiaire de la première équipe.

Centre de loisirs RLC

Réparation du monobloc de ventilation au Totem ;
Installation d'une nouvelle sonde sur la paroi extérieure pour réguler le chauffage dans la grande salle du Totem ;
Réparation des deux bouches d'aération extérieures qui donnent sur la cave et le « vide technique » au Totem ;
Remplacement de l'ancienne scène extérieure (y compris pose d'une paroi à l'arrière de la scène) au Tipi Terrain d'Aventure.

Skatepark au Cours Roger Bonvin

Travaux d'adaptation des modules selon nouvelles normes de sécurité ;
Etude préliminaire et consultation des utilisateurs en vue d'un renouvellement des installations sous la forme d'une transformation en un skateplaza à l'entrée sud du sous-voie du Cours Roger Bonvin.

Port Franc

Réaménagement de l'espace bar (installations de bancs sur mesure, renouvellement des protections antivols, etc.).

Investissements - grands travaux

Patinoire couverte de l'Ancien Stand

Remise du dossier complet de l'étude de risque à l'expert OPAM du Canton du Valais et préparation d'exécution par le bureau d'études d'ingénieur-conseils ;
Pré-étude de l'assainissement de la toiture avec pose éventuelle de panneaux solaires.

Piscine olympique plein air de la Blancherie

Réfection globale par étapes de la piscine par la mise aux normes de la zone toboggans et la réfection de l'espace pataugeoire.



Piscine plein air de la Sitterie

Réfection urgente provisoire des conduites de distribution d'eau du bassin ;

Etude de la réfection de l'assainissement impérative des parois des bassins en béton.

Patinoire de plein air et jardin des neiges de Tourbillon

Remplacement 1 pour 1 de la machinerie de production de froid mal usinée ;

Test d'une nouvelle structure de piste (1ère étape → changement du gravillonnage par du sable).

Centre sportif des Glareys et terrain des Peupliers

Réfection complète de l'espace extérieur de la buvette ainsi que de la façade sud.



Centre sportif de la Garenne



Réfection complète de la grille de départ (y c. du socle) de la piste de BMX.

Centre sportif de l'Ancien Stand

Etude d'architecture pour la transformation des locaux de stockage en une buvette et espace d'accueil équipé ;

Etude de métrés pour l'implantation d'un terrain synthétique et de mutualisation/déplacement de l'air de lancer du marteau.

Salle omnisports des Creusets

Remplacement du tableau de scoring et mise aux normes du marquage sportif de la salle ainsi que des armatures des paniers de basket.

Terrain du Carolet

Aménagement d'un terrain de concours et d'entraînement pour l'agility.

SECTEUR JEUNESSE & LOISIRS

La Ville de Sion, via son secteur « Jeunesse & loisirs », est membre du comité directeur de la Conférence romande des délégués à l'enfance et à la jeunesse (CRDEJ), qui poursuit notamment les buts suivants :

- anticiper, par une information en amont, les enjeux et les phénomènes sociaux émergents dans le domaine de la jeunesse ;
- échanger et mettre à profit les expertises et les expériences d'autres villes et cantons de Suisse romande ;
- défendre collectivement les intérêts des jeunes en promouvant une politique proactive.

Délégation à la jeunesse: ressources-conseils-aiguillages

Le secteur jeunesse conseille, aiguille et soutient les porteurs de projets socioculturels et socio-éducatifs en tout genre. La délégation représente le service sur invitation des acteurs locaux ou est présente lors d'événements jeunesse.

A Sion, elle :

- assure la conduite de l'Observatoire de la jeunesse sédunoise ;
- pilote le programme annuel de sensibilisation « Le Respect des gens et des choses » ;
- fait partie du groupe d'experts de l'Observatoire cantonal de la jeunesse ;
- est membre des commissions ad hoc « Lieu pour les musiques actuelles » et « RLC » ainsi que des groupes de travail « Midnight Sion », « Open Sunday » et « Incivilités-jardin public de la Planta » ;
- est membre du groupe de pilotage du programme cantonal « L'éducation donne de la force ».

Permanence

La permanence de la délégation à la jeunesse est à disposition des jeunes souhaitant être entendus et aiguillés dans leurs projets socioculturels, les mercredis en période scolaire de 15h à 17h dans les locaux du service.

A titre d'exemples : demandes de locaux pour accueil de spectacles, conseils pour des réalisations de dossiers de manifestations socioculturelles ou de constitutions d'associations (budgets, sites, ressources financières, procédures d'autorisation, choix de dates, etc.), aiguillages divers en direction d'institutions, requêtes ou suggestions personnelles. En 2019, plus d'une trentaine d'associations, organismes ou groupements ont été soutenus ou orientés par la délégation à la jeunesse.

INSTALLATIONS JEUNESSE

Lieu pour les musiques actuelles Le Port Franc ;

Skatepark du Cours Roger Bonvin ;

Centre RLC-Totem à Platta ;

Tipi-terrain d'aventure et maison l'Abri-colle à Châteauneuf ;

Cave à Jazz (sous le Théâtre de Valère) ;

Réseau de murs de graffiti « Collectif 21 ».

Le Port Franc

Le lieu pour les musiques actuelles sédunoises « Le Port Franc » abrite, sur deux niveaux, une salle de concert de 600 places et 7 locaux de répétitions pouvant accueillir plusieurs groupes. Il est le fruit d'une volonté politique qui a pris en considération une forte et récurrente demande des groupes musicaux de la région et des organisateurs de soirées et de festivals, corroborée par des rapports du secteur jeunesse et de la section culture de la Ville.

D'une surface totale de 900m², le complexe musical est géré par l'association Pro Forma. Il propose une riche programmation de soirées-concert qui ont très vite trouvé leur public dans des domaines aussi variés que le folk, l'électro, le hip hop, le rock, le jazz ou encore le métal. Les chiffres à retenir pour l'année 2019 sont les suivants :



©YvesBochatay

Nombre de soirées organisées par Pro Forma : 42 ;
 Nombre de spectateurs : 7701, dont 4606 entrées payantes et 3095 invités (bénévoles invités, liste des invités, événements gratuits, etc.), soit une moyenne de 183 personnes par soirée ;
 Nombre de bénévoles : 443 bénévoles inscrits (dont 150 actifs en 2019) pour un nombre de postes total de 420 sur l'ensemble de l'année (moyenne de 10 personnes par soirée) ;
 Nombre de groupes qui se sont produits : 89
 Nombre de groupes locataires des locaux de répétitions : 6 locaux loués, dont un local pour l'EJMA ;
 Nombre de locations de la salle : 4 pour des concerts/parties, 4 résidences de groupes musicaux.

Au total entre les événements organisés par Pro Forma, les locations et concerts particuliers, on peut estimer la fréquentation du Port Franc en 2019 à plus de 12'000 personnes/entrées. Le Port Franc est par ailleurs partenaire du Pass 20 ans 100 francs et du Pass Bienvenue de la Ville de Sion.

Skatepark du Cours Roger Bonvin

Composé pour une part essentielle des anciennes installations du site de Tourbillon et relocalisé depuis 2016 au Cours Roger Bonvin, le skatepark de la ville s'étend sur une surface totale de plus de 650m² et permet la pratique des disciplines freestyle de trottinette, de skateboard, de roller et de BMX.

En 2019, l'association partenaire Sion Ride, qui regroupe et promeut les intérêts des différents utilisateurs du skatepark, a maintenu une activité soutenue tout au long de la saison sur le site notamment en proposant des cours de trottinette aux enfants et en organisant un contest comptant comme étape du « Walliser Tour » le 25.08.2019.



© Antonin Maudry

Le secteur jeunesse et l'association précitée ont également amorcé, en collaboration avec le service de l'urbanisme et de la mobilité ainsi que les utilisateurs concernés, une réflexion quant au renouvellement nécessaire des infrastructures du skatepark à la vétusté imminente et aux frais d'entretien annuels toujours plus importants.

ANIMATIONS, OFFRES ET ACTIONS MENEES PAR LE SERVICE

Midnight Sion

Les secteurs sport et jeunesse du service ont assuré, avec l'appui de la fondation IdéeSport et en collaboration avec la Direction des écoles et un groupe de travail ad hoc, le développement du projet « Midnight Sion ». Cette offre ciblée pour les adolescents de 13 à 17 ans met à disposition des jeunes peu ou pas engagés dans des clubs ou associations une salle de gymnastique les samedis soirs de 19h à 22h au Sacré-Cœur, pour pratiquer du sport de manière informelle ou des activités socioculturelles. En 2019, le Midnight Sion s'est poursuivi avec succès, tant au niveau sécuritaire que de la participation qui s'est montée à 79 jeunes de moyenne par soirée.

Soirée du 12.01.2019 : 59 participants
 Soirée du 19.01.2019 : 100 participants
 Soirée du 26.01.2019 : 123 participants
 Soirée du 02.02.2019 : 85 participants
 Soirée du 09.02.2019 : 126 participants
 Soirée du 16.02.2019 : 102 participants
 Soirée du 23.02.2019 : 81 participants
 Soirée du 09.03.2019 : 72 participants
 Soirée du 16.03.2019 : 72 participants
 Soirée du 23.03.2019 : 45 participants
 Soirée du 30.03.2019 : 65 participants
 Soirée du 06.04.2019 : 111 participants
 Soirée du 13.04.2019 : 109 participants
 Soirée du 20.04.2019 : 50 participants
 Soirée du 27.04.2019 : 85 participants
 Soirée du 15.09.2019 : 152 participants
 Soirée du 21.09.2019 : 31 participants
 Soirée du 28.09.2019 : 36 participants
 Soirée du 06.10.2019 : 35 participants
 Soirée du 12.10.2019 : 116 participants
 Soirée du 26.10.2019 : 92 participants
 Soirée du 03.11.2019 : 80 participants
 Soirée du 10.11.2019 : 80 participants
 Soirée du 16.11.2019 : 88 participants
 Soirée du 23.11.2019 : 87 participants
 Soirée du 30.11.2019 : 56 participants
 Soirée du 07.12.2019 : 57 participants

Open Sunday

Les secteurs sports et jeunesse du service ont poursuivi, avec l'appui de la fondation IdéeSport et en collaboration avec la Direction des écoles, la mise en place du projet « Open Sunday Sion ». Dans la continuité du Midnight Sion, ce programme complémentaire s'adresse aux enfants de 5H à 8H et vise à leur permettre de pratiquer des activités sportives et socioculturelles adaptées à leurs âges avec un encadrement ad hoc, les dimanches après-midi de 13h30 à 16h30. Ce projet poursuit les objectifs de :

- lutter contre le surpoids chez les enfants par la promotion d'activités physiques ;
- privilégier des rencontres réelles aux jeux vidéo et au temps passé devant les écrans ;
- favoriser la communication et la compréhension interculturelle de façon ludique.

Le lancement de l'« Open Sunday Sion » a eu lieu le 10.02.2019 dans la salle de gymnastique du Sacré-Cœur, pour une phase pilote de 7 premiers dimanches après-midi d'activités. Ladite phase pilote a montré que cette nouvelle offre comportait un fort potentiel, tant au niveau du public cible qui a répondu présent aux événements que de la qualité de l'encadrement assuré par une nouvelle équipe de chefs de projet et de coaches locaux. Au vu du bon bilan de cette phase pilote, l'offre a été pérennisée pour une saison complète allant du 10.11.2019 au 05.04.2020. Le relevé de détail de fréquentation des après-midis, dont le taux moyen s'est monté à 57 enfants par dimanche, est le suivant :

Après-midi du 10.02.2019 : 81 participants
 Après-midi du 17.02.2019 : 76 participants
 Après-midi du 24.02.2019 : 59 participants
 Après-midi du 10.03.2019 : 23 participants
 Après-midi du 17.03.2019 : 28 participants
 Après-midi du 24.03.2019 : 29 participants
 Après-midi du 31.03.2019 : 19 participants
 Après-midi du 07.04.2019 : 22 participants
 Après-midi du 14.04.2019 : 19 participants
 Après-midi du 10.11.2019 : 169 participants
 Après-midi du 17.11.2019 : 92 participants
 Après-midi du 24.11.2019 : 64 participants
 Après-midi du 01.12.2019 : 73 participants
 Après-midi du 08.12.2019 : 58 participants
 Après-midi du 15.12.2019 : 48 participants

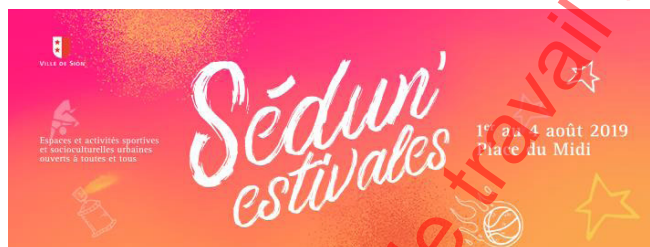


Inauguration de l'Open Sunday Sion

Sédun'estivales

Les secteurs sports et jeunesse du service ont mis en œuvre un pilote d'animations sportives et socioculturelles intitulé « Sédun'estivales » du 1er au 4 août 2019 sur la place du Midi. Celui-ci répondait notamment à une volonté de la Ville d'offrir ses offres d'animations au centre-ville durant la période plus creuse de l'été. Construit en partenariat avec les clubs et associations jeunesse locaux, le nouveau projet a mis à disposition de la population des espaces et installations temporaires permettant la pratique, de 10h à 21h, d'activités telles que le skate, la trottinette, la pétanque, le street basket, le uni-hockey, le graffiti ou encore des ateliers de jeux pour enfants.

Le bilan de détails du pilote précité réalisé en automne ainsi que les différents retours enregistrés par le service ont montré que le format proposé a donné pleine et entière satisfaction à la population rencontrée, aux divers commerçants et aux entités sports et jeunesse partenaires, que ce soit du point de vue de la fréquentation (plus de 2500 utilisateurs estimés), de la période de l'été priorisée, de la qualité des installations aménagées ou de l'organisationnel développé. Les Sédun'estivales matérialisent les objectifs poursuivis par la Ville en matière de politique sportive et jeunesse : favoriser la créativité, privilégier le plaisir avant les performances, stimuler l'activité et le mouvement, favoriser le vivre ensemble, entretenir ou créer de nouveaux liens, etc.



Passeport-Vacances

La 38e édition du Passeport-Vacances de Sion et environs a regroupé les communes de Sion, Arbaz, Ardon, Conthey, Grimisuat, Hérémence, Mont-Noble, St-Léonard, Savièse, Vétroz et Vex.

Le secrétariat se trouve au Service des sports, de la jeunesse et des loisirs, Espace des Remparts 6, à Sion.

La permanence pendant les activités est tenue à la même adresse.

Les activités 2019 ont eu lieu du 22 au 27 juillet et du 5 au 10 août

Nombre de participants : 1306

Nombre d'activités : 335

Nombre de groupes : 677

Nombre d'animateurs et accompagnateurs : 488

PROMOTIONS CITOYENNES

Promotions civiques

En collaboration avec l'Hôtel de Ville, le secteur jeunesse a mis en œuvre pour la troisième édition consécutive le nouveau format des promotions civiques au Port Franc le vendredi 22 novembre 2019. La cérémonie a été conçue sous la forme d'une première partie officielle sur invitation, puis d'une seconde ouverte à tous avec entrée libre jusqu'à 00h intitulée « Vinyl Party », organisée

en partenariat avec Pro Forma et les associations anciennement lauréates du Prix jeunesse de la Ville Kubik et Sionmaville. Les nouveaux citoyens ont répondu présents en nombre avec un total de 87 jeunes inscrits pour la partie officielle.

Ont notamment été proposés en plus des traditionnels cadeaux et allocutions :

- un témoignage vidéo réalisé avec le concours d'anciens élus sédunois de tous partis confondus encourageant les jeunes à s'engager activement en faveur de la Ville ;
- des animations musicales (groupe « Barde & Orage ») suivies de DJ et VJ sets ;
- un apéritif dinatoire ;
- un décor spécialement créé pour l'occasion pour la réalisation de shooting photos personnalisés ;
- une « Aftermovie » (clip vidéo) tournée tout au long de la soirée, puis transmise en guise de souvenir aux invités ;
- etc.

Une promotion de la plateforme du Parlement des Jeunes du Valais a par ailleurs été menée auprès des jeunes.



shooting photo lors des promotions civiques 2019

Autres actions de promotion citoyenne

Programme Easyvote

Sur modèle des années précédentes, le secteur jeunesse a assuré à compter du printemps 2019 le suivi de l'abonnement de l'ensemble des jeunes Sédunois ayant accédé à la majorité et jusqu'à leur 20 ans à la brochure « easyvote ». Celle-ci vise à faciliter leur compréhension des sujets de votations, et à les sensibiliser aux enjeux des élections (sur les plans nationaux et cantonaux).

Campagne « J'ai voté. Et toi ? » de la CRDEJ

Des mesures complémentaires destinées à encourager les jeunes à voter davantage ont été mises en œuvre via une campagne promotionnelle créée à l'échelle romande par la Conférence romande des délégués à l'enfance et à la jeunesse au sein de laquelle le secteur jeunesse a œuvré dans le groupe de pilotage. Ladite campagne a ciblé les élections fédérales du 20.10.2019 et a permis de réaliser à Sion une action « tampon » avec le slogan « J'ai voté. Et toi ? » apposé aux poignets des jeunes au Port Franc les semaines précédant les élections, un affichage culturel sur l'ensemble du territoire communal valorisant des visuels et slogans composés dans le cadre du concours inter-cantonal Cinécivic, ainsi que des timbres offerts à l'ensemble des nouveaux citoyens lors des invitations à la soirée des promotions civiques.



Ces actions, dont l'objectif était de créer un effet d'entraînement, ont parallèlement été relayées sur les réseaux sociaux (pages Facebook et Instagram) en s'appuyant notamment sur un clip vidéo humoristique réalisé par des jeunes qui a permis d'atteindre un total de 246'545 Romands de 17 à 25 ans, dont plus de 1700 Sédunois.

Rencontre et éveil culturels

Sous cette dénomination, des cours sont organisés dans l'objectif de créer des échanges et de la compréhension entre les jeunes enfants suisses et étrangers. Deux séries de 6 cours sont mis sur pied dans le but de découvrir un pays à travers le goût (cuisine), l'expression corporelle (danses, folklore) et le visuel (vidéo).

1er semestre 2019 : Brésil, Espagne, Italie avec 50 enfants de 9 à 12 ans.

2e semestre 2019 : Australie, Argentine, Canada avec 73 enfants de 9 à 12 ans.

Chaque fois, les cours sont donnés par une personne originaire du pays concerné.

Dossier graffitis

Depuis 2003, ce dossier est traité sur 4 axes :

1. Nettoyage :

Nettoyage des tags répertoriés sur les murs et surfaces communaux par les services ad hoc.

2. Répression :

Des plaintes pour dommages à la propriété sont déposées dans tous les cas et le service invite les particuliers à le faire sans réserve.

3. Prévention :

Cet axe est couvert par le programme « Le Respect des gens et des choses ».

4. Mise à disposition de murs (Réseau graffitis - Collectif 21) :

L'association Walliser Graffiti Artists (WGA) collabore depuis 14 ans avec la Ville et les organismes privés. Elle œuvre sur un projet intégré intitulé « Collectif 21 » comportant une dimension sociale, éducative et culturelle. Ce projet a pour buts de créer des espaces autorisés pour les graffeurs, limiter au mieux les traces de vandalisme en concentrant toutes les formes de graffitis sur ces espaces et participer au développement urbain de la Ville.

Festivités de fin d'année scolaire

En 2019 et pour la neuvième année consécutive, le comité de l'association « Fête des Étudiants Valais » a organisé formellement une soirée de festivités de fin d'année scolaire en reprenant le modèle habituel (dispositif de sécurité ad hoc, contrôle aux entrées, assurance RC, prévention tabac/drogue, nettoyage du site, samaritains sur place, etc.).

Cette manifestation a eu lieu le mardi 18 juin 2019 de 19h00 à 03h00 au terrain de Vissigen à la rue des Echutes. Plus de 4000 visiteurs venus de tout le canton ont participé à l'événement. Les exigences propres à la labellisation Fiesta ont été remplies, et les collaborations avec « Be My angel » pour la désignation de « capitaines de soirées » s'engageant à ne pas consommer d'alcool, ou avec le TCS pour la mise en place de Lunabus se sont notamment poursuivies. Un important dispositif de sécurité a été mis en place en collaboration avec la police municipale sur le modèle des années précédentes et aucun débordement majeur n'a été déploré.

30 ans de la Convention des droits de l'enfant

Le secteur jeunesse a, en collaboration avec le pôle tipi du RLC, mis sur pied un après-midi d'échanges et d'activités consacrée à la Convention internationale des droits de l'enfant le 12.06.2019 au Tipi Terrain d'Aventure. Cette demi-journée a notamment réuni les membres de l'Observatoire de la jeunesse sédunoise et l'Institut international des droits de l'enfant. Les enfants fréquentant la structure du Tipi ont été associés à la démarche au travers d'activités participatives préalables sur le thème (construction d'une « cabane des droits de l'enfant », préparation d'un petit spectacle, etc.) qu'ils ont présenté le jour-J. Une capsule vidéo leur donnant la possibilité de s'exprimer sur le thème du droit aux loisirs a en complément été réalisée.



Sur proposition du comité de la « Caravane des droits de l'enfant », le secteur jeunesse est par ailleurs intervenu auprès d'étudiants lors d'un atelier consacré aux enjeux liés à la citoyenneté des enfants et des jeunes, organisé le 20.11.2019 à la HES/SO de Sierre dans le cadre de la dernière étape des festivités cantonales prévues pour les 30 ans de la Convention.

Observatoire de la jeunesse sédunoise

Créé en 2004 par la Ville de Sion et piloté par le secteur jeunesse, l'Observatoire de la jeunesse est un organe consultatif interdisciplinaire composé d'une vingtaine de professionnels issus des domaines de la prévention, de l'animation, de l'éducation, de la sécurité, de la promotion et de l'intégration. Destiné à favoriser une culture du travail en réseau et à mener une politique coordonnée de soutien aux jeunes, il assure une vision transversale en

relayant au conseil municipal des constats ou des éventuelles problématiques à anticiper, tout en favorisant l'émergence d'offres complémentaires selon les besoins.

En 2019, l'Observatoire de la jeunesse a, sur la base de constats de terrain identifiés par ses membres, renforcé ses actions de sensibilisation destinées à cerner, prévenir et aplanir les problématiques liées à la surexposition des enfants aux écrans. Sur le même modèle qu'en 2015 et 2017, en collaboration avec la direction des écoles et un groupe de travail ad hoc et dans le contexte du renouvellement du programme cantonal « Education donne de la force », l'ensemble des parents d'élèves de 1 à 4H de la ville ont bénéficié d'un message d'information sur ces questions lors des soirées d'échanges avec les enseignants à la rentrée scolaire 2019-2020.



Tournage du message vidéo de l'Observatoire sur les écrans

Une conférence interactive intitulée « Les enfants face aux écrans : enjeux et accompagnements possibles » a en complément été organisée le 30.09.2019 à la salle paroissiale de St-Guérin, en collaboration avec le centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA) de Sion, et le groupe de travail ad hoc précité composé de la direction des écoles, du RLC, de la police municipale et de l'association des parents de Sion et environs. Cette conférence, qui a permis d'approfondir les enjeux liés à la gestion des écrans avec les enfants, a suscité l'intérêt des parents conviés avec un total de plus de 80 personnes présentes.

Outre sa réunion de printemps susmentionnée au Tipi Terrain d'Aventure, l'Observatoire a réuni ses membres lors de son plenum ordinaire d'automne le 09.10.2019 à la direction des écoles. Ce plenum fut l'occasion pour le réseau d'évoquer dans une première approche une nouvelle thématique articulée autour de la notion du harcèlement de rue.

Le Respect des gens et des choses – 14^e édition

Ce programme de sensibilisation conduit par le secteur jeunesse à l'intention de l'ensemble des classes de 8H de la Ville s'est poursuivi cette année, en collaboration avec la direction des écoles, le secteur RLC, la police municipale et CarPostal. Traitant des enjeux liés au vivre-ensemble, à la gestion des réseaux sociaux, aux dommages à la propriété, aux nouvelles technologies ou à la sécurité dans les transports en commun, cette campagne présente aux élèves des exemples concrets constructifs ou dommageables tout en interagissant avec eux sur ces questions.

En 2019 et en coordination avec l'Observatoire de la jeunesse sédunoise, le comité de pilotage du programme a opéré quelques ajustements destinés à adapter la campagne aux besoins évolutifs des jeunes. Une organisation articulée autour des trois temps forts suivants a ainsi été définie :

1. Questionnaire anonyme sur le climat scolaire pour une consultation préalable des jeunes (rentrée scolaire, nouveauté) ;
2. Sensibilisation inter-partenaires au respect des gens et des

choses selon une formule itinérante sur le terrain amenant les élèves sur les sites du Centre RLC-Totem, du Cours Roger Bonvin, de la place de la Planta et de la police municipale (automne, nouveauté) ;

3. Prévention axée sur les risques spécifiques du harcèlement (printemps, idem aux éditions précédentes).

En chiffre, 19 classes représentant plus de 330 élèves rencontrés ont bénéficié de ces interventions.



Prix d'encouragement à la jeunesse 2018 de la Ville de Sion

Convaincue que l'engagement extrascolaire en faveur de la jeunesse remplit une mission essentielle dans l'éducation et l'épanouissement des jeunes, la Ville de Sion décerne depuis 2005 un Prix d'encouragement à la jeunesse. Ce prix représente pour les jeunes comme pour les adultes qui les encadrent, un encouragement significatif à entreprendre et/ou poursuivre leur engagement dans des activités constructives, à tracer des horizons inexplorés, à proposer et bâtir des projets novateurs. Aux yeux de l'ensemble de la population sédunoise, il constitue une promotion et une reconnaissance tangible du volontariat et du bénévolat. Par conséquent, à travers ce prix et ce rendez-vous annuel de remise officielle, c'est l'ensemble de la jeunesse sédunoise que la Ville de Sion entend encourager et soutenir.

Le 27 février 2020, à la salle omnisports des Creusets lors de la Soirée sédunoise du sport et de la jeunesse, la Ville de Sion a honoré et récompensé « Htagcine Sion ». Htagcine Sion est un comité d'organisation composé d'une dizaine de jeunes sédunois et de deux coordinateurs actifs dans l'organisation d'événements cinématographiques. Ledit comité propose une variété de projections de films de tous genres confondus en avant-première spécifiquement destinés aux 14-18 ans. L'offre repose sur une forte implication des jeunes au service de leurs pairs dans la programmation, la communication et l'organisation d'animations participatives en marge des séances (quizz, mises en scène, interviews de réalisateurs, etc.). Les événements sont par ailleurs proposés avec une politique tarifaire avantageuse grâce à l'adhésion suscitée auprès des distributeurs de films et des exploitants de salles.

Cette année, la Ville de Sion a également décidé de décerner un prix « Coup de cœur » à « Spec Etoile ». Spec Etoile est une plateforme regroupant différents sites web créés, gérés et alimentés par des jeunes bénévoles, qui met à disposition une offre novatrice, riche et variée d'outils numériques modernes, gratuits et faciles d'utilisation pour les jeunes. En complément, la plateforme a créé des sites d'information et d'échanges propices aux découvertes et à la rencontre (sites d'actualités, idées de sorties, annuaire du Valais, réseau social, forum, etc.). Ces contenus numériques ont connu un vif succès auprès des utilisateurs (moyenne annuelle d'un million de visiteurs uniques depuis 2017).

Jardin public de la Planta

Dans le cadre du suivi des analyses du groupe de travail « Incivilités-jardin public de la Planta », les mesures suivantes se sont poursuivies et développées au printemps et à la rentrée 2019

en collaboration avec les utilisateurs, dans un souci de lutte contre la surconsommation d'alcool et le littering :

- actions de sensibilisation et diagnostics sur le terrain via le RLC et les partenaires jeunesse ;
- poursuite des contrôles et interventions de la police municipale ;
- application de l'interdiction de contenants en verre sur le site (cf. arrêté municipal du 25.09.2014).

Compte tenu de l'amélioration de la situation constatée ces dernières années par le groupe de travail notamment en termes de littering, il a été décidé en 2019 qu'il n'était plus nécessaire de délimiter visuellement le site par une pose de barriérage vaubans.

Crèche du secteur jeunesse

Le service a mis en place la traditionnelle crèche de la jeunesse dans la fontaine en tuf du jardin public de la Planta. En 2019, le contenu traditionnel de la crèche a été entièrement renouvelé par le service, tout en reprenant sur sa partie supérieure les personnages de la campagne cantonale de soutien à la fonction parentale « Education donne de la force » réalisés par des jeunes du Semestre de Motivation de Sion (OSEO Valais).

Animations par les organismes jeunesse

En plus des manifestations mentionnées dans le florilège ci-dessous, il faut également tenir compte des conférences, des rendez-vous et des groupes de parole dont les thématiques sont directement liées à la jeunesse. Le support de communication tenu par le secteur qu'est l'Agenda jeunesse séduinois, affiché notamment dans les classes du secondaire II et transmis au réseau local, permet d'en mesurer le volume.

1ère saison de l'Open Sunday Sion (fondation IdéeSport et Ville de Sion, salle de gymnastique du Sacré-Cœur) ;

1ère édition du « Walliser Tour » de skateboard (association Sion Ride, skatepark du Cours Roger Bonvin) ;

2e édition de #ciné (association #ciné, cinémas de Sion) ;

3e édition du festival « Les Iles aux enfants » (association Les Iles aux enfants, domaine des Iles) ;

4e saison du Midnight Sion (fondation IdéeSport et Ville de Sion, salle de gymnastique du Sacré-Cœur) ;

5e saison de programmation des soirées-concert de musiques actuelles (association Pro Forma, le Port Franc) ;

9e édition des festivités de fin d'année scolaire (association Fête des Etudiants Valais, Vissigen) ;

14e soirée de remise des Prix d'encouragement à la jeunesse de la Ville de Sion

(salle omnisports du Lycée-Collège des Creusets) ;

18e saison de spectacles pour enfants (association « Les Farfadets », centre RLC-Totem) ;

Etc.

Concept global d'information jeunesse

En étroite collaboration avec d'autres partenaires séduinois (le Port Franc, les associations jeunesse, Sion tourisme, les médias traditionnels, etc.), la Ville poursuit ses actions de communication externe auprès de sa jeunesse notamment grâce à l'Agenda jeunesse séduinois. Ce dernier se décline sous la forme de papillons A5 et d'affiches A4 distribués à l'ensemble du réseau jeunesse, mis en ligne sur sion.ch et affichés dans tous les établissements du second degré :

- Bilan 2004 : 3 numéros (produit lancé en juin 2004) ;
- Bilan 2005 : 5 numéros ;
- Bilan 2006 : 5 numéros ;
- Bilan 2007 : 5 numéros ;
- Bilan 2008 : 5 numéros ;
- Bilan 2009 : 5 numéros ;
- Bilan 2010 : 5 numéros ;
- Bilan 2011 : 5 numéros ;
- Bilan 2012 : 5 numéros ;
- Bilan 2013 : 4 numéros ;
- Bilan 2014 : 4 numéros ;
- Bilan 2015 : 3 numéros ;
- Bilan 2016 : 4 numéros ;
- Bilan 2017 : 3 numéros ;
- Bilan 2018 : 4 numéros ;
- Bilan 2019 : 4 numéros.

SECTEUR RLC

Le RLC (Rencontres, Loisirs et Cultures) se compose de quatre pôles.

Pôle totem

Le Totem est une maison d'accueil et d'accompagnement pour tous, quels que soient l'origine, la culture, le genre et la classe sociale des utilisateurs. Ce lieu met à disposition des espaces socioculturels qui peuvent prendre la forme de démarche sociale, ludique, culturelle ou encore humanitaire. Ce pôle du RLC propose des activités et des événements destinés à la population, principalement pour les 12-25 ans. En s'adaptant aux besoins des habitants, les animateurs socioculturels maintiennent la vie sociale et culturelle dans un esprit de solidarité, de respect et de partage avec toutes les personnes qui utilisent les lieux. Afin de garantir un travail de qualité et de proximité avec les jeunes, le pôle Totem privilégie le développement et l'autonomie des adolescents par le biais d'un ensemble d'activités et de projets.

Accueil au Totem

Les animateurs socioculturels repèrent les besoins de chacun et accompagnent les jeunes dans leurs aspirations. Le Totem permet ces temps d'accueil pour les encourager à s'engager dans des projets socioculturels (12-25 ans), mais également pour répondre aux problématiques individuelles et collectives. L'accueil libre (12-16 ans) se déroule principalement les mercredis après-midi. Cette tranche d'âge vient davantage de manière ponctuelle et spontanée lors d'événements organisés avec et pour eux. Des ateliers cuisine ont également été organisés les mercredis après-midi par les éducateurs et jeunes de Don Bosco, ce qui a permis aux jeunes du foyer et du Totem de se rencontrer. Il y a eu huit vendredi soirs, « disco dinner », où pendant un moment ils pouvaient devenir cuisinier ou DJ. Une quinzaine de jeunes ont participé à ces soirées. Possibilité d'organiser des anniversaires.



disco dinner, pesto maison



anniversaire

Vacances de Carnaval et vacances de Pâques (activités)

Le programme des activités est préparé dans une dynamique participative et il est important que les jeunes puissent proposer et réaliser, avec le soutien des professionnels, des activités qui leur plaisent. Au programme : tournois de babyfoot, organisation d'un tournoi FIFA, escape game, sortie joystick bike et repas. Fréquence à chaque fois d'une vingtaine de jeunes. Cette année, collaboration avec le Tipi pour son Carnaval à la cave à jazz, une cinquantaine d'enfants sont venus s'amuser et lancer les débuts des festivités de Carnaval.

Studio

Cet espace est destiné aux jeunes qui souhaitent enregistrer leurs textes et/ou leurs sons. Ils sont encadrés par un moniteur-intervenant, DJ Kamo, compétent dans de nombreux domaines (textes, sons, attitude sur scène, comportement, contenu, etc.). Ce lieu attire chaque semaine une quinzaine de jeunes réguliers. Cette année, 4 soirées « Beats, Rhymes & life » : rencontre entre MC's et Beatmakers avec 2 soirées « special guest » comme Delirik et les jeunes et encadrants du Rados. Objectif de ces soirées : encourager et dynamiser la scène locale rap. Age : 16 ans et plus avec label fiesta, la dernière soirée tout public. 2 sorties en collaboration avec le Port Franc, le concert de Nelick et la compétition de MC, End of the Weak.



Beats, Rhymes & life, Cave à jazz



Rados, Cave à jazz

Projets :

SACR, (collaboration), 22 mars

Semaine d'actions contre le racisme, quatre « flashmob » en ville de Sion.



SACR, marché

Concert Zique et atelier au studio (accompagnement),

26-27 avril / + 16ans

2 soirées avec l'artiste rappeur Zique, un atelier d'écriture de 10 participants et un concert, 50 personnes.

Ecstatic Dance (accompagnement), 17 mai

Offrir un moment de danse pour tous, d'expression corporelle, de jeu autour du mouvement, 30 personnes.

Tournoi de l'Ascension (activité), 30 mai

Participation à la vie locale, tournoi de football de l'Ascension à Bramois, une équipe inscrite de 12 joueurs, un repas est prévu au début de l'année prochaine.

Concert caritatif (accompagnement), 1er juin / + 16ans

Un groupe de jeunes qui fréquente régulièrement le studio ont organisé avec les animateurs socioculturels un concert en faveur des enfants pour le service pédiatrique de l'hôpital de Sion, environ 100 personnes.

Slow up (sortie), 2 juin
Sortie en vélo, mobilité douce de Sion à Sierre, avec 6 jeunes.

Boum 8H (activité), 7 juin
Avec l'association des parents de Sion et environs (APSE), soirée organisée pour les écoliers de 8H de la Ville de Sion. 90 enfants sont venus fêter la fin de l'année scolaire, comme rituel de passage de l'enfance à l'adolescence.



Flyer Boum 8H

Koh-Lanta (soutien pôle Hors-Murs), du 22 au 26 juillet
Camp de survie au Rawyl, activité proposée par Passeport vacances, gérée par les animateurs socioculturels du RLC.

Walliser Tour (soutien logistique pour l'association Sion Ride), 24-25 août
Contest de skate, étape 3 au Skatepark de Sion.

Association SOS Méditerranée (accompagnement), 12 octobre
Présentation de l'association antenne Valais, témoignage, repas de soutien et concert.



Equipe de l'association SOS Méditerranée, antenne VS



Repas



concert, Méandre

Yourte à Bramois et vacances d'automne (soutien pôle Hors-Murs), du 4 octobre au 22 novembre
Accueil tout public. Activités organisées sur place avec la population.

Halloween (soutien pôle Tipi), 31 octobre
Fête d'Halloween au Tipi.

Smart Ice (soutien pôle Hors-Murs), du 4 au 23 décembre 2019
L'accueil libre du Totem des 12-16 ans, se déroule à la Smart Ice pendant cette période.

Cours, prêts et locations de salles

Le Totem apporte un soutien socioculturel populaire qui met à disposition ou loue des salles équipées de différentes tailles. 23 groupes utilisent hebdomadairement les salles du Totem, que ce soit pour des cours, des rencontres de clubs, d'associations ou des activités spécifiques. On y trouve du théâtre, de la danse, du yoga, des cours de langues, de robotique, de hip-hop, des jeux de rôles, des rencontres culturelles, des musiciens et des groupes d'entraide. Cela représente environ 500 personnes par semaine présentes au Totem pour ces activités et plus de 100 heures d'activités par semaine dans 5 salles. En plus des locations hebdomadaires, nous avons loué nos salles 130 fois, dont 60 fois pour des événements publics (théâtres, spectacles, concerts, et autres activités) et 70 fois pour des locations privées (soupers de soutien, fêtes de famille, anniversaires et réunions). A noter environ 120 refus de location par manque d'espace disponible. De plus, nous avons constaté une hausse des demandes des jeunes (16-25 ans) pour l'utilisation de la salle de danse, un contrat de confiance et une copie du règlement de la maison ont permis l'autonomie de ces jeunes.

POLE TIPI

Le Tipi Terrain d'Aventure accueille les enfants de 6 à 12 ans.

L'année 2019 du Tipi en quelques chiffres :

- 46 abonnements au semestre de printemps
- 41 forfaits au semestre d'automne
- 94 demi-journées d'ouverture au Tipi
- 1336 entrées au Tipi
- 1343 goûters offerts
- 185 repas offerts

Ouverture du Tipi

En périodes scolaires, le Tipi est ouvert les mercredis de 13h30 à 18h00 et les samedis de 13h30 à 17h00. Le Tipi est fermé les samedis des mois de janvier, février, novembre et décembre.

Ouvertures pendant les vacances scolaires :

- Carnaval : du 4 au 9 mars 2019
- Pâques : du 23 au 27 avril 2019
- Été : du 1er au 6 juillet 2019 accueil libre au Cours Roger Bonvin et du 15 au 20 juillet 2019 vacances au Tipi (toute la journée)
- Automne : du 28 au 30 octobre 2019

Thématiques et sorties

Le semestre de printemps était axé sur le thème des droits de l'enfant et le semestre d'automne sur le climat. Entre janvier et décembre 2019, 6 sorties sur inscription ont eu lieu, chacune affichant complet. D'autres sorties ont pu être organisées en lien avec différentes structures et associations : Intchié'No Expériences, Association Cérébral Valais, Pro Vélo, La Compagnie Catatac, etc.

Redéfinition de la vision, des valeurs, des missions et des objectifs du Tipi

Cette démarche de réflexion a été complétée par un listing détaillant les projets, et le nombre d'heures investies par les animateurs du Tipi en 2019.

Passage des abonnements aux forfaits

Lors de la sortie du programme du semestre d'automne 2019, nous avons transformé l'ancienne formule qui consistait à faire un abonnement pour le semestre pour Fr. 150.- en une nouvelle formule de forfait à Fr. 120.- permettant de venir 15 fois au Tipi. Les objectifs principaux de ce changement sont d'assurer un tournus afin que ce ne soit pas toujours les 30 mêmes enfants qui puissent venir au Tipi, et de donner une priorité aux enfants habitants la Commune de Sion. Les missions du Tipi et les raisons de ces changements ont été clairement communiquées aux parents.

Dons d'abonnements

En collaboration avec le pôle Education de Rue, nous avons offert 10 bons pour deux forfaits à des organismes sociaux : 5 à SOS enfants de chez nous et 5 au Bureau d'Accueil des Candidats Réfugiés.

Nouvelles collaborations et journées spéciales

Cette année, afin de favoriser l'ouverture du Tipi sur la ville de Sion, sur de nouvelles thématiques de travail et d'ouvrir ce lieu aux familles et personnes du quartier, de nouvelles collaborations ont vu le jour et des journées spéciales ont été organisées :

- **Carnaval du Tipi** : dans le but de lancer les festivités marquant le début du carnaval, nous avons organisé le carnaval du Tipi à la Cave à Jazz en collaboration avec le Totem. Tous les enfants de la ville ont été invités ;
- **30 ans des droits de l'enfant** : collaboration avec le secteur jeunesse & loisirs de la Ville pour célébrer les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant au Tipi. Les membres de l'Observatoire de la jeunesse sêdunoise étaient présents, ont fait leur séance au Tipi, assisté au parlement, à un spectacle préparé par les enfants puis à l'inauguration de la cabane des droits de l'enfant. L'après-midi s'est terminé par un goûter-apéro préparé par les enfants ;

- **Grillade parents-enfants** : à la fin de la saison de printemps, nous avons convié toutes les familles des enfants du Tipi à partager une grillade. À cette occasion, nous avons accueilli une vingtaine de familles, soit environ 70 personnes ;
- **Koh-Lanta** : les animateurs du Tipi ont participé à ce camp de survie pour jeunes porté par le pôle Hors-Murs ;
- **Passeport Vacances - Nuit sous Tipi** : au mois de juillet, une dizaine d'enfants sont venus profiter de cette nuit aventureuse ;
- **Sêdun'estivales** : le Tipi a participé au pilote du projet lancé par la ville dans l'optique d'animer la Place du midi du 1er au 4 août 2019 ;
- **Halloween** : cette année, 250 personnes ont affronté leurs peurs et sont venues profiter de la magnifique fête d'Halloween préparée avec les enfants du Tipi ;
- **Bibliobus** : l'équipe du Tipi a renouvelé un contrat de collaboration avec le Bibliobus, qui travaille sur la promotion de la lecture et de l'intégration, qui est venu animer plusieurs après-midis au Tipi ;
- **Atelier Pro Vélo** : au début de la saison d'automne, une équipe de l'association Pro Vélo Valais est venue pour accompagner les enfants dans la découverte des règles de la circulation à vélo dans le quartier du Tipi ;
- **Atelier Théâtre** : la compagnie de théâtre Catatac est venue animer un atelier théâtre en lien avec la thématique du climat. Cet atelier a permis d'initier les enfants à l'expression théâtrale, tout en créant des liens avec le thème de la saison en cours ;
- **RIA** : en collaboration avec les autres pôles du RLC, le Tipi a participé à un travail de réflexion sur les territoires de l'animation socioculturelle présenté lors d'un atelier dans le cadre des Rencontres Internationales de l'Animation socioculturelle qui ont eu lieu à l'EESP de Lausanne du 4 au 6 novembre 2019 ;
- **Smart Ice** : les animateurs ont participé à l'animation de la patinoire installée au marché de Noël.



Cabane des droits de l'enfant



Cabane des droits de l'enfant



Halloween au Tipi

POLE HORS-MURS

Le pôle hors-murs se prépare à faire peau neuve. L'année 2019 a été fructueuse en réflexion et va laisser place à une présence accrue dans les différents quartiers de la Commune. Ce dernier exercice a permis, malgré une légère diminution des activités hors-murs du RLC, de maintenir et renforcer le lien avec la population. Les nouvelles synergies développées durant l'année avec les autres pôles se construisent et vont favoriser les actions dans les quartiers.

Projets phares

Le projet « Quartiers Animés » avec sa yourte a été présent à Bramois en 2019. Notre passage dans ce village de la ville de Sion a été apprécié et malheureusement c'est avec tristesse que les habitants voient le départ de la yourte.

Le « Tourbus » quant à lui a été effectué plus de 40 fois dans l'année avec des passages à Uvrier, Bramois, Champsec, Vissigen, Pont de la Morges, Châteauneuf, St-Guérin, centre-ville, Platta, Planta et la Blancherie. Cet outil d'approche de la population a également bénéficié d'un temps de réflexion qui débouchera sur des projets complémentaires favorisant différentes approches « tout public » dans les lieux stratégiques de la ville de Sion.

La Rencontre Internationale de l'Animation socioculturelle (RIA) s'est déroulée à Lausanne en compagnie de représentants mondiaux de cette profession avec des retours positifs sur le travail présenté. Ce travail d'équipe a permis d'éclaircir de manière académique et en équipe plusieurs aspects de notre métier.

Autres projets

En 2019 encore les collaborations furent nombreuses et toujours aussi enrichissantes. Nous pouvons mettre en avant les collaborations désormais courantes avec le secteur des sports et avec le bureau de l'intégration, pour ne parler que des plus régulières :

- **Smart ice** : la saison 2018/2019 de la Smart Ice a enregistré un total de 1446 passages d'enfants sur la période. S'y ajoutent la présence de quelques 237 adultes tout au long du projet. Parmi les 1'446 jeunes et enfants, on dénombre 973 garçons ainsi que 473 filles. Une majorité marquée par les garçons même si quasiment 500 filles ont foulé la patinoire ou l'espace de la Smart Ice ;
- **Koh-Lanta** : la dernière édition fut un retour aux sources, même si aucune baignade n'y a été effectuée, dans la région de Cambiulla dans les gorges de la Borgne. Retour aux sources, non pas pour le bassin d'eau chaude mais dans le sens que ce camp a vu le jour à cet endroit. 24 jeunes aventuriers se sont essayés à la « survie » en forêt en deux groupes sur une semaine ;
- **Cave à jazz** : un des premiers effets du rapprochement du pôle du Totem et du Hors-Murs se concrétise avec quatre événements

à la cave à jazz, pilotés par l'animatrice en charge du pôle du Totem ;

- **RAJO** : la collaboration 2019 a donné une belle journée autour du partage. À chaque édition les possibilités de collaborations s'élargissent et s'ouvrent aujourd'hui à un engagement plus fort, certainement pour 2020, sous la forme d'un accompagnement de jeunes impliqués dans l'organisation ;
- **SACR** : l'équipe du RLC a pris part à la semaine d'action contre le racisme qui s'est matérialisée par du prêt de matériel et de salles, mais pas seulement. En effet les travailleurs sociaux ont également été présents lors des représentations du flashmob dans les différents lieux publics. Une action RLC, par l'engagement du bibliobus sur la place des Remparts, a permis un moment d'échange avec la population sédunoise autour du thème de la semaine ;
- **Sédun'estivales** : le pôle Hors-Murs a assuré pour cette offre un temps de présence et un espace de jeux. L'équipe a favorisé la découverte de jeux traditionnels tout en cherchant des jeux venant d'ailleurs comme de France, de Hollande, d'Asie, etc.





SECTEUR EDUCATION DE RUE

Missions du secteur

Les missions de l'Education de rue sont variées. En effet, l'éducation de rue assure tout d'abord une présence sociale dans la rue, dans le quartier où vivent les jeunes, les lieux qu'ils fréquentent, les abords des établissements scolaires afin de nous faire connaître, et de nous imprégner de la dynamique des lieux. Cette imprégnation permet de créer du lien avec eux et de co-construire une relation de confiance.

Il est alors possible d'amorcer un travail éducatif individuel ou collectif. La pratique du travail de rue et une reconnaissance dans les différents espaces de l'environnement des jeunes, nous permettent également d'appréhender l'accompagnement éducatif de façon multidimensionnelle, condition nécessaire pour mener à bien des accompagnements éducatifs de qualité.

Présences dans les rues

Durant l'année 2019, les éducateurs et éducatrices de rue sont allés régulièrement à la rencontre des jeunes et des personnes présentes dans les parcs (Planta, Skatepark, Ancien-Stand, place de jeux de Bramois), la gare et ses environs, les cours d'école et les autres espaces fréquentés par la jeunesse sionnoise.

Un temps de présence sociale virtuelle est également en place sur différents réseaux sociaux qui nous permettent d'observer, d'être là où sont les jeunes et de communiquer avec eux. Le temps de travail de rue représente au minimum 7 heures dans la semaine. Il se déroule de manière fluctuante en fonction des constats réalisés par les observations croisées de l'éducation de rue, des collègues animateurs socioculturels et de divers membres du réseau. Les tournées sont également effectuées de manière plus aléatoires pour permettre de rencontrer le plus de jeunes et de prendre en compte le climat des lieux de sorte qu'il se rapproche le plus objectivement possible de la réalité.

Par ailleurs, durant l'été une présence régulière a été faite dans les deux piscines de la ville de Sion. Le personnel de la piscine a contacté à plusieurs reprises les éducateurs de rue afin d'intervenir sur des situations délicates à gérer. Nous avons également maintenu une présence sociale sur les réseaux sociaux. En effet, c'est aussi la façon « d'aller vers » un public replié chez lui derrière son ordinateur. Cela permet de prendre contact, d'être contacté, d'observer les jeunes en fonction de ce qu'ils ont posté sur leur mur.

Les éducateurs et éducatrices de rue ont pu ainsi constater que durant cette année 2019, les groupes rencontrés dans l'espace public ont des comportements sociaux qui nous poussent à nous réajuster en permanence. En effet, au rythme des périodes scolaires et des saisons, de nouveaux jeunes ont intégré certains groupes, alors que d'autres ont été moins présents. Un lien de confiance doit se créer avec les jeunes. Cela permet d'effectuer un travail de sensibilisation et de conscientisation qui doit sans cesse se renouveler. En 2019, les discussions et les demandes orientées vers la thématique des addictions ont diminué. Nous constatons un questionnement face à divers sujets tels que la sociabilisation, la confiance en soi et les problèmes de comportement. Ainsi, le soutien psychoaffectif et l'écoute active ont été réalisés.

Présence lors de manifestations

Enfin, une des missions également importante de l'éducation de rue est la présence sociale lors de différentes manifestations dans la ville de Sion. Lors de ces moments, l'éducation de rue est attentive aux points suivants : observer, créer du contact avec les différentes populations, créer du lien, mais également se rendre visible. Dans toutes ces actions, il est nécessaire de maintenir un lien avec les différents partenaires du réseau de la ville de Sion.

Les éducateurs de rue ont été présents dans la majorité des manifestations organisées par la ville de Sion. Pour n'en citer que quelques-unes et comme chaque année, l'éducation de rue a été présente lors des festivités de fin d'année scolaire autant en amont sur la place de la Planta que durant la fête à Vissigen. L'éducation de rue a assuré une présence sur la place du Midi durant la Smart Ice et le Chemin des crèches ainsi qu'au Midnight Sion.

Lors de ces différents événements, l'éducation de rue a collaboré avec la police de proximité et cantonale, mais également avec les organisateurs.

Suivis individuels

Les suivis individuels et collectifs consistent à accompagner des personnes afin de les soutenir et de collaborer activement dans le développement et le maintien de leurs compétences. L'accompagnement éducatif permet une co-construction de projet de vie, de réduction de risques, de réorientation professionnelle, de travail sur soi et de soutien lors de périodes plus difficiles liées à des problématiques familiales, liées à l'adolescence ou au relationnel. L'éducation de rue sert également à diriger et orienter les jeunes dans le réseau et vers les différents partenaires en fonction des prestations de ces derniers. Le but des suivis individuels et collectifs est de permettre à chaque individu de viser l'autonomie et de développer leur pouvoir d'agir afin qu'ils s'inscrivent dans une participation citoyenne de la ville de Sion.

L'éducation de rue intervient également lors de signalement fait par le réseau de la ville de Sion. De plus, il incombe également à ce secteur d'effectuer de la prévention en collaboration avec différents partenaires. Ce point se réalise à travers des projets mis en place dans des lieux différents en fonction de la demande et des problématiques.



Durant l'année 2019, le secteur éducation de rue a assuré le suivi d'environ 40 dossiers, soit un peu plus de 135 personnes. L'expansion du réseau (associatif, communal et cantonal) a permis d'être sollicité pour de nombreux suivis où les problématiques rencontrées sont multiples: soutien à la parentalité, troubles du comportement, problématiques liées à la santé mentale, recherche de logement, recherche d'emploi, de formation, médiation et gestion de conflits, difficultés familiales, consommation d'alcool, de cannabis et autres produits illicites. Le lien que nous avons tissé dans les rues a également permis d'être directement sollicité par ces derniers.

L'augmentation des suivis liés aux harcèlements illustre bien les changements qui se sont opérés dans nos actions. En effet, les problématiques liées aux harcèlements sont parfois plus propices dans des lieux tels que les établissements scolaires et divers lieux en dehors du côté sécurisant du quartier d'habitation.

Intervention

Pour cette année 2019, plusieurs familles sédunoises ont pris contact avec l'éducation de rue à la suite d'un premier contact avec les médiateurs scolaires, l'office de la protection de l'enfance ou la plateforme T1 du canton. Cela démontre l'importance de notre collaboration afin d'aller dans le même sens que ce soit scolaire, familial ou social. D'autres interventions sont venues directement des organes de la justice, de jeunes ainsi que de parents. Les interventions demandées ont donc permis d'ajuster et de renforcer les suivis individuels.

Tout au long de l'année, le réseau s'accroît à travers les diverses sollicitations étatiques et internes à la vie sociale sédunoise.

Prévention

La prévention « Respect des gens et des choses » s'est poursuivie dans toutes les classes de 8 H. Ce projet se déroule en collaboration avec le secteur jeunesse de la Ville de Sion, Car Postal et la police municipale. Cette action se déroule en 3 temps durant l'année scolaire et comprend un questionnaire qui évalue le climat scolaire, une visite itinérante de certains lieux phares de la ville de Sion et une présence en classe afin de sensibiliser les élèves à la thématique du harcèlement. Tout au long de l'année, nous avons également pu sensibiliser certains groupes de jeunes sur cette thématique en dehors du temps scolaire.

Lors de l'année scolaire 2018/2019, dans le cadre de notre partenariat avec des élèves des CO sédunois nous avons pu travailler sur la prévention du harcèlement de rue à travers des expériences sociales dans l'espace public.

PARLONS-EN!

L'harcéleur silencieux

- 1. Qui a déjà fermé les yeux sur le harcèlement ?
- 2. Qui a déjà filmé une scène ou partagé une vidéo ?
- 3. Qui a déjà encouragé le harcèlement ?
- 4. Qui a déjà profité de la faiblesse d'une victime ?
- 5. Qui a déjà vu une scène de harcèlement ?
- 6. ... Et qui n'a rien fait ?

Le témoin qui dit « Stop »

- 1. A déjà soutenu une victime lors d'un harcèlement.
- 2. Ne reste pas sans rien faire.
- 3. Ne vit pas et ne donne pas d'intérêt à l'agresseur.
- 4. Ose parler et va chercher de l'aide vers un adulte.
- 5. Ne participe pas à faire tourner des messages et photos.
- 6. Essaie de convaincre le groupe et la harceleur de stopper.

Alors ! Qui es-tu ?

Besoin d'aide

Si tu as besoin d'aide pour résoudre un problème tu peux faire appel à l'éducateur de rue du RLC :

- Lorry Brütin / 079 152 21 79 / l.brutin@sion.ch
- Julien Ruy / 079 522 51 52 / j.ruy@sion.ch
- Valon Zhubi / 079 567 97 17 / v.zhubi@sion.ch

Tu peux également trouver de l'aide auprès de ton médiateur scolaire.

Réseau

Dans le cadre de l'éducation de rue, le travail en réseau est primordial que ce soit de projets ou de suivis individuels. Notre équipe a poursuivi la dynamique partenariale d'une manière éclectique. À ce titre, nous pouvons énumérer les partenaires essentiels avec lesquels nous travaillons: le coordinateur jeunesse, les médiateurs scolaires, les CO de la ville, l'Office de la protection de l'enfance (OPE), le centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA), l'espace de soutien et de prévention des abus sexuels (ESPAS), le Bureau d'accueil des candidats réfugiés (BACR), la Croix rouge, le CMS de Sion et le service social de la ville, la police municipale, le tribunal des mineurs (TMVS). Depuis cette année, nous travaillons également en collaboration avec la fondation Cité Printemps, la plateforme T1 de l'État du Valais, Promotion santé Valais, Caritas Valais et Addiction Valais.

Formation, séminaires, rencontre

L'éducation de rue a participé :

- À l'Observatoire de la jeunesse sédunoise ;
- À l'article du « Nouvelliste » gestion des écrans ;
- Au groupe de travail, la gestion des écrans en vue de la campagne « L'éducation donne la force » ;
- À la plateforme romande de rencontre des travailleurs sociaux hors murs (TSHMs) ;
- À organiser la rencontre des TSHMs du Valais Romand ;
- Au réseau international de l'animation RIA ;
- À animer la conférence sur la gestion des écrans ;
- À la rencontre « collaboration interinstitutionnelle CII » ;
- À la rencontre sur la mise à jour du réseau d'aide aux familles ;
- À la rencontre des parrains-marraines de gare ;
- À l'assemblée générale des habitants de Châteauneuf.